

2024-2025

Master 1 Histoire, Civilisations, Patrimoine

Parcours Pratiques de la recherche historique

LA TRANSMISSION INTRAFAMILIALE DES MÉMOIRES DE LA RÉSISTANCE EN CHARENTE DEPUIS 1945

Lisa MÉTREAU

Sous la direction de Yves DENÉCHÈRE

Jury

Yves DENÉCHÈRE | Professeur d'histoire contemporaine, Université d'Angers

Fabien THÉOFILAKIS | Maître de conférences en histoire contemporaine, Université
Paris 1 Panthéon Sorbonne

Soutenu publiquement le 23 juin 2024

Licence Creative Commons

**Attribution – Utilisation non commerciale –
Pas d'Œuvre dérivée 4.0 International
(CC BY-NC-ND 4.0)**



L'autrice du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez la citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'autrice (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'elle approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence Creative Commons complète en français :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>.

Ce mémoire est rédigé selon les normes de l'écriture inclusive. Toutefois, si le masculin est employé seul, il ne s'agit pas d'une erreur, mais du fait qu'il soit question d'hommes uniquement.

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par



les icônes positionnées en en-tête.



AVERTISSEMENT

L'université n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les travaux des étudiant·es : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteur·trices.



ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussignée Lisa MÉTREAU,

déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, numérique ou papier, constitue une violation des droits d'auteur·trice ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce mémoire.

Signé par l'étudiante le 12/05/2025.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à Monsieur Yves Denéchère qui a accepté de me suivre en tant que directeur de recherche. J'ai eu un réel plaisir à travailler sous sa direction. Ses conseils avisés, ses relectures attentives et son accompagnement bienveillant ont grandement enrichi ce travail.

Je remercie également l'ensemble des enseignant·es du département d'Histoire de l'Université d'Angers pour la qualité de leur enseignement et leur détermination à nous transmettre leur goût pour la recherche. Une mention particulière est accordée à Monsieur David Brillet dont les cours ont fait naître chez moi un véritable intérêt pour l'histoire dès le collège.

Hors du cadre universitaire, mes remerciements vont au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Charente, dont l'accueil, les échanges et les conseils, au cours de mon stage, ont nourri ma réflexion et m'ont permis d'adopter un regard nouveau sur mon sujet d'étude.

En outre, qu'aurait été ce mémoire sans tout·es les témoins rencontré·es, et en particulier Madame Michèle Dessendier qui m'a mise en relation avec la majorité d'entre eux/elles. Je suis ainsi particulièrement reconnaissante à l'égard de chacun·e pour avoir accepté de me partager son histoire, en m'ouvrant sa demeure, partageant intimité et souvenirs souvent chargés d'émotions.

Je ne saurais oublier ma famille, en particulier mes parents, pour leur soutien constant tout au long de mon parcours, ainsi que mes ami·es, toujours présent·es malgré la distance, pour leur soutien indéfectible et pour avoir toujours cru en moi.

Enfin, merci à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'élaboration de ce mémoire : les bibliothécaires, les personnes m'ayant prêté ou donné de précieux ouvrages, les rencontres diverses et décisives, ainsi que les membres du jury pour le temps et l'attention qu'ils porteront à mon mémoire.

Ce mémoire n'est pas seulement le fruit d'un travail individuel, mais bien celui d'une œuvre collective à laquelle chacun·e a, à sa manière, pris part. Qu'ils en soient ici toutes et tous sincèrement remercié·es.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

A.A.D.O.-S.F.	Amicale des Anciens Déportés d'Oranienbourg-Sachsenhausen et de leur Famille
A.D. 16	Archives Départementales de la Charente
A.R.M.C.	Association Résistance Mémoire Communication
A.R.M.F.	Association des Réfractaires et Maquisards de France
A.S.F.B.	Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne
C.D.I.H.P.	Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix
C.E.R.H.I.M.	Centre Régional d'Histoire de la Mémoire
C.H.G.	Comité d'Histoire de la Guerre
C.H.O.L.F.	Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France
C.H.2.G.M.	Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale
C.I.C.R.	Comité International de la Croix-Rouge
C.N.R.D.	Concours National de la Résistance et de la Déportation
F.F.I.	Forces Françaises de l'Intérieur
F.F.L.	Forces Françaises Libres
F.T.P.F.	Francs-Tireurs et Partisans Français
I.H.T.P.	Institut d'Histoire du Temps Présent
O.N.A.C.V.G.	Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerres
P.C.F.	Parti Communiste Français
P.T.T.	Postes, Télégraphes et Téléphones
S.H.D.	Service Historique de la Défense
S.S.S.	Section Spéciale de Sabotage
S.T.O.	Service du Travail Obligatoire



SOMMAIRE

Avertissement.....	3
Engagement de non-plagiat.....	4
Remerciements.....	5
Liste des abréviations.....	6
Sommaire	7
Introduction générale	9
I - Historiographie.....	13
A. Écrire l'histoire de la Résistance française : entre mythe national et renouvellement historiographique.....	13
B. La Résistance en Charente : une histoire locale à trois facettes	27
C. De la mémoire collective à la mémoire familiale : transmettre de génération en génération	41
II - Bibliographie.....	56
A. Histoire de la Résistance à l'échelle nationale	56
B. Histoire de la Résistance à l'échelle de la Charente	59
C. Histoire de la mémoire	61
III – État des sources.....	66
A. Archives départementales de la Charente.....	66
B. Témoignages oraux.....	70
C. Archives privées des familles rencontrées.....	73
D. Écrits publiés par des descendant·es de résistant·es.....	85
E. Archives privées de Guy Hontarrède.....	86
F. Documentation en ligne.....	88



IV – Étude de cas	91
Introduction	91
Preliminaire	95
A. Accueillir une memoire familiale fragmentee	96
B. Les repercussions de la memoire familiale sur les descendant·es.....	114
C. Transmettre pour ne pas oublier : une oeuvre intergenerationale	132
Conclusion.....	153
Conclusion generale	156
Annexes.....	158
Table des matieres.....	234
Abstract	237
Resume.....	237

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« [...] ce monde dans lequel le présent tisse et retisse continuellement des liens avec notre passé pour se projeter vers l'avenir »¹ constitue un terreau fertile à l'étude de la transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945. Transmettre, c'est faire passer quelque chose à quelqu'un. Le résultat de cette action porte en l'espèce sur un objet précis : les mémoires familiales.

La mémoire, concept ici central et « aux significations plurielles »², est une faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, qu'ils soient proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués. Soumise à des déformations et objet d'instrumentalisation, la mémoire est individuelle et collective. Elle ne s'élabore pas dans un vide social, mais est influencée par des cadres sociaux et culturels, selon Maurice Halbwachs³. Jamais fixe, elle évolue au gré des besoins présents des sociétés, ce qui souligne la tension entre le rappel et l'oubli, conceptualisée par Paul Ricoeur⁴. Dès lors, il est particulièrement pertinent d'observer ce qui est transmis, omis, consciemment ou non, et les raisons à cela. La mémoire familiale peut ainsi à la fois être assimilée à la mémoire épisodique, au regard des événements vécus et racontés, bien que ne l'étant pas individuellement, et à la mémoire sémantique, faisant de ce récit une source de connaissance de sa propre histoire familiale⁵.

En outre, il est ici question non pas d'une, mais de plusieurs mémoires : celles que chaque famille détient et transmet de génération en génération. Ce choix des mémoires familiales est lié à une problématique historiographique. Si la Résistance a fait l'objet d'un important traitement historiographique sous différents aspects, c'est en revanche moins le cas de ses mémoires. Les travaux qui leur sont consacrés se focalisent principalement sur l'aspect collectif, délaissant leur pan familial. La place importante accordée aux mémoires dans la société actuelle vient également motiver cette orientation. Ainsi, l'angle d'approche choisi est la famille, ici entendue

¹ Sébastien LEDOUX, *Histoire et mémoire(s)*, n°8160, C.N.R.S. éditions, 2024, p.1.

² *Idem*.

³ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925 ;
Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1950.

⁴ Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

⁵ Simon-Daniel KIPMAN, *Dictionnaire critique des termes de psychiatrie et de santé mentale*, Rueil-Malmaison, Doin, 2005, p.252.

comme « [...] la communauté familiale enfin, qui fait vivre "à pot et à feu" plusieurs couples se situant sur une ou deux générations [...] »⁶.

Par ailleurs, les mémoires familiales transmises concernent ici la Résistance : l'action clandestine menée en France et en Europe contre les armées allemandes d'occupation durant la Seconde Guerre mondiale, mais aussi le mouvement qui en découle. La Résistance, ce n'est pas seulement prendre les armes, c'est aussi oser : oser s'opposer non violemment, par sa tenue, ses paroles, en manifestant, en arborant des signes distinctifs, en écrivant, produisant des journaux clandestins, se rebellant contre l'autorité en place. Les résistances civile et militaire sont donc différentes et complémentaires à la fois. La résistance civile est la résistance de la survie qui cherche à sauver ce qui peut l'être : objets, pensées, modes de vie, individus, puisque « [...] la domination d'un peuple n'implique pas nécessairement sa soumission politique et morale »⁷. La résistance armée est, quant à elle, celle qui cherche à vaincre l'occupant, notamment en prenant les armes. Pour autant, ces deux mémoires liées ne font pas l'objet d'un traitement équilibré, « [...] la résistance armée [tenant] pour ainsi dire le monopole de la commémoration nationale »⁸. À titre comparatif, ce n'est pas le cas en Belgique où un statut de résistant·e civil·e a été créé par l'arrêté du régent du 24 décembre 1946⁹. Également, si la mémoire des grands hommes est généralement celle mise en avant, il ne faut pas pour autant en oublier la contribution de toutes les « mains salutaires et occasionnelles »¹⁰ d'une part, et des femmes d'autre part. L'action des femmes a de fait longtemps été marginalisée, comme le révèle le faible nombre de médaillées de la Résistance, le combat armé et la politique se voulant caricaturalement l'apanage des hommes. Si de grands noms ressortent, tels ceux de Lucie Aubrac ou Germaine Tillon, il ne s'agit-là que d'une minorité, caractérisant un phénomène de silenciation du rôle des femmes, selon l'historienne Claire Andrieu¹¹.

⁶ Yves DENÉCHÈRE, Michel NASSIET, Jean-Philippe PIERRON, Aubeline VINAY et Sylvie JAYLE, « Qu'est-ce que la famille ? », in Aubeline VINAY (dir.), *La famille aux différents âges de la vie. Approche clinique et développementale*, Paris, Dunod, 2017, p.19.

⁷ Jean-François MURACCIOLE et Guillaume PIKETTY (dir.), *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Bouquins, 2015.

⁸ *Idem*

⁹ *Idem*

¹⁰ *Idem*

¹¹ Claire ANDRIEU, « Les femmes dans la Résistance, à l'égal et à la différence des hommes », *Chemins de mémoire*, Ministère des armées, s.d., consulté le 23/04/2025, disponible :

Si la Résistance est en l'espèce l'objet des mémoires étudiées, ce sont bien les mémoires et non pas la Résistance en tant que telle qui sont traitées. C'est pourquoi cette étude s'étend de 1945 à nos jours. 1945, terme de la Seconde Guerre mondiale, marque le début de la transmission de ces mémoires, jusqu'à nos jours, puisqu'elles sont vivantes dans les familles et traversent toujours la scène publique, comme le rappelle la panthéonisation prochaine de Marc Bloch.

Enfin, le choix du département de la Charente, situé dans le Sud-Ouest de la France et incluant pendant la guerre la petite portion ouest de la Dordogne occupée, s'explique par sa position stratégique. Traversé par la ligne de démarcation, proche de Bordeaux et de l'océan Atlantique, ainsi que point d'étape vers la frontière espagnole, il devient un des berceaux de la Résistance. Dès la fin 1940, les premiers mouvements émergent. Apparaissent ensuite réseaux et maquis avec l'instauration du Service du Travail Obligatoire (S.T.O.) en 1943, dont le maquis charentais Bir Hacheim, structuré par Claude Bonnier et affilié à l'Armée secrète.

Dès lors, il apparaît opportun d'observer dans quelle mesure la transmission des mémoires intrafamiliales de la Résistance en Charente depuis 1945 est-elle le produit d'une construction sélective, influencée par les dynamiques familiales, les évolutions mémorielles publiques et les enjeux générationnels ?

Répondre à cette question implique un travail pluridisciplinaire, mobilisant autour et en soutien de l'histoire, la sociologie et la psychologie. Cette caractéristique se retrouve dans l'historiographie qui croise trois dimensions. Après un état des lieux historiographique de l'histoire de la Résistance à une échelle nationale, un recentrage est nécessaire à l'échelle de la Charente. À cela s'ajoute une étude complémentaire sur l'histoire de la mémoire, indispensable à une meilleure circonscription de l'objet d'étude. De la diversité des sources mobilisées, critiquées et classées par provenance, ressort la centralité des témoignages oraux, source de premier ordre pour étudier l'intangible et le familial. Ce croisement permet de produire une étude de cas focalisée sur ce que disent les témoignages oraux de la transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente. Cela passe par l'accueil d'une histoire

[<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-femmes-dans-la-resistance-legal-et-la-difference-des-hommes>].



familiale fragmentée, d'où découlent des répercussions directes sur les descendant·es des résistant·es, pour qui transmettre est un impératif intergénérationnel.

I - HISTORIOGRAPHIE

A. Écrire l'histoire de la Résistance française : entre mythe national et renouvellement historiographique

1. Les premiers écrits des résistant·es : un moyen de transmission et d'appui probant de leur engagement

Alors que la Seconde Guerre mondiale fait encore rage, la préoccupation de rendre compte des engagements des résistant·es est déjà prégnante, tout comme l'idée que ces preuves pourraient servir dans un futur proche. L'ancien résistant Christian Pineau le souligne dans ses mémoires, gardant « [...] pour l'avenir un témoignage des risques »¹² encourus. Ainsi, malgré l'imprudence de ce geste, des documents sont conservés, comme des journaux clandestins. D'autres cherchent à écrire cette histoire en cours par des prises de parole véhiculant le caractère héroïque des actions clandestines. Pierre Brossolette avec son discours du 18 juin 1943, Louis Aragon avec *Crime contre l'Esprit*, ou encore le roman *L'armée des ombres* de Joseph Kessel s'inscrivent dans cette approche¹³. Cependant, ces écrits ne constituent pas « [...] une réflexion critique sur les modalités de la mise en œuvre de cette histoire »¹⁴, bien que la perspective historique soit sous-jacente. Cette réflexion est formulée par Julien Blanc, professeur d'histoire agrégé à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (E.H.E.S.S.) depuis 2014, dont les recherches portent sur la période de l'Occupation allemande en France, la Résistance, les mémoires et la mise en place, après-guerre, d'une « économie morale de la reconnaissance »¹⁵ des faits résistants.

La fin du conflit fait ensuite la part belle à la publication de nombreux mémoires. Si certain·es, à l'image d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie ou de Philippe Viannay

¹² Christian PINEAU, *La simple vérité, 1940-1945*, Paris, Julliard, 1960, p.89.

¹³ Discours à l'Albert Hall de Pierre Brossolette le 18 juin 1943, in Pierre BROSSOLETTE, *Résistance (1927-1943)*, Textes rassemblés et présentés par Guillaume PIKETTY, Paris, Odile Jacob, 1998, p.213-216 ; Le Témoin des Martyrs (Louis ARAGON), *Le Crime contre l'Esprit*, Paris, Éditions de Minuit, 1943 ; Joseph KESSEL, *L'armée des ombres*, Alger, Edmond Charlot, 1943.

¹⁴ Julien BLANC, « L'histoire de la Résistance avant les travaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale », in Laurent DOUZOU (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p.15-29.

¹⁵ Edward P. THOMPSON, « The Moral economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, n°50, 1971, p. 76-136.

cherchent à expliquer les enjeux de l'engagement clandestin, d'autres retracent uniquement leur parcours personnel en tant qu'acteur·trice de la Résistance¹⁶. Deux choses sont à mettre en avant dans cette démarche. D'abord, l'absence de recul sur ces événements est flagrante, mais s'inscrit dans la ligne de pensée de Marc Bloch, cofondateur de la revue *Annales d'histoire économique et sociale*, pour qui « [...] un témoignage ne vaut que fixé dans sa première fraîcheur »¹⁷. Pour autant, ceux-ci sont essentiels et nécessaires, comme le souligne Lucien Febvre, second cofondateur de cette même revue, pour initier une histoire de la Résistance, malgré des biais que le temps permettra de corriger¹⁸. De fait, ces écrits sont un premier vecteur de transmission des mémoires de la Résistance et ce de manière pérenne, contrairement à un récit oral plus précaire en termes de conservation. Ensuite, ces acteur·trices-témoins ne cherchent pas à faire l'histoire de la Résistance, mais plutôt à partager leur propre expérience, tout en cherchant à la rendre « [...] intelligible pour conjurer le risque d'effacement »¹⁹. Dès lors, les témoignages de ces expériences constituent des données essentielles au travail futur des historien·nes.

En parallèle naît le dilemme du double positionnement historien·ne et acteur·trice-témoin. À cet égard, l'essai historique de Lucie Aubrac, agrégée d'histoire et actrice-témoin de premier plan, met en avant cette articulation complexe révélant un « [...] habitus résistant avec ses codes et ses valeurs »²⁰. Notons alors l'importance que revêt la distanciation temporelle entre l'évènement lui-même et son traitement historique.

2. Rassembler des sources pour établir une histoire de la Résistance : les premiers travaux historiques de synthèse

La première génération d'historien·nes à traiter ce sujet avait vécu dans sa chair ce conflit, puisque la majeure partie d'entre elle avait pris part aux actions clandestines. Pour traiter ces événements et parer aux biais susmentionnés, deux

¹⁶ Emmanuel D'ASTIER DE LA VIGERIE, *Avant que le rideau ne tombe*, Paris, Sagittaire, 1945 ; Indomit (Philippe VIANNAY), *Nous sommes les rebelles*, Paris, Collection Défense de l'Homme, Entreprise de Presse, 1945.

¹⁷ Marc BLOCH, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Franc-Tireur, 1946.

¹⁸ Lucien FÈBVRE, « Une tragédie, trois comptes rendus (1940-1944) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°1, 3^e année, 1948, p.51-68.

¹⁹ Julien BLANC, « L'histoire de la Résistance avant les travaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale », in *Op. Cit.*

²⁰ Lucie AUBRAC, *La Résistance (naissance et organisation)*, Paris, Robert Lang, 1945.

institutions officielles furent alors précocement créées : la Commission d'Histoire de l'Occupation et de la Libération de la France (C.H.O.L.F.) en octobre 1944 et le Comité d'Histoire de la Guerre (C.H.G.) en juin 1945. Leur objectif premier consistait à collecter les archives pour qu'elles servent, dans un futur proche, à faire l'histoire de la Résistance.

En parallèle, les premières publications à caractère scientifique voient le jour. L'« Esquisse d'une histoire de la Résistance française », dont l'auteur·trice est anonyme, propose une première tentative de synthèse, fondée sur des témoignages oraux récoltés par la C.H.O.L.F.²¹ Il s'agit-là d'un point de départ décisif dans l'historiographie de la Résistance. Cette publication « [...] élabore une chronologie rigoureuse, retrace la généalogie des principales organisations, décrit la Résistance dans ses développements successifs et propose une grille interprétative solidement charpentée »²². Dans la lignée de ce premier écrit global, malgré quelques erreurs, Henri Michel publie à son tour ce qu'il veut être une synthèse d'envergure, dans laquelle il approfondit les travaux de la C.H.O.L.F., bien qu'un biais militant demeure²³. Cet agrégé d'histoire et ancien résistant, secrétaire général de la C.H.O.L.F., fonde en 1950 la *Revue d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, tissant un réseau national pour recueillir témoignages et archives personnelles liées. Il soutient en 1962 sa thèse *Les courants de pensée de la Résistance* et apparaît comme précurseur des travaux de Robert O. Paxton²⁴. Dès lors, c'est à partir de travaux critiquables méthodologiquement parlant et servant de sources *a posteriori* que l'histoire de la Résistance s'est progressivement construite.

Par ailleurs, le contexte géopolitique de la Guerre froide laisse à son tour son empreinte sur cette histoire. *Histoire de la Résistance* de Jean Dautry et Louis Pastor s'inscrit pleinement dans la ligne politique du Parti Communiste Français (P.C.F.),

²¹ « Esquisse d'une histoire de la Résistance française », *Notes documentaires et études*, n°225 (Première partie : « De l'armistice au débarquement allié en Afrique du Nord, juin 1940-novembre 1942 ») et n°226 (Deuxième partie : « Du débarquement allié en Afrique du Nord à l'insurrection nationale, novembre 1942-août 1944 »), Ministère de l'Information, Direction de la documentation, 30 et 31 janvier 1946, 14 p. et 11 p.

²² Julien BLANC, « L'histoire de la Résistance avant les travaux du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale », in *Op. Cit.*

²³ Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance (1940-1944)*, Paris, Que Sais-Je ?, Presses universitaires de France, 1950.

²⁴ Henri MICHEL, *Les Courants de pensée de la Résistance*, thèse de doctorat en histoire, dir. s.n., Université de Paris, 1962 (publiée : Paris, Presses universitaires de France, 1962) ; Henri MICHEL, *Vichy Année 40*, Paris, Robert Laffont, 1967.

se focalisant sur l'action première des communistes face à l'envahisseur²⁵. Tous les deux communistes, ces professeurs, d'histoire pour Dautry et de sciences naturelles pour Pastor, activement engagés dans la Résistance, inscrivent leur ouvrage dans l'historiographie communiste de la Résistance. Les partis pris criant et oubliés sont révélateurs de l'instrumentalisation de cette histoire, objet de revendications idéologiques²⁶. Dans le même temps point une autre tendance incarnée par Yvette Gouineau, une des premières femmes à prendre la plume en tant qu'ancienne résistante et dans une double posture de témoin-historienne. Professeure de lettres, Yvette Gouineau s'engage dans la Résistance par sa plume, avant d'être fortement impliquée dans l'aide aux réfractaires, puis déportée à Sarrebrück et Ravensbrück. À son retour, elle participe aux travaux du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale (C.H.2.G.M.) et publie dans ce cadre. Son essai historique met en avant l'apport fondamental des témoignages d'acteur·trices de la Résistance, pour restituer le plus fidèlement possible le développement et l'organisation de groupes clandestins²⁷.

Ce faisant, la méthode pour établir l'histoire de la Résistance se structure progressivement, après des tâtonnements ayant chacun apporté leur pierre à l'édifice. C'est ainsi que naît en décembre 1951, de la fusion de la C.H.O.L.F. et du C.H.G., le C.H.2.G.M. Cet organisme interministériel marque un tournant institutionnel majeur, puisqu'il se veut un garant scientifique face à des publications foisonnantes mais manquant de cadrage historique précis. Ce processus d'historicisation constitue un nouveau point de départ méthodologique dans l'historiographie de la Résistance²⁸. Le temps des témoins voit alors lui succéder celui des historien·nes qui passe progressivement d'un discours commémoratif vers un discours à caractère scientifique, développant une histoire problématique.

²⁵ Jean DAUTRY et Louis PASTOR, *Histoire de la Résistance. De la drôle de paix à la drôle de guerre. De la drôle de guerre à la drôle de paix*, Paris, Union française universitaire, 1950.

²⁶ Stéphane COURTOIS, « Lutttes politiques et élaboration d'une histoire : le P.C.F. historien du P.C.F. dans la Deuxième Guerre mondiale », *Communisme*, n°4, 1983, p.81-96.

²⁷ Françoise BRUNEAU (Yvette GOUINEAU), *Essai d'histoire du mouvement né autour du journal clandestin « Résistance »*, Paris, S.E.D.E.S., 1951.

²⁸ Jean-Pierre AZÉMA, « L'historisation de la Résistance », *Esprit*, n°198, janvier 1994, p.19-35.

3. Un renforcement méthodologique et qualitatif dans les travaux d'historien·nes, acteur·trices-témoins de la Résistance

Si beaucoup d'ancien·nes résistant·es publient aussitôt après-guerre, les engagé·es communistes, à l'image de Charles Tillon qui, en écrivant ses propres mémoires, formule une réponse à l'historiographie gaulliste de la Résistance, ou encore Mélinée Manouchian, attendent les années 1960-1970 pour se faire²⁹.

Des années 1950 à la fin des années 1970, les travaux sur la Résistance portent essentiellement sur l'action des organismes centraux, sur les grands mouvements clandestins et principaux réseaux et maquis, tout en écartant des pans majeurs, dont le rôle des femmes dans la clandestinité³⁰. Au demeurant, l'historien Laurent Douzou souligne la place privilégiée accordée, durant cette période, à la parole et aux souvenirs des acteur·trices-mêmes de la Résistance, une parole presque sacralisée³¹. Ce spécialiste de l'histoire et de la mémoire de la Résistance explique que ce choix délibéré est porté par la volonté de préserver ces mémoires au caractère vulnérable en raison de leur nature clandestine, mais aussi de ne pas oublier celles et ceux mort·es pour cette cause en perpétuant les valeurs promues par la Résistance. Enfin, jusque dans les années 1970, la part belle est faite aux monographies, des études exhaustives sur un sujet précis et limité ou sur un personnage.

Au milieu des années 1970 s'opère ensuite un tournant marqué par une dimension plus scientifique, au regard de l'intérêt universitaire croissant pour cette période. On s'attèle à replacer la Résistance dans le contexte plus global de l'Occupation, tout en s'intéressant aux aspects sociaux, politiques, culturels et spirituels³². Il faut donc noter un élargissement dans les approches disciplinaires de ce sujet, mais aussi dans son échelle, en initiant des recherches localement. Enfin, les femmes apparaissent

²⁹ Charles TILLON, *Les F.T.P., témoignage pour servir à l'histoire de la Résistance*, Paris, Julliard, 1962 ; Mélinée MANOUCHIAN, *Manouchian*, Paris, Les Éditions français réunis, 1974.

³⁰ Baptiste LÉON, « Lettre n°15 – La Résistance, de la mémoire à l'histoire », *Espoir*, 18 Juin 2020, consulté le 15/01/2025, disponible : <https://www.charles-de-gaulle.org/blog/2020/06/18/lettre-n15-la-resistance-de-la-memoire-a-lhistoire/>.

³¹ Laurent DOUZOU, « L'écriture de l'histoire de la Résistance », in François MARCOT (dir.), *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006, p.834.

³² Harry Roderick KEDWARD, *Resistance in Vichy France. A Study of Ideas and Motivation in the Southern Zone 1940-1942*, Oxford, Oxford University Press, 1978 ; Stéphane COURTOIS, *Le P.C.F. dans la guerre : de Gaulle, la Résistance, Staline*, Paris, Ramsay, 1980 ; Marc SADOUN, *Les socialistes sous l'Occupation. Résistance et Collaboration*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982 ; Renée BÉDARIDA, *Les armes de l'esprit. Témoignage chrétien (1941-1944)*, Paris, Éditions ouvrières, 1977.

dans les travaux sur la Résistance sous la plume de la journaliste Ania Francos en 1978 et dans le colloque « Les femmes dans la Résistance » en 1975³³.

Par ailleurs, le traitement de sources nouvelles à partir des années 1970, antérieurement soumises à une période d'indisponibilité légale, permet de poursuivre l'écriture de cette histoire, bien que les travaux sur la collaboration et le Régime de Vichy lui soient préférés. Il n'en demeure pas moins que la prise d'espace temporel permet la production d'un travail plus complet, basé sur de nouvelles sources.

Ce renouvellement historiographique se ressent clairement dans les travaux sur la Résistance. Au demeurant, Daniel Cordier en est un acteur majeur avec sa somme sur Jean Moulin, dont il fut le secrétaire de 1942 à 1943. Ses publications répondent au portrait dégradant de Jean Moulin dressé par Henri Frenay³⁴. Refusant de prendre en considération les témoignages, Daniel Cordier, à la fois historien, acteur et témoin, se fonde sur ses souvenirs propres et les archives de Jean Moulin qu'il possède³⁵. Si un biais de neutralité lui est reproché par certain·es, son travail est salué par la communauté historienne, notamment en raison de sa qualité d'analyse et des informations fournies³⁶. Il convient également de relever l'apport des ouvrages de Jean-Pierre Azéma et de François Bédarida. Ces deux historiens marquent l'historiographie du Régime de Vichy et de la Résistance, en particulier avec *De Munich à la Libération* pour Jean-Pierre Azéma. Outre ses travaux sur le Régime de Vichy, François Bédarida se démarque par la fondation de l'Institut d'Histoire du Temps Présent (I.H.T.P., héritier du C.H.2.G.M.) et la mise en avant de la responsabilité sociale et scientifique de l'historien·ne. De plus, *1940, l'année terrible* de Jean-Pierre Azéma offre une mise au point sur des faits, comportements et responsabilités précis, tout en replaçant ces éléments dans leur contexte, retraçant ainsi les événements clés du conflit³⁷. Cette synthèse est complétée par un article de François Bédarida, lui-même engagé dans le mouvement clandestin Témoignage

³³ Ania FRANCOS, *Il était des femmes dans la Résistance ...*, Paris, Stock, 1978 ; Union des femmes françaises, *Les femmes dans la Résistance*, Actes du colloque du 22 et 23 novembre 1975 à Paris Sorbonne, Paris, Rocher, 1977.

³⁴ Henry FRENAY, *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973.

³⁵ Daniel CORDIER, *Jean Moulin : l'Inconnu du Panthéon*, 3 vol., Paris, Jean-Claude Lattès, 1989-1993.

³⁶ Claude LÉVY, Compte rendu de « Cordier Daniel, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, tome 3, *De Gaulle, capitale de la Résistance, novembre 1940-décembre 1941* », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°42, avril-juin 1994, p.135-137.

³⁷ Jean-Pierre AZÉMA, *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, 1990.

chrétien, qui dresse un bilan de l'historiographie résistante, en insistant sur les débats définitionnels, les problématiques soulevées par cette histoire, les convergences ou divergences historiographiques, mais surtout les voies qu'il reste à explorer³⁸. Les travaux d'autres historien·nes, eux/elles-mêmes témoins, s'inscrivent dans ce prolongement, dont ceux de Jean-Louis Crémieux Brilhac³⁹. Plus jeune adhérent du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes de 1935 à 1938, ce diplômé de lettres et d'histoire s'engage dans les Forces Françaises Libres (F.F.L.) en septembre 1941. Après-guerre, arborant une double casquette d'acteur-témoin et d'historien, il publie *La France libre. De l'appel du 18 juin à la Libération*. Si son statut pourrait constituer un biais dans sa démarche scientifique, son expérience personnelle demeure discrète et intervient uniquement pour mettre en lumière des connaissances intimes des faits et des individus, donnant de la profondeur à son étude. Ainsi, cet ouvrage est « [...] l'étude de référence sur la France libre »⁴⁰ selon l'historien Jean-Marie Guillon.

4. Un renouvellement historiographique porté par une approche sociale globalisante

À la fin des années 1990, six colloques sur « la Résistance et les Français » organisés par l'I.H.T.P. apportent une nouvelle dynamique à l'histoire de la Résistance, qui connaît dès lors un nouveau tournant historiographique. Ces colloques interviennent un demi-siècle après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ils sont organisés par deux historiens spécialistes de l'histoire de la Résistance : Pierre Laborie, connu pour sa thèse sur le Lot et ses travaux sur l'opinion publique sous le Régime de Vichy, et Jean-Marie Guillon, auteur d'une thèse majeure sur la Résistance dans le Var⁴¹.

³⁸ François BÉDARIDA, « L'histoire de la Résistance. Lectures d'hier et chantiers de demain », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°11, juillet-septembre 1996, p.75-90.

³⁹ Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France libre, De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996.

⁴⁰ Jean-Marie GUILLON, Compte rendu de « Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération* », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 46, n°2, avril-juin 1999, p.419-421.

⁴¹ Pierre LABORIE, *L'opinion publique et les représentations de la crise d'identité nationale : 1936-1944*, thèse de doctorat en histoire, dir. Rolande Trempé, Université Toulouse 2, 1988 ; Jean-Marie GUILLON, *La Résistance dans le Var : essai d'histoire politique*, thèse de doctorat en histoire, dir. Émile Témime, Université d'Aix-Marseille 1, 1989.

Ce renouvellement des objets d'études (femmes, étrangers, etc.) et des angles d'approches est lié au tournant critique des Annales intervenu dans les années 1980/1990. Il se caractérise par une refonte de l'histoire sociale dans les années 1980 au contact des historiographies étrangères, rompant en l'espèce avec l'histoire sociale labroussienne⁴². Développée par l'historien Ernest Labrousse, cette dernière reposait sur un modèle d'analyse en trois piliers : économique, social et mental, et recourait à l'histoire sérielle et quantitative. Antoine Prost, par son engagement syndical et politique, s'inscrit pleinement dans cette nouvelle approche sociale de l'histoire. Il en est en effet un des principaux représentants, car appréhendant les groupes sociaux comme étant construits par les représentations collectives⁴³. Dans le prolongement de sa thèse sur les anciens combattants, via l'ouvrage collectif *La Résistance, une histoire sociale*, il produit une étude sur les résistant·es en tant que groupe social, tout en cernant l'impact de la Résistance sur la société française⁴⁴. Cette analyse permet de replacer l'engagement clandestin dans les traditions d'action collective et démontre que la Résistance n'est pas un groupe homogène assimilable à la Nation. Pour se faire, il s'intéresse à la Résistance au prisme du genre, de la classe, ou encore de la profession. Parmi les questions soulevées, ce travail vise à déceler si une organisation sociale nouvelle a pu voir le jour sous l'influence de l'organisation clandestine. Ainsi, cette approche novatrice met en exergue la volonté de ces historien·nes, imprégné·es par ce nouveau courant historiographique et doté·es du recul temporel nécessaire, de s'inscrire dans une histoire totale de la Résistance concernant son pan social. Celle-ci permet la prise en compte des descendant·es de résistant·es et contribue dès lors à l'étude de la transmission mémorielle intergénérationnelle.

Ce faisant, si les historien·nes renoncent aux catégories trop générales du modèle labroussien, ils vont néanmoins en établir d'autres, du moins les révéler⁴⁵. C'est ainsi que la notion de Résistance laisse entrevoir son pan civil et non plus uniquement armé, contribuant au renouveau des objets d'étude liés. En ce sens, Jacques Sémelin pense la résistance civile comme « [...] un processus spontané de lutte de la société

⁴² Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, *Les courants historiques en France 19^e-20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, p.273-353.

⁴³ *Ibid.*, p.279-281.

⁴⁴ Antoine PROST (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Les Ateliers, 1997.

⁴⁵ Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, 2010.

civile par des moyens non armés contre l'agression dont cette société est victime »⁴⁶. Porté par un enjeu identitaire, ce type d'opposition brise l'image d'une société civile entièrement attentiste. Par ce biais, Jacques Sémelin questionne la capacité de réaction des populations civiles, en mettant notamment en perspective le cas du Danemark et de la France. Il rend alors compte de l'autonomisation de la résistance civile par rapport à celle armée, bien qu'une forme de radicalisation finisse par les rapprocher tôt ou tard. La formation de Jacques Sémelin révèle toute la richesse de son approche. Il obtient d'abord un Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.) en psychologie, avant de réaliser une thèse sur la résistance civile le conduisant à se spécialiser dans les processus de résistance civile et les violences de masse, et ce via une approche pluridisciplinaire⁴⁷. Un autre apport à cette notion est celui de Pierre Laborie. Il soutient que « [...] ce que fait la Résistance est à distinguer de ce qui la fait, de ce qu'elle est »⁴⁸, la considérant non par les conséquences de ses actions, mais par les raisons qui les ont inspirées.

Cependant, malgré une approche sociale renouvelée, l'histoire de la Résistance demeure cadrée par des limitations spatio-temporelles empêchant une vision globale du sujet. À ce titre, Jacques Rougerie, historien et membre de la revue *Le mouvement social* consacrée à l'histoire sociale et dont Antoine Prost fait également partie, remet en cause le modèle labroussien des monographies régionales⁴⁹. De fait, l'étude de la Résistance en Charente ne s'interrompt pas aux strictes frontières administratives du département. Cet espace doit être appréhendé dans un cadre régional, voire national, plus large⁵⁰. Dès lors, si la monographie n'est pas à abandonner, elle doit être repensée en tenant compte de ces critiques.

⁴⁶ Jacques SÉMELIN, *Face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Paris, Payot, 1989.

⁴⁷ Jacques SÉMELIN, *La Résistance civile de masse en Europe sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean-Paul Charnay, Université Paris IV, 1986.

⁴⁸ Pierre LABORIE, « L'idée de Résistance, entre définition et sens : retour sur un questionnement » (titre original : « La Résistance et les Français, nouvelles approches »), *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°37, décembre 1997, p.15-27.

⁴⁹ Pierre ROUGERIE, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°1, 21^e année, 1966, p.178-193.

⁵⁰ Jacques CHESNIER, *La Sarthe déchirée 1939-1944*, Le Mans, Libra Diffusio, 2008, p.9.

5. La Résistance à l'aune de questionnements neufs : un champ d'étude encore inépuisé

Par la suite, les années 2000 sont le lieu de réalisation de nombreuses synthèses ayant trait à l'histoire totale. Jean-François Muracciole, historien spécialiste de la Résistance et de la France Libre, qui a d'ailleurs soutenu en 1995 une thèse sur *Les projets de la France libre et de la Résistance en matière d'éducation (enseignement, jeunesse, sport, culture) 1940-1944*, publie en 1993 son *Histoire de la Résistance*⁵¹. En proposant une synthèse de l'histoire de la Résistance française, il rappelle que, bien que cruciale pour la Libération, celle-ci était un phénomène hétérogène, traversée par des divisions politiques, des tensions sociales et des contradictions internes. Cette réflexion riche et synthétique mobilise les travaux de grandes historien·nes en la matière, dont Jean-Pierre Azéma et Claire Andrieu. Cette publication s'inscrit dans un renouvellement de la collection « Que Sais-Je ? » des Presses universitaires de France, dans laquelle un ouvrage du même nom avait déjà été publié par Henri Michel en 1950⁵².

Parmi ces publications majeures, marque d'un renouveau dans l'étude de la Résistance, celles d'Alya Aglan sont à signaler. Spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, et en particulier de la Résistance, elle est membre du Comité de pilotage pluridisciplinaire à l'origine du programme Sorbonne *War Studies*. S'étant distinguée par une étude approfondie du réseau Jade-Fitzroy, elle contribua au renouveau des études sur la Résistance dans les années 1990 en s'intéressant au mouvement Libération-Nord⁵³. Ce dernier, jusqu'alors connu avant tout par les mémoires de Christian Pineau, son fondateur, permet à Alya Aglan de développer de nouvelles hypothèses historiographiques, notamment sur les relations entre résistance intérieure et France libre⁵⁴. Ses travaux mettent en lumière la position initialement

⁵¹ Jean-François MURACCIOLE, *Les projets de la France libre et de la Résistance en matière d'éducation (enseignement, jeunesse, sport, culture) 1940-1944*, thèse de doctorat en histoire, dir. François Sirinelli, Université de Lille III, 1995 ; Jean-François MURACCIOLE, *Histoire de la Résistance*, Paris, Que Sais-Je ?, Presses universitaires de France, 1993.

⁵² Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance en France (1940-1944)*, Paris, Que Sais-Je ?, Presses universitaires de France, 1950.

⁵³ Alya AGLAN, *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy, 1940-1944*, Paris, Le Cerf, 1994 ; Alya AGLAN, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999.

⁵⁴ Robert BELOT, Compte rendu de « Aglan Alya, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement Libération-Nord* », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°67, juillet-septembre 2000, p.187-188.

non-gaulliste de ce réseau, plutôt marqué à gauche, qui a conditionné sa « gaullisation » à la républicanisation du discours de de Gaulle. De fait, au travers de cette monographie, elle cherche à déjouer le mythe de la double Résistance : celle gaulliste et celle communiste, omettant bon nombre d'autres engagé·es, dont, en l'espèce, les socialistes. Son étude se singularise par son important travail de rassemblement et de confrontation des sources. Enfin, une critique pourrait être portée au titre de l'ouvrage en questionnant le sens du terme « sacrifiée », au regard de la portée des actions de ce mouvement, bien que ne retirant en rien l'importance des pertes humaines.

Le nouveau siècle signifie également l'heure de dresser un bilan historiographique de l'histoire de la Résistance. Laurent Douzou s'est attelé à cette tâche, retraçant les grandes étapes d'une « histoire en chantier »⁵⁵, dans un essai d'historiographie⁵⁶. Il y souligne l'importance de la participation des acteur·trices du conflit dans la construction des études sur la Résistance. Il rappelle aussi que cette histoire s'est peu à peu enrichie en prenant en considération des questionnements nouveaux et l'indissociabilité entre histoire et mémoire. Ainsi, si depuis sa publication en 2005 l'historiographie a poursuivi son évolution, cet ouvrage n'en demeure pas moins une référence majeure. Il est d'ailleurs à mettre en perspective avec *Faire l'histoire de la Résistance*, également dirigé par Laurent Douzou. Plus récemment, Cécile Vast et Julien Blanc ont dirigé la publication de *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*⁵⁷. Fruit de deux journées d'études organisées par le Centre d'histoire et de recherche sur la Résistance, elle porte sur des problèmes épistémologiques et méthodologiques posés par l'écriture de l'histoire de la Résistance. Cette mise en commun de questionnements voisins dépasse le champ de l'histoire de la Résistance, en mettant en lumière les doutes, incertitudes et appréhensions s'attachant à ce sujet. Deux chapitres sont particulièrement intéressants quant à la transmission de la mémoire. D'abord, l'historien Sylvain Gregori propose : « (Ré)écrire l'histoire de la Résistance corse : de l'enjeu mémoriel

⁵⁵ Alya AGLAN, « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement », *Histoire@Politique*, n°9, 2009/3, 2009, p.97.

⁵⁶ Laurent DOUZOU, *La Résistance française, une histoire périlleuse*, Paris, Le Seuil, 2005.

⁵⁷ Laurent DOUZOU (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, *Op. Cit.* ; Julien BLANC et Cécile VAST (dir.), *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

à l'essai historiographique »⁵⁸. Ce chercheur, associé au Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (université de Nice) et directeur du musée de Bastia, est spécialiste de la question corse en la matière. Sa thèse « *Forti saremu se saremu uniti* » : *entre continuité et rupture, résistance(s) et société corse, juillet 1940-septembre 1943*, révèle son bilinguisme, clé d'entrée fondamentale dans l'histoire corse⁵⁹. Sylvain Gregori observe le rapport entre échelle locale et nationale dans ce chapitre et met en avant l'utilité d'étudier ce phénomène à une échelle infranationale. Cette approche comparatiste permet de dépasser une vision monolithique de la Résistance et de prendre en compte sa diversité. En retraçant l'historiographie de la Résistance corse, il apporte une réflexion critique sur son instrumentalisation politique et mémorielle. Également, il met en avant le problème de la mythification de cette mémoire, en questionnant la relation histoire/mémoire. Cela révèle une opposition, non pas nouvelle, entre les défenseur·seuses de la mémoire résistante collective et l'analyse critique historique. Enfin, son approche anthropologique lui permet d'étudier les liens entre la Résistance et la société corse et suggère d'appréhender la Résistance comme une structure de pouvoir, un phénomène d'opinion et un mouvement social. Autre chapitre majeur, celui de Cécile Vast : « Sur l'expérience de la Résistance : modes d'appropriation, sens et construction identitaire »⁶⁰. Docteure en histoire contemporaine, aujourd'hui chercheuse associée au Laboratoire de recherches historiques Rhône-Alpes, professeure d'histoire-géographie et chargée de mission auprès du musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, Cécile Vast est spécialiste de la Résistance française et de l'Occupation allemande entre autres. Avec sa thèse *Une histoire des Mouvements Unis de la Résistance (de 1941 à l'après-guerre) : essai sur l'expérience de la Résistance et l'identité résistante*, elle met en lumière la construction d'une identité collective s'affirmant sous le nom de « Résistance » à partir de 1943 qui cherche à

⁵⁸ Sylvain GREGORI, « (Ré)écrire l'histoire de la Résistance corse : de l'enjeu mémoriel à l'essai historiographique », in Julien BLANC et Cécile VAST (dir.), *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Op. Cit., p.67-81.

⁵⁹ Sylvain GREGORI, « *Forti saremu se saremu uniti* » : *entre continuité et rupture, résistance(s) et société corse, juillet 1940-septembre 1943*, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean-Marie Guillon, Université d'Aix-Marseille 1, 2008.

⁶⁰ Cécile VAST, « Sur l'expérience de la Résistance : modes d'appropriation, sens et construction identitaire », in Julien BLANC et Cécile VAST (dir.), *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Op. Cit., p.83-94.

œuvrer pour la population pendant et après le conflit⁶¹. Elle poursuit cette réflexion dans ce chapitre en analysant la construction identitaire au sein de la Résistance française. Pour se faire, elle se focalise sur les mouvements non-communistes de la zone sud et l'ensemble Mouvements unis de la Résistance – Mouvement de libération nationale. L'idée directrice de cet écrit révèle que l'identité résistante est un processus dynamique et évolutif influencé par des facteurs internes (valeurs et principes des résistant·es) et externes (Occupation, etc.). Autrement dit, c'est par l'expérience-même de la Résistance que cette identité se structure progressivement, questionnant le rapport au temps de ses acteur·trices et le caractère fluctuant de cette identité au regard des lieux, personnes, services et niveaux de responsabilité.

Plus récemment, Guillaume Piketty et Jean-François Muracciole ont dirigé *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale* parue en 2015⁶². Guillaume Piketty, professeur en histoire contemporaine à Sciences Po, est spécialiste d'anthropologie historique du phénomène guerrier et résistant au XIX^e et XX^e siècles, des sorties de guerre, de l'histoire de l'intime et des sensibilités, et plus largement de la Résistance et de la France libre. L'avant-propos explicite la volonté de produire une analyse globale quant à la complexité et nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle pour traiter la Seconde Guerre mondiale. Outre une bibliographie riche pour chacune des notices, la pluridisciplinarité accroît le poids de cet écrit, offrant une compréhension globale des phénomènes et concepts qui dépassent le cadre de l'histoire. Ainsi, cette encyclopédie permet d'explorer des notions liées à la mémoire de la Résistance. Ce sont plus particulièrement les articles des historien·nes français·es, spécialistes des conflits contemporains, Jacques Sémelin sur la « Résistance civile », Cécile Vast sur la « Résistance intérieure française », Guillaume Piketty sur le « Retour à l'intime », Stéphane Simonnet sur la « Mémoire (enjeux de) », Sophie Delaporte sur les « Traumatismes psychiques » et Paul Marquis sur les « Troubles psychiques (en sortie de guerre) » qui ont, pour ce mémoire, été mobilisés. Et si l'encyclopédie fait état de connaissances universelles ou spécifiques, ici sur la Seconde Guerre mondiale, le dictionnaire se concentre lui

⁶¹ Cécile VAST, *Une histoire des Mouvement Unis de la Résistance (de 1941 à l'après-guerre) : essai sur l'expérience de la Résistance et l'identité résistante*, thèse de doctorat en histoire, dir. François Marcot, Université de Franche-Comté, 2008.

⁶² Jean-François MURACCIOLE et Guillaume PIKETTY (dir.), *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Op. Cit.

sur le sens et l'emploi des mots d'une langue. Dès lors, il est possible de se demander si le *Dictionnaire historique de la Résistance*, paru en 2006 et dirigé par François Marcot, constitue un précédent à cette encyclopédie⁶³. Récemment décédé, François Marcot, professeur à l'université de Franche-Comté, longtemps conservateur au musée de la Résistance et de la Déportation à Besançon dont il avait été le concepteur, était spécialiste de la Résistance en Franche-Comté. Son dictionnaire dresse un état des lieux de la recherche historique sur la Résistance française et est le fruit d'une collaboration entre cent quatorze historien·nes de nationalités différentes. Offrant un panorama des connaissances établies et des débats contemporains sur divers aspects de la Résistance, dont la mémoire qui en découle, cette publication réunit une vingtaine d'articles de synthèse et près de mille notices courtes et informatives, d'où le titre de dictionnaire.

L'ensemble de ces travaux caractérise donc un traitement en profondeur de la Résistance. Pour autant, un récent article de Claire Andrieu vient nuancer ce propos⁶⁴. Professeure émérite en histoire à l'Institut d'études politiques de Paris et membre du Centre d'histoire de Sciences Po, Claire Andrieu est renommée pour ses recherches sur l'histoire politique et sociale au XX^e siècle, notamment en lien avec la Seconde Guerre mondiale et en particulier la Résistance. Dans cet article, elle rappelle dans un premier temps que des domaines de recherche sur la Résistance sont encore inexplorés ou peu, à l'image de l'histoire du genre, l'histoire de l'engagement résistant après la guerre, etc. De même, de nouvelles archives sont encore progressivement accessibles au regard de leur délai de communicabilité. Or, et c'est le point critique ici primordial, elle questionne, sans y apporter de réponse, le traitement actuel de la Résistance : « Plus globalement, nous avons, nous spécialistes de la Résistance, une préoccupation majeure : aujourd'hui, très peu de jeunes chercheurs se lancent dans une thèse sur la Résistance ... L'histoire de la Résistance serait-elle menacée d'extinction ? »⁶⁵. Cette réflexion est révélatrice de l'image d'une

⁶³ François MARCOT, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Op. Cit.

⁶⁴ Gaïdz MINASSIAN, « Claire Andrieu, historienne : "Très peu de chercheurs se lancent dans une thèse sur la Résistance... L'histoire de la Résistance serait-elle menacée d'extinction ?" », *Le Monde*, 20 février 2024, consulté le 25/11/2024, disponible : [\[https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/02/20/claire-andrieu-historienne-tres-peu-de-chercheurs-se-lancent-dans-une-these-sur-la-resistance-l-histoire-de-la-resistance-serait-elle-menacee-d-extinction_6217521_3232.html#:~:text=Tr%C3%AAs%20peu%20de%20jeunes%20chercheurs,nive%20de%20la%20culture%20populaire\]](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/02/20/claire-andrieu-historienne-tres-peu-de-chercheurs-se-lancent-dans-une-these-sur-la-resistance-l-histoire-de-la-resistance-serait-elle-menacee-d-extinction_6217521_3232.html#:~:text=Tr%C3%AAs%20peu%20de%20jeunes%20chercheurs,nive%20de%20la%20culture%20populaire).

⁶⁵ *Idem*.

histoire de la Résistance appréhendée comme un sujet d'étude traité et retraité, auquel on préfère des thèmes plus actuels, comme l'histoire de l'environnement. De là découle d'autres problématiques plus larges recouvrant de la précarité des débouchés en histoire, poussant les étudiant·es à ne pas s'engager dans de telles voies. Les seules six thèses en cours liées à la Résistance appuient cette idée. Néanmoins, et Claire Andrieu le souligne un peu plus haut dans l'article, la vision d'une histoire de la Résistance en tant que sujet d'étude épuisé est erronée. Elle insiste sur le mouvement de balancier quant au traitement de ce sujet : malmené dans les années 1970-1980, « les années 2000 connaissent un regain d'intérêt pour la Résistance »⁶⁶. Suivant ce mouvement, les descendant·es de résistant·es prennent aujourd'hui à leur tour la plume pour perpétuer cette mémoire.

B. La Résistance en Charente : une histoire locale à trois facettes

Si l'histoire de la Résistance à l'échelle nationale a fait l'objet de bilans historiographiques assez rapidement, il aura fallu attendre 2014 pour que ce soit le cas à l'échelle de la Charente. Dans *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Hugues Marquis et Jacques Baudet dépassent le cadre chronologique établi en titre pour consacrer une partie du chapitre XII : « 1939-1945 en Charente : entre mémoire et histoire » à l'historiographie locale⁶⁷. Ils y évoquent les premiers écrits des résistant·es charentais·es, en passant par ceux d'historien·nes locaux·les, mais aussi en soulignant l'importance des initiatives institutionnelles. Les critiques constructives apportées à chacune des publications dénotent la qualité de ce travail universitaire, en faisant un incontournable pour tout·e chercheur·se qui travaille sur ce sujet, tout en restant accessible au grand public. Le double aspect, accessible au grand public et outil de travail constructif dans un cadre plus scientifique, révèle la complémentarité des deux auteurs. Hugues Marquis, docteur en histoire et professeur agrégé, enseignait à l'université de Poitiers en tant que spécialiste des guerres modernes et contemporaines, mais également de l'histoire locale de la Charente. Il a,

⁶⁶ *Idem.*

⁶⁷ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Paris, De Borée, 2014, p.305-313.

pendant dix ans, était responsable du service éducatif du musée de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême. De son côté, Jacques Baudet, titulaire d'un Diplôme d'Études Approfondies en histoire (D.E.A.), a été professeur d'histoire-géographie dans le secondaire, conférencier et chroniqueur radio. Très engagé dans la vie locale charentaise, il publia de nombreux articles dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique de la Charente* et collabora à la réalisation de plusieurs ouvrages ayant pour point commun de traiter de la Charente, mais non spécifiquement de la Résistance. Dès lors, l'approche universitaire et l'angle local adoptés offrent une synthèse scientifique notoire sur la Seconde Guerre mondiale en Charente et *ipso facto* la Résistance, mais également une clé d'entrée essentielle sur l'historiographie de l'histoire de la Résistance charentaise.

1. Les travaux institutionnels, preuve de l'implication des pouvoirs publics dans la mémoire locale

Préserver la mémoire d'actes héroïques, voilà le mot d'ordre après-guerre porté par les institutions françaises. Se saisissant des publications foisonnantes de résistant·es retraçant leur parcours et comblant ainsi les manques archivistiques sur l'activité clandestine de la Résistance, une note ministérielle ordonne à tous·tes les préfet·es de rassembler, au sein de leur département, l'ensemble des écrits traitant de la Résistance locale et d'en indiquer la valeur historique⁶⁸. Cette explication, directement tirée des travaux d'Hugues Marquis et Jacques Baudet, souligne l'implication des pouvoirs publics dans la préservation de cette mémoire. Or, derrière la simple volonté de préserver la mémoire locale, et donc plus largement nationale, se dissimule un objectif unificateur : celui d'une France qui n'est qu'une et qui n'a été qu'une face à l'ennemi, celle d'une France entièrement résistante. Cette démarche s'inscrit dans la promotion du mythe résistancialiste défini par Henry Rouso et orchestré par les pouvoirs publics⁶⁹. Cette volonté d'oublier l'ombre de Vichy impacte donc directement la mémoire de la Résistance transmise et instrumentalisée. Pour autant, cet ordre ministériel est l'occasion de répertorier de nombreuses publications à caractère de source, facilitant le travail des historien·nes.

⁶⁸ Archives départementales de la Charente, 1 W 397, « Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre aux préfets, Paris, 30 juillet 1946 », 1942-1943 (Voir annexe 1, p.159).

⁶⁹ Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1987.

Dans la foulée, les travaux du C.H.2.G.M. viennent compléter cette réunion de sources. La collecte large implique d'avoir des relais locaux. En Charente, Roger Beillard est le premier correspondant du C.H.2.G.M., à qui succéda Pierre Clerfeuille. Roger Beillard, instituteur, ancien du maquis Bir Hacheim et homme de confiance du colonel Chabanne, avait pour tâche de réaliser une « Carte de la Résistance en Charente 1940-1944 »⁷⁰ au profit du C.H.2.G.M., carte éditée par le Conseil général de la Charente avec l'aide de la Commission Départementale de l'Information Historique pour la Paix (C.D.I.H.P.). Prenant sa suite, Pierre Clerfeuille, professeur d'histoire-géographie au lycée Guez de Balzac à Angoulême, réalisa une autre carte sur les « Internés, déportés, fusillés, victimes civiles de la Charente »⁷¹. Tous les deux ont fait état de leurs travaux dans la revue *Études locales*.

Ce périodique destiné aux instituteur·trices de l'enseignement primaire de Charente a été fondé en 1920 à l'initiative de Jean Talbert⁷². Il visait à fournir une documentation locale pour construire leur enseignement et ainsi combler un manque de sources et articles quant à l'histoire, géographie, art et folklore locaux. Il participe de l'engouement naissant de la fin du XIX^e siècle pour les études locales en général. De fait, il s'inscrit dans un courant pédagogique valorisant l'ancrage de l'apprentissage dans le concret et le familial. Aussi, cela concourt à l'idée que l'instituteur·trice est un·e acteur·trice clé de la vie locale, étant les fers de lance de cette revue, et offre un aperçu du caractère collaboratif de cette entreprise, notamment avec la Société d'histoire et d'archéologie de la Charente. Jean Talbert, dans un premier temps agrégé d'histoire et géographie en 1908 enseignait dans des lycées, avant de devenir inspecteur d'académie dans le Gers en 1912, où il lança une première revue *Études locales*. Après sa nomination en Charente en 1919, fort de cette expérience, il reproduisit ce schéma dans le département charentais. Écarté de ses fonctions en 1940, il reste toutefois à la tête de la revue, avant de céder sa place à Mathilde Mir, directrice de l'école normale de jeunes filles d'Angoulême. Le lien entre cette revue et la Résistance se fait au travers des figures de Jean Talbert et Mathilde Mir, tous deux résistant·es. Jean Talbert héberge des résistant·es et reçoit

⁷⁰ Archives nationales, NN/385/66, « "Carte de la Résistance dans la Charente. 1940-1944". Roger Beillard correspondant du Comité d'histoire de la 2^e Guerre mondiale », 1955-1965.

⁷¹ Archives nationales, NN/385/75, NN/385/45, « "Internés, déportés, fusillés, victimes civiles de la Charente". P. Clerfeuille, correspondant du Comité d'histoire de la 2^e Guerre mondiale », 1955-1965.

⁷² Hugues MARQUIS, « Un périodique au service des maîtres en Charente : la revue *Études locales* (1920-1949) », *Histoire de l'éducation*, n°145, 2016/1, 2016, p.81-108.

leur correspondance, tandis que Mathilde Mir est une figure féminine notoire de la Résistance locale, seule femme à avoir présidé un Comité Départemental de Libération. *Études locales* peut être appréhendée à la fois en tant que source, en particulier pour ses articles sous l'Occupation : des chroniques sur la campagne de 1940, mais également en tant que publication historique avec ses nombreux écrits après Libération. Au demeurant, une large place est accordée à la Résistance à partir de fin 1944 sous la plume d'instituteur·trices pour beaucoup engagé·es, tantôt rendant hommage à des camarades résistant·es, tantôt faisant le récit d'épisodes marquants. La mutation de Mathilde Mir pour Paris en 1949 marque l'arrêt de la revue qui tenta de renaître entre 1966 et 1969 sous l'impulsion du Centre départemental de documentation et d'équipement pédagogiques d'Angoulême.

Par ailleurs, on retrouve dans ce périodique le vœu pieux des institutions nationales de concourir au mythe résistancialiste. Dans leur bilan historiographique, Hugues Marquis et Jacques Baudet font mention du premier article de Roger Beillard où il indique : « Je viens d'entendre avec plaisir à la radio que M. le ministre de l'Éducation nationale se proposait de faire établir une histoire de la libération de la France »⁷³ et ajoute : « Je voudrais que les écoliers charentais connaissent et aiment cette magnifique figure de l'héroïsme français [à propos du résistant charentais André Chabanne]. Je voudrais qu'ils sachent qu'il est l'un des plus grands artisans de la libération de notre sol charentais »⁷⁴. Si les actes d'André Chabanne sont indéniables, la manière dont Roger Beillard les évoque caractérise une approche propre aux individus ayant vécu ces événements dans leur chair : celle d'être prisonnier·e d'une volonté de glorifier le rôle des Français, sous couvert du mythe résistancialiste.

Un trou temporel apparaît ensuite quant aux initiatives institutionnelles en la matière. Il faut attendre le cinquantenaire de la Seconde Guerre mondiale (1989-1995) pour qu'un nouveau projet institutionnel émerge. Le jubilé est l'occasion de la réunion d'une C.D.I.H.P. Créée en 1982 sur le plan national, elle est accompagnée, à partir de 1983, par des commissions départementales gérées par les directeur·trices des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.V.G.). Ces commissions symbolisent l'émergence

⁷³ Roger BEILLARD, « Le maquis Bir Hacheim du colonel Chabanne », *Études locales*, n°239, 25^e année, décembre 1944, p.33-37.

⁷⁴ *Idem*.

d'une véritable politique publique sur la mémoire des deux guerres mondiales et conflits contemporains. Visant à préserver et diffuser l'histoire locale, cette entreprise s'inscrit dans les pas du projet impulsé par la note ministérielle de 1946. Pour la commission charentaise, l'objectif était d'établir une chronologie de la Seconde Guerre mondiale à l'échelle du département ; bien qu'en réalité il s'agisse plutôt, pour une majeure partie de l'ouvrage, d'une histoire de la Résistance locale. Ces travaux ont fait l'objet de publications : *La Vie quotidienne en Charente en 1941*, une autre pour 1942, 1943 et 1944, toutes parues en 1994⁷⁵. L'implication des pouvoirs publics, comme le rappelle la préface rédigée par le préfet de la Charente, également président de la Commission, dénote une volonté de donner un caractère officiel à cette histoire. D'ailleurs, cette commission était aussi bien composée d'historien·nes, que de témoins, ou membres des pouvoirs publics. Enfin, deux éléments sont en l'espèce à mettre en avant. D'abord, il est primordial de reconnaître l'important travail de recoupement des sources effectué, avec la reproduction de documents d'archives et de cartes. Ensuite, avec un souci d'objectivité guidant les rédacteur·trices, ces publications « [...] donnent pour la première fois un cadre à la rédaction d'une histoire du département pendant la guerre »⁷⁶.

Aujourd'hui, l'O.N.A.C.V.G. de Charente demeure engagé dans cette démarche en publiant des fascicules retraçant différents épisodes, dont : « Suivre la ligne de démarcation en Charente », évoquant les nombreux passages clandestins, accompagné de l'installation de panneaux explicatifs matérialisant cette ligne dans les communes charentaises concernées⁷⁷. Le service travaille également avec l'Espace Mémoirel de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême qui a récemment publié *Libérer et refonder la France 1943-1945. Exposition*⁷⁸. Suivant une progression chronologique, cet ouvrage compile photographies d'époque, archives rigoureusement référencées, cartes, et inscrit son approche locale dans le contexte national plus large. Une chronologie indicative, une bibliographie détaillée ainsi que des portraits de grand·es résistant·es locaux·les sont en outre proposés en

⁷⁵ C.D.I.H.P. de Charente, *La Vie quotidienne en Charente en 1941 ; La Vie quotidienne en Charente en 1942 ; La Vie quotidienne en Charente en 1943 ; La Vie quotidienne en Charente en 1944*, Angoulême, Conseil général de la Charente, 1994.

⁷⁶ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Op. Cit., p.313.

⁷⁷ Service départemental de l'O.N.A.C.V.G. de Charente, *Suivre la ligne de démarcation en Charente*, Angoulême, O.N.A.C.V.G., 2017.

⁷⁸ Espace mémoirel de la Résistance et de la Déportation, *Libérer et refonder la France 1943-1945. Exposition*, Angoulême, Département de la Charente, 2024.

fin d'ouvrage. Cette publication a fait l'objet d'une validation par un comité pédagogique de professeur·es d'histoire-géographie de lycées charentais.

2. Les écrits d'ancien·nes résistant·es ou le besoin de transmettre et de se souvenir

Comme il a déjà été indiqué dans l'historiographie sur la Résistance à l'échelle nationale, aussitôt après-guerre, les résistant·es charentais·es prennent la plume. Ces publications, bien qu'ayant un caractère de source, ont contribué à l'évolution de cette historiographie. Marc Leproux, résistant charentais, est un des premiers à publier. Dans la préface de son ouvrage, le colonel Rémy, chef d'État-major de l'armée secrète, fait part de l'intention recherchée, une intention affirmant déjà le besoin de se rappeler et de transmettre : « Peu de temps après la Libération, j'avais demandé qu'on instituât de toute urgence dans chaque département une commission composée de Résistants authentiques, d'un ou plusieurs juges d'instruction [...], pour recueillir à chaud les témoignages, pour les confronter, pour inscrire la vérité dans une matière encore saignante et palpitante »⁷⁹, mais également affirmant le caractère résistancialiste : « [...] édifier une œuvre immense à la gloire de notre peuple en même temps que la Résistance s'en fût trouvée décantée, purifiée, débarrassée des impostures et des faux semblants [...] »⁸⁰. Ce livre est l'occasion de régler les comptes entre vrai·es et faux·sses résistant·es, du moins, de la dernière heure. Au regard de la note ministérielle de 1946, le préfet souligne la valeur historique certaine de cet écrit, en particulier par rapport au choix des témoins, à la qualité des témoignages et à la démarche de vérification entreprise, en plus de la reproduction de documents d'archives⁸¹. Hugues Marquis et Jacques Baudet mettent en avant le fait que cette publication constitue le premier écrit à dresser un état des lieux de l'organisation et évolution de la Résistance dans le département. Guy Hontarrède, historien local à l'origine des premiers travaux scientifiques sur la Résistance en Charente, qualifie cet ouvrage de « [...] bible de la Résistance non communiste en pays Charentais »⁸². Le directeur de la revue *Études locales* Jean Talbert souligne

⁷⁹ Marc LEPROUX, *Nous les terroristes*, Paris, Raoul Solar, 1947, p.11.

⁸⁰ *Idem.*

⁸¹ *Ibid.*, p.13 ; Voir annexe 1, p.159.

⁸² Guy HONTARRÈDE, *La Charente dans la Seconde Guerre mondiale. Dictionnaire historique*, Saintes, Croît vif, 2004.

quant à lui la brillance d'un auteur ayant su se placer en retrait pour laisser parler ses témoins de leur expérience⁸³. Si Marc Leproux avait cherché à faire une histoire de la Résistance charentaise, il s'est finalement restreint à celle de la Section Spéciale de Sabotage (S.S.S.), établissant une sorte de journal de bord, au regard de l'ampleur du travail. Enfin, le crédit accordé à cette publication ressort aussi de la posture reconnue à Marc Leproux.

Plusieurs autres livres-témoignages sont à relever : *Les Anciens Résistants du Sud-Charente* de Jean Jardry, *Le Maquis charentais Bir Hacheim* de Raymond Troussard, *Bataillon Foch* de Lucien Couturier et Jacques Faugerat, ou encore *La Brigade Rac. Armée secrète Dordogne Nord* du Capitaine Fred (Alfred Dutheillet de Lamothe)⁸⁴. Ce dernier ouvrage rappelle la perméabilité entre départements voisins, d'autant plus au regard du rattachement de la partie ouest de la Dordogne à la Charente⁸⁵. Il est également une nouvelle occasion de mettre en avant le besoin de reconnaissance des résistant·es et de préservation de leurs mémoires : « Conservez pieusement le souvenir de ce que nous avons fait, le souvenir de nos martyrs, de nos fusillés, de tous nos morts. »⁸⁶.

Ainsi, plusieurs résistant·es ont écrit, faisant part de leur expérience, dans un cadre local et sous un faible tirage. Parmi l'ensemble de ces travaux, ceux, récents, de Francis Cordet sont à relever. Ici encore, la réputation de cet homme précède sa publication. Durant la guerre, ce colonel, nommé commandant dans l'ordre de la Légion d'honneur après-guerre, rejoignit d'abord un maquis du Haut-Jura avant de rejoindre la région R5 pour former de nouveaux maquis. Cet interné-résistant devient après-guerre vice-président de l'Association des Déportés, Internés et Familles de Disparus (A.D.I.F.). Outre sa participation aux journées d'études du Centre Régional d'Histoire de la Mémoire (C.E.R.H.I.M.), il est l'auteur de *Carnets de guerre en*

⁸³ Jean TALBERT à Marc Leproux, le 17 octobre 1946, cité dans *Études locales*, n°270, 29^e année, avril 1948, p.107.

⁸⁴ Jean JARDRY, *Les Anciens Résistants du Sud-Charente*, Pons, Imprimerie Robert, 1996 ; Raymond TROUSSARD, *Le Maquis charentais Bir Hacheim*, Angoulême, S.A.J.I.C., 1981 ; Lucien COUTURIER et Jacques FAUGERAT, *Bataillon Foch (1944-1945)*, Angoulême, S.A.J.I.C., 1977 ; Capitaine Fred (Alfred DUTHEILLET DE LAMOTHE), *La Brigade Rac. Armée secrète Dordogne Nord*, Imprimerie Fabrègue, Saint-Yrieix, 1977.

⁸⁵ La partie occupée de la Charente et de la Dordogne est rattachée à la région de Bordeaux (région B), tandis que leur partie non-occupée est rattachée à la région de Limoges (région R5). (In Guy HONTARRÈDE, *La Charente dans la Seconde Guerre mondiale. Dictionnaire historique, Op. Cit.*, p.51).

⁸⁶ Capitaine Fred (Alfred DUTHEILLET DE LAMOTHE), *La Brigade Rac. Armée secrète Dordogne Nord*, Op. Cit.

Charente paru en 2004⁸⁷. Tout d'abord, il s'intéresse à la ligne de démarcation, tout en mettant en avant la rigidité allemande et les restrictions imposées. Puis, il explore les effets politiques, économiques et sociaux de l'Occupation. Il s'attèle ensuite à analyser la politique collaborationniste mise en œuvre en Charente, tout en soulignant la transition d'une relative passivité vers un engagement plus accru dans la répression. Enfin, la quatrième partie se focalise sur le renforcement des réseaux et maquis en Charente jusqu'à la Libération. L'empreinte de la carrière militaire de cet homme se ressent dans son écrit. La richesse de cette publication réside aussi dans la reproduction de nombreuses archives, y compris allemandes, pour établir une histoire locale de la Résistance, ainsi que des témoignages, dont une partie sont inédits. Cependant, c'est avant tout une chronologie des événements qui y est proposée, plus qu'une histoire problème, mais qui permet de retracer le quotidien des Charentais·es durant la Seconde Guerre mondiale. Les nombreuses annexes proposées constituent un point d'appui pour qui cherche à comprendre l'évolution globale de la situation dans le département, le tout appuyé par une solide bibliographie et une liste de tous les fonds d'archives consultés.

Enfin, à partir des années 2000, si le nombre de résistant·es encore en vie diminue fortement, le caractère transmissif de ces mémoires est l'occasion pour leurs descendant·es de prendre le relais. Leurs écrits constituent une source fondamentale à l'étude de la transmission de ces mémoires au fil des générations, point développé ultérieurement dans le traitement des sources.

3. L'émergence d'une historiographie scientifique et locale

Les premiers travaux que l'on pourrait qualifier d'universitaires en la matière sont avant tout l'œuvre d'étudiant·es de la fin des années 1990, début des années 2000. Il s'agit-là d'étudiant·es en maîtrise/master d'histoire qui, dans leurs mémoires, se sont intéressé·es à cette histoire locale liée à la Résistance. Certain·es se sont focalisé·es sur une ville en particulier, d'autres sur des catégories de personnes et individus et une sur la mémoire de la Résistance en Charente⁸⁸. Ce dernier mémoire est structuré

⁸⁷ Francis CORDET, *Carnets de guerre en Charente*, Clermont-Ferrand, De Borée, 2004.

⁸⁸ Marie-Laure ARLLOT, *Angoulême, septembre 1939-octobre 1940*, mémoire de maîtrise d'histoire, dir. s.n., Université de Poitiers, 1991 ; Marion FIEGEL, *Alfred Winnewisser : un homme ordinaire au cœur de la spirale nazie. Parcours atypique d'un sous-officier de la Sicherheitspolizei d'Angoulême*, mémoire de master en histoire, dir. Guillaume Bourgeois, Université de Poitiers, 2009 (publié sous le

en trois parties. Dans un premier temps, son autrice Corinne Bony s'est intéressée aux acteur·trices de la mémoire et ce sous un aspect collectif : les associations et les pouvoirs publics. Une deuxième partie se concentre sur les lieux de mémoire. Elle a ici réalisé un travail minutieux en répertoriant les rues portant un nom de résistant·e, les stèles, les monuments liés à cette mémoire en Charente. Enfin, elle étudie dans une troisième partie les activités développées autour de cette mémoire collective, entre activités culturelles (écrits, œuvres d'art), activités pédagogiques (Concours National de la Résistance et de la Déportation (C.N.R.D.), expositions) et cérémonies commémoratives avec les hommages, le cérémonial et l'évolution-même de ces commémorations. Elle démontre ainsi à quel point cette mémoire s'est inscrite dans l'espace public et a été portée par des acteur·trices institutionnel·les, tout en évoluant au fil du temps et au regard des enjeux politiques et sociétaux contemporains.

Par ailleurs, Hugues Marquis et Jacques Baudet notent l'organisation de manifestations scientifiques⁸⁹. Tout d'abord, deux journées d'études furent organisées à Confolens par Paul Lévy, qui était alors maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Poitiers, fondateur et directeur du C.E.R.H.I.M. et auteur de nombreux comptes rendus sur les ouvrages liés à la Résistance locale. La première manifestation : « 1940, entre Loire et Garonne », qui eut lieu en 1997, propose une approche plurielle de l'année 1940 en Poitou-Charentes (incluait la Vendée), analysant les transformations politiques, sociales et répressives⁹⁰. Un des apports majeurs de cette journée réside dans son étude de la ligne de démarcation, ayant structuré le territoire et influencé l'organisation des premiers réseaux clandestins (interventions de Franck Cordet et Claude Morin). Par ailleurs, la question de la répression et du contrôle social est largement abordée à travers l'internement des étranger·ères (Yoann Bourion) et Tziganes (Jacques Sigot), l'exclusion des Juif·ves (Claire Marchand) et la surveillance idéologique de la Légion

titre *Monsieur Alfred, policier allemand en Charente 1941-1944*, Saintes, Croît Vif, 2010) ; Olivier PIGEAT, *Les Réfugiés en Charente pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. s.n., Université de Poitiers, 1997 ; Françoise BELOT et Marie BAELE, *Mathilde Mir, 1896-1958. Essai biographique d'une résistante*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. M.-F. Brive et R. Trempé, Université Toulouse Le Mirail, 1991 ; Corinne BONY, *La mémoire de la Résistance en Charente de 1945 à nos jours*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. Bernard Lachaise, Bordeaux III, 1997.

⁸⁹ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, *Op. Cit.*, p.317.

⁹⁰ Paul LÉVY (dir.), *L'année 1940 entre Loire et Garonne*, Actes de la journée d'études du C.E.R.H.I.M. du 22 novembre 1997, Confolens, Les Annales de la Mémoire, C.E.R.H.I.M., 1998.

française des combattants (Jean-Paul Cointet). Le rôle des institutions locales et religieuses est également traité (Jacques Marcadé, Jacques Baudet, Jérôme Royer, Joël Giraud, Marie-Claude Albert), révélant une oscillation entre adaptation, soumission et résistances naissantes (Paul Lévy). Cependant, il faut noter l'absence de réelle mise en perspective nationale, venant limiter la portée de certaines analyses ; d'autant plus qu'en 1940 la Résistance n'en était qu'à un stade embryonnaire. Toutefois, l'ensemble de ces interventions éclairent les dynamiques locales de la période et la complexité des réactions face à l'effondrement de la République. La seconde journée d'étude : « Les Réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale » en 1998 propose d'étudier la Résistance à travers les réfugié·es⁹¹. Précisément, les déplacements de populations, ici en Charente, forment un contexte propice à l'émergence de réseaux d'entraide pour accueillir, mais aussi pour partir. La ligne de démarcation traversant le département, des filières d'évasion se structurent autour de passeur·ses et soutiens locaux. Néanmoins, cette journée d'étude demeure centrée sur les aspects sociaux et culturels de l'exode, sans réellement approfondir le lien entre réfugié·es et réseaux clandestins. En outre, un colloque fut organisé en 2001 par Pascal Plas, historien spécialiste de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire du droit et des sciences politiques, enseignant à la faculté de droit et sciences économiques de l'université de Limoges. Ce colloque : « Genèse et développement de la Résistance en R5 » offre une vision élargie de la Résistance entre 1940 et 1942 à l'échelle régionale, et concerne donc la partie non-occupée de la Charente⁹². L'approche adoptée est centrée sur la diversité des formes d'engagement, des premiers réseaux à la structuration des maquis, tout en intégrant une pluralité de sources, mêlant témoignages et analyses historiques. L'étude de la complexité des dynamiques résistantes permet d'insister sur la place des réseaux de renseignement (intervention de René Castille) et sur l'influence des milieux francs-maçons (Michel Languioni), mettant en exergue la diversité des parcours et motivations. Enfin, la richesse de ce colloque ressort également de l'apport documentaire et de la confrontation mémoire/histoire offerts. Ainsi, les principaux

⁹¹ Paul LÉVY et Jean-Jacques BECKER (dir.), *Les Réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Acte de la journée d'étude du C.E.R.H.I.M. des 4 et 5 décembre 1998, Confolens, Les Annales de la Mémoire, C.E.R.H.I.M., 1999.

⁹² Pascal PLAS (dir.), *Genèse et développement de la Résistance en R5*, Actes des colloques de Brive-la-Gaillarde du 26 septembre 1998 et de Soudaine-Lavinadière du 29 septembre 2001, Brive, Centre d'étude Edmond Michelet-Éditions Les Monédières, 2003.

travaux à caractère universitaire se concentrent principalement sur la fin des années 1990, début des années 2000.

Les historien·nes locaux·les n'ont en revanche pour leur part pas attendu les années 2000 pour étudier ce sujet. En effet, précédant les publications du C.D.I.H.P., des historien·nes locaux·les ont apporté leur contribution à l'analyse de cette période en Charente. Christian Genet, professeur à l'École nationale supérieure de mécanique et aéronautique de Poitiers (1962-1992), mais également titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art et d'archéologie (1973), se passionne pour l'histoire locale et publie successivement *Les deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance* et *La libération par les Charentais des deux Charentes. Soldats en sabots*⁹³. Hugues Marquis et Jacques Baudet insistent sur le fait que ces publications « [...] ont un intérêt qui n'est pas seulement illustratif, car [elles] présentent dans ses grandes lignes la période, telle qu'elle a été vécue par les Charentais des deux départements, en faisant la part belle à l'action de la Résistance [...] »⁹⁴. Avec une approche géographique encore plus restreinte, d'autres publications retracent les conditions de vie durant la Seconde Guerre mondiale dans le Confolentais sous la plume de Joël Giraud, professeur agrégé d'histoire-géographie au lycée Émile-Roux de Confolens, ou encore dans le Ruffécois, par Henri Gendreau, instituteur, puis enseignant d'éducation physique et sportive à Ruffec, membre du P.C.F. et vu comme la mémoire vivante de Ruffec, avec Michel Regeon⁹⁵.

Par ailleurs, les études de Guy Hontarrède sont remarquables de par leur apport, étant appréhendées comme les travaux de référence en la matière. De fait, jusqu'à la fin des années 1980, aucune étude de synthèse sur le sujet n'avait été publiée, jusqu'à ses travaux. Hugues Marquis et Jacques Baudet relèvent seulement la présence d'un chapitre de François Pairault sur ce sujet dans *La Charente de la Préhistoire à nos jours*⁹⁶. Guy Hontarrède était un instituteur charentais, ensuite devenu psychologue scolaire et chargé de cours de psychologie scolaire à l'École normale d'instituteurs

⁹³ Christian GENET et Louis MOREAU, *Les deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance*, Gémotac, La Caillerie, 1983 ; Christian GENET, *La libération des deux Charentes. Soldats en sabots*, Gémotac, La Caillerie, 1985.

⁹⁴ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Op. Cit., p.313.

⁹⁵ Joël GIRAUD, *Les Confolentais pendant la Seconde Guerre mondiale*, Ruffec, La Péruse, 1994 ; Henri GENDREAU et Michel REGEON, *Ruffec et le Ruffécois dans la guerre de 1938 à 1945*, Ruffec, La Péruse, 1990.

⁹⁶ Jean COMBES et Michel LUC, *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean d'Angély, Bordessoules, 1986.

de Charente. Il était membre de l'Université populaire de Ruelle et élu à l'Académie d'Angoumois. Spécialiste de la Seconde Guerre mondiale en Charente, il publia plusieurs ouvrages et articles liés. Engagé au sein du Syndicat national des instituteurs, il adhère ensuite au P.C.F. avant d'en démissionner en 1964. Le premier travail d'ampleur qu'il réalisa en la matière, *Ami, entends-tu ? L'Occupation et la Résistance en Charente*, parut en 1987⁹⁷. Cet ouvrage dépasse la simple approche chronologique de la Seconde Guerre mondiale au regard des éléments de contextualisation apportés, notamment avec son chapitre 2 : « La vie économique de la Charente sous l'Occupation »⁹⁸. Cette méthode révèle la marque du modèle labroussien. Par ailleurs, figure à la fin de l'ouvrage une note explicative quant à la démarche adoptée. L'auteur y mentionne les centres d'archives et les types de documents mobilisés, ainsi que la réalisation d'une collecte de témoignages inédits directement auprès d'ancien·nes résistant·es charentais·es et de leur famille⁹⁹. Hugues Marquis et Jacques Baudet expliquent que : « L'auteur s'efforce d'y présenter avec un grand souci d'analyse, une vue d'ensemble de l'activité de la Résistance en Charente, et d'établir une chronologie de l'apparition et de l'activité des groupes et réseaux »¹⁰⁰, malgré la place très importante accordée à la Résistance communiste. Enfin, Guy Hontarrède a pris le soin de commenter tous les ouvrages présents dans sa bibliographie, soulignant l'utilité de chacun d'entre eux et leur apport.

Fondateur avec son épouse Josette Hontarrède, en 1985, de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne (A.S.F.B.) et de la revue *Clairière* qui en découle, il y publie de nombreux articles. De fait, il en est l'un des principaux auteurs mettant en avant : « L'activité de cette association [qui] illustre bien une mémoire de la Résistance dans laquelle les fusillés tiennent une place prépondérante »¹⁰¹. En 2004, il publie *La Charente dans la Seconde Guerre mondiale. Dictionnaire historique*, puisant dans ses propres travaux pour établir des notices sur des lieux

⁹⁷ Guy HONTARRÈDE, *Ami, entends-tu ? L'Occupation et la Résistance en Charente*, Ruelle-sur-Touvre, Université populaire de Ruelle, 1987.

⁹⁸ *Ibid.*, p.51-90.

⁹⁹ *Ibid.*, p.376.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p.314.

¹⁰¹ Jean-Pierre BESSE et Thomas POUTY, *Les Fusillés, répression et exécutions pendant l'Occupation (1940-1944)*, Paris, Éditions de l'Atelier - Éditions ouvrières, 2006, p.322.

d'affrontements, villes notoires ou encore grandes figures de la Résistance charentaise¹⁰².

Enfin, outre la publication de livres et d'articles, il a participé à la création d'un CD-ROM, *La Résistance en Charente*, avec Francis Cordet (directeurs historiques), le tout coordonné et réalisé par Hugues Marquis. Plus largement, l'Association pour des Études sur la Résistance Intérieure (A.E.R.I.), affiliée à la Fondation de la Résistance, est à l'origine de ce projet et est aidée, au niveau local, par l'Association Résistance Mémoire Communication (A.R.M.C.) créée à cet effet en 1999. Cette œuvre collective s'inscrit dans le cadre d'une campagne de réalisation de CR-ROMs sur les résistances locales et vise à révéler la diversité des motivations des engagé·es, tout en étudiant le processus d'unification progressif de ces organisations clandestines. Ce travail peut être appréhendé comme un aboutissement en la matière, réunissant des figures résistantes et historiennes majeures quant à l'histoire de la Résistance en Charente : Corinne Bony, Jean-Paul Chauvaud, Francis Cordet, Joël Giraud, Guy Hontarrède, Louis Lamaud, Jean Lapeyre-Mensignac et Hugues Marquis. La complémentarité des historien·nes et acteur·trices-témoins dans la réalisation d'un tel projet est alors à souligner. Son caractère scientifique est d'autant plus probant que le résultat de ces travaux a été soumis à la validation des scientifiques du Comité historique et pédagogique de la Fondation de la Résistance. Au final, cette encyclopédie hypertextuelle comporte plus de cinq cents notices, ainsi que des illustrations, faisant de cette base de données « [...] un outil de référence pour découvrir et comprendre cette page essentielle de notre histoire locale »¹⁰³. Il faut en outre noter l'implication des pouvoirs locaux dans la promotion de cette mémoire collective au regard de leur soutien financier. Ainsi, l'implication de Guy Hontarrède dans l'étude de la Seconde Guerre mondiale en Charente et la qualité de ses travaux en font un incontournable en la matière, lui qui a longtemps été considéré comme le seul spécialiste à cette échelle.

Par ailleurs, Dominique Lormier, membre de l'Institut Jean Moulin à Bordeaux, qui est à la fois un musée de la Résistance, des F.F.L. et de la Déportation et un centre de documentation sur la Seconde Guerre mondiale, a écrit de nombreux ouvrages sur

¹⁰² Guy HONTARRÈDE, *La Charente dans la Seconde Guerre mondiale. Dictionnaire historique*, Op. Cit.

¹⁰³ Présentation du projet par l'A.R.M.C., consultée le 10/02/2025, disponible : [<https://www.aeri-resistance.com/html/16.php>].

la Seconde Guerre mondiale dans le Sud-Ouest. Il publie en 2017 *La Charente sous l'Occupation*¹⁰⁴. Le récit est essentiellement factuel. Outre des imprécisions et erreurs nombreuses, cet écrit souffre d'un mauvais référencement des sources d'une part et d'absences d'éléments probants quant à certaines affirmations d'autre part.

Plus récemment, Hugues Marquis a participé au renouvellement historiographique sur le sujet en y apportant son expertise scientifique. Au-delà de sa participation à des ouvrages collectifs, dont son chapitre : « Les F.F.I. charentais sur le front atlantique, vus par la presse résistante locale »¹⁰⁵, son livre *La Charente dans la guerre 1939-1945*, avec Jacques Baudet, vient rafraîchir ce champ d'étude. En plus de son bilan historiographique déjà mentionné, cette publication vient s'ajouter à l'étude de Guy Hontarrède sur la vie en Charente durant la Seconde Guerre mondiale. Structurée à la fois de manière chronologique et thématique, cette réflexion opère un focus sur les spécificités du département face à cet épisode. Comme chez Guy Hontarrède, on retrouve à nouveau un souci de contextualisation. Les auteurs s'attachent à démontrer comment les structures économiques et politiques locales ont influencé la réception et l'adaptation des populations aux bouleversements dus au conflit. Si un chapitre est dédié à la Résistance, ses enjeux dépassent en réalité ce seul chapitre, retraçant le parcours et l'évolution de ces organisations clandestines, en parallèle d'une exposition d'un éventail des formes de collaboration, le tout avec nuance. Enfin, le dernier chapitre aborde, en plus de l'historiographie, la question mémorielle via le traitement des six années postérieures à 1945 par celles et ceux l'ayant vécu : au travers de leurs écrits, dans le cinéma, par les acteur·trices institutionnel·les de la mémoire, par les associations, via l'édification de lieux de mémoire et les commémorations annuelles¹⁰⁶. Ainsi, ce travail constitue une référence dans les études sur l'histoire régionale et l'interaction entre pouvoir central, administration locale et population, engagée ou non, en temps de guerre.

Finalement, si la structure de cet ouvrage et celle d'*Ami, entends-tu ?* sont similaires, une différence apparaît, possiblement liée aux sources mobilisées. Guy Hontarrède s'attache à retracer des trajectoires individuelles et de petits groupes, à

¹⁰⁴ Dominique LORMIER, *La Charente sous l'Occupation*, La Crèche, La Geste, 2017.

¹⁰⁵ Hugues Marquis, « Les F.F.I. charentais sur le front atlantique, vus par la presse résistante locale », in Michel CATALA (dir.), *Les poches de l'Atlantique, 1944-1945, Le dernier acte de la Seconde Guerre mondiale en France*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p.175-189.

¹⁰⁶ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Op. Cit., p.301-332.

dresser des portraits de résistant·es charentais·es, tandis que l'approche d'Hugues Marquis et Jacques Baudet apparaît plus distante et impersonnelle. Une sorte de proximité entre les acteur·trices interrogé·es et Guy Hontarrède ressort dans ses écrits. Pour autant, cela n'enlève en rien l'apport fondamental de *La Charente dans la guerre 1939-1945* ; ces deux ouvrages ayant seulement une approche différente sur ce point et demeurant les deux grands travaux de synthèse sur le sujet à ce jour.

C. De la mémoire collective à la mémoire familiale : transmettre de génération en génération

1. Conceptualiser la mémoire : une approche pluridisciplinaire

L'étude sur le temps long des mécanismes de transmission de la mémoire nécessite d'investir le champ de l'histoire de la mémoire. Ce domaine, lié à l'histoire des représentations, s'inscrit dans le mouvement pluridisciplinaire des *Memory studies* qui emploie la mémoire comme un outil d'analyse du passé.

Les premières études marquantes en la matière sont l'œuvre du sociologue français Maurice Halbwachs. Orientant ses travaux sur la dimension sociale de la mémoire et plus précisément sur la mémoire collective, il l'interroge de manière novatrice. Dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, il part du postulat qu'il n'existe pas de pensée individuelle, laissant ainsi se dessiner, pour la première fois, la question de la mémoire collective, et non plus seulement individuelle¹⁰⁷. Appréhendée comme un phénomène social, la mémoire est façonnée par la pluralité des mémoires collectives et constitue un trait définitionnel de l'identité de chacun·e. Celle-ci n'est donc plus vue comme figée et simple reflet du passé. Se dégage ainsi l'idée qu'une mémoire collective est propre à un groupe d'individus et façonnée par son milieu social, sa localisation, mais aussi par le processus de remémoration¹⁰⁸. Cette réflexion s'inscrit dans la droite ligne de la philosophie d'Henri Bergson, dont Maurice Halbwachs était élève. Ce philosophe français concevait la mémoire sous une forme spirituelle immatérielle, le cerveau remplaçant les souvenirs au présent pour initier des actions¹⁰⁹. Il distingue la mémoire habitude et la mémoire pure, cette

¹⁰⁷ Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925.

¹⁰⁸ Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1950.

¹⁰⁹ Henri BERGSON, *Matière et mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1896.

dernière faisant écho à la mémoire transmise de génération en génération. Ainsi, ce sujet transversal se développe progressivement sous la coupe de travaux pluridisciplinaires au regard du caractère pluriel de la mémoire : Bergson et la philosophie, Proust et la littérature, Freud et la psychanalyse, Halbwachs et la sociologie, et enfin l'anthropologie¹¹⁰. C'est ainsi que Jacques Le Goff dresse la chronologie des études sur la mémoire. Cette dernière devient ensuite « [...] objet de l'histoire sous l'impulsion notamment de Jacques Le Goff et de Pierre Nora »¹¹¹. Ce tournant s'inscrit dans un contexte plus large de crainte pour l'avenir face à la fin des Trente glorieuses amenant « [...] à réévaluer le passé et à mettre en valeur le patrimoine »¹¹². Cela conduit à repenser le rapport histoire/mémoire, mais aussi l'oubli. En portant la marque les travaux du philosophe français Paul Ricoeur, dont la plume est empreinte des courants de la phénoménologie et de l'herméneutique, le tout imprégné d'un dialogue permanent avec les sciences humaines et sociales¹¹³. Dans *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, il produit une « [...] analyse philosophique constituée d'une phénoménologie de la mémoire, d'une épistémologie de l'histoire et d'une herméneutique de l'oubli »¹¹⁴. Suivant un schéma logique, la mémoire préexisterait à l'histoire et pourrait être, pour reprendre ses termes, empêchée, manipulée ou abusivement commandée. L'oubli intervient dans un troisième temps, malade des mêmes formes d'abus, pouvant être pathologique, manipulé ou commandé. À ce titre, Paul Ricoeur produit une réflexion détaillée sur l'oubli commandé, à savoir l'amnistie qui, bien que liée au pardon, ne doit pas être confondue, ni avec l'amnésie.

Cet effort de conceptualisation de la mémoire n'est cependant pas l'apanage des chercheur·ses français·es. L'égyptologue et historien allemand Jan Assmann a contribué à théoriser la mémoire collective en tant que construction culturelle, s'inspirant des travaux de Maurice Halbwachs. Il a cherché à démontrer comment les civilisations antiques façonnaient leur identité à travers des récits écrits ou oraux, des

¹¹⁰ Jacques LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.

¹¹¹ André-Jean TODESQU, « Histoire et Mémoire : une relation ambiguë et contradictoire », in Danielle BOHLER et Gérard PEYLET, *Le Temps de la mémoire II : soi et les autres*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p.97-106.

¹¹² *Idem*.

¹¹³ Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *Op. Cit.*

¹¹⁴ Charles REAGAN, « Réflexions sur l'ouvrage de Paul Ricoeur : *La mémoire, l'histoire, l'oubli* », *Transversalités*, n°106, 2008/2, 2008, p.165-176.

pratiques rituelles et monuments¹¹⁵. Dans ce cadre, il distingue deux formes de mémoire. La mémoire est d'abord communicative, c'est-à-dire transmise oralement, via des souvenirs partagés au sein d'un cercle proche, sur environ trois générations (80/100 ans). Elle peut disparaître en cas de rupture du cadre de transmission. La mémoire culturelle intervient dans un second temps, car plus durable, étant conservée par des institutions (musées, écoles, monuments) et inscrite dans des supports (livres, objets, rites). Non pas uniquement nationale, elle permet de structurer et transmettre les normes et valeurs propres à une civilisation. Enfin, en examinant le rôle des pratiques rituelles dans la transmission, Jan Assmann met en avant le caractère transformatif de ces pratiques en mythes unificateurs quant aux événements historiques. Cela consolide l'identité culturelle des générations suivantes et peut directement faire écho au mythe résistancialiste.

Marie-Claire Lavabre, historienne et directrice de recherche émérite au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), distingue ainsi trois grandes approches dans les études de la mémoire : d'abord sociologique avec les travaux de Maurice Halbwachs, puis historique avec, notamment, les travaux de Pierre Nora sur les lieux de mémoire, et enfin psychanalytique, avec, entre autres, les travaux de Paul Ricoeur sur l'oubli et de Tzevetan Todorov sur les abus de la mémoire¹¹⁶. Cette chronologie se situe dans la préface d'un colloque s'intéressant à l'explosion de l'expression mémorielle depuis le dernier quart du XX^e siècle, à la question des politiques de mémoire, au passage « [...] de la multiplicité des souvenirs de l'expérience à l'unicité d'une mémoire dite "collective" »¹¹⁷, et à ses représentations. Est ainsi mis en exergue le fait que « [...] les conflits de mémoire [...] ne sont rien d'autre que des conflits du présent entre vainqueurs et vaincus de l'histoire »¹¹⁸, selon Marie-Claire Lavabre.

« L'ambiguïté des relations entre histoire et mémoire commence dans l'ambiguïté même des concepts. [...] Ce n'est pas sans raison que Paul Valéry la qualifiait de

¹¹⁵ Jan ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Diane Meur (trad.), Paris, Aubier, 2010 (édition originale : *Das kulturelle Gedächtnis Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, C.H. Beck, 1992).

¹¹⁶ Préface de Marie-Claire LAVABRE, in Renaud BOUCHET, Hélène LECOSSOIS, Delphine LETORT, Stéphane TISON (dir.), *Résurgences conflictuelles. Le travail de mémoire entre arts et histoire*, Actes du colloque du Mans d'avril 2017, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p.10.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.12.

¹¹⁸ *Idem.*

"produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs ... entretient leurs vieilles plaies" »¹¹⁹, selon l'historien André-Jean Tudesq. Alors, imaginez quand cette mémoire est celle de la Résistance, marquée par le mythe du résistancialisme, des enjeux de pouvoirs et mémoriels, pluriels et conflictuels.

2. L'historiographie de la mémoire à l'aune du mythe résistancialiste

À la sortie de la guerre, cherchant à dépasser les excès de l'épuration, l'objectif poursuivi est l'union nationale. Si le passé collaborationniste de la France fait tache dans cette reconstruction, il impacte également l'historiographie de la Résistance. De pair avec le caractère nul et non avenu du Régime de Vichy émerge le mythe résistancialiste¹²⁰. Il s'agit d'une lecture héroïque d'une France qui aurait été entièrement résistante durant l'Occupation. L'abbé Jean-Marie Desgranges, ancien résistant, use de ce terme pour dénoncer « [...] l'exploitation d'une épopée sublime par le gang tripartite à direction communiste »¹²¹, mettant en lumière les crimes commis au nom de la Résistance à la fin de la guerre. Dans *Le syndrome de Vichy*, Henry Roussio dévoile une guerre des mots¹²². Utilisé par les vichystes pour dénoncer l'exploitation politique postérieure de la Résistance et critiquer la Résistance elle-même, le terme de résistancialisme est délaissé au profit de résistancialisme. Cette seconde acception sert de fondement au mythe résistancialiste véhiculé par Charles de Gaulle alors au pouvoir. Il représente la restauration de la France résistante et *ipso facto* de ses valeurs. L'espace public est donc un lieu d'expression et de circulation de ce mythe. Hugues Marquis et Jacques Bodet, en s'intéressant à la note ministérielle de 1946, mettent en évidence l'action des pouvoirs publics en Charente pour relayer ce mythe¹²³. Dans ce cadre, cette mémoire instrumentalisée prive de

¹¹⁹ André-Jean TUDESQ, « Histoire et Mémoire : une relation ambiguë et contradictoire », *Op. Cit.*, p.97-106.

¹²⁰ Ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental.

¹²¹ Jean-Marie DESGRANGES, *Les Crimes masqués du résistancialisme*, Paris, Les Éditions de L'Élan, 1948, p.10.

¹²² Henry ROUSSIO, *Le syndrome de Vichy (1944-1987)*, *Op. Cit.*

¹²³ Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, *Op. Cit.*, p.306 ; Archives départementales de la Charente, 1 W 397, « Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre aux préfets, Paris, 30 juillet 1946 », 1942-1943 (Voir annexe 1, p.159).

lumière la pluralité des mémoires de la Résistance et d'autres mémoires plus délicates, à l'image de celles de la Shoah, des prisonniers de guerre ou du S.T.O.

Serge Barcellini et Annette Wieviorka prolongent cette réflexion en se focalisant sur les lieux du souvenir dans l'espace public¹²⁴. Ces deux historien·nes contemporanéistes de formation ont respectivement été, pour Serge Barcellini, directeur de cabinet de trois secrétaires d'État aux anciens combattants et à la mémoire et aujourd'hui encore président du Souvenir français, et, pour Annette Wieviorka, spécialiste de la Shoah engagée dans le Comité de soutien à l'Association Primo Lévi dont il sera question ultérieurement. Au travers d'une opération d'inventaire des lieux du souvenir français, ces derniers ont étudié non pas « [...] une mémoire, mais des mémoires cloisonnées, comme étanches les unes aux autres »¹²⁵ que ces lieux symbolisent, aussi bien au niveau national que local, et ce suivant une progression chrono-thématique. Leur analyse est nourrie des travaux d'Antoine Prost, pionnier des études sur les monuments de la Grande Guerre¹²⁶. En outre, il est ici question de lieux du souvenir et non pas de mémoire, « [...] car une partie des plaques, des stèles ou des monuments, surtout ceux érigés dès l'après-guerre, l'ont été pour que les hommes se souviennent d'abord de ceux qui avaient perdu la vie. Ce sont des lieux de souvenir, et non des lieux de mémoire dans le sens défini par Pierre Nora [...] : "Unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté" »¹²⁷. Par ailleurs, une des sous-parties de l'ouvrage est consacrée au mémorial de Chasseneuil-sur-Bonnieure en Charente. Tout un jeu de symboles habille ce monument permettant une lecture des événements aux non-lettré·es. L'histoire-même du monument conserve un esprit revanchard, ayant été construit par des prisonniers de guerre allemands dans un lieu choisi car dominant la forêt proche, refuge des maquisards charentais de Bir Hacheim. Les auteur·trices dressent le récit de la construction du monument, puis s'intéressent à chaque élément le composant pour en expliciter le sens. La richesse de cet édifice réside d'ailleurs dans sa frise,

¹²⁴ Serge BARCELLINI et Annette WIEVIORKA, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon, 1995.

¹²⁵ *Ibid.*, p.8.

¹²⁶ Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939), thèse d'État en histoire, dir. Louis Girard, Paris IV, 1975.*

¹²⁷ Serge BARCELLINI et Annette WIEVIORKA, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France, Op. Cit.*, p.7.

qui, tel un livre de pierre, représente aussi bien la résistance armée que civile : du grand chef maquisard à la paysanne ravitaillant les clandestins, du passeur à l'enfant coiffé d'innocence, du fusillé au prisonnier de guerre et déportés. Corinne Bony s'inspire directement de ces travaux dans son mémoire lié à la Charente, aussi bien dans sa démarche d'inventaire que dans son analyse¹²⁸.

3. Le tournant conflictuel des années 1970 : le changement de régime mémoriel

Les années 1970 marquent un tournant historiographique majeur aussi bien dans le domaine de la mémoire en général que dans celui des mémoires de la Résistance. En effet, le rapport histoire/mémoire devient conflictuel à partir des années 1970 avec l'émergence de ce que l'historien français antiquisant François Hartog, spécialiste d'historiographie antique et moderne, nomme le présentisme. En étudiant le concept de régime d'historicité qu'il a lui-même formé et diffusé – le rapport d'une société au passé, présent et avenir – il explique que le régime d'historicité actuel est le présentisme : « [...] une obsession du temps présent [...] qui au moment où il se fait, désire se regarder comme historique »¹²⁹. Autrement dit, la mémoire est privilégiée à l'histoire. L'approche de Johann Michel dans *Devenir descendant d'esclave* complète ces propos en développant l'idée qu'on ne naît pas descendant·e, mais qu'on le devient, sous l'influence de mouvements extérieurs à l'individu qui participent à la construction individuelle¹³⁰. Ce docteur en philosophie, agrégé de science politique et spécialiste d'herméneutique et de philosophie des sciences sociales, a contribué à renouveler les réflexions sur les politiques de la mémoire, et en particulier sur les transformations de la mémoire de l'esclavage dans la France contemporaine avec cet ouvrage.

L'étude de la mémoire à proprement parlé est donc un phénomène récent que Philippe Joutard date de 1974-1978¹³¹. Ce tournant est d'abord marqué par la parution de *La Nouvelle Histoire* de Jacques Le Goff, avec un article de Pierre Nora

¹²⁸ Corinne BONY, *La mémoire de la Résistance en Charente de 1945 à nos jours*, Op. Cit.

¹²⁹ François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, p.120-121.

¹³⁰ Johann MICHEL, *Devenir descendant d'esclave : enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

¹³¹ Philippe JOUTARD, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2013.

considérant que « [...] l'analyse des mémoires collectives peut et doit devenir le fer de lance d'une histoire qui se veut contemporaine [...] »¹³², postulant « [...] un divorce libérateur et décisif »¹³³ entre histoire et mémoire. Les publications de ces deux historiens français participent au renouvellement de l'École des Annales, étant les deux principaux représentants français de la Nouvelle Histoire, dite troisième génération des Annales. *Les lieux de mémoire* de Pierre Nora, imprégnés des *Mythologies* de Roland Barthes et soulignant le rôle matériel de la mémoire, participent à ce tournant¹³⁴. Historien au parcours d'excellence, Pierre Nora laisse aujourd'hui derrière lui une communauté historienne profondément marquée par ses travaux. Il proposait en effet une étude de la construction et évolution de la mémoire collective française, à travers les espaces matériels, symboliques et fonctionnels, où l'identité nationale s'ancre. Son constat était double : il relevait une fragmentation de la mémoire nationale d'une part et le renforcement de l'histoire en tant que discipline critique d'autre part. Il inventoriait et interrogeait ces lieux afin de révéler leur rôle dans cette construction identitaire dynamique au caractère sélectif et instrumentalisé idéologiquement parlant. C'est à ce titre qu'il soutenait que « [...] l'histoire, c'est une construction intellectuelle qui n'est pas affective et qui s'opère avec des documents, donc de manière intermédiaire, pour saisir ce que l'on peut saisir de la réalité. Alors que dans la mémoire, la réalité vous saute à la gorge »¹³⁵. Finalement, il s'agit-là d'un tournant historiographique, puisque Pierre Nora intégra la mémoire en tant qu'objet d'étude historique, remettant en question l'idée d'une histoire nationale homogène.

D'autres préfèrent dater cette rupture des années 1960 avec l'avènement de ce qu'Annette Wieviorka nomme « l'ère du témoin »¹³⁶ dans *1961 : le procès Eichmann*, et le succès de la deuxième édition de *Si c'est un homme* en 1959 de Primo Lévy, témoignage autobiographique sur la Shoah¹³⁷. À travers cet ouvrage, Annette

¹³² Pierre NORA, « Mémoire collective », in Jacques LE GOFF (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, C.E.P.L., 1978, p. 398-401.

¹³³ *Idem.*

¹³⁴ Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Seuil, 1957 ; Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, 7 vol., Paris, Gallimard, 1984-1992.

¹³⁵ Interview de Pierre Nora pour France Inter, 26 septembre 2022, consultée le 03/06/2025, disponible : [<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-heure-bleue/l-heure-bleue-du-lundi-26-septembre-2022-8793463>].

¹³⁶ Annette WIEVIORKA, *1961 : Le procès Eichmann*, Paris, Complexe, 1989.

¹³⁷ Primo LÉVI, *Si c'est un homme*, Michèle Causse (trad.), Paris, Buchet-Chastel, 1961 (édition originale : *Se queste è un uomo*, Turin, Da Silva, 1947).

Wieviorka propose « [...] une réflexion sur la production du témoignage, sur son évolution dans le temps, sur la part prise par le témoignage dans la construction du récit historique et de la mémoire collective »¹³⁸. Ces éléments mettent ainsi en exergue l'évolution de l'intérêt de la société pour la mémoire, une volonté née du sentiment que quelque chose est en train de disparaître.

C'est au regard de ce basculement qu'Alexandre Millet, dans sa thèse sur les mémoires des prisonniers de guerre français de Rawa-Ruska, creuse les notions de régime de mémoire et de crise de mémoire¹³⁹. Précisément, Denis Peschanski et Johann Michel définissent les régimes de mémoire comme « [...] un ensemble de discours relayés par des rites [...], le plus souvent autour de lieux de mémoire [...], fédér[ant] des individus et leurs subjectivités autour d'une mémoire communément admise afin de répondre à des enjeux sociaux [...] »¹⁴⁰. Un nouveau régime se forme lors de la modification de la structure du groupe, de ses attentes et objectifs¹⁴¹. C'est à ce titre que Johann Michel explique qu'on ne naît pas descendant·e, mais qu'on le devient, sous l'influence de mouvements extérieurs à l'individu¹⁴². Susan Rubin Suleiman, professeure de littérature française à Harvard, développe quant à elle la notion de crise de la mémoire¹⁴³. Il s'agit d'un moment de tension dans le processus de remémoration du passé, qui surgit lorsque la manière dont un individu ou un groupe se représente et raconte son passé devient un enjeu de débat, voire conflictuel. Dans ce cadre, l'autrice explique que la mémoire individuelle peut entrer en concurrence avec la mémoire collective. Cela peut donner lieu à une affaire de mémoire : un conflit sur l'interprétation et représentation publique d'un événement passé dont les conséquences se font encore sentir.

La mémoire est donc un objet d'étude évolutif et mobile. Les travaux de Robert O. Paxton et Henry Rousso mettent en évidence cette malléabilité quant à l'État

¹³⁸ Annette WIEVIORKA, 1961 : *Le procès Eichmann*, Op. Cit.

¹³⁹ Alexandre MILLET, *Les mémoires des prisonniers de guerre français du Stalag 325 de Rawa-Ruska (1945-2010)*, thèse de doctorat en histoire, dir. Yves Denéchère, Université d'Angers, 2023.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p.26.

¹⁴¹ Denis PESCHANSKI, *La vérité du témoin : mémoire et mémorialisation*, tome 2, Paris, Hermann, 2018 ; Johann MICHEL, *Devenir descendant d'esclave. Enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

¹⁴² Johann MICHEL, *Devenir descendant d'esclave : enquête sur les régimes mémoriels*, Op. Cit.

¹⁴³ Susan RUBIN SULEIMAN, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième Guerre mondiale*, Thomas Van Ruymbeke et Marine Le Ruyet (trad.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 (édition originale : *Crises of Memory and the Second World War*, Cambridge, Harvard University Press, 2006).

français vichyste. Si cette mémoire vue comme problématique en France est d'abord étudiée à l'étranger, elle l'est par des historien·nes n'ayant pas été contemporain·es de cette guerre. Il faut donc attendre 1972 pour observer un renouvellement historiographique avec les travaux de Robert O. Paxton. Cet historien étasunien spécialiste de la France de Vichy aborda un sujet auquel la France ne voulait pas toucher : la preuve de la collaboration de l'État Français à l'entreprise de déportation nazie, un choix de collaboration active¹⁴⁴. Henry Rousso, historien français éminent spécialiste de l'histoire de la mémoire, s'inscrit dans ce sillage avec ses travaux majeurs sur le syndrome de Vichy, en se focalisant sur le souvenir de Vichy dans la société française, un syndrome hantant la mémoire collective¹⁴⁵. Il identifie ainsi quatre phases évolutives de cette mémoire : le deuil inachevé (1944-1954), les refoulements (1954-1971), le miroir brisé (1971-1974) et l'obsession (depuis 1974). Il propose également de parler d'un syndrome de la Résistance qui ne se découpe cependant pas suivant les mêmes phases comme nous le verrons ultérieurement. Olivier Wieviorka, professeur à l'École normale supérieure de Cachan, résume cette évolution de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*¹⁴⁶. Ainsi, face à une demande sociale croissante, étant dans la phase d'obsession, émergent des conflits mémoriels, objets d'instrumentalisation politique, comme le rappellent les récents débats sur les lois mémorielles¹⁴⁷. Ce basculement dans un nouveau régime d'historicité, causé par une crise du mythe national selon Pierre Nora, révèle l'apparition d'une « [...] conscience de soi de type patrimonial »¹⁴⁸.

En parallèle, l'émergence de mémoires de groupes questionne la valeur accordée à chacune d'entre elles. Les travaux des historien·nes sont alors orientés par ces conflits ; Henry Rousso s'attachant à lutter contre les négationnistes, tandis que Tzvetan Todorov publie en réponse à la course à la victimisation de ces groupes *Les*

¹⁴⁴ Robert O. PAXTON, *La France de Vichy, 1940-1944*, Claude Bertrand (trad.), Paris, Seuil, 1973 (édition originale : *Vichy France : Old Guard and New Order, 1940-1944*, New York, Alfred A. Knopf, 1972).

¹⁴⁵ Henry ROUSSO, *Le syndrome de Vichy (1944-1987)*, Op. Cit.

¹⁴⁶ Olivier WIEVIORKA, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2014.

¹⁴⁷ Sébastien LEDOUX (dir), « Les lois mémorielles en Europe », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, hors-série n°15, 2020/3, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.313.

*abus de la mémoire*¹⁴⁹. Dès lors, une tension se développe entre historien·nes et témoins que Paul Ricoeur s'attache à solutionner en proposant une fonction plus positive à la mémoire qui « [...] permet à l'historien de dépasser une vision purement rétrospective du passé et de retrouver le passé comme un présent qui a été »¹⁵⁰. Sébastien Ledoux, historien français contemporanéiste spécialiste des enjeux mémoriels, résumait à merveille cela dans le numéro 8160 de la revue *Histoire et mémoire*, en soulignant l'omniprésence de la mémoire, matérialisée par des supports culturels et commémorations externalisant et pérennisant le souvenir collectif¹⁵¹. Dans ce cadre, il rappelle l'implication des historien·nes dans les politiques mémorielles, mais aussi dans des procès, les obligeant à investir l'espace public pour cadrer les débats. Enfin, il s'intéresse au passage d'une mémoire centrée sur les héros nationaux à un paradigme victimaire, où la reconnaissance des victimes des violences de masse structure les mémoires collectives. Cela traduit une mutation des sociétés contemporaines où la mémoire devient un outil de réparation et de régulation sociale. Henry Roussio synthétise ce propos dans *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*¹⁵². Par ce biais, il renouvelle l'étude des processus mémoriels en intégrant des concepts issus de la psychanalyse et de la sociologie. Il appelle aussi les historien·nes à jouer un rôle actif dans le débat mémoriel, face à des mémoires pouvant être saturées et pouvant figer les sociétés dans le passé.

4. Transmettre la mémoire : l'apport de la psychologie

Si la mémoire est d'abord l'apanage des sociologues et philosophes, puis des historien·nes, son étude globale nécessite également d'analyser les travaux produits en psychologie.

À partir du XIX^e siècle, la mémoire est approchée via l'introspection. Suivant cette méthode, le philosophe et psychologue étasunien William James distingue une mémoire immédiate et une mémoire durable¹⁵³. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que l'approche de cet objet d'étude se scientifie avec les travaux d'Hermann

¹⁴⁹ Henry ROUSSIO, *Le syndrome de Vichy (1944-1987)*, Op. Cit. ; Tzvetan TODOROV, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa-Le Seuil, 1995.

¹⁵⁰ Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Op. Cit.

¹⁵¹ Sébastien LEDOUX, *Histoire et mémoire(s)*, Art. Cit.

¹⁵² Henry ROUSSIO, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2019.

¹⁵³ William JAMES, *The Principles of Psychology*, New York, Henry Holt and Company, 1890.

Ebbinghaus qui l'étudie en menant des expériences sur lui-même. Ce philosophe allemand est souvent considéré comme le père de la psychologie expérimentale de l'apprentissage. Il développe ce qu'il nomme la courbe de l'oubli, montrant que l'individu perd rapidement une grande partie des informations apprises, à moins de les rappeler régulièrement¹⁵⁴. Cette courbe peut être mobilisée pour observer l'évolution du traitement mémoriel de la Résistance au sein des familles, courbe pouvant différer en fonction du degré de transmission intergénérationnel de chaque famille. En 1930, Frederic C. Bartlett, psychologue britannique précurseur de la psychologie cognitive, dépasse cette approche jugée trop simpliste, en démontrant que la mémoire reconstruit les souvenirs en fonction des expériences et connaissances de chaque individu¹⁵⁵. En ce sens, il rejoint les travaux de Maurice Halbwachs rappelant la possibilité d'influencer la mémoire via des récits collectifs ou encore des reconstructions postérieures. Les travaux de la psychologue étasunienne Elizabeth Loftus sur la création de faux souvenirs rejoignent ce schéma de pensée et permettent de comprendre comment les récits familiaux se modifient avec le temps. Cela questionne dès lors la démarche méthodologique à adopter face aux témoignages¹⁵⁶.

À partir de ces avancées et parmi les classifications proposées, une distinction est opérée entre la mémoire épisodique, concernant les souvenirs personnels, et la mémoire sémantique, liée aux connaissances générales¹⁵⁷. Si les connaissances générales de chacun.e sur la Résistance, notamment transmises par l'école, relèvent de la mémoire sémantique, la mémoire familiale transmise de ces événements correspond quant à elle, en partie, à la mémoire épisodique. Enfin, à la fin des années 1990, l'approche purement psychologique est complétée par le développement des neurosciences permettant d'explorer le rôle du cerveau dans la mémoire.

¹⁵⁴ Hermann EBBINGHAUS, *La mémoire. Recherches de psychologie expérimentale*, Serge Nicolas (trad.), Paris, L'Harmattan, 2011 (édition originale : *Über das Gedächtnis. Untersuchungen zur experimentellen psychologie*, Berlin, Duncker & Humblot, 1885).

¹⁵⁵ Frederic Charles BARTLETT, *Remembering : A Study in Experimental and Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1932.

¹⁵⁶ Daniel M. BERNSTEIN, Cara LANEY, Erin K. MORRIS et Elizabeth F. LOFTUS, « Inaugural Article: False beliefs about fattening foods can have healthy consequences », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 102, n°39, 27 septembre 2005, p.13724-13731.

¹⁵⁷ Endel TULVING, « Episodic and semantic memory », in *Organization of memory*, New York, Academic Press, 1972, p.381-403.

Par ailleurs, les travaux axés plus précisément sur les questions de transmission intergénérationnelle sont assez récents et utilisent les études susmentionnées comme fondement. Catherine Chalier propose une réflexion sur la crise de la transmission dans les sociétés occidentales contemporaines et sur les conditions nécessaires à sa refonte¹⁵⁸. Cette professeure émérite française de philosophie décompose l'acte de transmettre en huit points : raconter, expliquer/démontrer, endoctriner, informer, écouter, transmettre, témoigner, vivre. Finalement, et ce selon une acception éthique, l'autrice appréhende la transmission de la mémoire comme un engagement envers les générations futures qui requiert à la fois une ouverture de soi (du/de la témoin) et une ouverture à l'autre, favorisant ce qu'elle nomme l'humanisation et le vivre-ensemble. Ainsi, face à cette crise de la transmission, Catherine Chalier repense la transmission comme un acte de reliance, pour reprendre ses termes, où la parole joue un rôle central. Autrement dit, il s'agit de restaurer une mémoire vivante capable d'éveiller le désir de savoir et d'inscrire l'individu dans une continuité historique, en offrant les repères nécessaires aux jeunes générations pour construire à leur tour leur propre rapport au monde.

Dans ce prolongement, deux articles publiés via l'Académie d'Éducation et d'Études sociales font écho aux travaux de Catherine Chalier. Il s'agit d'abord de « La famille. Lieu de transmission »¹⁵⁹ de Jacques Commaille, directeur de recherches au Centre d'études de la vie politique française, et de Chantal Lebatard, présidente du département sociologie, psychologie et droit de la famille à l'Union nationale des associations familiales. Ils mettent en avant le fait que la famille est un lieu de transmission de valeurs et de construction sociale, et relèvent notamment l'importance de la solidarité entre générations et les différentes formes qu'elle peut prendre. La transmission de la mémoire familiale entre dans ce cadre. La deuxième contribution ici mobilisable est celle de Robert Baguet, fondateur de la revue *Notre temps* à destination d'un public sénior, « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? »¹⁶⁰. Son écrit cherche à valoriser le rôle des senior·es dans la société. Or, en l'espèce, son intérêt réside dans son étude de la transmission

¹⁵⁸ Catherine CHALIER, *Transmettre de génération en génération*, Paris, Salvator, 2023.

¹⁵⁹ Jacques COMMAILLE et Chantal LEBATARD, « La famille. Lieu de transmission », in Jacques COMMAILLE (dir.), *La transmission entre les générations, un enjeu de société*, Paris, Fayard, 1999, p.15-54.

¹⁶⁰ Robert BAGUET, « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? », in Jacques COMMAILLE (dir.), *La transmission entre les générations, un enjeu de société*, Op. Cit., p.93-124.

intergénérationnelle, évoquant une mission des aînés : transmettre le passé. C'est ce qui leur permet de s'inscrire dans le présent en ayant un rôle actif dans la société. « [...] transmettre ce n'est pas pour survivre tel que je suis ou pour me prolonger, c'est pour permettre à celui qui recevra d'être encore plus homme que moi »¹⁶¹. Autrement dit, cette transmission du passé est « [...] une fonction essentielle car c'est le passé qui donne identité et appartenance et reconnaissance, au moment où beaucoup de gens sont tout à fait "paumés", même dans la famille »¹⁶².

Si l'idée de transmettre est généralement associée au don d'une mémoire, de souvenirs, elle doit également l'être avec les silences. Martine Lani-Bayle, psychologue clinicienne en service d'aide sociale à l'enfance et en psychiatrie, puis professeure en sciences de l'éducation, a publié *Les secrets de famille. La transmission de génération en génération*, portant sur cette problématique¹⁶³. Elle explore la manière dont la transmission intergénérationnelle façonne les individus, non pas uniquement à travers le poids des secrets familiaux ou des non-dits, mais aussi par la perception et l'appropriation que chacun·e en fait. Par ce biais, elle remet en question l'idée selon laquelle l'héritage familial se limiterait à des éléments explicitement transmis ou occultés. La professeure de psychologie clinique Malika Mansouri prolonge cette réflexion dans un article collectif relatif à la violence des émeutes liées au colonialisme¹⁶⁴. Une amnésie collective concernant le passé colonial, empêchant la compréhension de son impact sur le présent, y est mise en lumière. Cette amnésie engendre des conséquences concrètes au caractère violent, ségrégationniste, dévalorisant et d'abandon. Le silence autour de ce passé favorise donc la transmission intergénérationnelle de traumatismes et empêche, en raison de ce phénomène d'amnésie, une construction identitaire complète pour ces personnes. Le Centre Primo Levi, qui offre une prise en charge pluridisciplinaire aux victimes de torture et de violences politiques aujourd'hui réfugiées en France, produit la revue *Mémoires*. Celle-ci constitue un espace de réflexion, de débat et de sensibilisation à

¹⁶¹ *Idem.*

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ Martine LANI-BAYLE, *Les secrets de famille. La transmission de génération en génération*, Paris, Odile Jacob, 2007.

¹⁶⁴ Malika MANSOURI, Marion FELDMAN, Johnathan LACHAL, Elisabetta DOZIO, Mayssa' EL HUSSEINI, Marie Rose MORO, « Silence, rebellion and acting out of silence past : Understanding the French Riots from a Postcolonial and Transcultural Perspective », *Frontiers in Psychiatry – Section Child and Adolescent Psychiatry*, vol.10, 18 décembre 2019, consulté le 20/12/2024, disponible : <https://www.frontiersin.org/journals/psychiatry/articles/10.3389/fpsy.2019.00909/full/>.

ce sujet et est marquée par une volonté de transmission d'histoires individuelles et collectives de ces violences et de leur traitement. Des parallèles significatifs entre les personnes exilées d'aujourd'hui et les résistant·es d'hier peuvent être établis, soulignant l'importance de ne pas dissocier les luttes pour la dignité humaine. Précisément, cela se retrouve dans les articles d'Annette Wieviorka sur le statut du·de la témoin¹⁶⁵ ou encore dans celui de la psychologue Émilie Abed. Ces deux écrits portent sur la transmission familiale en contexte de traumatisme et de silence, rappelant que les non-dits sont généralement motivés par un désir de protection de l'autre et de soi-même¹⁶⁶. Marion Feldman, professeure en psychopathologie psychanalytique, s'inscrit dans cette démarche à l'égard des enfants juifs victimes de la Shoah. Elle observe la construction de personnes ayant : dû vivre dans la clandestinité, pour une partie perdu leur famille, été confrontées au silence et à l'absence de reconnaissance officielle de leur situation après-guerre. Dès lors, comment ont-elles pu se construire, trouver un équilibre, tenter de réparer ces traumatismes ? De quelle manière ces traumatismes ont-ils influencé leur vie, mais également celle de leur(s) descendant·e(s) ? Finalement, son étude vise à comprendre l'influence de l'histoire collective sur la construction identitaire de ces enfants, en étudiant ses effets immédiats et à long terme. Les conséquences intergénérationnelles à cela sont les difficiles relations parent(s)/enfant(s) et la transmission du traumatisme à la génération suivante. Elle mobilise notamment le concept de « télescopage des générations » d'Haydée Faimberg, mais aussi de « loyauté invisible » pour comprendre la transmission intergénérationnelle du traumatisme. La difficulté, voire l'impossibilité, à raconter ces événements traumatiques conduit aussi parfois à une absence totale de récit, ainsi qu'à la recherche d'une légitimité d'existence face à celles et ceux disparu·es. De plus, ces récits peuvent refléter un processus d'abréaction, voire être marqués par des manifestations alexithymiques¹⁶⁷. Ainsi, cette analyse nuancée des enjeux psychologiques et identitaires des enfants

¹⁶⁵ Annette WIEVIORKA, « Le statut du témoin », *Mémoires*, n°76, novembre 2019, p.8-10.

¹⁶⁶ Émilie ABED, « Grandir sans ascendance », *Mémoires*, n° 89, octobre 2024, p.22-23.

¹⁶⁷ L'abréaction est une réaction psychologique de défense par laquelle le sujet se libère d'une émotion en la racontant (*In* article « abréaction » du Centre national de ressources textuelles et lexicales) ; L'alexithymie est un trouble de la régulation émotionnelle qui se manifeste par des difficultés à identifier ses propres émotions, à les comprendre et différencier ses émotions, et à les exprimer (*In* Céline JOUANNE, « L'alexithymie : entre déficit émotionnel et processus adaptatif », *Psychotropes*, vol. 12, 2006/3, p.193-209).

juifs cachés souligne la nécessité d'adopter une approche pluridisciplinaire et contextualisée pour cerner au mieux ces mécanismes.

Le concept de « télescopage des générations », formé par la médecin psychiatre Haydée Faimberg, désigne un processus inconscient où les vécus psychiques refoulés et inexprimés d'une génération se répercutent sur les suivantes¹⁶⁸. Cela entraîne une superposition des expériences, affects et conflits non résolus, venant influencer les descendant·es sans qu'ils/elles n'en aient pleinement conscience. Ce processus est alimenté par le silence et les non-dits familiaux. Ainsi, ce concept révèle des héritages familiaux invisibles et éclaire la persistance des traumatismes au fil des générations. À ce titre, les travaux de Francis Eustache, professeur en psychologie et coresponsable du programme de recherche « 13-Novembre », portent sur les mécanismes cérébraux impliqués dans le traumatisme et mettent en lumière les processus de résilience¹⁶⁹.

Par conséquent, s'il semble ici être uniquement question de psychologie et non plus d'histoire, ce n'est en réalité pas le cas, puisque sans cette discipline, impossible d'approcher la transmission des mémoires intrafamiliales de la Résistance sous l'angle historique. La réflexion tenue tout au long de l'exposition de cette historiographie démontre bien que l'étude de ces questions nouvelles va de pair avec une évolution de la pratique historienne à présent décloisonnée.

¹⁶⁸ Haydée FAIMBERG, « Le télescopage des générations. À propos de la généalogie de certaines identifications », in René KAËS, Haydée FAIMBERG, Micheline ENRIQUES et Jean-José BARANES, *Transmission de la vie psychique entre générations*, Malakoff, Dunod, 2013, p.113-129.

¹⁶⁹ Francis EUSTACHE (dir.), *Mémoire et traumatisme*, Paris, Dunod, 2023.

II - BIBLIOGRAPHIE

A. Histoire de la Résistance à l'échelle nationale

1. La Résistance vue par les résistant·es eux/elles-mêmes

- Le Témoin des Martyrs (Louis ARAGON), *Le Crime contre l'Esprit*, Paris, Éditions de Minuit, 1943.
- Emmanuel D'ASTIER DE LA VIGERIE, *Avant que le rideau ne tombe*, Paris, Sagittaire, 1945.
- Lucie AUBRAC, *La Résistance (naissance et organisation)*, Paris, Robert Lang, 1945.
- Marc BLOCH, *L'étrange défaite. Témoignage écrit en 1940*, Paris, Franc-Tireur, 1946.
- Discours à l'Albert Hall de Pierre Brossolette le 18 juin 1943, in Pierre BROSSOLETTE, *Résistance (1927-1943)*, Textes rassemblés et présentés par Guillaume PIKETTY, Paris, Odile Jacob, 1998, p.213-216.
- Daniel CORDIER, *Jean Moulin : l'Inconnu du Panthéon*, 3 vol., Paris, Jean-Claude Lattès, 1989-1993.
- Henry FRENAY, *La nuit finira*, Paris, Robert Laffont, 1973.
- Joseph KESSEL, *L'armée des ombres*, Alger, Edmond Charlot, 1943.
- Mélinée MANOUCHIAN, *Manouchian*, Paris, Les Éditeurs français réunis, 1974.
- Christian PINEAU, *La simple vérité, 1940-1945*, Paris, Julliard, 1960.
- Charles TILLON, *Les F.T.P., témoignage pour servir à l'histoire de la Résistance*, Paris, Julliard, 1962.
- Indomit (Philippe VIANNAY), *Nous sommes les rebelles*, Paris, Collection Défense de l'Homme, Entreprise de Presse, 1945.

2. Les premiers travaux historiques de synthèse

- « Esquisse d'une histoire de la Résistance française », *Notes documentaires et études*, n°225 (Première partie : « De l'armistice au débarquement allié en Afrique du Nord, juin 1940-novembre 1942 ») et n°226 (Deuxième partie : « Du débarquement allié en Afrique du Nord à l'insurrection nationale, novembre 1942-août 1944 »), Ministère de l'Information, Direction de la documentation, 30 et 31 janvier 1946, 14 p. et 11 p.
- Françoise BRUNEAU (Yvette GOUINEAU), *Essai d'histoire du mouvement né autour du journal clandestin « Résistance »*, Paris, S.E.D.E.S., 1951.
- Jean DAUTRY et Louis PASTOR, *Histoire de la Résistance. De la drôle de paix à la drôle de guerre. De la drôle de guerre à la drôle de paix*, Paris, Union française universitaire, 1950.
- Lucien FÈBVRE, « Une tragédie, trois comptes rendus (1940-1944) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°1, 3^e année, 1948, p.51-68.
- Henri MICHEL, *Histoire de la Résistance en France (1940-1944)*, Paris, Que Sais-Je ?, Presses universitaires de France, 1950.

- Henri MICHEL, *Les Courants de pensée de la Résistance*, thèse de doctorat d'État en histoire, dir. s.n., Université de Paris, 1962 (publiée : Paris, Presses universitaires de France, 1962).
- Henri MICHEL, *Vichy Année 40*, Paris, Robert Laffont, 1967.
- Pierre ROUGERIE, « Faut-il départementaliser l'histoire de France ? », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, n°1, 21^e année, 1966, p.178-193.

3. Renforcement méthodologique et élargissement des approches : la marque du tournant des années 1970 dans les travaux historiques

- Résister sous Vichy

- Jean-Pierre AZÉMA, *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, 1990.
- Jean-Louis CRÉMIEUX-BRILHAC, *La France libre, De l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996.
- Ania FRANCOIS, *Il était des femmes dans la Résistance ...*, Paris, Stock, 1978.
- Harry Roderick KEDWARD, *Resistance in Vichy France. A Study of Ideas and Motivation in the Southern Zone 1940-1942*, Oxford, Oxford University Press, 1978.
- Union des femmes françaises, *Les femmes dans la Résistance*, Actes du colloque du 22 et 23 novembre 1975 à Paris Sorbonne, Paris, Rocher, 1977.

- Résistance et politique

- Renée BÉDARIDA, *Les armes de l'esprit. Témoignage chrétien (1941-1944)*, Paris, Éditions ouvrières, 1977.
- Stéphane COURTOIS, *Le P.C.F. dans la guerre : de Gaulle, la Résistance, Staline*, Paris, Ramsay, 1980.
- Stéphane COURTOIS, « Luttres politiques et élaboration d'une histoire : le P.C.F. historien du P.C.F. dans la Deuxième Guerre mondiale », *Communisme*, n°4, 1983, p.81-96.
- Jean-Marie GUILLON, *La Résistance dans le Var : essai d'histoire politique*, thèse de doctorat en histoire, dir. Émile Témime, Université d'Aix-Marseille 1, 1989.
- Jean-François MURACCIOLE, *Les projets de la France libre et de la Résistance en matière d'éducation (enseignement, jeunesse, sport, culture) 1940-1944*, thèse de doctorat en histoire, dir. François Sirinelli, Université de Lille III, 1995.
- Marc SADOUD, *Les socialistes sous l'Occupation. Résistance et Collaboration*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982.

- Une approche sociale de la Résistance

- Pierre LABORIE, *L'opinion publique et les représentations de la crise d'identité nationale : 1936-1944*, thèse de doctorat en histoire, dir. Rolande Trempé, Université Toulouse 2, 1988.
- Antoine PROST (dir.), *La Résistance, une histoire sociale*, Paris, Les Ateliers, 1997.

- Conceptualiser la Résistance

- Pierre LABORIE, « L'idée de Résistance, entre définition et sens : retour sur un questionnement » (titre original : « La Résistance et les Français, nouvelles approches »), *Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*, n°37, décembre 1997, p.15-27.
- Jacques SÉMELIN, *La Résistance civile de masse en Europe sous l'Occupation nazie (1939-1945)*, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean-Paul Charnay, Université Paris IV, 1986.
- Jacques SÉMELIN, *Face à Hitler, la Résistance civile en Europe*, Paris, Payot, 1989.

- Faire l'histoire des mouvements et réseaux

- Alya AGLAN, *Mémoires résistantes. Histoire du réseau Jade-Fitzroy, 1940-1944*, Paris, Le Cerf, 1994.
- Alya AGLAN, *La Résistance sacrifiée. Le mouvement « Libération-Nord »*, Paris, Flammarion, 1999.
- Cécile VAST, *Une histoire des Mouvement Unis de la Résistance (de 1941 à l'après-guerre) : essai sur l'expérience de la Résistance et l'identité résistante*, thèse de doctorat en histoire, dir. François Marcot, Université de Franche-Comté, 2008.

4. Les travaux récents sur la Résistance : un sujet d'étude encore inépuisé

- Claire ANDRIEU, « Les femmes dans la Résistance, à l'égal et à la différence des hommes », *Chemins de mémoire*, Ministère des armées, s.d., consulté le 23/04/2025, disponible : [<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/les-femmes-dans-la-resistance-legal-et-la-difference-des-hommes>].
- Sylvain GREGORI, « *Forti saremu se saremu uniti* » : entre continuité et rupture, résistance(s) et société corse, juillet 1940-septembre 1943, thèse de doctorat en histoire, dir. Jean-Marie Guillon, Université d'Aix-Marseille 1, 2008.
- François MARCOT, *Dictionnaire historique de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 2006.
- Gaïdz MINASSIAN, « Claire Andrieu, historienne : "Très peu de chercheurs se lancent dans une thèse sur la Résistance... L'histoire de la Résistance serait-elle menacée d'extinction ?" », *Le Monde*, 20 février 2024, consulté le 25/11/2024, disponible : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/02/20/claire-andrieu-historienne-tres-peu-de-chercheurs-se-lancent-dans-une-these-sur-la-resistance-l-histoire-de-la-resistance-serait-elle-menacee-d-extinction_6217521_3232.html#:~:text=Tr%C3%AAs%20peu%20de%20jeunes%20chercheurs,niveau%20de%20la%20culture%20populaire].
- Jean-François MURACCIOLE et Guillaume PIKETTY (dir.), *Encyclopédie de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Bouquins, 2015.
- Fabien THÉOFILAKIS, « Introduction », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°149-150, 2023/2, 2023, p.3-7.

5. Historiographie de l'histoire de la Résistance

- Alya AGLAN, « La Résistance, le temps, l'espace : réflexions sur une histoire en mouvement », *Histoire@Politique*, n°9, 2009/3, 2009, p.97.
- Jean-Pierre AZÉMA, « L'historisation de la Résistance », *Esprit*, n°198, janvier 1994, p.19-35.
- François BÉDARIDA, « L'histoire de la Résistance. Lectures d'hier et chantiers de demain », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°11, juillet-septembre 1996, p.75-90.
- Julien BLANC et Cécile VAST (dir.), *Chercheurs en Résistance. Pistes et outils à l'usage des historiens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, *Les courants historiques en France 19^e-20^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2005, p.273-353.
- Christian DELACROIX, François DOSSE, Patrick GARCIA, Nicolas OFFENSTADT (dir.), *Historiographies. Concepts et débats*, 2 vol., Paris, Gallimard, 2010.
- Laurent DOUZOU, *La Résistance française, une histoire périlleuse*, Paris, Le Seuil, 2005.
- Laurent DOUZOU (dir.), *Faire l'histoire de la Résistance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- Baptiste LÉON, « Lettre n°15 – La Résistance, de la mémoire à l'histoire », *Espoir*, 18 Juin 2020, consulté le 15/01/2025, disponible : [\[https://www.charles-de-gaulle.org/blog/2020/06/18/lettre-n15-la-resistance-de-la-memoire-a-lhistoire/\]](https://www.charles-de-gaulle.org/blog/2020/06/18/lettre-n15-la-resistance-de-la-memoire-a-lhistoire/).
- Jean-François MURACCIOLE, *Histoire de la Résistance*, Paris, Que Sais-Je ?, Presses universitaires de France, 1993.

B. Histoire de la Résistance à l'échelle de la Charente

1. Publications de résistant·es locaux·les pouvant faire office de sources

- Roger BEILLARD, « Le maquis Bir Hacheim du colonel Chabanne », *Études locales*, n°239, 25^e année, décembre 1944, p.33-37.
- Francis CORDET, *Carnets de guerre en Charente*, Clermont-Ferrand, De Borée, 2004.
- Lucien COUTURIER et Jacques FAUGERAT, *Bataillon Foch (1944-1945)*, Angoulême, S.A.J.I.C., 1977.
- Capitaine Fred (Alfred DUTHEILLET DE LAMOTHE), *La Brigade Rac. Armée secrète Dordogne Nord*, Imprimerie Fabrègue, Saint-Yrieix, 1977.
- Jean JARDRY, *Les Anciens Résistants du Sud-Charente*, Pons, Imprimerie Robert, 1996.
- Marc LEPROUX, *Nous les terroristes*, Paris, Raoul Solar, 1947.
- Raymond TROUSSARD, *Le Maquis charentais Bir Hacheim*, Angoulême, S.A.J.I.C., 1981.

2. Travaux d'historien·nes locaux·les

- Jean COMBES et Michel LUC, *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean d'Angély, Bordessoules, 1986.
- Henri GENDREAU et Michel REGEON, *Ruffec et le Ruffecoïs dans la guerre de 1938 à 1945*, Ruffec, La Péruse, 1990.
- Christian GENET et Louis MOREAU, *Les deux Charentes sous l'Occupation et la Résistance*, Gémozac, La Caillerie, 1983.
- Christian GENET, *La libération des deux Charentes. Soldats en sabots*, Gémozac, La Caillerie, 1985.
- Joël GIRAUD, *Les Confolentais pendant la Seconde Guerre mondiale*, Ruffec, La Péruse, 1994.
- Guy HONTARRÈDE, *Ami, entends-tu ? L'Occupation et la Résistance en Charente*, Ruelle-sur-Touvre, Université populaire de Ruelle, 1987.
- Guy HONTARRÈDE, *La Charente dans la Seconde Guerre mondiale. Dictionnaire historique*, Saintes, Croît vif, 2004.
- Dominique LORMIER, *La Charente sous l'Occupation*, La Crèche, La Geste, 2017.

3. Travaux institutionnels

- C.D.I.H.P. de Charente, *La Vie quotidienne en Charente en 1941 ; La Vie quotidienne en Charente en 1942 ; La Vie quotidienne en Charente en 1943 ; La Vie quotidienne en Charente en 1944*, Angoulême, Conseil général de la Charente, 1994.
- Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation, *Libérer et refonder la France 1943-1945. Exposition*, Angoulême, Département de la Charente, 2024.
- Service départemental de l'O.N.A.C.V.G. de Charente, *Suivre la ligne de démarcation en Charente*, Angoulême, O.N.A.C.V.G., 2017.

4. Mémoires de maîtrise/master en histoire

- Marie-Laure ARLOT, *Angoulême, septembre 1939-octobre 1940*, mémoire de maîtrise d'histoire, dir. s.n., Université de Poitiers, 1991.
- Françoise BELOT et Marie BAELE, *Mathilde Mir, 1896-1958. Essai biographique d'une résistante*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. M.-F. Brive et R. Trempé, Université Toulouse Le Mirail, 1991.
- Corinne BONY, *La mémoire de la Résistance en Charente de 1945 à nos jours*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. Bernard Lachaise, Bordeaux III, 1997.
- Marion FIEGEL, *Alfred Winnewisser : un homme ordinaire au cœur de la spirale nazie. Parcours atypique d'un sous-officier de la Sicherheitspolizei d'Angoulême*, mémoire de master en histoire, dir. Guillaume Bourgeois, Université de Poitiers, 2009 (publié sous le titre *Monsieur Alfred, policier allemand en Charente 1941-1944*, Saintes, Croît Vif, 2010).
- Olivier PIGEAT, *Les Réfugiés en Charente pendant la Seconde Guerre mondiale*, mémoire de maîtrise en histoire, dir. s.n., Université de Poitiers, 1997.

5. Travaux scientifiques

- Paul LÉVY (dir.), *L'année 1940 entre Loire et Garonne*, Actes de la journée d'études du C.E.R.H.I.M. du 22 novembre 1997, Confolens, Les Annales de la Mémoire, C.E.R.H.I.M., 1998.
- Paul LÉVY et Jean-Jacques BECKER (dir.), *Les Réfugiés pendant la Seconde Guerre mondiale*, Acte de la journée d'étude du C.E.R.H.I.M. des 4 et 5 décembre 1998, Confolens, Les Annales de la Mémoire, C.E.R.H.I.M., 1999.
- Hugues MARQUIS et Jacques BAUDET, *La Charente dans la guerre 1939-1945*, Paris, De Borée, 2014.
- Hugues MARQUIS, « Un périodique au service des maîtres en Charente : la revue *Études locales* (1920-1949) », *Histoire de l'éducation*, n° 145, 2016/1, 2016, p.81-108.
- Pascal PLAS (dir.), *Genèse et développement de la Résistance en R5*, Actes des colloques de Brive-la-Gaillarde du 26 septembre 1998 et de Soudaine-Lavinadière du 29 septembre 2001, Brive, Centre d'étude Edmond Michelet-Éditions Les Monédières, 2003.

C. Histoire de la mémoire

1. Conceptualiser la mémoire via une approche pluridisciplinaire

- Sociologie

- Amélie CHANEZ, Anne QUÉNIART, Michèle CHARPENTIER, « La transmission des valeurs d'engagement des aînées militantes à leurs descendantes. Une étude de cas de deux lignées familiales », in Anne QUÉNIART et Roch HURTUBISE (dir.), *L'intergénérationnel : regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'E.H.E.S.P., 2009, p.195-216.
- Maurice HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Alcan, 1925.
- Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1950.

- Philosophie

- Henri BERGSON, *Matière et mémoire*, Paris, Félix Alcan, 1896.
- Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000.

- Histoire

- Jan ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Diane Meur (trad.), Paris, Aubier, 2010 (édition originale : *Das kulturelle Gedächtnis Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, C.H. Beck, 1992).
- Préface de Marie-Claire LAVABRE, in Renaud BOUCHET, Hélène LECOISSAIS, Delphine LETORT, Stéphane TISON (dir.), *Résurgences conflictuelles. Le travail de mémoire entre arts et histoire*, Actes du colloque du Mans d'avril 2017, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2021, p.7-14.
- Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*. 7 vol., Paris, Gallimard, 1984-1992.

- Psychologie

- Frederic Charles BARTLETT, *Remembering : A Study in Experimental and Social Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 1932.
- Daniel M. BERNSTEIN, Cara LANEY, Erin K. MORRIS et Elizabeth F. LOFTUS, « Inaugural Article: False beliefs about fattening foods can have healthy consequences », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 102, n°39, 27 septembre 2005, p.13724-13731.
- Hermann EBBINGHAUS, *La mémoire. Recherches de psychologie expérimentale*, Serge Nicolas (trad.), Paris, L'Harmattan, 2011 (édition originale : *Über das Gedächtnis. Untersuchungen zur experimenter psychologie*, Berlin, Duncker & Humblot, 1885).
- William JAMES, *The Principles of Psychology*, New York, Henry Holt and Company, 1890.
- Simon-Daniel KIPMAN, *Dictionnaire critique des termes de psychiatrie et de santé mentale*, Rueil-Malmaison, Doin, 2005.
- Endel TULVING, « Episodic and semantic memory », in Endel TULVING, *Organization of memory*, New York, Academic Press, 1972, p.381-403.

2. Le devenir de la mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre

- Serge BARCELLINI et Annette WIEVIORKA, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Paris, Plon, 1995.
- Jean-Marie DESGRANGES, *Les Crimes masqués du résistancialisme*, Paris, Les Éditions de L'Élan, 1948.
- Olivier LALIEU, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°69, 2001/1, 2001, p.83-94.
- Sébastien LEDOUX, « Qui a inventé le devoir de mémoire ? », *L'Histoire*, n°419, janvier 2016, consulté le 08/05/2025, disponible : [\[https://www.lhistoire.fr/qui-a-invent%C3%A9-le-devoir-de-m%C3%A9moire\]](https://www.lhistoire.fr/qui-a-invent%C3%A9-le-devoir-de-m%C3%A9moire).
- Hélène MIARD-DELACROIX, « Non l'histoire ne se répète pas », *Libération*, 8 avril 2014, consulté le 08/05/2025, disponible : [\[https://www.liberation.fr/evenements-libe/2014/04/08/non-l-histoire-ne-se-repete-pas_994015/\]](https://www.liberation.fr/evenements-libe/2014/04/08/non-l-histoire-ne-se-repete-pas_994015/).
- Robert O. PAXTON, *La France de Vichy, 1940-1944*, Claude Bertrand (trad.), Paris, Seuil, 1973 (édition originale : *Vichy France : Old Guard and New Order, 1940-1944*, New York, Alfred A. Knopf, 1972).
- Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la société française (1914-1939)*, thèse d'État en histoire, dir. Louis Girard, Paris IV, 1975.
- Henry ROUSSO, *Le syndrome de Vichy (1944-1987)*, Paris, Le Seuil, 1987.

3. Le besoin de savoir confronté au silence

- Émilie ABED, « Grandir sans ascendance », *Mémoires*, n° 89, octobre 2024, p.22-23.
- Marie-Laure BALAS-AUBIGNAT, *Identification au traumatisme des petits-enfants de survivants. Conversations avec la troisième génération des camps de concentration*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Catherine CHALIER, *Transmettre de génération en génération*, Paris, Salvator, 2023.
- Jacques COMMAILLE (dir.), *La transmission entre les générations, un enjeu de société*, Paris, Fayard, 1999.
- Yves DENÉCHÈRE, Michel NASSIET, Jean-Philippe PIERRON, Aubeline VINAY et Sylvie JAYLE, « Qu'est-ce que la famille ? », in Aubeline VINAY (dir.), *La famille aux différents âges de la vie. Approche clinique et développementale*, Paris, Dunod, 2017, p.17-42.
- Francis EUSTACHE (dir.), *Mémoire et traumatisme*, Paris, Dunod, 2023.
- Haydée FAIMBERG, « Le télescopage des générations. À propos de la généalogie de certaines identifications », in René KAËS, Haydée FAIMBERG, Micheline ENRIQUES et Jean-José BARANES, *Transmission de la vie psychique entre générations*, Malakoff, Dunod, 2013, p.113-129.
- Sarah GENSBURGER, « L'univers concentrationnaire : les affects malgré tout », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire des émotions. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2017, p.298-320.
- Marianne HIRSH, *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012.
- Martine LANI-BAYLE, *Les secrets de famille. La transmission de génération en génération*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- France LEBRETON, « Entretien avec Stéphane Audoin-Rouzeau : "L'histoire familiale est à la croisée de la grande histoire" », *La Croix*, 8 octobre 2019, consulté le 29/04/2025, disponible : [<https://www.la-croix.com/Famille/Parents-et-enfants/Lhistoire-familiale-croisee-grande-histoire-2019-10-08-1201052845>].
- Malika MANSOURI et Marie Rose MORO, « Des héritiers du silence témoignent du colonial. Effets sur les adolescents d'aujourd'hui », in Marion Feldman (dir.), *Les enfants exposés aux violences collectives*, Toulouse, Érès, 2016, p.73-81.
- Malika MANSOURI, Marion FELDMAN, Johnathan LACHAL, Elisabetta DOZIO, Mayssa' EL HUSSEINI, Marie Rose MORO, « Silence, rebellion and acting out of silence past : Understanding the French Riots from a Postcolonial and Transcultural Perspective », *Frontiers in Psychiatry – Section Child and Adolescent Psychiatry*, vol.10, 18 décembre 2019, consulté le 20/12/2024, disponible : [<https://www.frontiersin.org/journals/psychiatry/articles/10.3389/fpsyt.2019.00909/full>].
- Anne-Marie MERLE-BÉRAL et Rémy PUYUELO, *Écrire avant la nuit. Quand la personne âgée écrit sur son enfance*, Toulouse, Érès, 2022.

- Annette WIEVIORKA, « Le statut du témoin », *Mémoires*, n°76, novembre 2019, p.8-10.
- Olivier WIEVIORKA, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie », in Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2010, p.94-106.

4. Les régimes en histoire

- François HARTOG, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.
- Johann MICHEL, *Devenir descendant d'esclave : enquête sur les régimes mémoriels*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Susan RUBIN SULEIMAN, *Crises de mémoire. Récits individuels et collectifs de la Deuxième Guerre mondiale*, Thomas Van Ruymbeke et Marine Le Ruyet (trad.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 (édition originale : *Crises of Memory and the Second World War*, Cambridge, Harvard University Press, 2006).
- Sophie WAHNICH et Pierre ZAOUÏ, « Présentisme et émancipation : entretien avec François Hartog », *Vacarme*, n°53, 2010/4, 2010, p.16-19.

5. Histoire et mémoire : deux notions en conflit mais complémentaires

- Philippe JOUTARD, *Histoire et mémoires, conflits et alliances*, Paris, La Découverte, 2013.
- Sébastien LEDOUX (dir.), « Les lois mémorielles en Europe », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, hors-série n°15, 2020/3, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- Sébastien LEDOUX, *Histoire et mémoire(s)*, n°8160, C.N.R.S. éditions, 2024.
- Jacques LE GOFF, *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, 1988.
- Alexandre MILLET, *Les mémoires des prisonniers de guerre français du Stalag 325 de Rawa-Ruska (1945-2010)*, thèse de doctorat en histoire, dir. Yves Denéchère, Université d'Angers, 2023.
- Pierre NORA, « Mémoire collective », in Jacques LE GOFF (dir.), *La Nouvelle Histoire*, Paris, C.E.P.L., 1978, p. 398-401.
- Henry ROUSSO, *Face au passé. Essai sur la mémoire contemporaine*, Paris, Belin, 2019.
- Tzvetan TODOROV, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa-Le Seuil, 1995.
- André-Jean TODESQ, « Histoire et Mémoire : une relation ambiguë et contradictoire », in Danielle BOHLER et Gérard PEYLET, *Le Temps de la mémoire II : soi et les autres*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2007, p.97-106.
- Olivier WIEVIORKA, *La mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2014.



6. La place du témoin en histoire

- Florence DESCAMPS, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001.
- Denis PESCHANSKI, *La vérité du témoin : mémoire et mémorialisation*, tome 2, Paris, Hermann, 2018.
- Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.
- Françoise ZONABEND, « De l'avènement de la mémoire orale », in Jean-Yves BOURSIER (dir.), *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.159-172.

III – ÉTAT DES SOURCES

A. Archives départementales de la Charente

Les Archives Départementales de la Charente (A.D. 16) situées à Angoulême disposent d'un nombre restreint de documents liés à l'objet d'étude de ce mémoire, en raison du caractère familial des mémoires. Aucun fonds familial lié à ce sujet n'a été versé. Pour autant, quatre fonds peuvent être mobilisés.

- Le fonds 1 W des « Archives du cabinet du préfet de la Charente durant la Seconde Guerre mondiale » conserve des documents administratifs faisant état d'affrontements et arrestations de résistant·es, dont des ascendant·es des témoins rencontré·es, ainsi que de la surveillance des publications sur la Résistance après-guerre¹⁷⁰ :

- 1 W 120, « Affrontements armés entre Résistants et troupes d'occupations. | 1944 » ;
- 1 W 124, « Arrestations et condamnations de Résistants français. | 1940-1944 » ;
- 1 W 129, « Associations d'anciens combattants. | 1940 » ;
- 1 W 137, « Groupements politiques autorisés par les autorités. | 1940-1944 » ;
- 1 W 310, « Aides aux veuves et orphelins de guerre. | 1942 » ;
- 1 W 316, « Aides aux familles. | 1940-1942 » ;
- 1 W 329, « Libération des territoires occupés, action de l'armée française et des groupes de résistance. | 1944-1946 » ;
- 1 W 371, « Cérémonies commémoratives. | 1946-1947 » ;
- 1 W 397, « Surveillance des publications traitant de la Résistance. | 1946 » (une partie des documents est reproduite en annexe 1, p.159) ;
- 1 W 400, « Journaux militaires de combattants et d'anciens combattants. | 1944-1945 » ;
- 1 W 402, « Journaux spécialisés. | 1944-1948 ».

¹⁷⁰ A.D. 16, fonds 1 W « Archives du cabinet du préfet de la Charente durant la Seconde Guerre mondiale », côtes extrêmes : 1-416, dates extrêmes : 1938-1953.

- Le fonds 3 W des « Archives de la sous-préfecture de Cognac » concerne les commémorations après-guerre, les visites officielles et décernements de distinctions honorifiques en lien avec la Seconde Guerre mondiale¹⁷¹ :

- 3 W 17, « Croix de la Libération et de la Résistance, récompense honorifique pour acte de courage et de dévouement, médaille d'honneur de la police, médaille de la France libérée, médaille de la reconnaissance française, médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales, médailles diverses. | 1924-1969 » ;
- 3 W 235, « Occupation. - Réquisitions (1940-1949), secours aux réfugiés (1940-1945), enquêtes sur les individus de confession juive (1942), S.T.O. (1942-1960), mesures de lutte contre la Résistance communiste (1941-1943), défense passive (1944). | 1940-1960 ».

- Le fonds 281 E-DEPOT des « Archives communales de La Rochefoucauld » contient les jugements des résistants fusillés à La Braconne (une partie de leurs descendant·es a été rencontrée pour cette étude)¹⁷² :

- 281 E-DEPOT 4H2, « Soldats du contingent et résistants : avis de décès, dépêches, notes, correspondance, liste manuscrites, pièces d'État civil, copies de jugements. | 1940-1945 ».

- Le fonds 1 PER 56 du journal local *Charente Libre* contient des articles aussi bien sur des commémorations locales que des décès de figures résistantes ou encore d'évènements divers (procès, restauration de monuments, etc.) pouvant raviver la mémoire résistante¹⁷³. Les noms des auteur·trices des articles ne sont pas indiqués dans le journal.

- 1 PER 56/2, « *Charente Libre*, janvier 1946 », articles :
 - « Devant une foule immense et recueillie est inauguré le monument commémoratif de la Braconne », 14/01/1946, p.1 ;
 - « M. Thorez, ministre d'état visite la fonderie de Ruelle », 14/01/1946, p.1 ;

¹⁷¹ A.D. 16, fonds 3 W « Archives de la sous-préfecture de Cognac », côtes extrêmes : 1-670, dates extrêmes : 1924-1991.

¹⁷² A.D. 16, fonds 281 E-DEPOT « Archives municipales de La Rochefoucauld », côtes extrêmes : GG/1-T/1, dates extrêmes : 1574-1958.

¹⁷³ A.D. 16, fonds 1 PER 56 « *Charente Libre* », côtes extrêmes : 1-96, dates extrêmes : 1944-1973.

- « Un appel du Comité d'organisation du Monument de la Braconne », 12/13/1946, p.1.
- 1 PER 56/16, « *Charente Libre*, octobre 1951 », articles :
 - « À Chasseneuil, M. Vincent Auriol a lancé un vibrant appel au pays », 22/10/1951, couverture.
 - « La consécration officielle du Mémorial de la Résistance », in « Un chaleureux accueil au Président Vincent Auriol », 22/10/1951, p.2.
- 1 PER 56/46, « *Charente Libre*, juin 1963 », articles multiples sur « Le voyage du Général De Gaulle » en Charente, 12-13-14/06/1963.
- 1 PER 56/60, « *Charente Libre*, novembre 1966 », articles :
 - « Émouvante inauguration dimanche matin à Angoulême du monument des déportés », 07/11/1965, couverture ;
 - « Une émouvante cérémonie a marqué, hier, l'inauguration du monument aux déportés », 07/11/1965, p.3.
- 1 PER 56/76, « *Charente Libre*, mars 1970 », articles :
 - « La Résistance et la Déportation à l'honneur avec le ministre des Anciens Combattants », 07-08/03/1970, p.5 ;
 - « M. Duvillard, Ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre a présidé samedi en Charente plusieurs cérémonies du souvenir », 09/03/1970, couverture ;
 - « Le 25^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration solennellement célébré en Charente en présence de M. Henri Duvillard ministre des A.C.-V.G. et de très nombreux jeunes », 09/03/1970, p.8 ;
 - « La Visite au Mémorial du Ministre des Anciens Combattants », 09/03/1970, p.10.

Ces documents, essentiellement d'ordre administratif, rédigés en français et/ou en allemand, offrent un point de vue institutionnel des faits, n'étant pas nécessairement différent de celui des familles. Également, il y est fait mention de cérémonies commémoratives après-guerre et de remises de médailles qui doivent être appréhendées comme un mode de transmission institutionnel de ces mémoires. Enfin, la presse propose un troisième angle d'approche des événements, postérieur à ceux-

ci, et constitue une représentation collective de ces mémoires, diffusée auprès du grand public local. Chaque anniversaire, commémoration, décès, visite, procès liés à ces événements est l'occasion de raviver ces dernières. Notons que le quotidien *Charente Libre*, créé en 1944 par les deux résistant·es Mathilde Mir et Pierre Bodet, se veut un « [...] organe quotidien de défense républicaine et d'action sociale », selon son titre initial, et est donc perçu comme de centre-gauche.

La presse demeure aujourd'hui encore un vecteur de transmission de ces mémoires. À l'initiative de Michèle Soult, présidente de l'association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (A.F.M.D. 16), et Hélène Thermidor, enseignante d'histoire-géographie à Chasseneuil-sur-Bonnieure, *Charente Libre* a récemment publié cinq numéros spéciaux : « Les déportés et fusillés de la Charente ». En 2021 est paru le premier numéro sur l'année 1940, et ainsi de suite, jusqu'à celui de 2025 qui compile les années 1944 et 1945. Leur volonté de faire vivre et de transmettre ces mémoires locales aux jeunes a engendré l'implication de collégien·nes charentais·es dans ce projet. Chacun·e a pu rédiger une notice biographique sur un·e déporté·e ou fusillé·e local·e. Ce vaste projet, parrainé par l'O.N.A.C.V.G. et le Conseil scientifique du Mémorial de Caen, implique certes la jeune génération, mais touche plus largement l'ensemble des abonné·es au quotidien. En somme, cette action permet la création d'un pont générationnel, puisque les apprenti·es chercheur·ses ont pu ouvrir des brèches dans leur propre histoire familiale en questionnant les membres de leur famille à ce sujet. Il s'agit donc non pas d'un recueil de témoignages, mais plutôt d'un travail mémoriel visant à perpétuer et rendre hommage, tout en impliquant la nouvelle génération dans sa propre histoire locale. L'ensemble est consultable sur le site Internet du journal et distribué en version papier aux abonnés :

- Michèle SOULT et Hélène THERMIDOR (dir.), « Les déportés de la Charente 1940 », 1^{ère} édition, *Charente Libre*, supplément, 23/04/2021, 55 p.
- Michèle SOULT et Hélène THERMIDOR (dir.), « Les déportés et fusillés de la Charente 1941 », 2^e édition, *Charente Libre*, supplément, 22/04/2022, 27 p.
- Michèle SOULT et Hélène THERMIDOR (dir.), « Les déportés et fusillés de la Charente 1942 », 3^e édition, *Charente Libre*, supplément, 28/04/2023, 31 p.
- Michèle SOULT et Hélène THERMIDOR (dir.), « Les déportés et fusillés de la Charente 1943 », 4^e édition, *Charente Libre*, supplément, 26/04/2024, 39 p.

- Michèle SOULT et Hélène THERMIDOR (dir.), « Les déportés et fusillés de la Charente 1944-1945 », 5^e édition, *Charente Libre*, supplément, 25/04/2024, 40 p.

Enfin, la fermeture, depuis 2018, du Centre national Jean-Moulin à Bordeaux, musée de la Résistance, des F.F.L. et de la Déportation et centre de documentation sur la Seconde Guerre mondiale, n'a pas permis de consulter des archives qui auraient pu compléter celles des A.D. 16.

B. Témoignages oraux

La part la plus importante des sources mobilisées est constituée de témoignages oraux. En effet, pour parer au manque de documents, une enquête orale a été menée auprès de 17 descendant·es de résistant·es charentais·es. Ils/Elles sont issu·es de 10 familles différentes et comptent, pour certain·es, plusieurs ascendant·es résistant·es dans leur famille. Ces entretiens oraux, réalisés individuellement ou en groupe, ont permis de recueillir le récit d'autant d'hommes que de femmes. Si la majorité des résistant·es mentionné·es était des hommes, trois femmes, résistantes civiles, figurent dans ces récits familiaux. Le croisement de ces entretiens entre eux permet une mise en perspective des récits de différents membres d'une même famille, de générations et rangs distincts. Le tableau ci-dessous établit de manière claire les liens entre chacun·e des descendant·es interviewé·es et leur(s) ascendant·e(s) résistant·es.

TABLEAU DES LIENS ENTRE RÉSISTANT·ES CHARENTAIS·ES ET LEURS DESCENDANT·ES

TYPE	RÉSISTANT·E	DESCENDANT·E	LIEN
RÉSISTANT·ES ARMÉ·ES	Roger RENAULT	Danielle GAY	Oncle
	René MICHEL	Bruno FOUCAUD	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré
	Georges MICHEL	Bruno FOUCAUD	Père
	Pierre GABORIT	Jean-Pierre GABORIT	Père
		Florence GABORIT-SARTELET	Grand-père
	René GILLARDIE	Dominique CHOLET	Grand-père
		Michel CHOLET	Grand-père
	Gabriel QUÉMENT	Dominique CHOLET	Arrière-grand-oncle
		Michel CHOLET	Arrière-grand-oncle
	Paul BERNARD	Michèle DESSENDIER	Grand-père
		Jacques BERNARD	Oncle
		Colette LECLERQ	Oncle
	Léopold CHIRON	Paulette CHIRON	Père
RÉSISTANT·ES CIVIL·ES	A.M.	D.M.	Père
	Jacques NANCY	Marie NANCY-LASSERRE	Oncle
	Léon et Marie MOURoux	Jean-Paul CHAUVAUD	Grands-parents
	Denise MOURoux	Jean-Paul CHAUVAUD	Mère
	Noël et Muguette SAINT-JEAN	Colette LASSOUTIÈRE	Parents
		Jacques SAINT-JEAN	Parents
		Anne DUCASSE	Grands-parents
		Françoise CHENLIDEAU	Grands-parents
	Jean DOUCET	Colette LASSOUTIÈRE	Oncle
		Jacques SAINT-JEAN	Oncle
		Anne DUCASSE	Grand-oncle
		Françoise CHENLIDEAU	Grand-oncle
	Marc DOUCET	Colette LASSOUTIÈRE	Cousin germain
		Jacques SAINT-JEAN	Cousin germain
		Anne DUCASSE	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré
		Françoise CHENLIDEAU	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré

LÉGENDE

- Résistant·es armé·es fusillé·es
- Résistant·es armé·es survivant·es
- Résistant·es civil·es survivant·es
- Résistant·es civil·es mort·es en déportation
- Résistant·es revenu·es de déportation

Tableau 1 : Tableau des liens entre résistant·es charentais·es et leurs descendant·es, réalisé par Lisa Métreau, 05.04.2025 (source : fiches d'identité remplies par les témoins lors des entretiens).

Si le bouche-à-oreille a permis d'entrer en contact avec ces familles, c'est surtout grâce à Madame Michèle Dessendier, présidente de l'A.S.F.B., qu'il a été possible de rencontrer plusieurs descendant·es de fusillés de La Braconne, membres de cette association. La publication d'une annonce dans la revue de l'A.S.F.B., ainsi qu'un post sur ma page Facebook, moult fois republié, y ont aussi contribué.

Les témoignages, collectés via un enregistreur de téléphone, se déroulaient soit en présentiel chez les témoins, soit par visioconférence. Si cette enquête suivait une grille d'entretien semi-directif préalablement établie, il était primordial de l'adapter à la logique de cheminement de pensée du·de la témoin (voir annexe 12, p.230). Aussi faut-il garder en tête qu'une grille d'entretien présente nécessairement des biais, en ce qu'elle oriente la pensée et les dires du·de la témoin en fonction de ce que le collecteur·trice recherche.

Chaque témoignage a fait l'objet d'un contrat de communication, ainsi que d'une fiche d'identité nominative, afin d'identifier au mieux chacun·e des témoins. À ce titre, un seul a requis l'anonymisation et est présenté, lui et son ascendant résistant, par ses initiales uniquement.

Chacun des enregistrements a soit fait l'objet d'une transcription totale ou partielle, soit d'un inventaire chrono-thématique. Bien que n'étant pas parfait, le logiciel *Notebook* permet de transcrire les audios assez globalement. Il est ensuite nécessaire de repasser le tout en écoutant attentivement chaque parole des témoins.

Ainsi, cette source met en perspective le rapport au passé dans le présent d'une famille. Si l'oral est caractérisé par la spontanéité qu'un écrit n'a pas, il est également l'objet de déformations, oublis, omissions volontaires, et nourri par des apports extérieurs à la famille, tels que des connaissances scolaires, émissions, ou articles liés.

- Entretien avec Danielle Gay, nièce du résistant fusillé Roger Renault, au domicile de la témoin, 3 décembre 2024, 44:42.
- Entretien avec D.M., fils du résistant A.M., au domicile du témoin, 11 décembre 2024, 56:37.
- Entretien avec Bruno Foucaud, fils du résistant Georges Michel et cousin germain éloigné au 1^{er} degré du résistant fusillé René Michel, en visioconférence, 16 décembre 2024, 01:30:33.
- Entretien avec Jean-Pierre Gaborit et Florence Gaborit-Sartelet, fils et petite-fille du résistant fusillé Pierre Gaborit, en visioconférence, 18 décembre 2024, 32:00 ; entièrement retranscrit en annexe 2 (p.162).
- Entretien avec Dominique Cholet, petit-fils du résistant fusillé René Gillardie et arrière-petit-neveu du résistant mort en déportation Gabriel Quément, en visioconférence, 30 décembre 2024, 25:48.
- Entretien avec Michèle Dessendier, petite-fille du résistant fusillé Paul Bernard, au domicile de la témoin, 6 janvier 2025, 53:27.
- Entretien avec Marie Nancy-Lasserre, nièce du résistant Jacques Nancy, en visioconférence, 10 janvier 2025, 52:14 ; entièrement retranscrit en annexe 3 (p.176).

- Entretien avec Jean-Paul Chauvaud, petit-fils des résistant·es Léon et Marie Mouroux et fils de la résistante Denise Mouroux, en visioconférence, 30 janvier 2025, 01:16:09.
- Entretien avec Michel Cholet, petit-fils du résistant fusillé René Gillardie et arrière-petit-neveu du résistant mort en déportation Gabriel Quément, en visioconférence, 7 février 2025, 01:08:12 ; entièrement retranscrit en annexe 4 (p.194).
- Entretien avec Jacques Bernard et Colette Leclercq, neveu et nièce du résistant fusillé Paul BERNARD, au domicile de Jacques Bernard, 16 février 2025, 01:02:49.
- Entretien avec Colette Lassoutière et Jacques Saint-Jean, Anne Ducasse et Françoise Chenlideau, enfants et petits-enfants des résistant·es Noël et Muguet Saint-Jean, nièce/neveu et grandes-nièces du résistant mort en déportation Jean Doucet, cousin·es germain·es et cousines germaines éloignées du résistant mort en déportation Marc Doucet, au domicile de Colette Lassoutière, 16 février 2025, 01:21:01.
- Entretien avec Paulette Chiron, fille du résistant déporté et revenu Léopold Chiron, au domicile de la témoin, 17 février 2025, 01:28:03.

C. Archives privées des familles rencontrées

Les témoins rencontré·es disposent pour la plupart d'archives familiales. Certains de ces documents proviennent d'archives municipales, d'autres d'associations, d'organes institutionnels ou encore du Service Historique de la Défense (S.H.D.) de Caen et de Châtellerauld. Un des témoins a même retrouvé le dossier d'un aviateur américain mentionnant le nom de ses grands-parents qui l'avaient hébergé aux archives nationales américaines. On y trouve des documents de natures diverses : lettres, photographies, dossiers administratifs, certificats, diplômes, cartes de réfractaire, attestations, brassards, fausses cartes d'identité, coupures de presse, dossiers pédagogiques et même des écrits des descendant·es. Certain·es conservent aussi la propagande anti-résistante rédigée en charentais. Leur point commun : converger vers la mémoire d'une même personne au sein de leur famille.

Ensuite, les lettres des résistant·es offrent une perspective précieuse pour appréhender leur état d'esprit, en établissant un lien étroit avec les récits des témoins. Il s'agit en l'espèce des lettres de résistants fusillés à La Braconne. Leur contenu, leurs mots se retrouvent dans la bouche des témoins/descendant·es, sans qu'ils/elles ne s'en rendent nécessairement compte ; preuve de l'imprégnation de leur mémoire par ces documents. Ces lettres constituaient également un objet de censure potentielle pouvant directement influencer la transmission de cette mémoire, en particulier lorsque la dernière lettre d'un fusillé n'est jamais parvenue à sa famille. Michel Cholet traduit ce ressenti lors de son entretien : « Il y a une chose que je voudrais savoir, parce que la dernière lettre de mon grand-père, il n'y a pas de trace de cette dernière lettre. Apparemment, elle aurait été censurée par les Allemands. [...] C'est quelque chose [le contenu de la lettre] que j'aurais aimé savoir »¹⁷⁴. Ces lettres revêtent donc un caractère capital aux yeux de la famille de leur auteur. Outre le fait d'être les dépositaires des dernières volontés des fusillés, celles-ci témoignent aussi de la continuité de la vie malgré la séparation (références aux cultures, aux disputes, aux visites) et insufflent aux enfants une éducation façonnant leur cadre de pensée. Elles participent ainsi à la construction de leurs représentations du monde, notamment en matière d'engagement politique, d'attachement à l'Europe ou encore de rapport aux Allemands. Les auteurs de ces lettres orientent dès lors directement la mémoire naissante dont ils sont l'objet. De plus, ces correspondances sont marquées par une charge émotionnelle forte, plongeant le·la lecteur·trice dans l'intimité des familles. Toutes émanent de résistants qui vont être fusillés, révélant parfois des éléments inattendus, tels que l'absence de rancœur envers leurs bourreaux. Enfin, ces dernières ne mentionnent pas les tortures subies, une omission qui se retrouve dans les témoignages oraux, en contraste avec d'autres sources.

Par ailleurs, les diplômes, certificats, cartes et autres éléments prouvant l'engagement soulèvent une chose fondamentale : si la guerre est terminée, la mémoire qui en découle continue d'être conjugée au présent et d'être écrite, puisqu'elle était alors encore en train d'être vécue par ses acteur·trices principaux·les. Ultérieurement, certaines familles ont créé des albums souvenirs à

¹⁷⁴ Témoignage de Michel CHOLET (petit-fils du résistant fusillé René Gillardie), 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

partir de ces archives avec, parfois, du texte, afin d'établir une trace matérielle de cette mémoire à transmettre de génération en génération. Il s'agit-là d'un support de transmission.

En outre, chaque famille conserve précieusement des photographies desdit·es résistant·es. S'il est toujours agréable de mettre un visage sur la personne dont on parle, elles sont, ici encore, un rappel et un support de transmission de ces mémoires, puisque c'est en les regardant que les témoins se remémorent, se souviennent et racontent ensuite. La raison à cela : « La photo est littéralement une émanation du référent. [...] peu importe la durée de la transmission ; la photo de l'être disparu vient me toucher comme les rayons différés d'une étoile »¹⁷⁵.

Enfin, pour prévenir une possible défaillance de leur mémoire, mais aussi pour transmettre ou encore donner un support au·à la collecteur·trice lors de l'entretien, plusieurs descendant·es ont couché sur le papier ce récit. Certain·es ont simplement écrit ce qu'ils savaient sur 3 ou 4 pages, d'autres ont préféré rédiger un discours à prononcer, par exemple lors de la cérémonie d'hommage des fusillés de La Braconne.

- Collection privée de Danielle Gay (nièce du résistant fusillé Roger Renault) :

- Photographie prise par Danielle Gay de la plaque commémorative dans l'église de Barbezieux sur les morts barbeziliens avec mention du nom de Roger Renault dans la partie « Résistance ».
- Dossier de renseignements sur Roger Renault, provenant des archives municipales de Barbezieux.
- Acte de naissance de Roger Renault, provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.
- Acte de décès de Roger Renault, provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.
- Dossier de décès de Roger Renault, provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.
- Certificat d'appartenance aux F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.

¹⁷⁵ Roland BARTHES, *La Chambre claire. Note sur la photographie*, Paris, Gallimard, 1980, p.126-127.

- Demande d'inscription de la mention « Mort pour la France » sur l'acte de décès d'un membre des F.F.I., provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.
- Avis favorable à l'inscription de la mention « Mort pour la France », provenant du S.H.D. de Caen, cotation absente.
- Post Facebook avec une photographie et un texte expliquant la redécouverte de ce passé chez Danielle Gay, provenance : page Facebook de Patrice Rolli [<https://www.facebook.com/share/p/17hufzMkxM/>] (voir annexe 5, p.214).

- Collection privée de D.M. (fils du résistant A.M.) :

- Carte de la Charente avec la ligne de démarcation tracée à la main, Cartes Blondel réversibles, collection des cartes départementales.
- Photographie en noir et blanc d'A.M. en tenue militaire durant la Seconde Guerre mondiale.
- Feuille d'instructions pour la main d'œuvre embauchée pour l'Allemagne.
- Écrits satiriques de Goulebenèze (écrivain, poète et barde charentais) sur l'occupant : « Les petits châtiments », 3 feuillets dont 1 en Charentais : « Histouère dau jhaut qui va manjher chez les z'autes ou l'espace vital », « L'arrivée au paradis ou le classement par équipe », « Chanson du vert de gris ».
- Propagande résistante : « Testament d'Adolph Hitler ».
- Livret individuel militaire d'A.M. délivré par le ministère de la Guerre, 4 feuillets.
- Photographie du brassard F.F.I. d'A.M. (morceau de tissu rectangulaire, avec trois bandes tricolores et l'inscription en colonne sur la partie blanche « FFI ») (photographie, Lisa Métreau, 11 décembre 2024).
- Carte des « Maquis charentais » dessinée sur un calque par A.M.
- « Extrait du Journal officiel du 18 Janvier 1942 », législation vichyste populationniste émise par le ministère de la Santé publique, document « Trouvé par le groupe Julio dans les poches de Mr Leloup Dr de l'usine à gaz de Barbezieux », 2 feuillets.
- Ordre d'affectation S.T.O. d'A.M. émis par la préfecture de la Charente, 09/03/1943, 2 feuillets.



- Faux certificat médical du médecin de Barbezieux Gabriel Guérive à l'attention de d'A.M., 04/03/1943.
- Document de la Feldkommandantur d'Angoulême indiquant qu'A.M. a signé un contrat de travail pour l'Allemagne, mais affirme ne pas avoir suffisamment de vêtements et chaussures pour partir, 10/03/1943.
- Attestation d'emploi d'A.M. en tant que facteur auxiliaire de la distribution postale émise par le ministère de la Production industrielle et des communications – Secrétariat général des P.T.T. (Postes, Télégraphes et Téléphones) de Charente, rédigé en Français et Allemand, 09/05/1943.
- Fausse carte d'identité délivrée à A.M. sous le nom d'Hervé Lalain par la mairie de Guizengeard, 15/09/1943.
- Laissez-passer délivré par le Régiment Bernard – Compagnie en formation de Barbezieux à A.M., 08/10/1944.
- Proposition d'avancement au grade de caporal F.F.I. d'A.M. émise par la subdivision militaire de la Charente – État-major départemental, 18/10/1944.
- Courrier du Sous-Lieutenant Deschamps attestant de l'appartenance d'A.M. à un groupe de résistant·es, 06/11/1944.
- Lettre de R. Lacombe adressée à A.M. au titre d'une correspondance amicale entre résistant·es, 02/12/1944.
- Courrier du Capitaine Paul Duvergne attestant de l'appartenance d'A.M. à un groupe de résistant·es, 26/01/1945.
- Article de presse : Nelson LALIÈVE (délégué à l'information de l'Association départementale des prisonniers de guerre du département de la Gironde), « Qu'est-ce qu'un résistant ? », *Sud-Ouest*, 22 janvier 1945, 2^e année, n°127, p.2.
- Courrier de René Duret attestant de l'appartenance d'A.M. aux F.F.I., 25/02/1945.
- Courrier de René Duret attestant de l'appartenance d'A.M. à un groupe de résistants, 15/03/1945.
- Courrier de l'Association des réfractaires et maquisards de France (A.R.M.F.) à ses membres sur la reconnaissance du statut de réfractaire, *absence de datation*.

- Invitation à la commémoration de la libération d'Yves par l'amicale Bir Hacheim 6^e R.I. (Barbezieux), 25/04/1947.
- Courrier d'A.M. à la Direction départementale du travail et de la main d'œuvre de Charente demandant une attestation de sa réquisition pour le S.T.O., 20/12/1982, 2 feuillets.
- Carte de réfractaire d'A.M. délivrée par l'O.N.A.C.V.G., 21/03/1983, 2 feuillets.
- Diplôme délivré par l'A.R.M.F. à A.M. au titre de sa médaille du Réfractaire, 21/03/1983.
- Diplôme délivré par l'A.R.M.F. à A.M. au titre de sa médaille de la Reconnaissance.
- Courrier signifiant l'attribution de la carte de réfractaire par l'O.N.A.C.V.G. à A.M., 28/03/1983.
- Carte des Combattants de la Résistance d'A.M. émise par le Mouvement des Combattants de la Résistance, *non datée*, 2 feuillets.
- *Bulletin d'informations de l'A.R.M.F.*, n°105, février 1987, 2 feuillets.
- Carte de réfractaire de A.M. délivrée par l'A.R.M.F. le 25/03/1987.
- Christian TUA, « Papon face au devoir de mémoire » et Jean-Pierre DUFRENNE, « Les préfets en première ligne », *Charente libre*, 04/10/1997, p.5.

- Collection privée de Bruno Foucaud (fils du résistant Georges Michel et cousin germain éloigné au 1^{er} degré du résistant fusillé René Michel) :

- Photographie en noir et blanc de René Michel.
- Photographie en noir et blanc de Georges Michel, 1943.
- Transcription sur Word de la dernière lettre de René Michel adressée à ses parents, 05/04/1943.
- Transcription sur Word de la dernière lettre de René Michel adressée à son épouse, 05/05/1943.
- Article sur René Michel avec sa photographie dans le cadre de l'inauguration du monument de La Braconne, 01/1946.
- Photographie en noir et blanc de Georges Michel avec le boxeur professionnel américain Ray Sugar Robinson, 1951.

- Extrait du Journal officiel de la République française reconnaissant à René Michel le grade de sergent à titre posthume, 09/09/1959 (voir annexe 7, p.221).
- Notice biographique sur Ferdinand Vincent, le traître ayant dénoncé René Michel, 2 feuillets, *in* Daniel SUSAGNA, *Martyrs de l'aéronautique 1939-1945. Les 79 de la S.N.C.A.S.O., les 19 de l'A.I.A.*, Mérignac, Association pour la mémoire des martyrs de l'Aéronautique, 2017, p.393-394.

- Collection privée de Florence Gaborit-Sartelet (petite-fille du résistant fusillé Pierre Gaborit) :

- Photographie en noir et blanc de la pierre tombale des époux Gaborit.
- Photographie en noir et blanc de Pierre Gaborit (1).
- Photographie en noir et blanc de Pierre Gaborit (2).
- Photographie en noir et blanc de Pierre Gaborit avec sa famille à Angoulême.
- Carte d'identité de Pierre Gaborit émise par la mairie d'Angoulême, 18/09/1940.
- Transcription de la 1^{ère} lettre de Pierre Gaborit du 02/10/1943, écrite en prison.
- Dernière lettre de Pierre Gaborit du 15/01/1944, écrite en prison, 2 feuillets.
- Courrier des autorités allemandes annonçant le décès de Pierre Gaborit à sa veuve, 16/01/1944.
- Attestation d'emploi de Pierre Gaborit aux P.T.T. émis par le directeur départemental des P.T.T. de la Charente, 21/01/1955.
- Document attribuant à titre posthume la médaille de la Résistance française à Pierre Gaborit.
- Photographie en couleur de la pierre tombale de Pierre Gaborit avec la mention « Mort pour la France ».
- Album souvenirs de la famille Gaborit en hommage à Pierre Gaborit.

- Collection privée de Dominique Cholet (petit-fils du résistant fusillé René Gillardie et arrière-petit-neveu du résistant mort en déportation Gabriel Quément) :

- Photographie en noir et blanc de René Gillardie et sa fille Janine sur une barque.
- Lettre de René Gillardie du 09/01/1944, écrite en prison.
- Article biographique sur René Gillardie rédigé par Michel Cholet (frère de Dominique Cholet).
- Biographie sur René Gillardie réalisée par Michel Cholet sur un document Word.
- Dossier pédagogique – « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Résistance », retraçant le parcours de René Gillardie et Gabriel Quément, émis par le S.H.D., 06/2013.
- Photographie en couleur du Monument de La Braconne avant travaux.
- Photographie du dépôt de gerbe lors de la cérémonie de commémoration des fusillades de La Braconne.
- Capture d'écran d'un documentaire de l'Institut National de l'Audiovisuel en noir et blanc sur l'inauguration du Monument Fusillés de La Braconne.
- « Numéro spécial : René Gillardie », *Nouvelles de la Charente* (périodique de la fédération de la Charente du Parti communiste), H.S., n°7, octobre 2013.
- Discours de Michel Cholet lors de la cérémonie commémorative de la fusillade de La Braconne du 15 janvier 2024 (voir annexe 10, p.226).

- Collection privée de Michèle Dessendier (petite-fille du résistant fusillé Paul Bernard) :

- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 06/12/1942.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 19/12/1942.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 13/12/1942.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 20/12/1942.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 27/12/1942.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 03/01/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 01/02/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 06/02/1943.

- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 14/02/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 20/02/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 01/03/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 06/03/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 14/03/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 21/03/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 28/03/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 04/04/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 11/04/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 18/04/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 24/04/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 01/05/1943.
- Lettre à sa famille de Paul Bernard du 05/05/1943 – À 4h30 du matin (voir annexe 6, p.215).

- Collection privée de Jean-Pierre Chauvaud (petit-fils des résistant·es Léon et Marie Mouroux et fils de la résistante Denise Mouroux) :

- Photographie en noir et blanc de Benson à Villetison chez les Mouroux prise par Denise Mouroux.
- Photographie en noir et blanc de Benson et un autre Américain avec Pierre Chauvaud et sa femme à Longré chez Menard, prise par Pierre Chauvaud tenancier d'un café où Benson s'était caché dans un premier temps (pas la même famille que Jean-Pierre Chauvaud).
- Photographie en noir et blanc de Benson en tenue d'aviateur.
- Photographie en noir et blanc de Benson au maquis de juillet au 31 août 1944
- Diplôme adressé à Marie Mouroux (*faute d'orthographe dans le nom*) par les autorités militaires américaines pour son assistance auprès du soldat américain Benson.
- Lettre d'accompagnement au diplôme remis par les autorités américaines à Marie Mouroux.
- Dossier sur Benson issu des U.S. National Archives and Records Administration, EE-1439, « Record Group 498 : Records of Headquarters, European Theater of Operations, United States Army (World War II) »,

serie : « Escape and Evasion Reports », file unit : « Benson, Norman C. (S/SGT.) ».

- Photographie en noir et blanc de Benson avec sa famille aux États-Unis après-guerre envoyée aux Mouroux.
- Biographie de la famille Mouroux (Léon, Marie et Denise Mouroux) avec des photographies de chacun·e en noir et blanc, réalisée par Jean-Paul Chauvaud sur un document Word.
- Parcours en France du Sergent Benson Norman C., mitrailleur, réalisé par Jean-Paul Chauvaud sur un document Word.

- Collection privée de Michel Cholet (petit-fils du résistant fusillé René Gillardie et arrière-petit-neveu du résistant mort en déportation Gabriel Quément) :

- Photographie en noir et blanc de René Gillardie (1).
- Photographie en noir et blanc de René Gillardie (2).
- Photographie en noir et blanc de René Gillardie (3).
- Photographie en noir et blanc de René Gillardie avec sa fille Janine (1).
- Photographie en noir et blanc de René Gillardie avec sa fille Janine (2).
- Photographie en noir et blanc de René Gillardie avec sa fille Janine (3).
- Photographie en noir et blanc de trois soldats en service militaire dans un side-car, avec René Gillardie à l'arrière de la moto.
- Lettre de René Gillardie écrite en prison, 09/01/1944.
- Transcription de la lettre de René Gillardie écrite en prison, 09/01/1944.
- Procès-verbal du témoignage de l'épouse de René Gillardie, dans le cadre du procès en 1945 d'un policier qui l'avait interrogé (affaire Portefaix).
- Diplôme décerné à la famille Gillardie-Quément par le Comité national des F.F.I.-F.T.P.F. (Forces Françaises de l'Intérieur-Francis-Tireurs et Partisans Français), 01/09/1945.
- Discours de Michel Cholet prononcé le 5 mai 2012 lors de la cérémonie d'hommage aux fusillés de La Braconne.
- Dossier pédagogique – « Enseigner l'histoire et la mémoire de la Résistance », retraçant le parcours de René Gillardie et Gabriel Quément, émis par le S.H.D., 06/2013.
- Document brossant le portrait de plusieurs résistant·es, dont René Gillardie et Gabriel Quément, émis par de l'Université Populaire de Ruelle.

- Dossier du S.H.D. sur René Gillardie (10 documents).
- Dossier du Bureau des Archives des Victimes des Conflits Contemporains sur René Gillardie (7 documents).
- S.N., « Michel Cholet commémore la mémoire de son aïeul » (deux photographies en couleur intégrées), *Charente Libre*, 08/05/2012.
- S.N., « Recueillement et prise de conscience » (une photographie en couleur intégrée), *Charente Libre*, 08/05/2019.
- S.N., « Un Homme, Une Rue » (sur René Gillardie), *Bulletin municipal de Ruelle*, p.6.
- S.N., « Un Homme, Une Rue » (sur Gabriel Quément), *Bulletin municipal de Ruelle*, p.7.
- Discours écrit et prononcé par Michel Cholet le 4 mai 2019 lors de la cérémonie d'hommage des fusillés de La Braconne.
- « Numéro spécial : René Gillardie », *Nouvelles de la Charente* (périodique de la fédération de la Charente du Parti communiste), H.S., n°7, octobre 2013.
- « Introduction », *Souvenirs*, écrit personnel de Michel Cholet en cours, non diffusé, 5 pages.
- Notice de présentation de la série de photographies « Transmission, mission de transmettre » réalisée par Michel Cholet dans le cadre d'un club de photographies.

- Collection privée de Jacques et Colette Bernard (neveu et nièce du résistant fusillé Paul Bernard) :

- Retranscription de la dernière lettre de Paul Bernard, 05/05/1943 – À 4h30 du matin.

- Collection privée de Colette Lassoutière (fille des résistant·es Noël et Muguet Saint-Jean, nièce du résistant mort en déportation Jean Doucet, cousine germaine du résistant mort en déportation Marc Doucet) :

- Livret *Histoire d'une famille*, réalisé par Colette Lassoutière sur l'histoire de la famille Saint-Jean, 07/2017 (la partie du livret en lien avec la mémoire familiale de la Résistance est reproduite en annexe 8, p.222).
- Témoignage manuscrit de Pierre Chaumette qui a rencontré les Doucet en déportation, 1996.

- Collection privée de Paulette Chiron (fille du résistant déporté revenu Léopold Chiron) :

- Carte de rapatrié, titre provisoire d'identité de Léopold Chiron, délivré par le ministère des prisonniers, déportés et réfugiés, 10/05/1945.
- Accusé de réception de la reconnaissance statut de déporté-politique à Léopold Chiron par le Centre de réforme de Limoges, 24/08/1951, 6 feuillets.
- Attestation de René Bouchaud certifiant que Léopold Chiron a été déporté après avoir tenté de rejoindre les F.F.I., 09/04/1966.
- Attestation de Guy Chataigné certifiant que Léopold Chiron a été déporté, 10/06/1966.
- Attestation de Stéphane Gazda certifiant que Léopold Chiron a été arrêté en tentant de rejoindre les F.F.I., puis déporté, 30/09/1966.
- Attestation d'André Mazurie certifiant que Léopold Chiron avait été réfractaire au S.T.O., avait entrepris de rejoindre les F.F.I. et qu'il a été arrêté par la Gestapo, 05/10/1966.
- Attestation de Pierre Debande certifiant que Léopold Chiron a été arrêté par la Gestapo car réfractaire au S.T.O., 14/10/1966.
- Attestation de François Richard certifiant que Léopold Chiron a été déporté, 20/10/1966.
- Attestation de René Robert certifiant que Léopold Chiron a été déporté, 20/10/1966.
- Attestation ouvrant droit aux soins médicaux gratuits et à l'appareillage, délivrée par la Caisse nationale militaire de sécurité sociale, avec carte de pensionné d'invalidité à 100%, délivrée par la Direction interdépartementale des Anciens combattants et victimes de guerre de Bordeaux, 05/03/1976.
- Diplôme des Anciens combattants, S.T.O., prisonniers, déportés décerné à Léopold Chiron, présence de deux médailles non identifiées.
- Carte avec un dessin de déportés : « La traction humaine. (Dessin du déporté norvégien Odd Nansen.) », réalisée par l'Amicale des Anciens Déportés d'Oranienbourg-Sachsenhausen et de leur Famille (A.A.D.O.-S.F.).

- Carte avec une photographies de déportés : « Une colonne de déportés rentre au camp. (Photographie retrouvée dans les archives des S.S.) », réalisée par l’A.A.D.O.-S.F.
- Document de présentation du camp d’Oranienbourg-Sachsenhausen, avec des annotations statistiques de Léopold Chiron rectifiant certaines informations.
- Ouvrage *Mémorial des déportés français à Sachsenhausen*, A.A.D.O.-S.F.
- Couvertures de magazines (*Sachsenhausen* ; *C’était il y a 20 ans la libération des camps de la mort pour que le monde n’oublie pas, les rescapés témoignent* ; *Normandie 1944. Les places du débarquement. The landing beaches*).
- Partition « Le Chant des marais », paroles de « La route de la mort », carte avec le trajet de la route de la mort.
- Témoignage manuscrit de Paulette Chiron sur le parcours de son père (3 feuillets).

D. Écrits publiés par des descendant·es de résistant·es

Si les témoignages mobilisés sont majoritairement oraux, il en existe d’autres qui sont écrits. Ils en diffèrent par leur construction et le recul pris sur les mots choisis. Ces écrits, souvent publiés à faible tirage, sont un vecteur de transmission non orienté par la grille d’entretien susmentionnée. Un public plus étendu est touché par ces témoignages, contrairement à ceux provoqués par les historien·nes, et viennent directement s’inscrire dans une mémoire collective plus large. De plus, ce genre de travail nécessite la capacité de retranscrire cette mémoire familiale d’une part et l’envie de le faire d’autre part. Cela inclut donc les recherches préalables à la conception d’un tel écrit. À ce titre, un des témoins rencontrés doit prochainement publier un ouvrage de ce type. Ainsi, ces différents supports de transmission permettent de toucher un public pluriel, puisque « [...] pour transmettre la mémoire sociale totale de ces années noires, [...], il faut questionner tout le monde, les

silencieux comme les orateurs [...] »¹⁷⁶. Ceci soulève dès lors la question de la mémoire chez les personnes n'ayant « rien à dire »¹⁷⁷.

- Marie et Jean-Pierre BESSAGUET, *Ohé saboteurs ! L'épopée des humbles* ..., Brive-la-Gaillarde, Écritures, 2011.
- Jacky BRUN, *Le maquis de Bir-Hacheim, des histoires méconnues*, Le Lindois, autoédition, 2016.
- Jacky BRUN, *Le maquis Bir-Hacheim, nouveaux témoignages*, Le Lindois, autoédition, 2017.
- Catherine LABORDE, *Maria del Pilar*, Paris, Anne Carrière, 2009.
- Eva QUÉMÉNER et Dominique PHILIPPE (dir.), *L'engagement mémoriel. Transmettre un difficile et douloureux héritage. Rencontre avec Hélène Cabrillac, fille de Résistant, mort en déportation*, Les Garennes sur Loire, Petit Pavé, 2024.
- Philippe MEYER, *Mémoires pour demain. Un médecin français sur le chemin de Genshagen*, Paris, Odile Jacob, 2021.
- Pierre RECHENMANN, *Capitaine Charles RECHENMANN 1912-1944 du « Special Operations Executive » (SOE) Buckmaster. Chef du circuit « ROVER » en Sud-Charente. Portrait d'un homme remarquable*, Toulouse, Repromat, 2023.

E. Archives privées de Guy Hontarrède

J'ai pu consulter les archives privées de Monsieur Guy Hontarrède, récemment décédé, grâce à son épouse Josette Hontarrède et par l'intermédiaire de Madame Dessendier. Historien local, il est à l'origine des premières études scientifiques de référence sur la Résistance charentaise¹⁷⁸. En raison de ses nombreux travaux sur la Seconde Guerre mondiale en Charente, il avait accumulé de nombreuses reproductions d'archives classées dans des ouvrages. On y retrouve des photographies personnelles, des documents envoyés par les familles, des coupures

¹⁷⁶ Françoise ZONABEND, « De l'avènement de la mémoire orale », in Jean-Yves BOURSIER (dir.), *Résistants et Résistance*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.171.

¹⁷⁷ *Idem.*

¹⁷⁸ Voir I-B-3, p.34.

de presse, des extraits de livres en anglais, espagnol ou allemand, des fascicules publiés à l'initiative du département, des documents administratifs en français et/ou en allemand, des lettres de résistant·es, des demandes d'informations après-guerre, etc. S'il est possible de savoir via les tampons que certains documents proviennent du Dépôt central d'archives de la justice militaire ou encore du *Bundesarchiv Militärarchiv* de Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), il est en général impossible de savoir de quel lieu provient exactement chacun des documents conservés¹⁷⁹.

En outre, des photographies prises par Guy Hontarrède constituent une trace du tournage, par l'Université populaire de Ruelle-Sur-Touvre, du film *Au nom de La Braconne* en 1994, axé sur le maquis Bir Hacheim¹⁸⁰. D'autres photographies indiquent la présence d'enfants des écoles alentours à la cérémonie commémorative des fusillades de La Braconne, marque de la transmission de ces mémoires locales et participation des plus jeunes.

Si une liste exhaustive des très nombreux documents recueillis par Guy Hontarrède ne peut être établie, une typologie peut en revanche l'être.

Tout d'abord, concernant les sources policières, on retrouve les jugements des tribunaux militaires allemands condamnant à mort ceux que la postérité nomme les fusillés de La Braconne, et une autre partie de ce même groupe à la déportation. Évidemment, aux jugements précèdent des listes de noms, les noms de personnes recherchées par la Gestapo qui, une fois arrêtées, font l'objet d'un dossier de renseignements, ainsi que d'un procès-verbal.

Ensuite, concernant les sources journalistiques, Guy Hontarrède avait retranscrit des extraits entiers du quotidien local *Charente Libre*, presse résistante. Cela permet d'établir une chronologie, jour après jour, des faits liés à la Résistance, à la Gestapo et à la guerre plus largement à un niveau local. Il a fait de même avec deux autres journaux collaborationnistes : *Matin charentais* et *L'Écho*. Il dispose également de coupures de presse originales datant de l'Occupation ou postérieures ; ces dernières mettant en exergue le devenir de ces mémoires sur le temps long et leur remobilisation ponctuelle.

¹⁷⁹ Une partie des archives militaires allemandes a fait l'objet d'une traduction certifiée par un expert : N.E. Ehlert.

¹⁸⁰ Atelier vidéo de l'Université populaire de Ruelle-sur-Touvre, *Au nom de La Braconne*, Université populaire de Ruelle-sur-Touvre, 45:22, novembre 1994, consulté le 11/04/2025, disponible : <https://asfb.brie.fr/au-nom-de-la-braconne/>.

Par ailleurs, il avait constitué une véritable banque photographique en regroupant les photographies de nombreux résistant·es charentais·es, toutes annotées, provenant notamment des familles, mais aussi des photographies des cérémonies commémoratives de La Braconne, ainsi que du tournage du film *Au nom de La Braconne*.

Enfin, des documents divers ponctuent ces recueils : des extraits d'ouvrages retraçant le parcours de résistant·es ou soldats dans la région, des cartes représentant l'implantation des maquis en Charente, la ligne de démarcation, etc., ainsi que la plaidoirie d'un homme ambigu dans ses positionnements, Alfred Winnewisser, sergent allemand à Angoulême en charge de la lutte contre les maquis au sein de la police de sécurité allemande, dans le cadre de son procès intenté en 1953 pour crimes de guerre¹⁸¹.

F. Documentation en ligne

Si l'identité de certain·es résistant·es est connue, leurs parcours demeurent cependant incertains. Deux outils aident à les retracer.

Tout d'abord, « Le Maitron », créé en 1964, est un dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, aujourd'hui accessible en ligne. Plus précisément, il en existe une version orientée sur les « Fusillés, guillotins, exécutés, massacrés 1940-1944 » où on retrouve notamment des portraits des résistants fusillés à La Braconne avec, parfois, des photographies et documents divers joints¹⁸².

Ensuite, le site Internet « Mémoire des hommes », créé en 2003, permet d'accéder à une partie des archives militaires françaises¹⁸³. Par ce biais, il est possible de savoir si une personne a été fusillée, déportée, décorée, où se situe sa sépulture, etc. Toutefois, n'est indiquée que la cote du document qui n'est pas numérisé ; il faut se rendre au S.H.D. de Vincennes pour consultation.

Outre les initiatives politico-historiques ou institutionnelles, les sites d'associations sont également à prendre en compte. Au demeurant, le site Internet de

¹⁸¹ Marion FIEGEL, *Monsieur Alfred, policier allemand en Charente 1941-1944*, Op. Cit.

¹⁸² Site Internet Le Maitron, section « Fusillés, guillotins, exécutés, massacrés 1940-1944 », disponible : [<https://fusilles-40-44.maitron.fr/>].

¹⁸³ Site Internet Mémoire des Hommes, disponible : [<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>].

l'A.S.F.B. contient des vidéos et photographies de présentation du lieu, de l'inauguration du monument, des articles retraçant l'histoire des fusillés des 5 mai 1943 et 15 janvier 1944, les actions aujourd'hui menées, le passage de flambeau aux générations suivantes¹⁸⁴. De la bonne organisation de son site Internet ressort la vivacité d'une association œuvrant à la préservation et transmission d'une mémoire auprès de tous les publics. Pour reprendre les termes présentant l'A.S.F.B. sur son site, celle-ci vise à « [...] entretenir le souvenir, la solidarité entre ses membres ; [...] défendre les intérêts moraux et matériels des familles des fusillés de la Braconne et des autres victimes de leur action dans la Résistance ; [...] agir pour les droits de l'Homme et pour la paix contre toute forme de racisme et de fascisme »¹⁸⁵.

Elle produit également une revue mensuelle, *Clairière*, ensuite devenue *La lettre du Souvenir*, aujourd'hui disponible en versions papier et numérique. Une compilation des numéros 1 de juin 1985 à 62 de décembre 2001 a été produite et vendue dans un cercle local¹⁸⁶. La compilation consultée comporte des numéros supplémentaires non reliés et annotés rajoutés par ses ancien·es propriétaires, feu Jane et Marcel Sébillaud, membres de l'A.S.F.B. Ces numéros, dédiés à la mémoire des fusillés de La Braconne et à leurs descendant·es, contiennent des portraits, témoignages, mises en récit, circuits de randonnées sur les traces des maquisard·es, critiques littéraires d'ouvrages sur la Résistance, articles liés à la vie de l'association et autres données, en faisant une source d'informations complémentaires à celles des familles de fusillés rencontrées. Enfin, le point de vue de cette revue, dont Guy Hontarrède fut l'instigateur, recoupe celui des descendant·es, donc non divergeant.

- Site Internet de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne : [<https://asfb.brie.fr/>].
- Site Internet Le Maitron, section « Fusillés, guillotins, exécutés, massacrés 1940-1944 » : [<https://fusilles-40-44.maitron.fr/>].
- Site Internet Mémoire des hommes : [<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>].

¹⁸⁴ Site Internet de l'A.S.F.B., disponible : [<https://asfb.brie.fr/>].

¹⁸⁵ Site internet de l'A.S.F.B., section « Présentation », disponible : [<https://asfb.brie.fr/category/presentation/>].

¹⁸⁶ Guy HONTARRÈDE (dir.), *Clairière*, n°1 de juin 1985 au n°62 de décembre 2001, imprimé par les Presses du Syndicat C.G.T. de l'E.C.A.N. Ruelle, puis à partir du n°20 par la SIFAC à Soyaux, 2006-2007.



- Guy HONTARRÈDE (dir.), *Clairière*, n°1 de juin 1985 au n°62 de décembre 2001, imprimé par les Presses du Syndicat C.G.T. de l'E.C.A.N. Ruelle, puis à partir du n°20 par la SIFAC à Soyaux, 2006-2007.

IV – ÉTUDE DE CAS

Ce que disent les témoignages oraux de la transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945

Introduction

« Qu’aurais-je fait à sa place ? Qu’aurions nous fait à leur place ? » Cette question sans réponse ne cesse de revenir dans la bouche de tous·tes les descendant·es de résistant·es charentais·es rencontré·es. Des témoignages oraux réalisés ressort ainsi le souci de s’interroger individuellement, de questionner son passé familial pour ensuite en transmettre la mémoire.

Si la mémoire est l’objet central de cette étude, elle ne doit être confondue avec l’histoire familiale. L’histoire est une reconstruction du passé à partir de traces analysées avec méthode, en vue de produire un récit ; tandis que la mémoire familiale est un récit se transmettant de génération en génération. Il s’agit-là d’une faculté de mémorisation et de restitution des souvenirs. Or, la mémoire n’est rien sans transmission, puisqu’elle s’établit sur le temps long, telle une filiation intangible établie dans un souci de préservation, bien que sujette à déformations et influencée par les cadres sociaux et culturels. De prime abord, ce cercle de transmission se restreint aux membres d’une même famille lorsqu’il est question de mémoire intrafamiliale. Or, la société dans laquelle chaque dépositaire de ces mémoires familiales s’inscrit est également un lieu de transmission auprès d’un public tiers à cette famille. Ainsi, chacune d’entre elle, en tant que communauté familiale, est dépositaire d’une mémoire propre ; ce qui sous-entend l’existence de plusieurs mémoires individuelles de la Résistance.

L’idée d’une mémoire de groupe qui est, en réalité, une somme de mémoires individuelles et familiales, fait le plus souvent écho aux résistant·es armé·es. La Résistance, aussi bien civile qu’armée, se veut une action clandestine d’opposition menée à l’encontre des armées allemandes d’occupation, mais également de l’État français vichyste collaborateur. La mémoire de cette Résistance, aussi plurielle que sombre, est marquée, pour la Charente, par les deux fusillades de La Braconne du 5 mai 1943 et 15 janvier 1944, faisant suite à un jugement militaire du tribunal allemand d’Angoulême, avec une partie des membres du même groupe non fusillée

mais envoyée en déportation. La situation stratégique du département charentais, traversé par la ligne de démarcation, en fait un lieu privilégié de structuration des réseaux de résistance, étant un lieu de passage de la ligne, mais également proche de Bordeaux et de l'océan Atlantique, ainsi que point d'étape vers la frontière espagnole. Or, parmi les mort·es en déportation, les fusillés à La Braconne, les muré·es dans le silence, etc., où trouver trace de la trajectoire de ces résistant·es, devenue mémoire dans les mains de leur(s) descendant·e(s) ?

Si les noms de ces hommes et femmes parsèment les archives de la préfecture de la Charente durant l'Occupation, aucune trace de leur mémoire n'est ensuite relevée après 1945. Seules les archives de l'historien local Guy Hontarrède retranscrivent les procès-verbaux dressés après-guerre à l'encontre des collaborateur·trices, avec les dépositions d'époux·ses et autres membres des familles de résistant·es arrêté·es, fusillé·es ou déporté·es. Une source permet alors de combler toutes ces lacunes : les témoignages oraux des descendant·es de résistant·es.

À partir d'une grille d'entretien préalablement établie, une collecte de témoignages oraux a pu être réalisée auprès de différent·es descendant·es de résistant·es civil·es, armé·es, fusillé·es, déporté·es et non revenu·es, déporté·es et revenu·es. Il s'agit-là d'une source construite de toutes pièces, mais particulièrement pertinente, puisqu'à chaque question soulevée il est possible de trouver réponse directement auprès du·de la témoin ; ce qui n'est pas le cas dans un document écrit. Également, le contact humain permet la prise en compte de l'affect directement observable, ainsi que de l'ambiance familiale dans laquelle cette mémoire a pu évoluer.

Toutefois, chaque source ayant ses biais propres, ceux d'un témoignage résident d'une part dans la grille d'entretien qui oriente nécessairement le propos du·de la témoin au regard de l'objet de recherche du·de la collecteur·trice, et d'autre part dans les déformations de la mémoire. La malléabilité et évolution dans le temps de ce type de source sont aussi à prendre en compte. Cependant, la manière dont elle évolue n'est pas nécessairement un biais, mais une information de premier ordre à faire ressortir et à analyser. Généralement, les témoins eux/elles-mêmes ont conscience de cela, mais soulignent qu'il est plus important pour eux/elles de transmettre, malgré les déformations, que de totalement taire cette mémoire et l'oublier. En somme, il vaut mieux transmettre un récit plus ou moins proche de la réalité que ne rien

transmettre du tout à leurs yeux. Ainsi, étudier la transmission intrafamiliale signifie s’immiscer dans l’intime des familles, être confronté·e à des personnes ouvertes à la discussion, d’autres non, à des familles murées dans le silence depuis des années, marquées par une violence symbolique, et d’autres animées par un besoin de transmission. Grâce aux transcriptions ou inventaires chrono-thématiques des témoignages recueillis, il est aisé de comparer les récits, aussi bien entre individus d’une même famille pour observer les discordances et ressemblances, qu’entre personnes de familles distinctes pour relever les éléments répétés ou au contraire les singularismes. Les témoignages oraux constituent donc la source première pour étudier la transmission des mémoires intrafamiliales de la Résistance en Charente depuis 1945.

Si les mémoires transmises semblent ici restreintes au cercle familial, il est primordial de rappeler qu’elles s’inscrivent dans des cadres sociaux qui influent directement sur leur contenu et leur transmission. En effet, dans une France désunie et affaiblie, où la division entre collaborateur·trices et résistant·es demeure au-delà 1945, l’heure est à l’union nationale. Celle-ci se fait notamment autour du mythe résistancialiste, néologisme créé en 1987 par l’historien Henry Rousso, pour définir une France qui aurait été entièrement résistante. Ce mythe, marginalisant les crimes de l’État français vichyste par l’établissement d’une image unifiée de la Résistance, vient dénaturer l’essence-même de cette dernière, occultant la complexité de ses luttes, et déposséder les résistant·es de leur propre mémoire. Cherchant à éviter une guerre civile, les politiques se tournent vers l’avenir en influant directement sur ces mémoires, passant outre les dissensions politiques.

Au sein des familles, l’idée de faire preuve de modestie et de discrétion quant à l’engagement résistant se répand, participant dès lors à taire ce passé et donc à ne pas le transmettre ; une forme de violence symbolique à l’égard de ses acteur·trices. Ceci explique le silence face auquel bon nombre de descendant·es de résistant·es ont été confronté·es, ne pouvant accéder à ce pan d’histoire familiale. Ce n’est qu’à partir des années 1970 que les mémoires de la Résistance se colorent progressivement sous l’impulsion des travaux de Robert O. Paxton et Henry Rousso sur le Régime de Vichy, les débats suscités par le film *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls en 1971 et l’arrivée d’une génération n’ayant pas vécu ce conflit et n’étant donc pas prisonnière de la volonté de glorifier le rôle des Français durant la guerre.

Progressivement, les langues se délient, des mémoires émergent, à l'image de celle de la Shoah. Les conflits entre l'objectivité des historien·nes et la subjectivité des acteur·trices et témoins, à l'image de l'affaire Aubrac en 1997, peuvent cependant expliquer le silence dans lequel se murent certaines familles. Or, la reconnaissance des crimes de Vichy par Jacques Chirac en 1995, l'émergence de problématiques mémorielles dans la sphère publique, mais surtout le besoin d'en savoir plus sur sa propre mémoire familiale poussent les descendant·es, généralement une fois arrivé·es à la retraite, à vouloir en savoir plus, et ce à partir des années 2000.

Si un sentiment de fierté s'impose à eux/elles en découvrant ce passé, il motive entre autres leur désir de transmission de cette mémoire, pour éviter à la prochaine génération d'essuyer les regrets de ne pas avoir posé de questions, de ne pas savoir tout simplement. Les associations occupent également un rôle majeur dans cette démarche de transmission auprès d'un public plus large et contribuent à entretenir la mémoire individuelle de celles et ceux décédé·es sans descendance. Finalement, ces mémoires vieilles de près de 80 ans sont encore bel et bien vivantes dans ces familles et continuent de questionner.

Dès lors, il apparaît opportun d'observer comment les témoignages oraux éclairent-ils les dynamiques de reconstruction et de transmission des mémoires familiales de la Résistance en Charente ?

La confrontation des témoignages oraux de descendant·es de résistant·es révèle un accueil différencié d'une mémoire familiale fragmentée. Entre découverte et redécouverte, une diversité tant dans les modalités que les réactions est à observer, afin de comprendre le silence entourant ces mémoires. Leurs répercussions chez les descendant·es se traduisent par une volonté de (re)construire ce pan d'histoire et d'en retirer des valeurs exemplaires. Celles-ci sont à l'origine d'un désir, si ce n'est un besoin, de transmettre au fil des générations et ce via des modes divers propres aux mémoires familiales de la Résistance.

Préliminaire

Afin de mieux cerner qui est chacun·e des témoins et éviter les répétitions, ce tableau présente chacun·e d'entre-eux/elles, ainsi que leur(s) ascendant·e(s) résistant·e(s).

DESCENDANT·ES				RÉSISTANT·ES		
Nom	Date de naissance	Activité	Degré de génération	Nom	Type de résistance	Lien avec le-la descendant·e
Danielle GAY	02.04.1952	Retraitée – N.I.	2 ^e	Roger RENAULT	Armée	Oncle
Bruno FOUCAUD	12.01.1951	Retraité – D.G.A. en charge des R.H. (D.E.S. Droit privé, I.E.P.)	2 ^e	René MICHEL	Armée	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré
Bruno FOUCAUD	//	//	2 ^e	Georges MICHEL	Armée	Père
Jean-Pierre GABORIT	07.10.1941	Retraité – Cadre technique/ingénieur chez E.D.F. (B.E.I., École de métiers d'E.D.F.)	2 ^e	Pierre GABORIT	Armée	Père
Florence GABORIT-SARTELET	23.02.1967	Professeure des écoles (Maîtrise d'Histoire)	3 ^e	//	//	Grand-père
Dominique CHOLET	02.02.1965	Analyste programmeur sur commande numérique (D.U.T. Génie mécanique)	3 ^e	René GILLARDIE	Armée	Grand-père
Michel CHOLET	18.03.1957	Retraité – Technicien/formateur en électronique (B.T.S. et D.U.T. Électronique)	3 ^e	//	//	Grand-père
Dominique CHOLET	//	//	4 ^e	Gabriel QUÉMENT	Armée	Arrière-grand-oncle
Michel CHOLET	//	//	4 ^e	//	//	Arrière-grand-oncle
Michèle DESSENDIER	20.11.1957	Retraitée – Sapeuse pompière professionnelle (Bac G)	3 ^e	Paul BERNARD	Armée	Grand-père
Jacques BERNARD	23.10.1949	Retraité – Militaire (B.E.P.C.)	2 ^e	//	//	Oncle
Colette LECLERQ	28.04.1934	Retraitée – Militaire (N.I.)	2 ^e	//	//	Oncle
Paulette CHIRON	23.06.1948	Retraitée – Manipulatrice radio (B.T.S. Électro-radiologie médicale)	2 ^e	Léopold CHIRON	Armée	Père
D.M.	11.09.1945	Retraité - Agriculteur (Certificat d'étude)	2 ^e	A.M.	Armée	Père
Marie NANCY-LASSERRE	21.01.1956	Réalisatrice-scénariste (D.E.U.G. Lettres)	2 ^e	Jacques NANCY	Armée	Oncle
Jean-Paul CHAUVAUD	20.08.1950	Retraité - Professeur d'histoire (Maîtrise d'Histoire)	3 ^e	Léon et Marie MOUROUX	Civile	Grands-parents
Jean-Paul CHAUVAUD	//	//	2 ^e	Denise MOUROUX	Civile	Mère
Colette LASSOUTIÈRE	08.05.1930	Retraitée – Vendeuse (N.I.)	2 ^e	Noël et Muguette SAINT-JEAN	Civile	Parents
Jacques SAINT-JEAN	08.06.1943	Retraité - Technicien (École de la Marine)	2 ^e	//	//	Parents

Anne DUCASSE	06.01.1960	Cadre médico-social (Bac +5)	3e	//	//	Grands-parents
Françoise CHENLIDEAU	17.12.1965	N.I.	3e	//	//	Grands-parents
Colette LASSOUTIÈRE	//	//	2e	Jean DOUCET	Civile	Oncle
Jacques SAINT-JEAN	//	//	2e	//	//	Oncle
Anne DUCASSE	//	//	3e	//	//	Grand-oncle
Françoise CHENLIDEAU	//	//	3e	//	//	Grand-oncle
Colette LASSOUTIÈRE	//	//	Même génération	Marc DOUCET	Civile	Cousin germain
Jacques SAINT-JEAN	//	//	Même génération	//	//	Cousin germain
Anne DUCASSE	//	//	2e	//	//	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré
Françoise CHENLIDEAU	//	//	2e	//	//	Cousin germain éloigné au 1 ^{er} degré

LÉGENDE

- Résistant-es armé-es fusillé-es
- Résistant-es armé-es survivant-es
- Résistant-es civil-es survivant-es
- Résistant-es civil-es mort-es en déportation
- Résistant-es revenu-es de déportation
- // : Déjà mentionné
- N.I. : Non indiqué

PRÉCISIONS

- Le-la résistant-e correspond à la première génération dans chaque famille pour ce tableau.
- Il y a eu deux fusillades de résistants dans la clairière de La Braconne à Brie en Charente, aujourd'hui symbolisées par un monument érigé en 1945.
 - Fusillade du 5 mai 1943 : Jean Barrière, Paul Bernard, Jean Gallois, René Michel, Marc Nepoux, Marcel Nepoux.
 - Fusillade du 15 janvier 1944 : Marcel Baud, Amédée Berque, Pierre Camus, Raymond Corbiat, Pierre Gaborit, Robert Geoffroy, René Gillardie, Armand Jean, Francis Louvel, Gérard Vandeputte.

Tableau 3 : Tableau présentant en détail les descendant·es interviewé·es et leur(s) ascendant·e(s) résistant·e(s), réalisé par Lisa Métreau, 15.05.2025 (source : fiches d'identité remplies par les témoins lors des entretiens).

A. Accueillir une mémoire familiale fragmentée

1. (Re)découvrir un pan de mémoire familiale : diversité des modalités et des réactions

Son passé, mon passé, notre passé : voici l'essence-même de ce qui forme la mémoire familiale qui, une fois intellectualisée, devient histoire. Mais qu'en est-il de ce qui n'est pas transmis, omis, tue volontairement ou non, oscillant entre ce que Paul Ricoeur nomme le rappel et l'oubli¹⁸⁷. Certaines périodes sont plus propices au souvenir, même si son rappel peut parfois être le fruit du hasard. C'est ainsi que de nombreux·ses descendant·es de résistant·es charentais·es rencontré·es se trouvèrent confronté·es à cette mémoire.

Mais, avant d'aller plus loin, il est nécessaire de distinguer dès à présent la découverte de la redécouverte. En effet, des descendant·es ont été confronté·es à un passé jusqu'alors méconnu pour eux/elles, une découverte par conséquent. Il s'agit en revanche d'une redécouverte pour celles et ceux qui, ayant baigné dans cet univers

¹⁸⁷ Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Op. Cit.

sans en avoir pleinement conscience plus jeunes, se retrouvent confronté·es, de plein fouet, à celui-ci bien plus tard dans leur vie, telle une résurgence. Ils/Elles cherchent alors à approfondir un récit dont ils/elles étaient déjà les dépositaires à leur insu.

Au regard des témoignages recueillis, quatre périodes de découverte se dessinent. Sur les 17 témoins rencontré·es, quatre ont directement été contemporain·es de la Résistance : Jean-Pierre Gaborit, Colette Leclercq, Colette Lassoutière et Jacques Saint-Jean¹⁸⁸. Ensuite, onze descendant·es ont, pour ainsi dire, baigné depuis leur enfance dans ce récit sans pour autant avoir conscientisé, à cet âge, de quoi il en recouvrait. Cela place sur le devant de la scène la question de la redécouverte pour D.M., Bruno Foucaud, Marie Nancy-Lasserre, Jean-Paul Chauvaud, Michel Cholet, Dominique Cholet, Paulette Chiron, Anne Ducasse, Françoise Chenlideau, Florence Gaborit-Sartelet et Jacques Bernard¹⁸⁹. Michèle Dessendier a quant à elle appris fortuitement que son grand-père Paul Bernard avait été résistant et fusillé, en découvrant son nom sur le monument de La Braconne¹⁹⁰. Enfin, à l'ère du numérique, Danielle Gay a pris connaissance du parcours d'un oncle, Roger Renault, résistant ayant agi en Charente et fusillé à Saint-Étienne-de-Puycorbier, via le post Facebook d'un historien local, Patrice Rolli, recherchant l'identité de ce résistant¹⁹¹. Saint-

¹⁸⁸ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET (fils et petite-fille du résistant fusillé Pierre Gaborit), 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162) ;

Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERCQ (neveu et nièce du résistant fusillé Paul Bernard), 16/02/2025 ;

Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU (fille/fils et petites-filles des résistant·es Noël et Mugnette Saint-Jean, nièce/neveu et grandes-nièces de Jean Doucet, cousine/cousin et cousines germaines éloignées au 1^{er} degré de Marc Doucet), 16/02/2025.

¹⁸⁹ Témoignage de D.M. (fils du résistant A.M.), 11/12/2024 ;

Témoignage de Bruno FOUCAUD (cousin germain éloigné au 1^{er} degré du résistant fusillé René Michel et fils du résistant Georges Michel), 16/12/2024 ;

Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE (nièce du résistant Jacques Nancy), 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176) ;

Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD (petit-fils des résistant·es Léon et Marie Mouroux et fils de Denise Mouroux), 30/01/2025 ;

Témoignage de Michel CHOLET (petit-fils du résistant fusillé René Gillardie), 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194) ;

Témoignage de Dominique CHOLET (petit-fils du résistant de René Gillardie), 30/12/2024 ;

Témoignage de Paulette CHIRON (fille du résistant déporté revenu Léopold Chiron), 17/02/2025 ;

Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025 ;

Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162) ;

Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERCQ, 16/02/2025.

¹⁹⁰ Témoignage de Michèle DESSENDIER (petite-fille du résistant fusillé Paul Bernard), 06/01/2025.

¹⁹¹ Témoignage de Danielle GAY (nièce du résistant fusillé Roger Renault), 03/12/2024 ; Voir annexe 5 du post Facebook, p.214.

Étienne-de-Puycorbier est un village de Dordogne situé à quelques kilomètres de la partie du département rattachée à la Charente. Par conséquent, à l'exception de celles et ceux inscrit·es dans une phase de redécouverte, la mise à jour de ce passé, pour les autres, constitue leur premier contact avec cette mémoire familiale.

La (re)découverte de ces trajectoires individuelles ne peut cependant uniquement être appréhendée sans recontextualisation plus large. Au demeurant, ce processus est lié à ce qu'Henry Roussio nomme le syndrome de la Résistance, définissant trois phases évolutives quant à sa mémoire¹⁹². La première est celle du mythe résistancialiste qui imprègne directement le discours de certain·es témoins, en particulier dans les familles de celles et ceux où le silence n'était pas de mise. Elle s'étend de 1945 à la fin des années 1960 et est marquée d'une part par une forte opposition entre gaullistes et communistes, cristallisée avec la Guerre froide (1947-1989), et d'autre part par une institutionnalisation de la recherche, notamment au travers du C.H.2.G.M. C'est dans ce cadre que les enfants, aujourd'hui témoins, ayant vécu ces événements prennent progressivement conscience du poids de cette mémoire familiale. Il s'agit à nouveau de Colette Lassoutière, son frère Jacques Saint-Jean, Colette Leclercq et Jean-Pierre Gaborit. Si le jeune âge de certain·es les empêche de se souvenir directement des événements, leur prime jeunesse est le lieu d'enracinement de ces derniers. Pour prendre le cas de Jean-Pierre Gaborit, la mémoire de son père Pierre Gaborit, F.T.P.F. fusillé, ne pouvait qu'être transmise au regard de l'incidence directe de sa mort sur la vie de son fils et plus largement de sa famille¹⁹³. Jacques Saint-Jean porte, pour sa part, la marque de cette mémoire en lui, étant né dans la clandestinité à Paris où ses parents résistants se cachaient, après avoir fui la Charente¹⁹⁴. Colette Leclercq est quant à elle marquée par la vision de son père s'effondrant en larmes en apprenant la fusillade de son frère, oncle de Colette Leclercq, Paul Bernard¹⁹⁵. En outre, ces mémoires de la Résistance sont mobilisées aussitôt après-guerre, en particulier dans les familles communistes, dont celle des Gaborit et des Saint-Jean, mettant ainsi en lumière la raison pour laquelle ces personnes ont toujours eu connaissance de ce passé familial.

¹⁹² Henry ROUSSIO, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Op. Cit., p.11-22.

¹⁹³ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

¹⁹⁴ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

¹⁹⁵ Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERCQ, 16/02/2025.

Ensuite, toujours dans cette même phase, mais pour des individus nés après-guerre, une distinction est *de facto* à opérer. À l'exception d'une témoin et des noms susmentionnés, la majorité des personnes rencontrées sont nées durant cette période (1945-1969). Pour certain·es, trop jeunes pour comprendre, d'autres moyens de transmission viennent suppléer à la parole. Michel, René, Gabriel Cholet, de son nom complet, porte la marque de sa mémoire familiale au sein même de son identité ; René Gillardie étant son grand-père, fusillé le 5 mai 1943 à La Braconne, et Gabriel Quément, son oncle par alliance, mort en déportation au camp de concentration du Natzweiler-Struthof en Alsace pour actes de résistance¹⁹⁶. Il évoque également la mise au jour auprès de ses camarades de classe, par son instituteur, de cette mémoire qu'il incarnait finalement en tant que dépositaire. Dans le prolongement de la mémoire des fusillés de La Braconne, quasiment tous eurent droit à une rue à leur nom dans leur village respectif, ravivant leur souvenir à chaque passage en ces lieux et amenant des questions à la bouche de leurs descendant·es. Michel Cholet l'évoquait ainsi : « [...] c'était la rue René Gillardie et je prenais cette rue pour aller à l'école. Donc, si vous voulez, j'ai su très tôt que mon grand-père avait été exécuté et que son oncle était mort en déportation »¹⁹⁷. Une généralité quant à l'apparition d'un silence autour de ces mémoires ne peut cependant être établie. En effet, plusieurs témoins insistent sur le fait d'avoir baigné durant leur enfance dans un environnement où, par bribes de conversations, ils/elles entendaient parler de Résistance, à l'image de D.M., Bruno Foucaud, Florence Gaborit-Sartelet, Marie Nancy-Lasserre, Paulette Chiron et Jean-Paul Chauvaud. Ce dernier, petit-fils de Léon et Marie Mouroux et fils de Denise Mouroux, résistant·es civil·es, expliquait dans son témoignage avoir conscientisé ce passé familial grâce à des timbres :

« Quand je suis rentré au collège, il y avait des copains qui faisaient des collections de timbres. Tout le monde avait envie de faire une collection de timbres. Et j'en avais parlé à ma mère qui m'a dit : "Mais j'ai des timbres américains !" Waouh, c'était extraordinaire. Et c'étaient des lettres que Benson [aviateur américain accueilli par les Mouroux] avait envoyées, très postérieures à la guerre »¹⁹⁸.

¹⁹⁶ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

¹⁹⁷ *Idem.*

¹⁹⁸ Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD, 30/01/2025.

Pour autant, malgré ces éléments, la transmission n'apparaît pas comme explicite et directe. Ceci constitue une étape de transition vers la phase d'oubli, des années 1970 à la fin des années 1980, caractérisée par un silence visant à tourner la page et à atténuer la douleur. Cette phase correspond à la période d'activité professionnelle de la plupart des témoins et à quand la mémoire familiale n'a fait l'objet de quasi aucune transmission. Outre les guerres coloniales préoccupantes, émerge la vérité, longtemps occultée, sur le Régime de Vichy, de pair avec une historiographie s'émancipant de la tutelle de l'État et une réflexion sur les différentes formes de résistance, civile notamment¹⁹⁹. Les événements de mai 1968 révèlent une société fracturée où le glas du mythe résistancialiste, de même que l'ère de Gaulle ont sonné. Peu propice est donc la place de la transmission intergénérationnelle et ce peu importe l'échelle. La mémoire familiale est influencée par ces événements au regard des cadres sociaux dans lesquels elle git. Or, dans cette phase d'oubli et de division, le cas d'une témoin fait figure d'exception : celui de Michèle Dessendier²⁰⁰. Si la nuance est de mise, puisque ce passé familial ne lui était pas connu, s'ancrant ainsi explicitement dans cette phase d'oubli, c'est à la fin des années 1980/début des années 1990, qu'elle a percé le passé de son grand-père Paul Bernard. Forte de cette découverte, elle a alors commencé à questionner sa propre famille sur le parcours de cet ancêtre. Et justement, le début des années 1990 correspond au passage à une troisième phase : celle du retour commémoratif.

Outre l'avènement d'une nouvelle génération, cette phase est marquée par l'arrivée à la retraite de nombreux·ses témoins/descendant·es prenant alors le temps de se tourner vers leur propre mémoire familiale plus en profondeur. Ici encore, un schéma répétitif ne se dessine pas, mais c'est à cette période que Michel Cholet, et par son intermédiaire son frère Dominique Cholet, Michèle Dessendier, et par son intermédiaire son cousin Jacques Bernard, Bruno Foucaud, Jean-Paul Chauvaud et Marie Nancy-Lasserre entreprirent d'approfondir leurs connaissances quant à leur passé familial. Cette période, vue comme l'ère des descendant·es, manifeste une explosion de la recherche en la matière, avec la publication de nombreuses biographies de résistant·es, mais également un passage de relais des acteur·trices-mêmes à leurs descendant·es. Il faut ainsi ici préciser qu'hormis Michèle Dessendier,

¹⁹⁹ Jacques SÉMELIN, *Face à Hitler, la Résistance civile en Europe, Op. Cit.*

²⁰⁰ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

il s'agit pour tous les autres d'une redécouverte de leur mémoire familiale. Marie Nancy-Lasserre explique à ce propos : « [...] tout ça, c'était un peu flou dans mon enfance, mais ça m'a marqué et c'est beaucoup plus tard, en 2011, en allant participer à une cérémonie [...] que] j'ai pris une grosse claque affective et mémorielle [...] »²⁰¹ la poussant à creuser ce passé familial. Ce processus semble arriver à maturation à cette époque, comme si la société tout entière était encline à ce penchant mémoriel. Cela offre un terrain propice à la recherche, entre émulation collective, accès à de nouvelles archives et temps élargi pour s'y consacrer. Cependant, bien que la majorité des familles laisse une place à ces (re)découvertes, il n'est pas possible d'établir une récurrence dans ce processus. Si Danielle Gay avait connaissance de l'existence d'un oncle disparu dans de mystérieuses circonstances, elle ne connaissait ni son nom, ni la raison de sa disparition et du silence entourant son parcours²⁰². Ainsi, ce cas d'étude révèle l'importance des travaux entrepris par des historien·nes locaux·les et l'enjeu de diffusion à une large échelle via les outils numériques, en l'espèce bénéfique. Par conséquent, si l'oral prédomine en termes de transmission, il n'en est pas le seul format et tend à être concurrencé, dans une moindre mesure toutefois, par des supports de plus en plus variés.

Découvrir, c'est aussi forcément réagir et si l'humain est une espèce, il s'agit également d'un degré de sensibilité propre à tout être. En conséquence, étudier la transmission des mémoires oblige à s'intéresser au ressenti et à verser, finalement, dans l'histoire des émotions. Fierté, humilité, regrets, tristesse, admiration, etc., tels furent les mots des témoins pour circonscrire leur propre ressenti face à cette (re)découverte familiale. En l'espèce, quatre schémas de réactions apparaissent.

Tout d'abord, la fierté est le ressenti le plus fréquent. Il ne s'agit-là pas d'arrogance. Un sens plus positif résonne ici, faisant écho à un sentiment élevé de la dignité du·de la résistant·e, en son sens le plus noble et non pas méprisant. Marie Nancy-Lasserre abonde en ce sens : « [...] je suis fière de faire partie de cette famille [...] après, la fierté, bien sûr, elle est là, mais ce n'est pas de l'orgueil »²⁰³. Avec moins de nuance, à la question de savoir si les témoins sont fier·es de cet engagement résistant, Jacques Bernard et Colette Leclerq, deux militaires de carrière, répondent

²⁰¹ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

²⁰² Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

²⁰³ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

un « Oui ! »²⁰⁴ assuré, de même que Danielle Gay²⁰⁵. Michel Cholet leur emboîte le pas par son : « Oui, oui, oui, oui, ça pour moi, c'est vraiment une fierté. Je suis fier d'avoir un grand-père qui s'est levé contre, comme bien d'autres, l'occupant allemand [...] et il a eu le courage ! »²⁰⁶ Florence Gaborit-Sartelet ajoute qu'en plus de la fierté, il faut prendre en compte l'attachement et le fait « [...] qu'on se reconnaissait en lui »²⁰⁷. On sent également que ce sentiment de fierté est exacerbé chez Florence Gaborit-Sartelet, de même que chez Anne Ducasse et Françoise Chenlideau, toutes les trois des petites-filles de résistant·es, en rapport de leurs parents²⁰⁸. Or, derrière cette fierté se cache en réalité une forme de reconnaissance à l'égard de leurs ascendant·es. Lié au mythe résistancialiste, ce ressenti promeut une image idéalisée de la Résistance. C'est ainsi qu'à la fierté, plusieurs témoins assimilent le courage, l'admiration. D'autres, avec plus de recul, évoquent certes une fierté, mais précisent explicitement qu'elle ne doit pas être orgueilleuse ; simplement reconnaître le·la résistant·e à sa juste valeur.

Par ailleurs, il est particulièrement pertinent d'observer la diversité des réactions au sein d'une même famille. Si Jacques Bernard et Colette Leclercq, neveu et nièce de Paul Bernard, évoquent de la fierté, Michèle Dessendier, petite-fille de Paul Bernard, répond à la question de la fierté : « Non, moi je vais rester humble parce que, lui, il était comme ça. Non, non, il n'y avait pas une forme de fierté. En revanche, ma grand-mère était fière de ... ce héros, alors que lui disait sans ses lettres : "Je ne suis pas un héros" »²⁰⁹. De prime abord, le schéma précédemment exposé semble ici inversé, la témoin préférant l'humilité à la fierté, afin de rabattre le pan orgueilleux de celle-ci. Or, comme évoqué, il ne s'agit non pas d'orgueil, mais d'une forme de reconnaissance, de dignité reconnue à ce grand-père. Preuve à l'appui est l'engagement actuel de Michèle Dessendier dans la perpétuation de la mémoire du groupe des fusillés de La Braconne. En outre, il faut noter que ce sentiment n'est pas absent de la génération contemporaine de ces événements, comme le montre la grand-

²⁰⁴ Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERCQ, 16/02/2025.

²⁰⁵ Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

²⁰⁶ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

²⁰⁷ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁰⁸ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

²⁰⁹ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

mère de Michèle Dessendier, femme de Paul Bernard²¹⁰. Dès lors, bien que la douleur demeure, la fierté ne s'en est pas allée. Et si elle pourrait être liée à l'image résistancialiste, elle ne peut être confondue avec ici. Elle concerne en effet une personne précise, marque d'une lutte d'esprit contre la dépossession mémorielle engendrée à l'encontre des résistant·es dans leur individualité via ce mythe.

La fierté n'est toutefois pas le seul état à relever, puisqu'elle se trouve mêlée aux regrets. Le regret de ne pas avoir posé de questions, le regret de ne pas avoir insisté face au mutisme de leur famille, bien que compréhensible avec du recul à leurs yeux, vient teinter de gris ces (re)découvertes. Finalement, une forme de violence symbolique ressort de ce sentiment de regret et des larmes versées par les descendant·es lors de leur témoignage. Cela révèle la complexité de transmettre des mémoires qu'on a cherché à taire au profit d'une instrumentalisation ne tenant pas compte de la douleur des familles meurtries. Cette violence ressort aussi de l'impossibilité de transmettre l'indicible aussi bien pour le·la résistant·e, la famille plus largement, que pour le·la descendant·e à la génération suivante²¹¹.

Enfin, après la fierté et les regrets, apparaît, chez certain·es, une réaction dite de second temps. Des témoins sont offusqués de l'oubli de cette mémoire au regard des conséquences engendrées par son ignorance, et des injustices découvertes via leurs recherches, à l'image de la reconnaissance partielle de l'engagement de René Michel²¹². Non pas uniquement négative, cette réaction de second temps a, pour Marie Nancy-Lasserre, eu l'effet d'une véritable « claque affective »²¹³, bouleversant son rapport à sa propre mémoire familiale.

Mais alors, quel lien établir entre mémoire et émotions ? Le lien entre ces deux notions permet de comprendre l'influence des émotions sur la transmission des mémoires de la Résistance. La sociologue Sarah Gensburger explique en effet que « [...] les souvenirs et leur narration sont ainsi eux-mêmes structurellement dépendants des émotions ressenties [...] »²¹⁴, à propos de l'expérience concentrationnaire. Elle poursuit :

²¹⁰ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

²¹¹ Émilie ABED, « Grandir sans ascendance », *Art. Cit.*

²¹² Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024 ; Voir annexe 7 sur la reconnaissance officielle partielle du statut résistant de René Michel, p.221.

²¹³ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

²¹⁴ Sarah GENSBURGER, « L'univers concentrationnaire : les affects malgré tout », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (dir.), *Histoire des émotions. De la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2017, p.310.

« Les travaux des neurosciences, de sciences cognitives et de psychologie sociale sont unanimes : il existe un lien fort, et complexe, entre mémoire et émotion. Le sujet se souvient mieux d'un événement qui a suscité chez lui de l'émotion. On retient et on raconte le plus souvent, et le plus en détail, des épisodes autobiographiques qui ont eu pour nous à l'époque une charge émotionnelle importante »²¹⁵.

À ce titre, l'enquête orale est un outil idéal pour saisir au mieux ces émotions, parfois indicibles, mais visibles ou perceptibles. Par conséquent, l'émotion ressentie en (re)découvrant ce pan de mémoire familiale est fondamentale dans la chaîne de transmission, en étant le fer de lance. En d'autres termes, elle participe de la volonté des témoins de transmettre à leur tour cette mémoire. Cependant, une question de premier ordre émerge au regard de cet argumentaire : pourquoi le ressenti, si fort fut-il, n'eut pour conséquence que le silence dans certaines familles, soit l'effet inverse ?

2. Comprendre le silence : au cœur des mécanismes mémoriels

Quand John Stuart Mill affirme que « L'histoire est remplie de faits montrant la vérité réduite au silence par la persécution »²¹⁶, il ne pense certainement pas au mythe résistancialiste. S'inscrivant dans le roman national, ce mythe entre directement en conflit avec le récit porté par les résistant·es eux/elles-mêmes et donc, plus largement, par leurs familles. Cette logique constitue le nœud gordien de la distanciation prise entre histoire nationale et mémoire de chaque famille de résistant·es, à l'heure où des lois d'amnistie viennent mettre en avant la magnanimité résistante²¹⁷. Cela conduit à une dépossession pour les résistant·es de leur propre mémoire qui se retrouve muselée. Cet élément ressort du témoignage de D.M. à propos de son père :

- D.M. : *« Ils avaient pris le pli de la discrétion. Il avait, je ne sais pas, il y avait une espèce de méfiance ou je ne sais pas. [...] »*

²¹⁵ *Idem.*

²¹⁶ John STUART MILL, *De la liberté*, Québec, Éditions du Grand Midi, 1987 (édition originale : *On Liberty*, London, John W. Parker and Son, West Strand, 1959).

²¹⁷ Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Op. Cit., p.61-66 ; Loi n°51-18 du 5 janvier 1951 portant amnistie, instituant un régime de libération anticipée, limitant les effets de la dégradation nationale et réprimant les activités antinationales ; Loi n°53-681 du 6 août 1953 portant amnistie.

- L.M. : « Vous dites qu'ils [les résistant·es] avaient reçu pour consigne de la part de de Gaulle de rester discrets, de ne pas faire de bruit, etc. Et pourtant, il y en a qui se sont servis de cette fonction-là pour avoir des postes importants. »

- D.M. : « Quelques-uns oui. Mais, enfin, ils ont réussi cela, parce qu'ils avaient quand même un pedigree derrière. Parce que sinon, il n'y avait pas beaucoup de possibilités. De Gaulle, ce qu'il a voulu empêcher, c'est la guerre civile. Parce que sans ça, s'ils avaient continué l'épuration, on y était parti »²¹⁸.

Si les ombres d'une guerre civile obligent à la discrétion et à la modestie chez les résistant·es, elles caractérisent une première forme de violence symbolique, obligeant à taire et donc à ne pas transmettre ce passé familial. Selon la psychologue Malika Mansouri et la psychanalyste Marie Rose Moro : « [...] lorsque les violences de l'histoire sont mises au secret, cela est préjudiciable au sujet mais aussi au collectif, avec des transmissions brisées, conflictuelles, voire effacées [...] »²¹⁹. En effet, les motifs évoqués constituent en réalité des prétextes de fond, dissimulant l'incidence de ces mémoires familiales sur le collectif. Or, quel intérêt peut-il être supérieur à la paix face à une probable guerre civile ? Pour Henry Rousso, l'intérêt en question relève de la politique pure, face à des résistant·es, notamment les grand·es chef·fes de maquis, devenu·es gênant·es²²⁰. À cela s'ajoute la volonté d'éteindre toute opposition politique née dans la clandestinité et toujours ardente après-guerre. Seules de grandes figures sacralisées investissent l'espace public pour donner un visage linéaire à une Résistance polychrome. Cela participe également de l'idée d'évincer les résistant·es issu·es des classes populaires au profit d'une élite réduite proche du pouvoir²²¹. Le cadre social collectif dans lequel chacun·e s'inscrit vient donc directement impacter les mémoires de la Résistance et amorcer leur silenciation au sein des familles. Les vengeances entre ancien·es collaborateur·trices et résistant·es poussent aussi à taire son passé comme le souligne Marie Nancy-Lasserre :

²¹⁸ Témoignage de D.M., 11/12/2024.

²¹⁹ Malika MANSOURI et Marie Rose MORO, « Des héritiers du silence témoignent du colonial. Effets sur les adolescents d'aujourd'hui », in Marion Feldman (dir.), *Les enfants exposés aux violences collectives*, Toulouse, Érès, 2016, p.75.

²²⁰ Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Op. Cit., p.110.

²²¹ *Ibid.*, p.29.

« Un des maquisards de mon oncle qui était boulanger avant-guerre, quand il a voulu remonter une boulangerie après-guerre, et bien des charmantes âmes lui ont mis des parasites dans sa farine pour que son pain ... voilà ... Et du coup, il n'a pas pu rouvrir sa boulangerie et il a fait un autre métier »²²², sous-entendant l'action d'une main anciennement collaboratrice venue régler ses comptes.

Face à ce constat, Henry Roussio précise qu'il n'y a en réalité pas de phase d'oubli de l'histoire de la Résistance dans la sphère publique, contrairement à celle de Vichy. Cependant, reprenant les mots de Malraux, ce ne sont pas les résistant·es, en tant que réalité concrète et contingence humaine de chair, qui sont rappelés·es, mais la Résistance, en tant qu'immanence abstraite, épique et édifiante²²³.

Les années 1970 symbolisent une rupture avec ce schéma via la libération de la parole. Dans ce cadre, la polychromie de la Résistance se dessine, au prisme d'un engagement dépassant le geste patriotique pur au profit d'enjeux de pouvoir visant l'après-guerre. Cet élément est d'autant plus prégnant dans les familles des fusillés de La Braconne, ainsi que Saint-Jean, où l'engagement est directement lié au communisme²²⁴. La nouvelle génération marche quant à elle à contre-courant des ombres du passé, non prisonnière de celles-ci contrairement à ses parents. Ce recul favorise l'émergence de ces mémoires sur la scène publique. Quatre grands vecteurs de la mutation mémorielle sont identifiés et évoqués par l'ensemble des témoins : les médias, la sphère culturelle et artistique, les actions des témoins, historien·nes et intellectuel·les, et les procès de collaborateur·trices²²⁵. Le film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié* et les nombreux débats suscités, ou encore le procès de Maurice Papon s'inscrivent dans ce cadre²²⁶. Cette période est également celle du réveil de la mémoire de la Déportation et de l'avènement de la concurrence mémorielle. Du discours de Paulette Chiron ne ressort toutefois pas cette opposition, bien qu'une

²²² Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

²²³ Henry ROUSSIO, *Le Syndrome de Vichy. De 1944 à nos jours*, Op. Cit., p.103-104.

²²⁴ Témoignages de Bruno FOUCAUD ; Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET ; Dominique CHOLET ; Michel CHOLET ; Michèle DESSENDER ; Jacques BERNARD et Colette LECLERQ ; Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU.

²²⁵ Olivier WIEVIORKA, « Francisque ou Croix de Lorraine : les années sombres entre histoire, mémoire et mythologie », in Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2010, p.99-101 ; Ensemble des témoignages.

²²⁶ Marcel OPHÜLS (réal.), *Le Chagrin et la Pitié*, Norddeutscher Rundfunk, Radio télévision suisse et Télévision Rencontre de Lausanne (prod.), 1971, 252 min ; Crim. 23.01.1997, n°96-84.822.

prépondérance du sujet de la Déportation sur la Résistance soit à noter, malgré la porosité de ces deux mémoires dans ce cas d'espèce²²⁷. Cependant, si l'heure est aux révélations, elle conduit à remettre en cause la parole résistante, à l'image de l'affaire Aubrac, et des procès intentés à l'encontre de certain·es d'entre eux/elles. Ces éléments poussent alors à nouveau à taire ce passé qui commençait tout juste à se révéler.

Si le cadre social collectif exerce une influence directe sur les individus et donc sur le silence imposé à ces mémoires, il est en outre primordial de prendre en compte l'incidence de la famille sur l'individu en tant que membre à part entière de celle-ci. Un recentrage sur les enfants est nécessaire, puisque leur jeune âge constitue un frein à cette transmission et donc une cause du silence. Danielle Gay, de même que Jacques Bernard et Colette Leclercq mettent en avant un rapport à l'enfant différent de celui du XXI^e siècle où il était coutumier de ne pas évoquer ces sujets avec les enfants, le tabou régnant²²⁸. Le fait que ces individus soient si jeunes poussent les adultes à les considérer comme incapables de comprendre et, pour celles et ceux né·es en temps de guerre, comme possibles biais de trahison du secret clandestin. Colette Lassoutière s'émouvait justement du potentiel drame qu'elle aurait pu engendrer si on l'avait interrogée²²⁹. Il y a donc une rupture du dialogue entre les deux générations qui s'opère. Le secret est tel dans certaines familles qu'un non-lieu historique semble même se dessiner. L'idée est alors finalement de chercher à passer à autre chose, en particulier dans les familles endeuillées. Si le parent survivant voit son mutisme comme une solution à la douleur, il n'en est rien en réalité. Les travaux de la psychologue Émilie Abed appuient ce constat, rappelant que les non-dits, souvent motivés par un désir de protection de l'autre, mais également d'auto-défense, entravent la construction identitaire des descendant·es. Au demeurant, qu'elle n'est pas la douleur d'un·e parent·e devenu·e veuf·ve qui doit seul·e endosser le fardeau de l'absence et continuer à vivre et faire vivre sa propre famille, tout en réconfortant les plus jeunes. La douleur est telle qu'elle conduit souvent à une mise sous silence de cet épisode. Et si la première génération de descendant·es se butte au silence de

²²⁷ Témoignage de Paulette CHIRON, 17/02/2025.

²²⁸ Témoignages de Danielle GAY, 03/12/2024 ; Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERCQ, 16/02/2025.

²²⁹ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

leur(s) parent(s), le besoin de combler ces lacunes, ce silence, ressurgit avec ardeur une fois adulte²³⁰. En raison de la fusillade de La Braconne et des difficultés économiques rencontrées par les familles touchées, Jean-Pierre Gaborit, ainsi que Michèle Dessendier, ont été élevés par leurs grands-mères. Ces deux situations distinctes, en réalité, révèlent une différenciation dans le processus de transmission liée à cette douleur. Jean-Pierre Gaborit, élevé par ses grands-parents maternels, donc non liés par le sang à son père, ne faisaient pas de ces événements un tabou. À l'inverse, la grand-mère de Michèle Dessendier, veuve d'un fusillé, n'en a jamais parlé. Ceci est donc révélateur de l'incidence directe de la souffrance et de la proximité avec le·la résistant·e sur la transmission. Plus la personne est proche du·de la résistant·e fusillé·e, plus elle est affectée, dans tous les sens du terme, et moins elle transmettra. Également, Florence Gaborit-Sartelet souligne que : « [...] la transmission ne s'est pas faite par la famille de Pierre Gaborit, mais par la famille de ma grand-mère qui s'appelait Yvonne Marquet »²³¹, Jean-Pierre Gaborit ayant vécu avec ses grands-parents maternels et son père, Pierre Gaborit, ayant rompu les liens avec sa famille.

En outre, les travaux de la psychologue Marie-Frédérique Bacqué et du psychiatre Michel Hanus permettent d'adopter le point de vue d'époque pour comprendre que l'enfant était appréhendé comme dénué de ressenti et donc de douleur après la mort d'un proche, étant silencieux à ce sujet²³². Est alors préconisé de ne pas évoquer ce sujet avec l'enfant afin de faciliter l'oubli et ainsi éviter la souffrance, engendrant une rupture dans le dialogue sur ce point. Il est dès lors impossible de passer à autre chose sans avoir fait le deuil des mort·es, mais aussi tout simplement le deuil de cette période hors du temps. À ce titre, un parallèle semble pouvoir être établi avec l'analyse du comportement des descendant·es de déporté·es dressée dans *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*²³³. Il ne faut pas sous-estimer la perméabilité de l'enfant aux angoisses des parents qui, contrairement à eux, n'est pas dans une démarche d'évitement. Une inversion des rôles se produit alors. Les enfants

²³⁰ Émilie ABED, « Grandir sans ascendance », *Art. Cit.*

²³¹ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²³² Marie-Frédérique BACQUÉ et Michel HANUS, *Le deuil*, Paris, Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 2000, p.64.

²³³ Pascal BLANCHARD et Isabelle VEYRAT-MASSON, *Les guerres de mémoires. La France et son histoire*, *Op. Cit.*

(deuxième génération) s'attribuent inconsciemment le devoir d'empêcher l'oubli et le déni de ce vécu, chose que leurs parents (première génération) tentent d'opérer. C'est ce que le psychiatre Le Goff nomme la « parentification »²³⁴. Or, si la deuxième génération cherche à creuser son passé familial, répondant à un besoin identitaire, elle se heurte au silence et donc blocage de la première génération entre autres. Par conséquent, elle finit par ne plus insister afin de protéger son(/ses) parent(s). C'est ainsi que D.M. explique le silence de son père par la douleur de son expérience :

« Il pouvait un peu tomber dans une espèce de ... en étant muet, enfin dans ce travers-là. [...] Je n'allais pas poser de questions, c'était comme ça, il était comme ça. [...] C'était un petit peu tabou en fait [...], comme s'il avait voulu effacer ça de sa mémoire. Faut dire que ... ça lui a bouffé sa vie. Mais pour autant, il n'a jamais regretté d'avoir fait ça »²³⁵.

Michèle Dessendier et les frères Cholet évoquent quant à eux une douleur liée à la perte de l'être cher comme cause du silence. Face à cela, Michèle Dessendier a tenté de raviver cette mémoire et donc de lutter contre cette douleur en vain :

« On a essayé de faire se rencontrer des gens qui avaient vécu ça [...]. Ma mère en l'occurrence, c'est ce qu'on a fait avec Pierre Chaumette [résistant-déporté revenu], c'était son ami d'enfance. Ils sont tombés dans les bras l'un de l'autre. Ils savaient l'histoire qu'ils avaient en commun. Ils n'ont pas pu se parler et puis chacun est rentré chez soi. Et elle, elle était malade, mais à vomir, quand je dis à vomir, pendant 3/4 jours après ces rencontres-là, ce n'était pas possible. C'était trop douloureux, c'était oui, quelque chose d'un traumatisme qui n'a jamais été évacué. Donc la solution pour eux, c'était ne pas en parler, se protéger. [...] Je le voyais en photo et puis on me disait : "il est mort à la guerre", voilà, c'est tout, mais on ne m'en disait pas plus »²³⁶.

Dominique Cholet souligne pour sa part :

« Ma grand-mère ne parlait pratiquement jamais. Elle ne parlait jamais de ça. [...] je ne savais pas pourquoi mon grand-père avait été fusillé. Et

²³⁴ Marie-Laure BALAS-AUBIGNAT, *Identification au traumatisme des petits-enfants de survivants. Conversations avec la troisième génération des camps de concentration*, Paris, L'Harmattan, 2017, p.51.

²³⁵ Témoignage de D.M., 11/12/2024.

²³⁶ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

je n'ai pas, je ne sais pas, peut-être, eu le cran pour lui poser des questions. [...] Quand j'étais gamin, jamais on ne parlait de ces choses-là. C'était tabou [...], on ne savait rien. [...] Je n'ai jamais trop posé de questions, mais j'avais l'impression que c'était ... qu'on ne voulait plus parler de ces choses-là. On ne voulait plus »²³⁷.

Son frère Michel Cholet confirme cela : « Ce n'était pas tabou, mais vous sentiez qu'il ne fallait pas insister. [...] Ma grand-mère a toujours vécu dans cette douleur, elle en parlait rarement »²³⁸. Enfin, Marie Nancy-Lasserre, issue d'une famille où le résistant n'a pas disparu, mais a été honoré pour la grandeur de ses actions, relève :

« On me disait : "Il a fait sauter des trains, il a fait sauter des voies ferrées, il était très courageux !" Bon voilà, ça s'arrêtait là. Vous savez, dans les vraies familles, dans les familles de vrais résistants, on est assez taiseux. On n'en parle pas beaucoup, parce qu'on considère qu'ils ont fait ce qu'il fallait, mais pas plus »²³⁹.

Le cas de Danielle Gay met en lumière une autre source au silence. Comme les autres, elle explique : « On savait qu'il y avait quelque chose, qu'on avait un oncle qui avait été fusillé, mais on ne savait pas pourquoi [...], et à nos questions, personne ne répondait »²⁴⁰. Cependant, l'absence de transmission est ici due à la situation familiale particulière. En effet, le père de Roger Renault, Florentin Renault, est décédé durant la Première Guerre mondiale, et sa mère, Renée Fiquot épouse Renault, très peu de temps après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Conséquence à cela : le placement des enfants survivants, dont la mère de Danielle Gay et Marcel Renault. Si ce dernier a poursuivi les démarches de reconnaissance entamées par sa mère, permettant la reconnaissance du statut de résistant de Roger Renault, il ne fit pas rapatrier le corps de son frère dans leur village natal. La mère de Danielle Gay, probablement meurtrie par la perte de son frère, mais également de ses parents, a de son côté fait le choix de taire ce passé pour ainsi éviter à d'autres de subir sa douleur. Par conséquent, plus de parents pour transmettre l'histoire d'un fils sans descendance, pas de lieu de mémoire à proximité, une famille disloquée : un mélange parfait pour permettre l'oubli d'une mémoire. Or, ce cas d'étude est l'exemple parfait

²³⁷ Témoignage de Dominique CHOLET, 30/12/2024.

²³⁸ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

²³⁹ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

²⁴⁰ Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

pour démontrer que si silence il y a, terme à celui-ci il y aura et emportera révélation de cette mémoire dans un passé proche ou lointain. L'absence d'ascendance complique certes le processus de transmission, mais ne l'empêche pas. Il en va de même avec l'absence de descendance, pour le cas des frères Nepoux, fusillés à La Braconne le 5 mai 1943. Si leur mémoire est aujourd'hui entretenue, c'est en raison de leur appartenance au groupe des fusillés de La Braconne dont la mémoire est, en plus des familles, entretenue par l'A.S.F.B. Cet esprit de groupe semble transcender les générations et entretient le souvenir du groupe et non pas de l'individu comme l'explique Michèle Dessendier :

- *L.M.* : « *C'est une volonté de votre part de parler plutôt d'une histoire de groupe et non pas juste de son histoire à lui ?* »

- *Michèle Dessendier* : « *Oui, [...] parce que c'était dans l'esprit ... l'esprit de groupe de la Résistance. D'ailleurs, on parle bien de groupe de résistants. [...] et je ne pense pas qu'il y en avait un qui se mettait au-dessus des autres* »²⁴¹.

Il serait donc absurde de croire que le silence, bien que partiel en l'espèce, ne constitue pas à lui seul un savoir insu, une forme de transmission particulière. Aussi, « [...] la preuve est ainsi administrée que cette histoire, sous l'angle de la sensibilité vécue et souvent douloureuse, ne prend pas fin avec ses acteurs »²⁴². En somme, ne rien dire ne conduit pas nécessairement à la disparition de la mémoire visée ; mais, ne rien dire revient à ne pas rendre concret ce dont on parle : la mort.

Croisant à nouveau l'histoire des émotions, le témoignage de Michèle Dessendier montre que le silence peut venir de la deuxième génération et être lié à un sentiment de honte. Elle évoque ainsi le fils de Paul Bernard parti au S.T.O. pendant que son père résistait en ces termes : « Il s'est toujours senti coupable de ne pas avoir été là. [...] Il était bien traité, pas malmené, rien du tout »²⁴³. Il dit à Michèle par rapport à son engagement dans l'A.S.F.B. : « C'est bien ce que tu fais. J'aurais voulu qu'un de mes fils le fasse. [...] Moi je n'ai jamais voulu, parce que ce n'était pas ma place [...], parce que moi je n'étais pas malheureux en Allemagne »²⁴⁴. Le sentiment de culpabilité participe donc au processus de silenciation, mais n'a toutefois pas

²⁴¹ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

²⁴² Laurent DOUZOU, *La Résistance française : une histoire périlleuse*, Op. Cit, p.274.

²⁴³ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

²⁴⁴ *Idem*.

empêché cet individu de transmettre cette mémoire à ses enfants, bien que semblant avoir moins de poids dans cette branche familiale.

Par ailleurs, un autre facteur freinant la transmission est avancé par Déborah Sautel : le remariage²⁴⁵. Peu se remariaient en raison d'un sentiment de fidélité au·à la défunt·e. Du côté des enfants, beaucoup voient cela d'un mauvais œil, bien qu'une divergence soit à noter entre celles et ceux ayant vécu avec le·la défunt·e et les autres trop jeunes pour s'en souvenir. Si de prime abord on pourrait croire que la présence d'un beau-parent pourrait faire taire cette mémoire, ce n'est pas nécessairement le cas. Dans la famille Gaborit, Jean-Pierre avait vu sa mère « refaire sa vie »²⁴⁶. Il explique à propos de son père que sa mère : « [...] était fière de ça, mais ce n'était pas un sujet qui revenait souvent non plus »²⁴⁷, mais que : « [...] c'est lui qui, sur une lettre, lui parle du fait qu'économiquement, elle est quand même ... »²⁴⁸. C'est également dans cette optique que Paul Bernard dit à son épouse dans sa dernière lettre :

« Pour toi ma chérie je ne puis te recommander de te faire une autre vie avec un autre homme mais si le hasard voulait que cela se produisit, toi seule pourras en décider, je te rends la parole de fidélité que tu m'avais donné »²⁴⁹.

Le silence, bien que présent, n'est donc pas total dans l'ensemble des familles. La discussion est ouverte plus particulièrement au sein des familles de résistant·es civil·es. Toutefois, le trop faible nombre de témoignages de descendant·es de résistant·es civil·es ne permet pas d'établir un schéma représentatif de ce phénomène. De plus, parmi les douze témoignages recueillis, les quatre dans lesquels le silence n'est pas de mise proviennent de familles où le(s) parent(s) étai(en)t très proche(s) des enfants, ouverts à la discussion. On ne retrouve donc pas ici la rupture du dialogue entre générations précédemment évoquée. La troisième génération de la famille Saint-Jean, soit celle n'ayant pas du tout vécu la guerre, indique ainsi avoir baigné

²⁴⁵ Déborah SAUTEL, *Les orphelins des résistants : du deuil à la transmission mémorielle*, Op. Cit., p.29-33.

²⁴⁶ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁴⁷ *Idem.*

²⁴⁸ *Idem.*

²⁴⁹ Lettre de Paul BERNARD à sa famille du 5 mai 1943, écrite à 4h30 du matin avant d'être fusillé (Voir annexe 6, p.215).

dans le partage de cette mémoire, notamment lorsqu'ils/elles « [...] mang[eaient] ensemble le dimanche, ben forcément des fois ça venait dans la conversation »²⁵⁰. De même que pour les Saint-Jean, les Gaborit soulignent aussi que la filiation politique de leur famille au communisme permet d'en évoquer ses origines au travers de la mémoire de la Résistance de Pierre Gaborit :

Florence Gaborit-Sartelet : « J'en parlais avec mon père à travers les idées, comme on vous disait, par rapport aux idées politiques, au militantisme politique, parce qu'on a été militants par rapport à mon grand-père personnellement. C'est plus ma grand-mère en fait qui me racontait [...] »²⁵¹.

La famille Mouroux, dont est issu Jean-Paul Chauvaud, était, elle aussi, non murée dans le silence, car le besoin de taire ce passé ne se faisait pas ressentir, ce pourquoi il indique : « Une chose est certaine, et c'est l'impression que j'ai, c'est que je l'ai toujours su »²⁵². Paulette Chiron précise à son tour : « On l'a toujours su. Papa, dès qu'on a eu l'âge de comprendre, par des vocabulaires plus ou moins ... parce que quand on est petit on ne peut pas ... mais on a toujours été au courant [...] »²⁵³.

Il faut donc relever le désir, si ce n'est le besoin, de la deuxième génération de connaître sa mémoire familiale, en tentant de passer outre le silence et les mystères. Ce besoin est lié à des questions de filiation et d'enracinement au sein de sa propre famille et conduit, à terme, à transmettre à son tour ce pan de mémoire familiale aux côtés de la sienne. Mais pour se faire, il est nécessaire, dans la majorité des familles, de mener une véritable enquête sur les traces de ce(s)·cette résistant·e(s).

²⁵⁰ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

²⁵¹ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁵² Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD, 30/01/2025.

²⁵³ Témoignage de Paulette CHIRON, 17/02/2025.

B. Les répercussions de la mémoire familiale sur les descendant·es

1. (Re)construire un pan du passé familial mis au jour

Dans une interview de 2019, l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau dresse un triptyque générationnel. De manière schématique, la première génération tait son passé douloureux, la deuxième subit le silence forcé et la troisième pose des questions décisives, voire enquête sur ce passé²⁵⁴. Ce constat ressort de l'enquête orale réalisée. Parmi les descendant·es les plus actif·ves quant à la (re)découverte de leur mémoire familiale, la majorité appartient à la troisième génération, à l'image de Florence Gaborit-Sartelet, Michel Cholet, Michèle Dessendier, ainsi que Jean-Paul Chauvaud²⁵⁵. Toutefois, la nuance est de mise, puisque des témoins d'autres générations sont concerné·es, mais dans une moindre part proportionnelle. Si ce besoin se heurte au silence des ascendant·es, le désir de savoir ressurgit et s'amplifie avec l'âge. Au demeurant, les psychiatres et psychanalystes Anne-Marie Merle-Béral et Rémy Puyuelo expliquent qu' : « [...] à la fin de sa vie, la personne âgée se penche sur son passé dans l'espoir de se re-connaître et de faire le deuil de l'objet maternel primaire qu'elle poursuit encore »²⁵⁶. L'indélébile traumatisme, l'indicible explication, cherchant désespérément à sombrer dans l'oubli, ne permettent pas le deuil. Cependant, ce dernier ressurgit, en particulier chez la troisième génération, jusqu'à ce qu'il soit fait, libérant ainsi les descendant·es de ce poids intergénérationnel. Et si ne pas savoir est un poids, les regrets en sont un autre. Mais ces regrets viennent aussi et justement motiver ce besoin de savoir.

- *L.M.* : « Est-ce que c'est quelque chose qui vous pèse, que vous regrettez aujourd'hui, de ne pas avoir creusé plus le sujet ? »

²⁵⁴ France LEBRETON, « Entretien avec Stéphane Audoin-Rouzeau : "L'histoire familiale est à la croisée de la grande histoire" », *La Croix*, 8 octobre 2019, consulté le 29/04/2025, disponible : [\[https://www.la-croix.com/Famille/Parents-et-enfants/Lhistoire-familiale-croisee-grande-histoire-2019-10-08-1201052845\]](https://www.la-croix.com/Famille/Parents-et-enfants/Lhistoire-familiale-croisee-grande-histoire-2019-10-08-1201052845).

²⁵⁵ Témoignages de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET ; Michel CHOLET ; Michèle DESSENDIER ; Jean-Paul CHAUVAUD.

²⁵⁶ Anne-Marie MERLE-BÉRAL et Rémy PUYUELO, *Écrire avant la nuit. Quand la personne âgée écrit sur son enfance*, Toulouse, Érès, 2022.

- Dominique Cholet : « Ah oui absolument ! Que ça soit de parler avec ma grand-mère et avec ma mère, ah oui, ça me pèse, comme ça a pesé à mon frère Michel. Donc on n'en a jamais parlé [...] »²⁵⁷.

Ce même ressenti transparaît dans l'émotion véhiculée par son frère Michel Cholet : « Mes grands regrets, c'est de ne pas, bien sûr, en avoir parlé avec, de ne pas avoir questionné plus tôt, ma grand-mère et ma mère pour en savoir un peu sur la personnalité de mon grand-père [...] ça sera vraiment un manque »²⁵⁸. De même, Danielle Gay regrette d'avoir appris trop tard cette part de mémoire familiale et ce via un individu extérieur à sa famille²⁵⁹. C'est dans ce cadre que ces descendant·es se mettent alors à creuser ce passé familial pour combler ce vide. Ces personnes appartiennent à ce que Marianne Hirsch nomme la « génération de la postémémoire »²⁶⁰. Il s'agit de :

« [...] l'ensemble de ceux qui, en grandissant, ont vu leurs émotions propres évincées par les histoires de la génération qui les a précédés et qui a vécu des événements traumatiques ne pouvant être ni compris, ni vécus, ni même imaginés. Ce sont alors les émotions ressenties à l'égard de ce passé qui font office de lien et permettent de faire sienne l'histoire de ses parents survivants »²⁶¹.

De fait, ressentir permet au·à la non-témoin d'accéder à ce passé, ne pouvant le revivre, et de tisser un lien avec son ascendant·e. C'est en cela qu'il est pertinent de rattacher cette analyse à l'histoire des émotions. Par ce biais, un pont entre le parcours de l'ascendant·e et la mémoire dont son·sa descendant·e devient dépositaire est créé. Son importance est d'autant plus grande que le·la descendant·e est jeune, car de cette mémoire familiale, il/elle tire son identité culturelle.

Les objectifs muent toutefois avec l'âge. Danielle Gay cherche par fierté pour Roger Renault afin d'honorer sa mémoire trop longtemps occultée²⁶². Bruno Foucaud a pour sa part d'abord cherché par curiosité à savoir ce qu'était devenu Georges

²⁵⁷ Témoignage de Dominique CHOLET, 30/12/2024.

²⁵⁸ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

²⁵⁹ Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

²⁶⁰ Marianne HIRSH, *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*, New York, Columbia University Press, 2012.

²⁶¹ Sarah GENSBURGER, « L'univers concentrationnaire : les affects malgré tout », *Op. Cit.*, p.315.

²⁶² Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

Michel, avant d’être porté par ses découvertes plus grandes les unes que les autres²⁶³. Jean-Pierre Gaborit et Florence Gaborit-Sartelet voulaient tout simplement en savoir plus sur ce passé familial, chose faite notamment par la lecture des ouvrages de Guy Hontarrède²⁶⁴. Le hasard est également moteur, puisque Michel Cholet a entamé des recherches afin de répondre au souhait de Madame Dessendier, présidente de l’A.S.F.B., de témoigner du parcours de René Gillardie, lors de la commémoration de la fusillade de La Braconne²⁶⁵. Finalement, peu importe l’origine de ces recherches, tous·tes les témoins rencontrés expliquent, qu’après leurs (re)découvertes, ils/elles s’en sont trouvés·es transformés·es, puisque l’indifférence n’est pas de mise face à de telles expériences²⁶⁶. En ce sens, Raymond Aron note que « [...] celui qui se connaît n’est déjà plus ce qu’il était avant la prise de conscience »²⁶⁷. Cette transformation s’observe en outre dans le rapport aux membres de sa famille. Le propos de Jacques Bernard témoigne de cette évolution de pensée, puisque, dans un premier temps, il dit : « [...] j’en voudrais toujours, enfin entre guillemets, aux parents de ne pas nous en avoir parlé, qu’on ait appris ça par bribes [...] »²⁶⁸, puis précise qu’à présent, au regard de cette reconstitution, il comprend le silence de ses parents et grand-mère à ce sujet. Connaître son passé familial permet donc de se réconcilier avec ses ascendants·es et soi-même. Dans ce prolongement, Robert Baguet analyse ce besoin comme le fait que : « [...] la quête d’identité, dont on dit qu’elle est une préoccupation majeure aujourd’hui, concerne aussi la personne âgée, quand elle perd son identité professionnelle ou quand le dernier enfant quitte le domicile familial »²⁶⁹. Cela semble néanmoins concerner uniquement les éléments saillants de cette mémoire, puisque ce n’est pas toute la mémoire familiale qui est interrogée. Mais alors, pourquoi s’intéresser à la Résistance ? Et bien, et ce notamment au regard du mythe résistancialiste, de nombreuses valeurs mélioratives sont attachées à la Résistance et plus précisément au fait de s’engager pour une cause.

²⁶³ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024.

²⁶⁴ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁶⁵ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

²⁶⁶ Ensemble des témoignages.

²⁶⁷ Raymond ARON, « La connaissance de soi », in *Introduction à la philosophie de l’histoire*, Paris, Gallimard, 2017, p.63.

²⁶⁸ Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERQ, 16/02/2025.

²⁶⁹ Robert BAGUET, « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? », in *Op. Cit.*, p.101.

Ces valeurs sont ainsi extirpées de ce passé familial, incarné par un·e ascendant·e, en raison de leur rôle structurant dans la formation identitaire des plus jeunes.

Par ailleurs, en faisant parler ces silences, les descendant·es cherchent à réinscrire leur lignée dans un récit valorisant, comme le relève Annette Wieviorka²⁷⁰. Ceci est à nouveau une conséquence directe du mythe résistancialiste. D'une part, les familles ont été exclues de la reconnaissance de la Résistance sur la scène publique. D'autre part, la dépossession de leur mémoire a poussé les familles à rechercher leur propre vérité, défiant ainsi une mémoire instrumentalisée et donc décevante à leurs yeux. Cela engendre une prise de distance avec les historien·nes et participe du phénomène plus large de clivage à partir des années 1970 entre mémoire et histoire, entre témoins/descendant·es et historien·nes. En (re)construisant le passé d'un oncle, d'une mère, d'un frère, d'un·e cousin·e résistant·es, leur(s) descendant·e(s) s'efforce(nt) ainsi de réinscrire ces personnes, et donc leur histoire familiale, dans la grande Histoire au travers d'un récit panégyrique. La colère de Bruno Foucaud à propos de la reconnaissance partielle de l'engagement de son cousin René Michel est le résultat de ce processus²⁷¹. La démarche de reconnaissance entreprise via ses recherches et la publication prochaine d'un ouvrage à ce propos constituent un moyen de réinscrire cet ancêtre dans l'Histoire. Plus largement, ce processus s'insère dans une émulation collective dite de retour à la mémoire, mais aussi aux commémorations. Initié dès les années 1970 avec une libération de la parole, cet élan est marqué par la publication des premiers mémoires de résistant·es communistes. Les médias permettent une diffusion plus large de ces transformations et révélations, les mains tentaculaires de de Gaulle ne pouvant plus restreindre l'image de la Résistance, ainsi que des grands procès liés à la collaboration. En parallèle, le silence semble arriver à maturation à cette période, de pair avec la troisième génération, distancée temporellement de la guerre. Florence Gaborit-Sartelet en est ainsi une belle illustration, étant née en 1967 et partie à la troisième génération au regard de

²⁷⁰ Annette WIEVIORKA, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

²⁷¹ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024 ; Voir annexe 7 sur la reconnaissance officielle partielle du statut de résistant de René Michel, p.221.

Pierre Gaborit²⁷². Dans le même temps, des associations mémorielles se créent, à l'initiative de descendant·es, dont l'A.S.F.B. en 1985²⁷³.

Outre cette émulation collective, la réflexion de François Hartog sur les régimes d'historicité invite à penser la chose plus en profondeur, à creuser par-dessous les seuls événements politiques. Il explique le retour à la mémoire comme un besoin de « [...] comprendre notre présent pour réorienter l'avenir [...] »²⁷⁴. Or, notre rapport au temps est structuré par rapport à notre époque, en l'occurrence le présentisme. La conséquence à cela est un besoin pour les descendant·es d'écrire dans ce qui est actuellement leur présent et donc le lien qu'ils/elles tissent est logiquement rattaché à ce présent. Ils/Elles se définissent ainsi grâce au récit d'un autre, ici un parent résistant, comme si le présent ne se suffisait pas à lui-même pour leur permettre de se construire. Concrètement, ils/elles sortent du présent qui serait « une prison close et figée »²⁷⁵ pour atteindre ce passé occulté, avant de reentrer dans le présent pour y rattacher ce passé. Dès lors, le présentisme participe de la prépondérance de la mémoire sur l'histoire dans la société actuelle. L'ensemble des témoignages corroborent ce raisonnement en son sens où l'ensemble des témoins fait inconsciemment part de sa quête de racines familiales en se tournant vers son passé, pour ensuite pouvoir en tirer profit dans le présent²⁷⁶. Ils/Elles créent ainsi un lien entre leur mémoire familiale et eux/elles, en tant qu'individu au sein de la communauté familiale, tel un pont intergénérationnel.

Cependant, les personnes ne pouvant parvenir à la recreation de cette filiation occultée laissent libre cours à leur imaginaire afin de combler ce vide. Dans un récent article paru dans la revue *Mémoires*, au regard de son expérience clinique, la psychologue Émilie Abed explore les impacts de l'absence de transmission du récit familial aux enfants issus de familles marquées par des expériences violentes et traumatiques²⁷⁷. Elle affirme que ces derniers, en réponse au silence, développent des « romans familiaux » imaginaires pour pallier ces manques. Michel Cholet explique,

²⁷² Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁷³ Site Internet de l'A.S.F.B., section « Présentation », consulté le 17/05/2025, disponible : [\[https://asfb.brie.fr/category/presentation/\]](https://asfb.brie.fr/category/presentation/).

²⁷⁴ Sophie WAHNICH et Pierre ZAOUÏ, « Présentisme et émancipation : entretien avec François Hartog », *Vacarme*, n°53, 2010/4, 2010, p.16-19.

²⁷⁵ *Idem.*

²⁷⁶ Ensemble des témoignages.

²⁷⁷ Émilie ABED, « Grandir sans ascendance », *Art. Cit*

face à ses interrogations : « Ce qui me manque, c'est vraiment [de savoir] qui il était dans la vie de tous les jours. [...] Alors après, on imagine certaines choses, quand je vois les photos d'époque notamment [...] »²⁷⁸. Il s'agit-là d'une reconstruction symbolique nécessaire pour maintenir un lien avec leur identité familiale et culturelle. Pour reprendre le cas de Bruno Foucaud qui cherchait déjà à réinscrire René Michel dans la grande Histoire, sa certitude quant au silence de son cousin : « [...] il ne parlera pas c'est sûr »²⁷⁹ semble recouvrir de cet imaginaire où le·la résistant·e est placé·e sur un piédestal, bien que les propos avancés puissent être avérés. Ce faisant, ceci montre à quel point la vision des résistant·es, peu importe le·la descendant·e, est méliorative, sans aucune remise en cause. D'autres à l'inverse, à l'image de Colette Leclerq et Jacques Bernard, précisent :

- Colette Leclerq : « Sous la torture, on ne sait pas, on ne peut pas savoir. »

- Jacques Bernard : « Alors même tante Germaine m'avait dit : "Il n'est pas exclu que Paul ... je ne peux pas affirmer que Paul n'ait pas parlé lui non plus" »²⁸⁰.

Au demeurant, si la torture est ici mentionnée, aucun·e des témoins rencontrés ne l'a évoquée en détail, comme si ce pan avait été volontairement oublié, au regard de la violence subie, inhumaine.

Par conséquent, le désir de percer le silence finit généralement par l'emporter. Cependant, l'accès aux sources, pour se faire, est entravé. En effet, l'approche des archives est compromis après-guerre, en raison d'un délai d'indisponibilité pour celles publiques. Celles familiales ont un problème similaire. Il faut généralement attendre le décès du·de la possesseur·sseuse des documents (l'époux·se souvent) pour pouvoir les consulter. C'est une des autres raisons qui poussent les descendant·es à se pencher en détail sur le parcours de cet·te ancêtre résistant·e à partir de leur retraite seulement, outre le temps dont ils/elles disposent à présent. Ces documents sont de natures diverses. La plus importante est évidemment le récit transmis oralement par la famille, mais également, pour le cas des témoins

²⁷⁸ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

²⁷⁹ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024.

²⁸⁰ Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERQ, 16/02/2025.

susmentionnés, par l'A.S.F.B. qui a réalisé un important travail de mémoire. De nombreuses informations proviennent en outre d'ouvrages, mais aussi de photographies, lettres, documents militaires et coupures de presse précieusement conservés en tant que dernières traces de vie d'un être tenu en exemple²⁸¹. Outre ces supports de transmission familiaux, de nombreux centres d'archives ont vu leur sol foulé par les descendant·es : les archives départementales de la Charente, de la Gironde, de la Vienne, mais aussi le S.H.D., le Centre Jean Moulin à Bordeaux ou encore les archives militaires américaines en ligne. Croisant souvenirs et documents retrouvés, des descendant·es ont réalisé des livrets retraçant cette histoire familiale, comme Colette Lassoutière, ou encore écrit sur quelques feuilles volantes comme Paulette Chiron²⁸². Subsidiairement, il est possible de trouver des renseignements en visitant des sites de mémoire et en arpentant Internet. Il est toutefois à noter qu'aucun·e des témoins rencontrés n'a mentionné avoir consulté les archives d'organisations humanitaires, pourtant susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire. Cette absence interroge, d'autant plus qu'un certain nombre de ces institutions ont produit une documentation importante au cours du conflit. Dans un récent article publié à la suite de l'ouverture des archives du pontificat de Pie XII (1939-1958), l'historien Fabien Théofilakis, maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, attire justement l'attention sur ces fonds inusuels que sont ceux de la papauté et des organisations humanitaires²⁸³. Travaillant sur les prisonniers de guerre allemands entre 1944 et 1949, il met en lumière l'intérêt de ces sources pour saisir la réalité des captivités²⁸⁴. Grâce à la Convention de Genève de 1929, les stalags et oflags faisaient en effet l'objet de visites régulières par les délégués du Comité International de la Croix-Rouge (C.I.C.R.). En revanche, les prisonnier·es civil·es, qui ne bénéficiaient d'aucune protection juridique équivalente, échappaient en grande partie à cette

²⁸¹ Ensemble des témoignages.

²⁸² Livret *Histoire d'une famille*, réalisé par Colette LASSOUTIÈRE sur l'histoire de la famille Saint-Jean, 07/2017 (Voir annexe 8, p.222) ; Témoignage manuscrit de Paulette CHIRON sur le parcours de son père (3 feuillets).

²⁸³ Fabien THÉOFILAKIS, « Introduction », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°149-150, 2023/2, 2023, p.3-7.

²⁸⁴ Fabien THÉOFILAKIS, *Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) : captivité en France, rapatriement en Allemagne*, thèse de doctorat en histoire, dir. Annette Becker, Andreas Wirsching, Henry Rouso, Université Paris 10 en cotutelle avec Universität Augsburg, 2010.

surveillance. C'est ainsi que le C.I.C.R. eut un accès extrêmement limité aux camps de concentration. Dès lors, aucune fiche nominative ne permet de retracer le passage de Gabriel Quément au camp de Natzweiler-Struthof, de Jean Doucet à celui de Buchenwald ou de Marc Doucet à Lublin²⁸⁵. Qu'en est-il alors des résistant·es détenu·es dans les prisons françaises ? Ne relevant ni du statut de prisonnier·e politique, ni de celui de combattant·e régulier·e, mais perçu·es comme des terroristes par les autorités allemandes, ils/elles ne bénéficient pas non plus de l'aide humanitaire. Conséquemment, les conditions de détention étaient particulièrement rudes : interrogatoires violents, tortures, exécutions sommaires. Aucun·e délégué·e du C.I.C.R. n'a donc pu visiter la prison Saint-Roch à Angoulême où furent détenus les fusillés de La Braconne. L'absence de ce type d'archives explique potentiellement le fait que quasiment aucun·e des témoins rencontrés n'évoque d'une part ce type de source et d'autre part la torture subie par leur(s) ascendant·e(s) résistant·e(s) emprisonné·e(s).

La découverte d'une archive, d'une photographie, d'un lieu attire ainsi inexorablement le·la descendant·e vers ce passé qui ne demande qu'à être déterré. Happé·e par celui-ci, il/elle ne peut s'empêcher d'approfondir cette part d'ombre. Pour autant, l'incidence majeure d'une telle découverte sur l'histoire familiale révèle un paradoxe étonnant. Si tous·tes ont fait part de leurs (re)découvertes aux autres membres de leur famille, ils/elles ont tous mené cette démarche seul·es²⁸⁶. Hors du cadre de l'enregistrement, en échangeant avec eux/elles, il est possible de dégager trois raisons à ce refus de partager cette aventure. Tout d'abord, il y a le fait tout simple de ne pas aimer l'histoire et donc de ne pas s'intéresser ces choses-là. Ensuite, le fait de ne pas savoir comment s'y prendre pour chercher, trouver l'information, auprès de qui se tourner constitue un obstacle. Enfin, une personne soulignait l'impossibilité pour elle de supporter le caractère incertain du récit reconstitué. Cette explication demeure toutefois non convaincante dans son entièreté et laisse cette question du pourquoi laisser un membre de sa famille mener cette démarche seul en suspens. De fait, ces freins pourraient tout aussi bien s'appliquer au·à la descendant·e à l'origine de cette découverte.

²⁸⁵ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194), Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

²⁸⁶ Ensemble des témoignages.

Cela n'a pas empêché Marie Nancy-Lasserre de valoriser ses recherches au travers d'un film, de même que Bruno Foucaud par un ouvrage ou encore Michel Cholet via un discours²⁸⁷. Ces dernier·es ont fait preuve d'une importante rigueur scientifique dans leur démarche en croisant les sources, se forgeant une connaissance solide sur leur sujet et les éléments gravitant autour. La mémoire familiale bascule alors dans l'histoire familiale, au regard de son intellectualisation. Nonobstant, des risques d'anachronismes, de même que de jugements, mélioratifs généralement, sont à relever. Or, si anachronismes il y a, ils sont en l'espèce liés à des confusions de la mémoire des descendant·es. Cela ressort en particulier des témoignages collectifs, dont celui de la famille Saint-Jean, bien que les descendant·es se corrigeaient entre eux/elles en croisant leurs souvenirs²⁸⁸.

Par conséquent, il est évident que chacune de ces mémoires vient transformer le·la descendant·e qui en devient dépositaire²⁸⁹. Et si elles permettent de comprendre ses origines, les causes des non-dits et des interdits, elles sont également une source d'insufflation de valeurs intemporelles venant forger une représentation de la société particulière chez ces personnes.

2. L'histoire au présent chez les descendant·es : valeurs et représentations issues de la mémoire de la Résistance

La valeur de l'âme d'un·e ancêtre résistant·e est chose incommensurable aux yeux de ses descendant·es. Le combat qu'il/elle incarnait, l'idéal qu'il/elle défendait, le courage qu'il/elle endossait transcendent à eux-seuls les générations, venant frapper leurs descendant·es au travers de valeurs intemporelles transmises dans la famille. Celles-ci sont issues d'un pan de mémoire familiale saillant, non pas choisi au hasard, et d'une personne appréhendée non pas en tant que grand-mère, père, oncle, cousine, mais en tant que résistant·e avant tout. Cette appréhension, tantôt consciente, tantôt inconsciente chez certain·es descendant·es, fait écho au concept de

²⁸⁷ Marie NANCY-LASSERRE (réal.), *Les Saboteurs de l'Ombre et de la Lumière*, Grand Angle Productions (prod.), 2014, 52 min ; Bruno FOUCAUD, ouvrage *in fieri* sur Georges et René Michel, publication prévue en juin 2025 ; Voir annexe 10, p.226 sur le discours de Michel CHOLET lors de la cérémonie commémorative de la fusillade de La Braconne du 15 janvier 2024.

²⁸⁸ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

²⁸⁹ Johann MICHEL, *Devenir descendant d'esclave : enquête sur les régimes mémoriels*, Op. Cit.

« télescopage des générations »²⁹⁰ de la psychanalyste Haydée Faimberg. Concrètement, un individu exprime, souvent sans en avoir conscience, des pensées, émotions ou conflits qui appartiennent en réalité à une génération précédente, comme s'il parlait ou agissait à la place d'un·e ancêtre. Ce faisant, une confusion entre les générations s'opère. Et dans ce prolongement, une partie des descendant·es intériorise des idéaux associés à leur ancêtre résistant·e, sans qu'ils n'aient été explicitement formulés. Autrement dit, il s'agit-là d'une identification inconsciente à un·e ascendant·e, au point de reproduire une souffrance vécue par les générations antérieures à la sienne, en lien avec ce pan familial. Finalement, si Bruno Foucaud cherche à réinscrire René Michel dans la grande Histoire, à défaut d'une reconnaissance totale de ses actes résistants, il endosse en réalité une souffrance qui n'est pas la sienne, une souffrance qu'il s'est inconsciemment attribuée et pour laquelle il se lève²⁹¹. Ce phénomène s'accompagne d'un processus d'identification héroïque chez chacun·e des témoins rencontrés qui évoquent leurs ascendant·es résistant·es avec fierté et admiration. Ils/Elles associent également à eux/elles les idéaux de courage, sens du devoir, engagement et prise de risque. Si à première vue le mythe résistancialiste semble être la cause première de cette mise sur un piédestal des résistant·es, il n'en est pourtant pas le seul facteur au regard du processus de télescopage des générations. Ce processus s'inscrit dans un phénomène plus large d'évolution du rapport aux valeurs transmises. Si au début du XX^e siècle, le sociologue Émile Durkheim observait une perte d'importance accordée aux valeurs transmises, une inversion de la tendance est aujourd'hui en marche²⁹². « La famille d'aujourd'hui transmet ce qui est pour soi devenu essentiel et non négociable tels des valeurs, des comportements sociaux, la foi, les engagements politiques »²⁹³. Dès lors, il faut à nouveau souligner le poids des travaux en psychologie et sociologie qui permettent d'appréhender la transmission de la mémoire sous un angle complexe. De

²⁹⁰ Haydée FAIMBERG, « Le télescopage des générations. À propos de la généalogie de certaines identifications », in *Op. Cit.*

²⁹¹ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024 ; Voir annexe 7 sur la reconnaissance officielle partielle du statut de résistant de René Michel, p.221.

²⁹² Amélie CHANEZ, Anne QUÉNIART, Michèle CHARPENTIER, « La transmission des valeurs d'engagement des aînées militantes à leurs descendantes. Une étude de cas de deux lignées familiales », in Anne QUÉNIART et Roch HURTUBISE (dir.), *L'intergénérationnel : regards pluridisciplinaires*, Rennes, Presses de l'E.H.E.S.P., 2009, p.196.

²⁹³ Jacques COMMAILE et Chantal LEBATARD, « La famille, lieu de transmission », in *Op. Cit.*

fait, le décloisonnement des disciplines est un enjeu majeur en l'espèce permettant une analyse plus riche, mais qui demeure de l'ordre de l'histoire en l'occurrence.

Ainsi, étudier la transmission des mémoires, c'est aussi étudier ce qui est transmis autour du récit, ici les valeurs et représentations, marques d'une époque. Attardons-nous dans un premier temps sur l'engagement politique. Ce point fait tout particulièrement écho aux familles de fusillés à La Braconne. Les témoignages des descendant·es de René Gillardie, Paul Bernard, Pierre Gaborit, Muguet et Noël Saint-Jean révèlent une incidence du communiste à trois niveaux²⁹⁴. L'adhésion de Pierre Gaborit aux idées communistes est à l'origine-même de son engagement en Résistance, lui qui a « [...] adhéré avant même le S.T.O. au Parti communiste et de ce fait s'est retrouvé à vouloir faire de la résistance [...], c'était par conviction »²⁹⁵. Ensuite, de l'appartenance au réseau communiste découle tout un système d'entraide dont bénéficient les familles. C'est ainsi que la veuve de Paul Bernard « [...] probablement parce qu'elle était veuve de résistant [...] a été embauchée tout de suite derrière secrétaire de mairie »²⁹⁶. Enfin, la troisième incidence qui touche au temps long est la transmission de cet engagement de génération en génération.

- Florence Gaborit-Sartelet : « On est attaché à sa mémoire. C'est parce qu'on a adhéré aux pensées de mon grand-père notamment. Il était communiste et donc ma grand-mère, mon père et moi-même nous avons repris ces idées-là ... »

- Jean-Pierre Gaborit : « Le côté humaniste surtout »²⁹⁷.

Il en va de même pour la famille Saint-Jean et tout particulièrement Jacques Saint-Jean qui soulignait les difficultés rencontrées au sein d'une société où être communiste n'était pas bien vu, qui plus est durant la Guerre froide et après le retour de de Gaulle au pouvoir en 1958, affaiblissant *de facto* le P.C.F.²⁹⁸. Cette appartenance apparaît ainsi comme la perpétuation d'un combat intemporel reliant le

²⁹⁴ Témoignages de Michel CHOLET ; Dominique CHOLET ; Michèle DESSENDIER ; Jacques BERNARD et Colette LECLERQ, Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET ; Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU.

²⁹⁵ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁹⁶ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

²⁹⁷ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

²⁹⁸ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025.

passé et le présent d'une même famille de par les générations. De fait, il ressort de ces comportements un sentiment d'admiration pour la personne résistante érigée en icône. Ce modèle s'établit essentiellement au sein des familles, mais le cadre extérieur l'influence aussi, à l'image des lieux de socialisation que tous fréquentent : écoles, usines, etc., mais aussi ami·es.

Cependant, une réception différenciée de ce modèle, en fonction des générations, est observable et questionne la possibilité pour un individu de s'affranchir totalement de cet héritage familial et pleinement s'autonomiser. Ainsi, à la question de savoir si cette mémoire familiale a influencé leur vision des Allemands d'aujourd'hui, une distinction frappante est à relever au sein de la famille Saint-Jean. Anne Ducasse s'empresse de répondre :

« Oui ! Alors moi, je dis un grand oui. Tous les jours, si je croise un Allemand ... C'est terrible ce que je vais dire, mais jamais de ma vie j'irai en Allemagne ! Je ne pourrais pas, parce qu'au regard de tout ce que j'ai pu voir et entendre, c'est quelque chose que je ne pourrais pas [...] »²⁹⁹.

À l'inverse, Jacques Saint-Jean, oncle d'Anne Ducasse, indique : « Alors que moi non, pas du tout. J'ai pas du tout cette vision »³⁰⁰, ce qu'il nuance aussitôt après par un portrait caricatural des Allemand·es, hérité des représentations des soldats nazis répandues dans la société française : « Je vois l'Allemand comme un mec vachement discipliné, vachement jugulaire »³⁰¹. Colette Lassoutière, sa sœur, très jeune durant l'Occupation, lui répond alors que : « Ce sont des gens qui ont des sentiments [...]. Ça veut dire que les individus ne sont pas tous les mêmes »³⁰². Toutefois, cette famille est un cas parmi d'autres et ne signifie pas qu'une telle distinction s'opère entre générations dans toutes les familles. Selon ses descendant·es, la veuve de Pierre Gaborit n'a jamais ressenti une quelconque haine à l'égard du peuple allemand, de même que Jean-Pierre et Florence conséquemment qui dit ainsi : « Oui, il n'y a pas eu d'opposition franche à ça. Non, non, non, non. De toute façon, on est toujours dans la discussion et l'ouverture d'esprit »³⁰³. Une forme

²⁹⁹ *Idem.*

³⁰⁰ *Idem.*

³⁰¹ *Idem.*

³⁰² *Idem.*

³⁰³ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

d'humanisme et d'ouverture sur l'autre ressort ainsi de ces témoignages et tout particulièrement de celui de Paulette Chiron, montrant l'incidence majeure de l'éducation sur les descendant·es. Elle indique :

« Mon papa [...] n'était pas outré contre les Allemands, parce que c'était Hitler [...], c'était quelques personnes qui géraient tout ça. Et mon papa n'en avait pas après la population allemande en général. Il nous a toujours dit, parce qu'il y en a un qui disaient : "Ces sales boches", mon papa disait : "Faut pas parler comme ça parce vous êtes ..." Et bien nous, on a été élevé dans ce truc »³⁰⁴.

Outre le rapport aux Allemand·es, elle met en avant toute l'importance du vécu de son père sur sa propre vie à elle au regard de son éducation, des valeurs insufflées, de sa représentation de la société. Son père lui disait :

« [...] qu'il fallait toujours regarder [...] derrière non pas devant soi pour être heureux ; c'est-à-dire qu'il faut toujours regarder derrière, il y a des plus malheureux que nous, les aider ... Vous voyez ce que je veux dire, pas dire : "Ah ben celui-là a ci, moi je le veux", [...] aider les autres, partager [...] tout ce qu'on peut avoir quand on a beaucoup de choses »³⁰⁵.

Cette question de l'éducation était précisément un souci de taille pour les résistant·es, en particulier, celles et ceux qui ne pourraient l'assurer. Dans sa dernière lettre, Paul Bernard écrivait ainsi :

« Je te recommande une dernière fois d'élever nos enfants dans l'honneur et la probité, c'est mon dernier vœu et le plus cher. Tu connais ma bonté, je n'ai aucune rancune et aucune haine pour personne sur cette terre. Tu sais que je ne suis pas croyant, je n'ai pas à invoquer l'aide de Dieu, mais si ce Dieu que vous imaginez vous les croyants existe, il doit être juge et sera juste dans un monde meilleur. [...] Ma vie de labeur et de peine devra rester un exemple frappant dans la mémoire de mes très chers enfants. [...] Que toute ta vie se passe à faire le bien et à donner l'exemple de paix et de justice. Une ère meilleure succédera sans doute à cette horrible guerre et les hommes conscients de leurs

³⁰⁴ Témoignage de Paulette CHIRON, 17/02/2025.

³⁰⁵ *Idem.*

devoirs et animés d'un désir de paix devront établir un ordre nouveau afin de ne jamais connaître ces mauvaises heures que vivent les hommes du monde entier en ce moment »³⁰⁶.

Puis, il précise plus clairement à l'égard de ses enfants :

« Pour mon petit Jean et mon petit Roger qui travaillent en ce moment en Allemagne, il ne faut pas qu'ils aient de ressentiments pour les hommes qui m'auront jugé. Ils obéissent aux lois de la guerre et sont des hommes d'honneur avant tout, et doivent observer la discipline imposée. Je n'ai aucune haine pour eux. Je maudis seulement les hommes qui nous ont imposés cette guerre. Mais ont-ils bien réfléchi eux-mêmes, et n'est-ce pas seulement l'égoïsme personnel qui les a fait agir ainsi. En un mot, soyez bons même pour ceux qui vous ont fait mal, rendez le bien pour le mal, c'est toutes les recommandations que j'ai à vous faire à tous »³⁰⁷.

Cette lettre émouvante touche directement ses descendant·es comme le met en lumière le témoignage de Michèle Dessendier, sa petite-fille, élevée par sa grand-mère, veuve de Paul Bernard. Éduquée selon les préceptes de cette lettre, sa vision du monde est mêlée à celle de son grand-père, lui qui ne se voulait pas un héros, mais qui, croyant en un idéal, acceptait son sort et espérait simplement qu'on en tire les enseignements. Mais ne serait-ce pas là un vœu pieux que de vouloir tirer des leçons du passé, puisque Michèle Dessendier soulignait : « Quand je vois l'Europe, comment ça se passe, quand je sais que lui était très européen, [...] on le ressent dans ses lettres, des fois je me dis [...] qu'il serait déçu [...] »³⁰⁸, donnant presque l'impression que le combat de tous ces hommes et femmes serait aujourd'hui vain ? Or, penser le bien du groupe, rester humble, œuvrer par humanisme, telles sont les valeurs essentielles ressortant du discours de la même témoin. La foi débordante de Paul Bernard en l'avenir, son espérance en un monde meilleur, en une Europe unie ne tarissent pas chez Michèle Dessendier qui se dit que dans la même situation : « [...] on résisterait et on ne se laisserait pas faire, c'est sûr »³⁰⁹. Et si dans un premier

³⁰⁶ Lettre de Paul BERNARD à sa famille du 5 mai 1943, écrite à 4h30 du matin avant d'être fusillé (Voir annexe 6, p.215).

³⁰⁷ *Idem.*

³⁰⁸ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

³⁰⁹ *Idem.*

temps elle s'inquiète de l'individualisme lattant de la société actuelle, elle rebondit d'espoir en soulignant :

« C'est vous les jeunes qui me laissez croire que s'il se passait quelque chose, il y aurait un sursaut, il y aurait un rebond et il y aurait une volonté d'y aller et de se réunir et de faire quelque chose, s'opposer. Ce sont les jeunes aujourd'hui ceux en qui je crois »³¹⁰.

On retrouve cette ouverture sur le monde chez sa cousine Colette Leclerq qui, dans le cadre de son parcours militaire, indique : « [...] je suis partie en Allemagne en [...] 1952. [...] j'ai rencontré mon mari là »³¹¹. Il n'y a donc pas d'aversion à l'égard du germain et ce qui s'y rattache, au profit d'un idéal du vivre ensemble. Plus largement, cette démarche s'inscrit pleinement dans l'élan de construction européenne et de rassemblement des peuples pour éviter que de tels conflits et drames ne se reproduisent. En ce sens, la déclaration Schuman de 1950 expose la nécessité d'une construction sur le temps long puisque : « L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble »³¹². Plusieurs projets permettent ainsi de resserrer progressivement les liens. À l'heure où Erasmus n'existe pas encore, mais où une coopération dans le domaine de l'éducation est établie, de nombreux jeunes participent, sans nécessairement s'en rendre compte, à la pacification des relations entre deux nations. Au fondement de cette union se trouvent deux États artisans de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (O.F.A.J.), créé en 1963 afin « de resserrer les liens qui unissent les jeunes »³¹³ allemands et français³¹⁴. C'est dans ce cadre que Florence Gaborit-Sartelet choisit d'étudier l'allemand, tandis que Michel Cholet participe à un échange avec un élève autrichien germanophone poussé par son père dans le cadre d'un jumelage inter villages³¹⁵.

*Michel Cholet : « Et je me souviens de ma grand-mère, elle m'avait dit :
"Oh, je t'avoue que moi ça ne m'enchant pas qu'il y ait un jeune ici,*

³¹⁰ *Idem.*

³¹¹ Témoignage de Jacques BERNARD et Colette LECLERQ, 16/02/2025.

³¹² Déclaration de Robert SCHUMAN le 9 mai 1950 à Paris.

³¹³ Article 2 de l'Accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne portant création d'un Office franco-allemand pour la jeunesse, le 05/07/1963.

³¹⁴ Mathias DELORI, « L'Office franco-allemand pour la jeunesse : une politique d'éducation tournée vers l'avenir », *Allemagne d'aujourd'hui*, n°204, 2013/2 p. 18-30.

³¹⁵ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162) ; Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

d'entendre parler allemand" et bon en fait ce jeune, il parlait déjà très bien français donc et je pense que son ... comment dire ... sa perception vis-à-vis des Allemands, puis en extrapolant un peu aux Autrichiens, a un peu changé à ce moment-là. Elle s'est rendu compte que les autres générations, elles, n'étaient pour rien dans ce qui est arrivé. Et moi, [...] je n'ai aucune [rancune] envers les Allemands, enfin je veux dire envers les plus jeunes générations [...] »³¹⁶.

Il faut donc mettre en évidence l'incidence non pas uniquement familiale ou nationale, mais également communautaire sur l'évolution de la représentation de l'autre aussitôt après-guerre. Il semble en réalité que chacun·e d'entre eux/elles participe et soit modelé·e par ce processus sans qu'ils/elles n'en aient pleinement conscience, étant encore très jeunes. Toutefois, et c'est bien là l'objectif recherché, la pacification et réconciliation étaient en marche. « Un élément joua certainement un rôle majeur dans le succès de cette entreprise : les gouvernements ont cherché à associer les sociétés civiles à leur rapprochement »³¹⁷.

À l'inverse, les personnes n'ayant pas bénéficié de ces dispositifs n'ont pu voir leur vision évoluer. Des propos de Dominique Cholet ressortent un amalgame, qu'il n'est pas le seul à présenter, de tous les événements se raccrochant, de près ou de loin, à la Seconde Guerre mondiale, allant de la Déportation aux massacres de civil·es en passant par la Résistance. Sa vision est notamment influencée par les films visionnés et visites réalisées. Il dit ainsi, à propos du film *Le vieux fusil*, qu'il s'agit-là d' : « [...] un film traumatisant que je ne veux plus revoir [...] »³¹⁸, mais qui l'a poussé à visiter le village martyr d'Oradour-sur-Glane et le camp de concentration Natzweiler-Struthof ; autant de preuves accablantes de la barbarie nazie qu'il croise au parcours de son grand-père fusillé et oncle mort en déportation dans ce camp alsacien. Tout cela laisse ainsi chez lui une vision totalement négative des Allemand·es, indistinct·es des nazi·es, se diffuser. Il est donc primordial de noter l'incidence des cadres sociaux sur l'appréhension de l'autre et l'émotion différenciée qu'un film et une visite peuvent provoquer. Ceci met à nouveau en lumière les répercussions des émotions sur la mémoire et les éléments l'entourant. D'autre part,

³¹⁶ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

³¹⁷ Mathias DELORI, « L'Office franco-allemand pour la jeunesse : une politique d'éducation tournée vers l'avenir », *Art. Cit.*

³¹⁸ Témoignage de Dominique CHOLET, 30/12/2024 ; Robert ENRICO, *Le Vieux Fusil*, Mercure Productions et Les Artistes Associés (prod.), 1975, 103 min.

le témoignage de D.M. fait ressortir un autre élément. Lorsqu'on lui demande si le parcours de son père résistant a pu influencer sa perception du monde, sa vision des Allemand·es, il répond alors :

« Oui, aujourd'hui encore, ça influence mes idées, certains comportements vis-à-vis de certaines personnes, il y a une méfiance, oui, il y a quelque chose. Même si c'était il y a longtemps ... il y a longtemps ... puis c'est plus les mêmes ... oui ... C'est les successeurs, c'est les descendants. Mais, il y a quelque chose qui reste. Et l'autre côté, c'est sûrement pareil »³¹⁹.

Il poursuit en élargissant sa vision à un autre peuple, chose qui ne ressort pas des autres témoignages :

- D.M. : *« Je peux vous dire que je suis carrément anti-américain. C'est des gens que je méprise au dernier point. C'est un peuple de fous, aucune tradition. [...] Les Anglais, ils sont à première vue [...] plus loyaux et plus droits, parce que pendant la guerre, faut dire que les Américains ont quand même tué 20 000 Français civils en Normandie, plus que les Allemands. »*

- L.M. : *« Finalement, vous les placez quasiment sur la même échelle que les Allemands ? »*

- D.M. : *« Pratiquement oui, parce qu'on me dit que l'Amérique c'est le pays de la liberté, c'est pas vrai. Qu'est-ce qu'ils ont fait des Indiens ? Qu'est-ce qu'ils ont fait des noirs ? [...] Faut voir comment ils les ont dépossédés, ils leur ont volé leur territoire »³²⁰.*

Par ce biais, il établit un parallèle direct entre l'Allemagne nazie et les États-Unis quant à leur politique raciale, ségrégationniste et volonté de domination.

Il n'y a donc pas d'identité culturelle commune à l'ensemble des descendant·es de résistant·es. Toutefois, l'ouverture sur le monde par l'apprentissage d'une autre langue, les voyages et autres semblent contribuer à cliver ce ressenti entre celles et ceux ayant bénéficié de ce rayonnement international et donc plus enclin·es au pardon et à l'ouverture sur l'autre, que l'inverse. Ceci met en lumière une faiblesse

³¹⁹ Témoignage de D.M., 11/12/2024.

³²⁰ *Idem.*

de la grille d'entretien sur la question de l'ouverture à l'international qui mériterait d'être approfondie.

Ainsi, la somme de ces valeurs et de la mémoire familiale de chacun·e des descendant·es forme un prisme qui leur permet d'appréhender leur environnement. De là découle une représentation du monde et de la société assez pessimiste où aucune leçon du passé n'aurait été tirée. Tous s'inquiètent de la montée des extrêmes et de la peur d'une répétition de l'histoire³²¹. Une forme d'inquiétude pour l'avenir ressort de leurs propos et accuse l'oubli de l'histoire comme cause de la répétition et de la banalisation d'actes extrémistes.

- Danielle Gay : « C'est difficile, parce que chaque jour nous rappelle ce que nos parents, nous on ne l'a pas connu bien évidemment, mais ce que nos parents et nos grands-parents ont connu : les dictatures. Il ne faut pas fermer les yeux en ce moment : il y a des dictatures, il y en a un petit peu partout. [...] Ça fait peur pour nos enfants et ça fait peur pour nos petits-enfants pour l'avenir »³²².

- Marie Nancy-Lasserre : « Moi, je suis très inquiète de la situation internationale aujourd'hui, des populismes et des racismes et de la montée à nouveau des [extrêmes]. Regardez ce qui se passe en Autriche ! Les néonazis qui vont peut-être devenir chancelier. Il a prononcé le mot de chancelier ... c'est un peu comme Hitler en 1930/33 ... »³²³.

- Michel Cholet : « Elle [la veuve de Paul Bernard, sa grand-mère] ne pouvait pas supporter qu'il y ait des idées d'extrême droite. Ça lui rappelait trop ce qui est arrivé à mon grand-père et ça je pense que, très tôt, ça m'est bien rentré dans la tête. [...] Donc, si vous voulez, chez moi, c'est bien ancré ça, le fait qu'il faut toujours continuer le combat contre les idées d'extrême-droite en rappelant ce qui s'est passé pendant la guerre et en extrapolant ce qui pourrait se passer malheureusement dans le futur »³²⁴.

³²¹ Ensemble des témoignages.

³²² Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

³²³ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³²⁴ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

Ce sentiment est enraciné dans la famille Cholet comme le montre la réaction de la veuve Gillardie qui avait interpellée Michel Cholet :

« Il y avait un monument sur la Déportation et ce monument avait été saccagé, de la peinture avait été mise par des groupuscules d'extrême-droite. Et, je me souviens, elle, ça m'est resté, parce qu'elle avait parlé de ça, mais elle était scandalisée ! Elle disait : "C'est pas possible !" »³²⁵.

Seule Michèle Dessendier paraît confiante malgré quelques craintes au regard de l'espoir qu'elle place en la jeunesse. Ce sentiment de tourmente est certes commun à de nombreuses personnes, mais est exacerbé chez les témoins. Ils/Elles sont plus sensibles aux conséquences de la montée des extrêmes, au regard de l'incidence qu'elle a eu sur leur famille. C'est pour cette raison que chacun·e d'entre eux/elles met un point d'honneur à œuvrer en faveur de la transmission de ces mémoires, car « Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre »³²⁶ selon Michel Cholet.

C. Transmettre pour ne pas oublier : une œuvre intergénérationnelle

1. L'impérieuse transmission de la mémoire familiale de la Résistance

Transmettre, c'est remettre quelque chose à quelqu'un. Ce quelque chose ne relève pas nécessairement du tangible, mais ses conséquences peuvent l'être. Les mémoires de la Résistance, objet intangible, possèdent des conséquences concrètes en vertu de leur oubli, élément soulevé par l'ensemble des témoins³²⁷. Ces dernières défendent tous la transmission d'une mémoire familiale qu'ils/elles inscrivent dans une mémoire collective plus large, au nom du message qu'elle porte. De prime abord, en perpétuant leur souvenir, ils/elles rappellent des combats et luttent contre l'oubli, afin que le sacrifice de ces hommes et femmes ne soit pas oublié.

Bruno Foucaud : « Oui, le passé, il ne faut surtout pas l'oublier, puisque nous sommes en fait le fruit du passé et on n'est rien sans mémoire. [...] il ne faut pas le prendre au sens premier, mais on serait des nomades complets. On ne sort pas de nulle part, on a une histoire [...]. Pour moi,

³²⁵ *Idem.*

³²⁶ *Idem.*

³²⁷ Ensemble des témoignages.

la mémoire est consubstantielle à la citoyenneté. On ne peut pas séparer les deux. [...] Moi, je m'intéresse à deux hommes qui n'ont pas aujourd'hui de mémoire formalisée. Si je ne m'intéresse pas à eux aujourd'hui, ils tombent dans l'oubli. Vous voyez, Georges Michel, maire lors de la Libération, son nom n'était pas cité au moment du quatre-vingtième anniversaire de la Libération de la ville »³²⁸.

Jean-Paul Chauvaud souligne plus précisément, et ce dans une démarche citoyenne, que l'oubli ne peut être permis au regard des risques encourus pour défendre un avenir qu'ils/elles ne verraient peut-être pas : « ils ont été capables de prendre des risques pour un enjeu qui les dépassait très largement [...]. En quoi est-ce que cacher un Américain pendant un mois, prendre le risque d'être arrêté etcetera, en quoi ça permettait de gagner la guerre ? »³²⁹. Michel Cholet insiste sur la nécessité de faire sortir de l'ombre ces individus, mais aussi et surtout sur le rôle que la jeunesse a à jouer dans cette chaîne de transmission. Au regard des valeurs portées par cette mémoire, Michel Cholet « [...] pense que c'est surtout envers les jeunes qu'il faut transmettre tout le courage de ces gens-là »³³⁰. La famille constitue donc un lieu de transmission de valeurs et propose un modèle de construction sociale via sa mémoire familiale.³³¹ Par ce biais, les aîné·es cherchent à valoriser leur place dans la société, au travers d'une mission qui leur est propre : transmettre la mémoire familiale. Ils/Elles proposent aux plus jeunes une identité, ou plus largement une appartenance et une reconnaissance au sein d'un groupe, afin de leur donner des repères pour grandir en se basant sur des modèles reconnus³³². En allant à la rencontre des jeunes dans les écoles, dans les universités, Marie Nancy-Lasserre cherche ainsi à : « [...] travaill[er] pour les générations qui vont venir, pour qu'elles aient des modèles [...] »³³³. Dans ce prolongement, certain·es précisent clairement que ces valeurs doivent servir de fondements sur lesquels édifier la société future.

- Florence Gaborit-Sartelet : « C'est important dans le côté des valeurs humanistes comme on disait et puis de défendre son pays, de se défendre. Et je sais que j'ai souvent dit à mes enfants dans certaines situations que,

³²⁸ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024.

³²⁹ Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD, 30/01/2025.

³³⁰ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

³³¹ Jacques COMMAILLE et Chantal LEBATARD, « La famille. Lieu de transmission », in *Op. Cit.*

³³² Robert BAGUET, « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? », in *Op. Cit.*

³³³ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

notamment, on pouvait dire "Non" à des choses qui n'étaient pas justes, à l'oppression, à des choses comme ça, de ne pas suivre le groupe. Je pense que ça m'a accompagnée. Il serait là, il vous le dirait. Je disais : "Votre grand-père, il a su dire non quand c'était difficile. Alors vous, vous pouvez dire non quand il y a des choses qui ne vont pas par exemple" »³³⁴.

- Marie Nancy-Lasserre : « Je pense que l'esprit de résistance, il ne se passe pas dans les gènes, mais quand on est bercé tout petit par ces histoires de résistance et quand on vous explique tout petit ce que c'est que l'esprit de la résistance, c'est-à-dire la désobéissance civile, finalement, c'est très important cet esprit de résistance. Et les valeurs de la Résistance, c'est les valeurs républicaines et démocratiques. C'est : "Liberté, égalité, fraternité". Donc, quand vous êtes bercé là-dedans, forcément ça vous modèle, ça vous structure, ça vous personnalise. C'est incarné chez moi, ça c'est sûr, incarné chez ma fille aussi »³³⁵.

Vouloir transmettre, c'est aussi se consacrer à un projet qui tient à cœur, voire s'enfermer dans une mémoire pour en oublier une autre, perpétuer le vœu d'une personne qui n'est plus. « C'est quasi vital pour moi. Alors, par rapport à ma fille d'abord parce que ça me fait vivre, voilà, ce combat me fait vivre »³³⁶ pour Marie Nancy-Lasserre. Il serait même presque possible de parler d'obsession pour Michel Cholet, non pas en un sens péjoratif, mais au regard de son désir de transmettre à la moindre occasion³³⁷. Son petit-fils le plus âgé est celui qui s'intéresse le plus à cela et qui, *de facto*, apparaît comme beaucoup plus proche de son grand-père, preuve de l'incidence de cette mémoire sur les liens de proximité dans les familles. Enfin, Paulette Chiron promeut la diffusion pour lutter contre un mal qui ne dit pas son nom : le négationnisme. Ses propos font ici écho à ceux de Jean-Marie Le Pen ou encore de Robert Faurisson pour qui : « Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des juifs forment un seul et même mensonge historique, qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière [...] »³³⁸.

³³⁴ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

³³⁵ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³³⁶ *Idem*.

³³⁷ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

³³⁸ Interview de Robert FAURISSON sur la radio Europe 1 en décembre 1980.

Paulette Chiron : « Quand vous entendez certains politiques qui racontaient que dans les camps, les fours crématoires, ça n'existait pas, que ceci que cela, vous vous posez des questions quand même. Moi, je trouve que c'est normal qu'on apprenne à chacun, comme nous on a appris l'histoire, certaines choses qui se sont passées. Il y a des choses, je trouve que ça devrait se savoir [...] »³³⁹.

Les témoins cherchent ainsi à transmettre à tout prix et surtout à rappeler les conséquences de ces situations. Ce faisant, les descendant·es de fusillés en sont les plus fervent·es défenseur·sseuses en raison de l'incidence engendrée sur leur famille. Ils/Elles appréhendent la souffrance que cela pourrait produire, ayant été les témoins privilégié·es de celle de leurs parents et grands-parents d'une part et ayant eux/elles-mêmes souffert de ces manques, de ces silences dans leur propre construction identitaire d'autre part. Toutefois, Michèle Dessendier soulève un élément fondamental, qu'elle semble être une des rares à avoir conscientisé : « [...] transmettre, c'est important. Mais, quand on ne l'a pas vécu, je crois qu'on ne peut pas le percevoir. On peut l'appréhender, mais pas le percevoir comme eux l'ont perçu et comme ma mère a pu le percevoir »³⁴⁰. Cette clairvoyance joue un rôle en tant que frein à la perpétuation d'une mémoire. De fait, si la version la plus proche des faits est celle livrée par son auteur·trice, celle d'un·e intermédiaire, qui plus est distancé·e temporellement, dénature nécessairement le récit et ne véhicule pas forcément toute l'émotion liée. Au fil des intermédiaires, et donc des générations, les imprécisions et amenuisement de l'affect participent alors à l'oubli progressif de ce récit.

En outre, une différence majeure est à relever entre les dépositaires d'une telle mémoire familiale et celles et ceux qui ne le sont pas. Sensibilisé·es aux effets de la désobéissance, ils/elles n'appréhendent pas la situation actuelle de la même manière. Les non-dépositaires de ce type de mémoire voient la guerre comme une solution aux travers de la société. Ceci est d'autant plus important que cela révèle l'échec de la résolution des conflits via des moyens pacifiques, ainsi que de la diffusion des valeurs de la Résistance hors des familles de résistant·es³⁴¹. Les travers de l'humain et sa soif de pouvoir participent à l'idée d'une histoire cyclique. Ce n'est en revanche pas le cas des descendant·es interrogé·es. Et justement, en approfondissant cela, on

³³⁹ Témoignage de Paulette CHIRON, 17/02/2025.

³⁴⁰ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

³⁴¹ Ensemble des témoignages.

comprend en réalité que leur souvenir porte un message autre : celui de perpétuer le caractère non vain de leur combat et, pour une partie, de leur mort. On sent ce ressenti poindre chez Danielle Gay qui explique :

« [...] on se rend compte que l'oubli est très facile et puis qu'on est aux portes de ce genre de ... [...] avec ce que l'on vit en Europe et dans le monde aujourd'hui, quand on voit que beaucoup de choses reviennent, les gens ont un peu oublié ce qu'il s'était passé il y a quelques années »³⁴².

De fait, en perpétuant la pensée de leur lutte clandestine, en transposant au fil des générations un combat qui, au-delà 1940, est toujours d'actualité, les descendant·es cherchent inconsciemment ou non à ce que la mort et le combat des résistant·es ne soient pas vains, en adoptant une position proactive. Pour se faire, ils perpétuent à leur tour la lutte de leurs ancêtres résistant·es contre la montée des extrêmes, le racisme, l'antisémitisme, le nationalisme, ainsi que le bafouement des droits humains. Plusieurs témoignages en font mention :

- Jean-Pierre Gaborit : *« Et puis, on peut voir que dans des situations politiques difficiles, les idées peuvent renaître. C'est ça le problème. »*

- Florence Gaborit-Sartelet : *« Oui, oui, oui. Les idées du fascisme, du nazisme et des choses comme ça. »*

- Jean-Pierre Gaborit : *« Voilà. Même si les choses ne sont pas cachées, mais sous-jacentes et [...] on le voit bien dans le paysage politique actuellement de l'Europe. On ne va pas se voiler la face avec l'extrême-droite qui porte des valeurs encore ... malheureusement qui étaient déjà dans cette période-là de la guerre [...] »³⁴³.*

- Marie Nancy-Lasserre : *« Je suis tellement inquiète de la situation internationale et, faisant partie de cette famille de résistants, je ne sais pas, je me sens comme une mission ... enfin, tout à ma mesure, je suis très modeste. Mais, si je peux amener ma petite pierre à l'édifice pour être un éveilleur, un lanceur d'alerte, un guetteur, ou un passeur de*

³⁴² Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

³⁴³ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

mémoire, et plus que ça ... Je souhaite être proactive et même au niveau national [...] »³⁴⁴.

Au demeurant, transmettre cette mémoire familiale, c'est perpétuer un combat dans le temps. En évitant son oubli, ils/elles empêcheraient la reproduction de ce schéma et ainsi la mort de tous ces combattant·es ne serait pas vaine ; car quoi de plus terrible qu'une mort vaine, sans portée concrète sur le long terme ? Cette logique imprègne le discours de Dominique Cholet : « [...] quand tu vois ce qui se passe en ce moment, toutes les guerres, tous les régimes fascistes, et bien pour moi, c'est important, faut transmettre, faut plus que ça arrive, faut plus que ça arrive »³⁴⁵. La transmission apparaît ainsi comme un frein à la répétition de l'histoire dans l'esprit des descendant·es. Mais que dire d'un tel concept ? « Pour l'historienne Hélène Miard-Delacroix, penser que l'histoire se répète est une manière de donner un sens au présent, de plus en plus difficile à analyser »³⁴⁶. Il serait en effet très pessimiste d'affirmer que l'histoire se répète toujours deux fois, « la première comme une tragédie, la seconde comme une farce »³⁴⁷. Si des analogies peuvent être établies, l'unicité des circonstances de chaque événement empêche de parler de répétition. Ce serait une simplification excessive que de croire en une histoire cyclique. À juste titre, l'historien britannique Edward Hallett Carr définissait l'histoire comme « un dialogue sans fin entre le présent et le passé »³⁴⁸. Autrement dit, notre compréhension de l'histoire, étant influencée par notre monde actuel, rend difficile une prédiction du futur sur la base du passé. Pour autant, les descendant·es ne peuvent s'empêcher de calquer leur mémoire, ou du moins analyser le présent, au prisme du vécu de leur ancêtre résistant·e et surtout de ses conséquences. C'est en ce sens que Marie Nancy-Lasserre affirme :

« Moi par exemple là, on fête les dix ans de Charlie, on fête les dix ans de l'Hyper Cacher ... Moi, par rapport à l'antisémitisme, à la montée des populismes aujourd'hui et tout, en plus ayant étudié beaucoup les années

³⁴⁴ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³⁴⁵ Témoignage de Dominique CHOLET, 30/12/2024.

³⁴⁶ Hélène MIARD-DELACROIX, « Non l'histoire ne se répète pas », *Libération*, 8 avril 2014, consulté le 08/05/2025, disponible : [https://www.liberation.fr/evenements-libe/2014/04/08/non-l-histoire-ne-se-repete-pas_994015/].

³⁴⁷ Karl MARX, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Les Éditions sociales, 1969, p.13 (titre original : *Der achtzehnte Brumaire des Louis Napoleon*, 1852).

³⁴⁸ Edward HALLETT CARR, *What is History ?*, New York, Alfred A. Knopf, 1962.

1930 ... moi, j'ai très peur. Je vois ce qui s'est passé depuis 1929/30, la montée d'Hitler et tout, les populismes. Et bien moi, pour moi, l'histoire, elle est en train de se répéter là »³⁴⁹.

Par conséquent, parler de cycle de l'histoire serait erroné, mais prévenir la reproduction d'atrocités, non pas forcément identiques, est primordial. C'est pour cela que la nouvelle génération est le public cible de cette sensibilisation, étant la bâtisseuse du monde de demain, comme le remarquent l'ensemble des témoins³⁵⁰. Pour se faire, les dépositaires transmetteur·euses jouent sur l'émotion, cherchant à marquer les esprits. Ils/Elles font également appel à une notion, quoique remise en cause par la communauté historienne, mais mobilisée à plusieurs reprises par les témoins : le devoir de mémoire. Mobilisé avant tout par les pouvoirs publics, ce concept postule une obligation morale de se souvenir d'événements tragiques, initialement la Shoah, avant d'être élargi. Jacques Bernard et Michèle Dessendier insistent sur cette notion dans le cadre associatif.

- Michèle Dessendier : « [...] il ne va pas nous rester grand-chose. Alors, il nous restera ce souvenir et puis le monument [des fusillés de La Braconne]. Alors, on pourra faire un autre travail parce que si on n'a pas la vérité, parce que la vérité, celle que nos parents ou nos grands-parents ont vécu, on pourra au moins transmettre qu'il y avait un monument et qu'on a un devoir de mémoire en tout cas à travers ce monument et puis qu'il y a encore un travail à faire de représentation. [...] »

- L.M. : « C'est un devoir pour vous ? »

- Michèle Dessendier : « Oui. Ah oui ! »³⁵¹.

À ce titre, dans un récent article, l'historien Olivier Lalieu dénonçait une banalisation de cette expression, ce devoir étant assimilé à une « nouvelle religion civique »³⁵² privilégiant l'émotion aux faits et voyant les monuments comme des lieux de pèlerinage, supports aux rites du souvenir. Or, ce n'est pas tant le fait d'avoir des lieux de pèlerinage qui pose problème, mais plutôt l'instrumentalisation politique que l'on en fait. Le souvenir est une arme politique, car vecteur de valeurs. Cependant,

³⁴⁹ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³⁵⁰ Ensemble des témoignages.

³⁵¹ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

³⁵² Olivier LALIEU, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, n°69, 2001/1, 2001, p.83-94.

ce devoir est l'expression de deux préoccupations majeures qui résonnent chez les descendant·es de résistant·es : lutter contre la montée des extrêmes au pouvoir et assurer le respect des droits humains ainsi que le maintien de la paix.

Ainsi, si parler de devoir de mémoire est un abus de langage, les descendant·es se tournent naturellement vers les plus jeunes pour l'évoquer et ainsi transmettre. Nonobstant, leur rapport conflictuel émergeant à partir des années 1960/1970 s'accompagne du refoulement des années 1940 par la génération chargée de l'éducation des plus jeunes et ayant vécu la guerre. Cela empêche la transmission de ces mémoires, participant *ipso facto* au processus de silenciation. Louise Alcan résume le nœud gordien du problème de l'époque : « Se souvenir, c'est aussi, et peut-être d'abord faire connaître »³⁵³. De fait, jusqu'en 1962, la Résistance et la Déportation ne sont pas enseignées. Il faut attendre une réforme des programmes scolaires pour que cela devienne obligatoire. En parallèle, le ministère de l'Éducation nationale crée le C.N.R.D. afin de perpétuer les mémoires de la Résistance et de la Déportation auprès des plus jeunes. Enfin, un peu plus tôt en février 1960, un colloque est organisé à La Sorbonne afin d'« Examiner quelles influences contribuent à susciter, chez les enfants et adolescents, des réflexes et idées racistes. Préciser les moyens pédagogiques propres à prémunir l'enfance et la jeunesse contre les tentations du racisme, à développer en elles l'esprit de tolérance, de fraternité humaine »³⁵⁴. Ainsi, la sémantique du devoir de mémoire n'est pas tant problématique, étant entendue en ce sens par les témoins rencontrés. Elle le devient en revanche lorsqu'elle sert de fondement au vote de lois mémorielles qui accentuent « le communautarisme, la concurrence victimaire et les mésusages de passé »³⁵⁵. C'est pourquoi Paul Ricoeur préfère parler de « travail de mémoire »³⁵⁶. La question du « devoir de mémoire est ainsi le témoin de notre temps et des nouveaux rapports au passé »³⁵⁷, à savoir l'ère du présentisme, ce pourquoi ce concept est à la bouche de la plupart des témoins.

³⁵³ Louise ALCAN, « Rapport d'activité », *Après Auschwitz*, n°165, novembre 1973-janvier 1974, p.2.

³⁵⁴ Olivier LALIEU, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Art. Cit.* ; René CLOZIER (dir.), *Enseignants et éducateurs devant le racisme*, Actes du colloque du 14 février 1960 à la Sorbonne, Paris, Bulletin des bibliothèques de France, n°4, 1960.

³⁵⁵ Sébastien LEDOUX, « Qui a inventé le devoir de mémoire ? », *L'Histoire*, n°419, janvier 2016, consulté le 08/05/2025, disponible : [<https://www.lhistoire.fr/qui-a-invent%C3%A9-le-devoir-de-m%C3%A9moire>].

³⁵⁶ Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, *Op. Cit.*

³⁵⁷ Sébastien LEDOUX, « Qui a inventé le devoir de mémoire ? », *Art. Cit.*

Dans ce prolongement, Paulette Chiron croit en la non-disparition de cette mémoire. L'accès plus aisé à de nombreuses ressources avec, notamment, le dépassement des délais légaux d'accès aux archives, mais aussi les richesses dont regorgent Internet, jouent précisément en la faveur de sa perpétuation et facilitent le « travail de mémoire »³⁵⁸. Néanmoins, Michèle Dessendier, pourtant toujours enjouée à l'égard de l'avenir, nuance son propos. Son témoignage révèle une différenciation de transmission entre l'échelle nationale et locale. Au demeurant, et ce peu importe le sujet, un individu est toujours plus friand d'un thème qui touche à sa région, aux personnes qu'il connaît, ou encore mieux, à sa famille, et privilégie ainsi plus aisément l'échelle locale à celle nationale.

- Michèle Dessendier : « Elle est vivante ici parce que c'est sur le plan local qu'on a ce monument présent. On est présent là tout le temps. Mais pour ceux qui s'éloignent de ce monument, c'est par notre petit bulletin de l'association qui maintient en fait les familles unies les unes aux autres. Il n'y aurait plus rien autrement et puis après, ça reste un souvenir lointain. Mais oui, là on entretient en fait la mémoire, on l'entretient. »

- L.M. : « Et donc est-ce que vous considérez que cette mémoire, aujourd'hui, pas forcément à l'échelle locale mais même nationale, est suffisamment entretenue ou pas ? »

- Michèle Dessendier : « Je ne pense pas, parce que d'un coup, s'il y a un événement important, bon la guerre en Ukraine, voilà, paf, ça y est, tout d'un coup, on va commencer à nous en parler. Il y a des chaînes de télévision [...]. C'est vrai qu'on en voit un peu plus qu'on en a vu autrefois sur les reportages sur cette période, cette triste période, donc de la guerre. Mais en dehors de ça, il y a quelques actions ponctuelles. Je pense aux BD : Les enfants de la Résistance »³⁵⁹.

Elle rappelle par ce biais le sursaut ponctuel mémoriel dans la société. C'est ainsi qu'il est possible d'affirmer qu'une mémoire n'est jamais oubliée, mais simplement endormie. Au gré des besoins politiques, des événements, des personnes citées, ces mémoires étaient, sont et seront remobilisées ponctuellement pour servir de point d'appui, de référence.

³⁵⁸ Paul RICOEUR, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Op. Cit.

³⁵⁹ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

Pour autant, ces efforts ne semblent aujourd'hui plus suffisants selon d'autres témoins. Pour eux/elles, le rappel ponctuel, couplé aux effets du temps, engendre un oubli flagrant et inexorable. Danielle Gay, à propos d'une plaque commémorative dans l'église de Barbezieux-Saint-Hilaire portant le nom de son oncle fusillé explique : « C'est caché. C'est une sorte d'oubli quelque part, alors que, justement, on a le droit de se rappeler ; on doit se rappeler de tout le monde. [...] c'est un devoir. On n'a pas que des droits, on a aussi beaucoup de devoirs et celui-là en fait partie »³⁶⁰. L'espace public est donc un lieu de manifestation des mémoires familiales résistantes. Or, si ces repères disparaissent progressivement de cet espace, leur invisibilisation entraîne avec eux celle des mémoires qu'ils portent : celle de chacun·e des résistant·es. Jean-Pierre Gaborit va dans ce sens en déplorant la disparition d'une plaque portant le nom de son père sur son ancien lieu de travail : les P.T.T. d'Angoulême. Néanmoins, l'espoir ne semble pas perdu, puisque les responsables dudit lieu ont récemment fait réinstaller cette plaque à l'entrée même du bâtiment, offrant une importante visibilité à cette mémoire au sein de l'espace public³⁶¹. Par ce biais, la mémoire familiale rejaillit directement aux yeux du grand public, confondant ainsi public et privé. Malgré cela, les descendant·es ne peuvent s'empêcher de rappeler que si un travail avait pu être fait autour de cette mémoire durant leur jeunesse, un désintérêt causé par une distanciation temporelle était aujourd'hui à relever.

- Danielle Gay : « Elle est oubliée, je pense et elle va s'oublier. Bien qu'il y ait des gens qui vont en parler, il y a de moins en moins de personnes évidemment pour en parler. Et puis c'est oublié et on le voit tous les jours. »

- L.M. : « Mais justement le fait que vous en parliez à vos enfants, aux petits-enfants ça ne permettrait pas de pallier ça ? »

- Danielle Gay : « Si, mais combien on est à le faire ? Voilà, la question elle est là »³⁶².

- Florence Gaborit-Sartelet : « C'est le fait du temps. Je pense que plus les événements s'éloignent de nous, plus ... voilà. Par exemple, ma grand-mère m'en parlait beaucoup, mais moi j'en ai beaucoup moins

³⁶⁰ Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

³⁶¹ Voir annexe 9 sur la stèle, p.225.

³⁶² Témoignage de Danielle GAY, 03/12/2024.

parlé à mes enfants. Et en parleront-ils aux leurs ? Je ne sais pas. Après, ce n'est pas forcément de l'indifférence, mais c'est que, quand on pense par exemple à la guerre de 1914-1918, il n'y a plus de témoins et du coup c'est moins relayé effectivement ... C'est relayé dans les familles ... »³⁶³.

Cette distanciation temporelle révèle en outre un glissement. Si ces mémoires sont aujourd'hui de l'ordre de la mémoire communicative, elles deviendraient, à terme, une part de la mémoire culturelle par leur entrée progressive dans la sphère publique³⁶⁴. Ceci est une conséquence des effets du temps et de la diffusion des valeurs liées à la Résistance, notamment lors d'interventions de descendant·es dans les écoles, comme c'est le cas de Michèle Dessendier ou Marie Nancy-Lasserre³⁶⁵. Ce processus est en outre amorcé par des initiatives publiques, telles que la réforme de 1962. Le passage vers une mémoire culturelle nécessite donc également l'intervention de l'État.

Pourtant, des témoins déplorent les défaillances de ce système et, plus précisément, de l'Éducation nationale. Critiquant une éducation qui n'est plus à la hauteur de celle d'antan, et qui ne permet donc pas de lutter contre cet oubli, D.M. explique ainsi :

- D.M. : *« Il y en a beaucoup qui lancent la pierre à l'école mais l'école ne peut pas tout faire. Et d'abord, elle n'est pas là pour ça. Quoiqu'elle est un peu quand même dans son rôle, ce n'est pas un rôle principal et c'est les familles [qui doivent transmettre cette mémoire]. »*

- L.M. : *« Mais pourtant, les cours d'histoire ça sert un petit peu à ça quand même ? »*

- D.M. : *« Mais ils sont tendancieux les cours d'histoire, ils sont trop incomplets. Il n'y a qu'à demander à un gamin [...], je suis sûr qu'il y en a des gamins en quatrième, je suis sûr qu'il n'y en a pas un qui sait situer Verdun sur la carte ou la Somme, parce que l'histoire justement est trop fragmentée.*

³⁶³ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

³⁶⁴ Jan ASSMANN, *La mémoire culturelle. Écriture, souvenir et imaginaire politique dans les civilisations antiques*, Op. Cit.

³⁶⁵ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025 ; Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

- L.M. : « [...] Vous pensez qu'il y aurait un risque d'oubli du coup de tout ce qui ça pu se passer à cause de ... »
- D.M. : « C'est bien commencé »³⁶⁶.

Cependant, lui, comme d'autres témoins, ne prend pas en considération, d'une part, le fait que les enfants ne sont pas tous issus de familles détenant une telle mémoire et donc non-sensibilisés à ces questions et, d'autre part, qu'il s'agit-là d'un objet délicat, touchant aussi bien à l'intime, qu'à la politique, en tant qu'objet d'instrumentalisation.

Enfin, un dernier facteur participe de la non-transmission de ces mémoires et donc de leur oubli : le silence. Si celui-ci semble aujourd'hui ne plus être de mise au regard de la distanciation temporelle, il demeure dans certaines familles ; possiblement couplé à une forme d'indifférence. C'est ainsi que D.M. indique sur son implication dans la transmission :

*« Un peu mais pas beaucoup. Il y a les papiers, ils les trouveront un jour si ça les intéresse. Et ils sont au courant, ils savent, oui, mais pas tout quoi. [...] je suis content qu'ils sachent, mais sans pour autant en faire un sacerdoce. D'autant plus qu'il y en a un qui est marié avec une fille qui est moitié Allemande. Alors bon, il est au courant, mais on n'en parle pas quoi »*³⁶⁷.

C'est comme si la nationalité de sa belle-fille devenait un frein à la transmission, lui qui disait pourtant que le rôle de la famille était justement de transmettre. Mais l'oubli semble ici temporaire, puisque les descendant·es de D.M. pourraient à leur tour redécouvrir cette mémoire dont ils/elles avaient pu entendre parler sans pleinement la conscientiser, notamment en s'intéressant aux papiers conservés sur A.M.

Par ailleurs, l'ensemble des témoignages montre que la diffusion de ces mémoires se fait quasi exclusivement dans le cercle familial. Quelques-un·es en parlent autour d'eux/elles : ami·es, collègues de travail et autres rencontres diverses. Une exception est toutefois à noter pour les descendant·es des fusillés de La Braconne regroupé·es au sein de l'A.S.F.B., bien qu'il s'agisse en l'espèce d'une mémoire de groupe reliant intrinsèquement l'ensemble des descendant·es des fusillés. Selon la présidente de

³⁶⁶ Témoignage de D.M., 11/12/2024.

³⁶⁷ *Idem.*

l'A.S.F.B. Michèle Dessendier, les membres se donnent pour mission d'entretenir le souvenir et ce :

« [...] même si dans la transmission il peut y avoir des erreurs de commises, le fond de l'histoire, on l'aura transmis en tous cas. Et puis, à chacun d'aller chercher après ce dont il a besoin dans cette histoire familiale personnelle ou idéologique [...], mais surtout qu'elle ne soit pas ensevelie comme ils l'étaient dans La Braconne »³⁶⁸.

Aux yeux des descendant·es, mieux vaut un récit transmis avec quelques erreurs, que ne rien transmettre du tout, et ce au regard de l'enjeu porté par ces mémoires. Ceci est la preuve d'une prise de conscience de ses déformations au fil du temps, malgré une volonté de fidélité au récit initial. Les maladies neurodégénératives touchant à la mémoire contribuent à cet oubli. Mais, de manière générale, si rappel ponctuel il n'y a pas, ni transmission, alors il y aurait oublié. Or, ce propos est à nuancer, puisqu'au gré des hasards, des rencontres, des archives parcourues, les témoins interrogé·es ont fait jaillir de l'oubli ces mémoires familiales de la Résistance. La diffusion de leurs recherches dans un cercle plus ou moins large les sort ainsi de la sphère privée et ce via plusieurs modes de transmission.

2. De la diversité des modes de transmission : marque de la mémoire familiale de la Résistance

Une abondance des modes de transmission existe aujourd'hui quant aux mémoires familiales de la Résistance. Les témoignages oraux, les livres publiés, les films, etc., constituent une partie du corpus de sources propre à cette étude. L'oral est le support de transmission privilégié au sein des familles. La grand-mère peut prendre le temps de s'asseoir et conter le récit des exploits du grand-père fusillé, tandis que d'autres préféreront évoquer ponctuellement cette mémoire familiale, à l'image de Jean-Paul Chauvaud : « C'était indispensable que mes enfants sachent que, effectivement, là, à cet endroit-là, Benson, il s'asseyait, il fumait sa cigarette. "Tu vois sur la photo, c'était un Américain qui était caché" »³⁶⁹. Seul un cercle proche est concerné par ce mode de transmission : la famille et, plus rarement, les ami·es et

³⁶⁸ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

³⁶⁹ Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD, 30/01/2025.

les collègues de travail. Rares sont les cas où cette mémoire familiale sort de ce cadre, comme ce peut être le cas au profit d'une collecte de témoignages. Dans ce cadre, chacun·e peut être à l'œuvre en matière orale : la grand-mère raconte à son petit-fils qui lui raconte à sa cousine, et ainsi de suite. Les mots ne sont peut-être pas les mêmes en fonction des âges, des liens affectifs, mais le fil transmissif s'établit progressivement au sein des rangs familiaux. À ce titre, plusieurs témoins ont souhaité récupérer une copie de l'enregistrement de leur témoignage, afin de transmettre une trace du récit détaillé à leurs enfants. En participant à ce genre de collecte, les témoins aspirent ainsi à ce qu'un pan d'histoire de leur famille soit étudié, pour ne plus uniquement parler de mémoire.

À l'inverse, l'écrit n'est pas un mode de transmission à la portée de tous en termes de conceptualisation. Si la publication permet de toucher un public plus large, tout le monde n'a pas la volonté d'entreprendre une telle œuvre, ni la capacité. De fait, cette entreprise nécessite un véritable travail sur les sources, à la manière d'un·e historien·ne. Et si ces travaux visent à reconstruire une mémoire oubliée, pour ensuite transmettre et réinscrire dans l'Histoire le parcours de ces individus, ils réservent aussi parfois des surprises d'ampleur, marques des secrets et non-dits entremêlés dans cette mémoire. Bruno Foucaud explique ainsi :

« Je me suis soucié de savoir ce qu'il y avait comme traces aujourd'hui le concernant [Georges Michel]. Et, en regardant tout sur Internet, j'ai constaté qu'il n'y avait pas grand-chose, pour ne pas dire rien. Donc, je me suis proposé pour combler ce vide et, ce faisant ... je vais vite, parce que je suis en train d'écrire le livre justement d'un an de recherche ... Ce faisant, pour des circonstances tout à fait étonnantes que j'ai découvertes, et bien j'ai aussi découvert que l'homme que je cherchais ... qu'il était en fait mon père biologique »³⁷⁰.

En ce sens, ce type de découverte est la preuve incontestable que cette histoire recèle aujourd'hui encore des pans d'ombres impactant chacun·e des descendant·es de ces résistant·es de manière profonde. Dans ce prolongement, Marie Nancy-Lasserre, réalisatrice de films, a cherché à valoriser cette mémoire. En comprenant l'ampleur de l'engagement de cet oncle, elle explique alors :

³⁷⁰ Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024.

« [...] j'ai pris une grosse claque affective et mémorielle. Et sur la route (ça se passait en Charente, du côté de Jonzac), je suis revenue et le temps du retour, j'ai pris LA décision ... Je me suis dit : "Tu es réalisatrice-scénariste, tu fais partie de cette famille et donc il faut que tu fasses un film !" Et là, j'ai décidé de faire un film pour la télévision et j'avais dans l'idée aussi de faire un livre. Voilà ce qui a été réalisé aujourd'hui »³⁷¹.

Portée par la force de sa fille, elle publia ainsi en 2024 l'ouvrage *Scènes de Résistance. Héros aquitains*³⁷². Elle poursuit ce travail titanesque en produisant un documentaire axé sur les mêmes thématiques : *Les saboteurs de l'ombre et de la lumière*³⁷³. À la manière de Bruno Foucaud, elle a fait le choix de la rigueur scientifique pour reconstituer, via le parcours de son oncle Jacques Nancy, la structuration de la Résistance en région B, et plus précisément en Charente, ainsi que la création de la S.S.S.

« [...] j'ai surtout travaillé avec un très grand historien qui s'appelle Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui est décédé depuis et qui est un des plus grands historiens de la Seconde Guerre mondiale, de la France libre et des Français de l'an 1940. [...]. Il m'a dit que si, par exemple, je réunissais une information dans un témoignage direct, que cette information je la croisais avec des livres d'historiens et que, en plus, je la croisais une troisième fois dans des archives que je pouvais trouver aux archives de différentes archives départementales, [...], si j'avais ces trois faisceaux de témoignages directs, de livres d'historiens et d'archives, je pouvais mettre cette information dans mon film »³⁷⁴.

Cet important travail a permis la réalisation d'un film où il a été possible de réaliser : « [...] des explosions de trains, faire sauter un train, faire exploser un arbre »³⁷⁵. Les effets spéciaux et le support audiovisuel attirent aisément l'attention du public et permettent de véhiculer plus largement cette histoire familiale et, au-delà, une part de l'histoire locale. Au même titre que la publication de livres, ce format revêt un aspect lucratif de l'exploitation du passé.

³⁷¹ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³⁷² Marie NANCY-LASSERRE, *Scènes de Résistance. Héros aquitains*, Bordeaux, Mémoring, 2024.

³⁷³ Marie NANCY-LASSERRE (réal.), *Les Saboteurs de l'Ombre et de la Lumière*, Grand Angle Productions (prod.), 2014, 52 min.

³⁷⁴ Témoignage de Marie NANCY-LASSERRE, 10/01/2025 (Voir annexe 3, p.176).

³⁷⁵ *Idem*.

Ce n'est à l'inverse pas le cas des écrits non publiés. Basés sur la seule mémoire d'un membre de la famille, ils ne jouissent pas de la même rigueur scientifique, mais visent pour autant à transmettre aux générations suivantes. Colette Lassoutière a ainsi adressé une lettre à son frère Jacques Saint-Jean pour ses 80 ans, retraçant son vécu, et notamment sa naissance dans la clandestinité. Elle a également répondu à une demande de ses enfants :

« C'est pour ça que les filles m'ont dit : "Maman, tu nous racontes, mais écris." Alors, j'ai écrit tant bien que mal. Je leur ai fait un bouquin. Mais, c'est vrai que, [...] la mémoire, c'est quelque chose qui s'efface facilement. C'est vrai que quand c'est écrit, c'est [conservé] »³⁷⁶.

Malgré quelques trous de mémoire, son récit devrait demeurer au-delà sa mort, afin que les générations suivantes puissent avoir connaissance de leur passé familial, de qui étaient leurs ancêtres et de ce qu'ils/elles ont fait. En outre, contrairement aux cas précédents où l'impulsion provenait des découvreur·euses eux/elles-mêmes, la demande vient ici de la troisième génération.

« Transmettre le passé, c'est une fonction reconnue à la personne âgée. C'est une fonction essentielle car c'est le passé qui donne identité et appartenance et reconnaissance, au moment où beaucoup de gens sont tout à fait "paumés", même dans la famille. La personne qui a vécu est naturellement porteuse de mémoire »³⁷⁷.

La transmission des mémoires ne se fait donc pas uniquement via l'intangible, mais passe aussi par le concret. Bon nombre de descendant·es gardent précieusement les documents militaires, les fausses pièces d'identité, les photographies, etc. de cet·cette aïeul·e sacralisé·e. Michèle Dessendier est très attachée aux lettres de son grand-père Paul Bernard écrites en prison, telles une relique, tandis que D.M. préserve pelle-mêle une importante quantité de documents sur son père A.M. Jean-Paul Chauvaud s'exclame alors, au titre d'une évidence flagrante : « C'est le genre de choses qu'on ne détruit pas ! »³⁷⁸. Concernant la conservation, le souhait demeure dans la plupart des familles de les transmettre aux générations suivantes et donc de

³⁷⁶ Témoignage de Colette LASSOUTIÈRE, Jacques SAINT-JEAN, Anne DUCASSE et Françoise CHENLIDEAU, 16/02/2025 ; Voir annexe 8 sur le livret produit, p.222.

³⁷⁷ Robert BAGUET, « Les générations aînées : démission ou nouvelles missions ? », in *Op. Cit.*, p.109.

³⁷⁸ Témoignage de Jean-Paul CHAUVAUD, 30/01/2025.

les conserver dans ce cercle privé. Florence Gaborit-Sartelet répond à la question du possible dépôt de ses documents aux archives départementales : « Ça reste dans la famille. Oui, oui ... »³⁷⁹. Jean-Pierre Gaborit, étonné par l'importante proportion de documents conservés par sa mère sur son père fusillé, avait pris soin de les conserver précieusement. Sa fille Florence Gaborit-Sartelet a alors fait le choix d'optimiser leur protection :

« J'ai scanné et j'ai mis sous forme de photos tous les documents dans un livre en fait, enfin dans un album. Il n'y a pas d'écrit. J'ai juste mis les photos et les documents. [...] Elles [les archives sur Pierre Gaborit] n'ont jamais pris le jour. C'est dans une enveloppe »³⁸⁰.

Il faut donc ici observer une sacralisation des documents attachés à la personne du·de la résistant·e. La fierté et l'admiration y jouent un rôle majeur en participant à ce phénomène de sacralisation. Or, à double tranchant, ce phénomène a, pendant longtemps, empêché la consultation de ces documents. Au demeurant, deux comportements se dessinent parmi les rangs de la première génération, en particulier chez les époux·ses des résistant·es, voire, pour certain·es, chez leurs parents (deuxième génération). Une partie refusait de partager ce qu'elle considérait comme son seul et dernier lien de rattachement à celui ou celle qui n'était plus, et le conservait donc jalousement. L'autre partie cherchait quant à elle à délaisser ces documents, non pas par désintérêt, mais plutôt pour tenter d'oublier le douloureux passif s'y rattachant. Aujourd'hui cependant, la démarche s'inverse, puisqu'en créant des copies desdits documents, la volonté première est de les diffuser plus facilement au plus grand nombre au sein de la famille, afin que tous soient au fait de leur mémoire familiale. Ainsi, la diffusion de ces archives participe de la transmission des mémoires familiales de la Résistance, mais aussi et surtout de leurs valeurs. En revanche, leur conservation au sein des familles uniquement freine la diffusion dans un cercle plus large et donc l'inscription de ces mémoires familiales dans une mémoire collective élargie. Les descendant·es publiant ouvrages et films s'inscrivent quant à eux/elles à contre-courant de cette pratique. Pour autant, une généralisation de ce renfermement sur le cercle familial ne peut être établie clairement. Ceci est dû

³⁷⁹ Témoignage de Jean-Pierre GABORIT et Florence GABORIT-SARTELET, 18/12/2024 (Voir annexe 2, p.162).

³⁸⁰ *Idem.*

à la faiblesse numérique de l'échantillon, bien qu'aucun·e témoin n'ait explicitement fait part d'une quelconque volonté de déposer ses documents familiaux aux archives départementales³⁸¹.

Par ailleurs, si un public plus jeune se tourne plus logiquement vers Internet pour rechercher des informations, Le Maitron, de même que les sites des archives sont très rapidement limités. C'est ce que Bruno Foucaud notait lorsqu'il entama ses recherches³⁸².

Autre public, autre support : les commémorations. Couramment associées à un public vieillissant, l'A.S.F.B. œuvre à la déconstruction de cette croyance. Il s'agit d'un mode de transmission qui s'inscrit hors du cadre familial, délaissant l'individuel au profit du groupe. Pourtant, à La Braconne, les mémoires familiales de chacun des fusillés sont mises en avant dans leur individualité, comme le montre les discours de Michel Cholet à propos de René Gillardie, ainsi que Gabriel Quément³⁸³. En outre, Dominique Cholet se réjouissait d' :

« [...] un truc qui est bien au monument de La Braconne : il y a beaucoup de jeunes porte-drapeaux. Il y en a de plus en plus, donc ça c'est très bien. C'est grâce à Michèle Dessendier aussi je pense. Et en fait, ça entretient la mémoire. [...] Et [c'est] grâce à leurs parents aussi »³⁸⁴.

En effet, cette année 2025, lors de la cérémonie d'hommage à la fusillade du 5 mai 1943, les plus jeunes étaient très impliqués. Tout d'abord, des descendant·es assistaient avec leurs parents à la cérémonie, reproduisant ainsi un schéma qui leur avait été appliqué. Ensuite, cette tranche d'âge était représentée par le conseil municipal des jeunes de Brie qui, en plus d'un dépôt de gerbe, lut un discours³⁸⁵.

Ces jeunes entendirent ainsi Michèle Dessendier retracer les événements, leurs transmettant dès lors ces mémoires dans un lieu symbolique faisant office de lieu de mémoire. Selon Pierre Nora : « Les lieux de mémoire, ce sont d'abord des restes. La forme extrême ou subsiste une conscience commémorative dans une histoire qui l'appelle, parce qu'elle l'ignore. [...] Musées, archives, cimetières et collections,

³⁸¹ Ensemble des témoignages.

³⁸² Témoignage de Bruno FOUCAUD, 16/12/2024.

³⁸³ S.N., « Michel Cholet commémore la mémoire de son aïeul », *Charente Libre*, 08/05/2012 ; S.N., « Recueillement et prise de conscience », *Charente Libre*, 08/05/2019.

³⁸⁴ Témoignage de Dominique CHOLET, 30/12/2024 ; Voir annexe 11 sur la présence des jeunes à la cérémonie, p.229.

³⁸⁵ Voir annexe 11 sur la présence de jeunes à la cérémonie, p.229.

fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, sanctuaires, associations, ce sont les buttes témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité »³⁸⁶. Autrement dit, si à l'écoute de la notion de lieux de mémoire, on pense généralement aux monuments de pierre, cette définition en élargit la portée, considérant *ipso facto* les archives, les objets évoqués, comme des lieux de mémoire. Ainsi, le monument des fusillés de La Braconne est certes un type de lieu de mémoire, mais pas le seul. Les descendant·es sont très attachés à ces lieux de pierre qui, parmi une masse de noms et de symboles, portent intrinsèquement leur mémoire familiale³⁸⁷. Dans les témoignages, il est ainsi fait mention du mémorial et nécropole de la Résistance de Chasseneuil-sur-Bonnieure, du monument des déportés érigé devant la gare d'Angoulême, des rues portant le nom de résistant·es, mais pas seulement. Outre les stèles, et les monuments locaux, les descendant·es de Gabriel Quément, de même que de Léopold Chiron appréhendent les camps de concentration du Natzweiler-Struthof d'une part et d'Oranienburg-Sachsenhausen d'autre part comme des lieux de mémoire, si ce n'est de pèlerinage. Paulette Chiron fait ainsi part de son souhait : « On n'a jamais été en Allemagne et moi j'aimerais bien faire [une visite du camp] »³⁸⁸. Pour autant, ce voyage, elle semble vouloir le faire seule, comme pour renouer le lien avec son défunt père. Au demeurant, ce besoin de retour sur les lieux d'internement apparaît beaucoup plus fort pour les descendant·es de déporté·es que pour celles et ceux de fusillés. Toutefois, s'ils n'émettent pas le souhait de se rendre à la prison Saint-Roch à Angoulême, lieu d'internement de résistant·es, les descendant·es des fusillés de La Braconne se rendent pour la plupart, au moins une fois par an pour les cérémonies, sur le site de la fusillade. L'échelle locale le permet plus facilement à l'inverse des camps plus éloignés. Ainsi, la visite de ces lieux, de même que leur simple évocation, participent de la transmission mémorielle, puisque leur existence-même propage ce récit, celui d'hommes et femmes ayant, pour une part, payé de leur vie leur combat. On voit donc que ce ne sont pas des lieux de mémoire privés mais publics qui supportent cette mémoire familiale et la rend accessible au grand public. Ce faisant, malgré le caractère privé et individuel de la trajectoire de chacun·e des résistant·es, il n'en demeure pas moins qu'il existe aussi des initiatives institutionnelles

³⁸⁶ Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire. La République*, vol. 1, Paris, Quarto-Gallimard, 1997.

³⁸⁷ Ensemble des témoignages.

³⁸⁸ Témoignage de Paulette CHIRON, 17/02/2025.

concourant à cette diffusion. Les actions de l'O.N.A.C.V.G., de l'anciennement C.D.I.H.P. ou encore l'importante participation des élèves charentais·es au C.N.R.D y participent. Le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême promeut également ces mémoires locales via la mise en valeur d'ouvrages tels que *Les Années Noires – Angoulême 1940-1944*³⁸⁹.

Une multitude de voix permettent ainsi la transmission de ces mémoires familiales aussi bien par la famille, les associations et institutions. Ceci offre un angle d'approche différent, permettant aux descendant·es de résistant·es d'adopter une vision globalisante et avec plus de recul sur leur propre passé familial. Cela permet en outre aux non-descendant·es de résistant·es de devenir finalement, à leur tour, les dépositaires de ces trajectoires individuelles qui ont en réalité aussi influencées leurs vies ; plus précisément les conditions dans lesquelles ils/elles vivent aujourd'hui, façonné le paysage, les commémorations, les héritages de toute nature. De plus, la diffusion auprès d'un large public est à l'origine de nouvelles découvertes dans d'autres familles encore sous le joug du silence.

Michèle Dessendier : « Une année, on [l'A.S.F.B.] fait venir une classe devant le monument [des fusillés de La Braconne] et il y a une gamine qui fait : "Je crois bien que j'ai quelqu'un de ma famille inscrit sur le monument, un des fusillés." J'ai dit : "Je ne sais pas, c'est quel nom ?" "Vandeputte." J'ai dit : "Tu crois ? Enfin, parce que, tu sais, les homonymes, des fois ... [...] Il faut que tu te renseignes sur Gérard Vandeputte." Alors, elle rentre chez elle, elle pose la question. Je la revois quelque temps après et elle me dit : "C'était un arrière-grand-père à moi." Et elle ne savait pas ! »³⁹⁰, alors même que sa famille a présidé l'association pendant des années.

À ce titre, un aparté doit être opéré sur l'engagement associatif, vecteur transmissif, bien que touchant aux limites de ce sujet. Ces mémoires familiales de la Résistance trouvent un terreau propice pour diffusion au sein des associations, chaque individualité familiale étant à la base de ces regroupements. Michel Cholet, membre d'un club de photographie, a réalisé une série sur le thème de la transmission qui a, telle une évidence, trouvé un écho tout particulier dans son histoire familiale.

³⁸⁹ Éric WANTIEZ et al., *Les Années Noires. Angoulême 1940-1944*, Angoulême, Le Troisième Homme éditions, 2015.

³⁹⁰ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

« [...] j'avais commencé à prendre des photos de livres, de couvertures de livres, de personnes, d'anciens déportés, des choses comme ça. Vous voyez, pour moi, ça a illustré le devoir de mémoire. Et, dans mes photos, j'avais mis aussi la plaque de la rue René Gillardie [...]. Je l'ai appelé "Transmission : mission de transmettre" »³⁹¹.

La majorité des témoins rencontrés font en outre partie de l'A.S.F.B., afin d'entretenir le souvenir des fusillades. Si à première vue, on pourrait croire que la troisième génération emportera avec elle ce type de souvenir, la présence des plus jeunes comme susmentionné dément ce processus. À ce stade, la mémoire communicative prend peu à peu son envol en tant que mémoire culturelle. De fait, la transmission de ces mémoires au-delà de la troisième génération d'une part, et la présence des autorités civiles et militaires faisant ainsi se rencontrer la sphère privée et publique d'autre part participent à cette évolution. Cette association promeut la mémoire de ce groupe de fusillés et, au travers d'eux, de la Résistance locale. Elle entretient aussi le souvenir de ceux fusillés sans descendance : Marc et Marcel Nepoux. Outre les commémorations, la transmission assurée par l'A.S.F.B. passe par la promotion de bandes dessinées, dont *Les enfants de la Résistance*³⁹², des visites du site de La Braconne, les projets des plus jeunes au sein de l'association avec la « Semaine mémorielle », le travail de mémoire réalisé en coopération avec l'O.N.A.C.V.G. de Charente, ainsi que l'Espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation d'Angoulême, et les interventions au sein des classes. Ce dernier type d'action rappelle la prudence avec laquelle transmettre ce passé délicat, l'importance du choix des mots et donc de l'adaptation de son récit en fonction de l'âge du public.

Michèle Dessendier : « J'essaie d'être prudente avec ça, parce qu'après ça revient dans les familles. [...] Une fois, ça m'est arrivé. [...] j'avais employé le terme de "fusillé" et il y a une maman qui a téléphoné le lendemain à l'enseignante en disant [...] : "Mais qu'est-ce qu'elle a été leur raconter ? On a parlé de fusillade, de sang, de morts ..." [...] la petite, elle avait reçu ça, avec des images violentes pour elle. Donc, c'est difficile. Et alors bon, on a repris l'enfant, on a repris les parents, on a expliqué, remis dans le contexte. Donc, c'est délicat de s'adresser à des

³⁹¹ Témoignage de Michel CHOLET, 07/02/2025 (Voir annexe 4, p.194).

³⁹² Vincent DUGOMIER et Benoît ERS, *Les Enfants de la Résistance*, 9 vol., Bruxelles, Le Lombard, 2015-2024.

enfants, mais, en même temps, il faut qu'ils connaissent. Alors, je m'y prends autrement. Je m'y prends sous forme d'histoires, [...] mais avec les faits de l'époque »³⁹³.

Enfin, cette association aide volontiers les étudiant·es et autres personnes menant des recherches en lien avec la Résistance et les fusillés de La Braconne, à l'image de Marion Fiegel à l'origine d'un mémoire de maîtrise en histoire, ensuite publié, sur Alfred Winnewisser³⁹⁴.

Ainsi, en analysant les modes et supports de transmission qui revêtent des formes de plus en plus multiples avec le temps, il est possible de croire en la perpétuation de ces mémoires familiales de la Résistance au sein-même des familles, mais également hors. La diversité de ces supports est la preuve de l'évolution du traitement de ces mémoires qui passèrent du silence à la (re)découverte par les descendant·es puis, à la sphère publique, reconnaissant ainsi toute la place de trajectoires individuelles et leurs conséquences dans l'histoire locale. La somme de ces mémoires familiales forme ainsi aujourd'hui une mémoire collective omniprésente dans la sphère publique.

Conclusion

T-R-A-N-M-E-T-T-R-E, dix lettres fondement d'un sujet plongeant au cœur de la Charente et de la clandestinité d'époque pour étudier la transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945. Pour se faire, cette étude s'appuie sur la source la plus complète quant à ce type de sujet : les témoignages oraux, en l'occurrence de descendant·es de résistant·es charentais·es. Elle explore comment le passé résistant, marqué par la clandestinité, le silence et la souffrance, continue de résonner au fil des générations dans les familles.

Il y est démontré que la mémoire, à la nature évolutive et fragmentée, n'est pas figée, mais sujette à une, voire des (re)construction(s), tout en étant influencée par les cadres sociaux et culturels successifs. Ce constat s'appuie sur un schéma évolutif scindé en phases distinctes, de la découverte fortuite ou précoce à la redécouverte tardive, souvent au moment de la retraite.

³⁹³ Témoignage de Michèle DESSENDIER, 06/01/2025.

³⁹⁴ Marion FIEGEL, *Monsieur Alfred, policier allemand en Charente 1941-1944*, Op. Cit.

Parmi les points abordés, cette étude propose une analyse des mécanismes de silenciation sous un angle historique. Présenté comme une forme de violence symbolique subie par les résistant·es, mais aussi leur famille, le silence marque considérablement ces mémoires. Il est le produit d'un mythe dépersonnalisant la Résistance, mais aussi de la peur des représailles, ainsi que de la douleur du deuil. Écartant les plus jeunes de cette réalité traumatique, la transmission ne se fait alors plus. Mais que doit-il advenir de ces mémoires ? L'oubli total ? Impossible, puisque ce silence, bien qu'empêchant une transmission explicite, constitue à lui-seul un savoir insu dont les descendant·es de résistant·es deviennent dépositaires. Les répercussions de cette mémoire sur la famille et les générations suivantes sont donc profondes. De fait, la (re)découverte provoque fierté, regrets, tristesse, bouleverse pour certain·es leur vie, autant d'émotions jouant un rôle fondamental dans la transmission. Ces émotions constituent précisément un lien entre les descendant·es et un passé qu'ils/elles ne peuvent vivre. Elles sont donc à l'origine de cette volonté de transmettre, car il est plus aisé de se rappeler et de transmettre un récit qui a affecté l'individu émotionnellement. Par ce processus de recherche, les descendant·es bâtissent à leur tour une mémoire fondée sur celle de cet·te aïeul·e résistant·e. Comblant les lacunes dues au silence et s'appropriant un passé iconisé, ils/elles réinscrivent leur(s) ascendant·e(s) résistant·e(s) dans la grande Histoire, valorisante, défiant une histoire instrumentalisée qui a fait fi des bases de la pyramide résistante. En parallèle, des concepts de psychologie, comme le télescopage des générations ou le roman familial, permettent de prendre de la hauteur et de verser dans une histoire qui ne peut se faire uniquement au prisme d'une seule discipline.

Au-delà des faits, un ensemble de valeurs et de représentations est véhiculé par ce récit au travers de la figure du·de la résistant·e érigé·e en exemple. Au demeurant, ces mémoires servent de prisme d'analyse aux descendant·es qui, inquiet·es de la montée des extrêmes motivant leur désir de transmission, craignent une répétition de l'histoire. La transmission devient alors à leurs yeux un impératif moral et citoyen qu'ils/elles qualifient de devoir ; un moyen de rendre les combats et morts des résistant·es non vains, en guidant les jeunes générations au regard de ce passé. Une diversité des modes de transmission concourt à ce processus. Si l'oral est privilégié, l'intimité familiale s'exporte sur papier ou à l'écran et rejaillit sur la scène publique lors de commémorations et via des monuments de pierre, symbolisation de

trajectoires individuelles à l'origine de la mémoire collective. Cette diversification marque le passage progressif d'une mémoire communicative à une mémoire culturelle. Les associations, ainsi que les institutions participent à cette mutation en entretenant une mémoire locale, somme de mémoires familiales individuelles, et en assurant la perpétuation du souvenir de celles et ceux parties sans descendance.

Les témoignages oraux forment ainsi une source essentielle qui éclaire les dynamiques et les mécanismes par lesquels les mémoires familiales de résistant·es charentais·es sont (re)construites, transmises, mais aussi tues. Ils mettent en lumière l'historicité de cette transmission, en montrant comment elle est façonnée par les contextes socio-politiques, les traumatismes familiaux et l'action des descendant·es qui s'approprient un passé, en le réactivant dans leur présent.

Si cette étude invite à des comparaisons avec d'autres territoires, elle soulève également la question de l'évolution de la transmission mémorielle à l'ère du numérique et auprès d'un public irrémédiablement éloigné dans le temps de ces événements. En invitant à un dialogue entre le passé et le présent, les descendant·es véhiculent une mémoire familiale qu'ils/elles insufflent dans la sphère publique, tout en cherchant parfois à contrecarrer la mémoire officielle. Une mise en perspective est en effet de mise entre mémoires familiales de la Résistance charentaise et mémoire(s) collective(s), afin d'observer, d'une part, les écarts de récits et, d'autre part, la valorisation et transmission mises en œuvre par des acteurs institutionnels et associatifs.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Il est des mémoires qui ne s'écrivent pas dans les livres, mais qui se murmurent autour des tables familiales, qui se transmettent dans un regard, un objet, un silence. La transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945 invite à comprendre la manière dont les grands événements collectifs résonnent au sein des familles sur plusieurs générations. S'intéresser à la sphère familiale, c'est plonger dans l'intimité de mémoires individuelles, souvent malmenées, au profit d'une mémoire collective lisse, sans polychromie. En d'autres termes, cela incite à s'éloigner de la grande Histoire pour s'ancrer dans des trajectoires singulières, souvent invisibles, parfois dissonantes, mais toujours significatives.

Particulièrement dense, l'historiographie de la Résistance a longtemps privilégié une lecture héroïque et homogénéisante, relayant au second plan les mémoires individuelles et familiales. Les travaux des historien·nes locaux·les en Charente offrent, à cet égard, un terreau précieux en donnant chair à des figures résistantes concrètes. Ils ouvrent ainsi la voie à une histoire plus incarnée, en raison d'une approche géographique plus resserrée. Toutefois, ces études s'interrompent fréquemment à l'immédiat après-guerre. Un vide historiographique concernant les mémoires familiales de la Résistance, qui plus est à l'échelle de la Charente, est donc à noter. Or, pour appréhender la mémoire sur le temps long, il est nécessaire d'adopter une approche pluridisciplinaire, croisant l'histoire avec la sociologie, la philosophie ou encore la psychologie, tout en conservant la rigueur de l'analyse historique.

En outre, dépasser 1945 nécessite de se tourner vers d'autres types de sources que celles disponibles aux archives départementales de la Charente. Matière brute pour l'historien·ne, la réalisation d'une enquête orale auprès de descendant·es de résistant·es charentais·es expose une parole vivante, évolutive, complétant les silences des archives. En croisant les témoignages d'individus de plusieurs générations, de plusieurs familles, l'analyse fait émerger des constantes et variations dans le processus de transmission. Un paradoxe fondateur est ainsi mis en lumière : si les récits familiaux sont souvent marqués par un silence initial, ils donnent lieu, à terme, à un travail actif de (re)découverte, d'appropriation, de (re)construction et de transmission. Au demeurant, il ne s'agit-là pas d'un simple héritage passif, mais

d'une élaboration consciente, où les descendant·es se saisissent du vécu de leur(s) ascendant·e(s) résistant·e(s) pour y puiser des repères, des valeurs et donner sens à leur propre vie. Une partie d'entre eux/elle va plus loin en valorisant ces mémoires familiales hors du cercle, pourtant assez fermé, de la famille, via des supports divers.

L'un des apports majeurs est donc de montrer que les mémoires de la Résistance, loin d'être figées, sont sans cesse réactivées au sein des familles, s'enracinant ainsi au présent dans leur passé familial. Produit d'une construction sélective, elles sont façonnées par des dynamiques internes à la famille (rapports entre membres d'une même famille, rapport au·à la résistant·e, évolution de la situation familiale, intérêt pour ce passé), ainsi que par un contexte socio-politique plus large les orientant. Par conséquent, ces mémoires familiales de la Résistance ne sont ni indépendantes, ni complètement alignées avec la mémoire collective : elles entrent en dialogue et, parfois même, en tension avec elle.

Ce constat est le fruit d'une approche croisée. Si ce sujet s'inscrit pleinement dans le champ de l'histoire, il fait appel à la pluridisciplinarité qui en fait toute la richesse. L'analyse historique seule ne saurait pleinement saisir les enjeux et dynamiques à l'œuvre dans la transmission de ces mémoires. Dès lors, loin d'en affaiblir la rigueur historique, cette ouverture enrichit la réflexion et offre une lecture plus fine et plus complète de ce sujet.

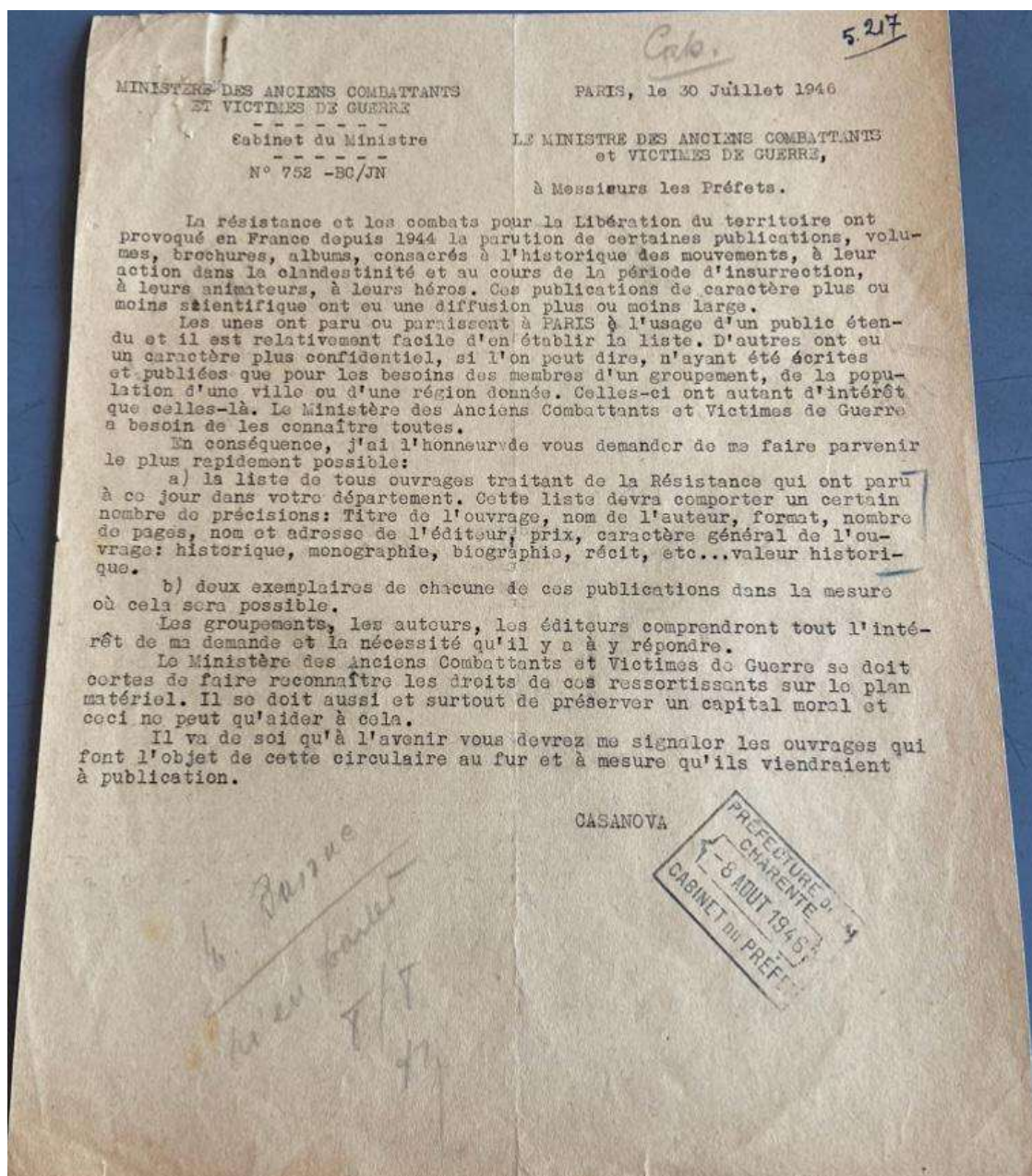
Cette étude centrée sur la Charente ouvre ainsi des perspectives heuristiques plus larges. Elle appelle à approfondir la comparaison avec d'autres territoires d'une part, pour mieux saisir les spécificités locales et les constantes transversales, mais aussi avec d'autres types de mémoires d'autres résistances par ailleurs. Elle invite également à affiner l'enquête orale réalisée, tant dans l'élargissement de l'échantillon de témoins, que dans les questions formulées. Enfin, elle suggère une mise en perspective entre mémoires familiales et mémoire(s) collective(s), afin de comprendre comment ces deux types de registres interagissent, s'influencent ou s'opposent.

Ainsi, en éclairant ces mémoires discrètes mais tenaces, l'historien·ne donne voix à ce qui, trop longtemps, n'a été qu'un murmure : les mémoires familiales de la Résistance charentaise, transmises dans l'ombre des grands récits officiels.

ANNEXES

Annexe 1 : Archives départementales de la Charente, 1 W 397, « Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre aux préfets, Paris, 30 juillet 1946 », 1942-1943 (reproduction de 3 feuillets).....	159
Annexe 2 : Transcription intégrale du témoignage de Jean-Pierre Gaborit et Florence Gaborit-Sartelet, fils et petite-fille du résistant fusillé à La Braconne Pierre Gaborit.	162
Annexe 3 : Transcription intégrale du témoignage de Marie Nancy-Lasserre, nièce du résistant Jacques Nancy.	176
Annexe 4 : Transcription intégrale du témoignage de Michel Cholet, petit-fils du résistant fusillé à La Braconne René Gillardie.	194
Annexe 5 : Publication Facebook de Patrice Rolli, historien local, faisant suite à l'identification du résistant fusillé à Espinasse (Saint-Étienne-de-Puycorbier) Roger Renault, par sa nièce Danielle Gay.	214
Annexe 6 : Dernière lettre de Paul Bernard à sa famille le 5 mai 1943 à 4h30 du matin, écrite à la prison Saint-Roch d'Angoulême, avant d'être fusillé à La Braconne (reproduction de la lettre originale (4 feuillets) et de sa transcription (2 pages))..	215
Annexe 7 : Extrait du Journal officiel de la République française du 9 septembre 1959 reconnaissant le grade de sergent à René Michel.	221
Annexe 8 : Extraits relatifs à la Résistance du livret Histoire d'une famille, écrit par Colette Lassoutière en juillet 2017 sur l'histoire de la famille Saint-Jean (9 feuillets).	222
Annexe 9 : Stèle exposée sur la devanture de La Poste d'Angoulême, à la mémoire de ses employés morts pour actes de résistance, dont Pierre Gaborit (photographie, Lisa Métreau, 19 mars 2025).	225
Annexe 10 : Discours de Michel Cholet du 15 janvier 2024 lors de la cérémonie d'hommage aux fusillés de La Braconne du 15 janvier 1944.....	226
Annexe 11 : Photographie du conseil municipal des jeunes de Brie lors de la cérémonie d'hommage aux fusillés de La Braconne du 5 mai 1943 (Lisa Métreau, 3 mai 2025).	229
Annexe 12 : Grille d'entretien utilisée pour mener les entretiens.	230

Annexe 1 : Archives départementales de la Charente, 1 W 397, « Le ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre aux préfets, Paris, 30 juillet 1946 », 1942-1943 (reproduction de 3 feuillets).



16
 MINISTÈRE
 DE L'INTERIEUR
 DIRECTION GÉNÉRALE
 DE LA
 SÛRETÉ NATIONALE
 SERVICE
 des
 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
 de la
 CHARENTE
 --
 N° 3085

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ANGOULEME le 23 AOÛT 1946

Le COMMISSAIRE DE POLICE Chef de Service,
 à Monsieur le PRÉFET DE LA CHARENTE
 -Cabinet-
 ANGOULEME

OBJET : Ouvrages ayant trait à la Résistance et aux combats pour la libération du territoire

REF : Votre lettre du 12 Août 1946 PB/GL

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aucun ouvrage traitant spécialement de la Résistance charentaise ou des combats pour la libération en Charente n'a été signalé à ce jour dans le département.

Toutefois, il est vraisemblable que deux études paraîtront dans un avenir assez proche.

L'une, qui s'intitule "Journal de la Section Spéciale de Sabotage du Capitaine Jacques Nancy", fait partie d'une série générale : "La guerre oubliée dans le Maquis Charentais" et en est la première partie.

Cet ouvrage est dû à M. Marc LEPROUX, adjoint au directeur de la Photothèque Nationale, originaire de Ruelle (Chte) où il habite passagèrement.

Il comporte deux volumes - in-octavo raisin - de 300 pages environ. Il sera édité soit par la Maison Remy (Les 3 couleurs) soit par Emile Paul, éditeurs de Paris et paraîtra au début d'Octobre. Les épreuves sont déjà corrigées.

Le prix de l'ouvrage, pour lequel une souscription a été ouverte, a été fixé à 300, 1.000 ou 5.000 francs selon les catégories d'exemplaires. M.M. Maurellet demeurant à Saint-Germain-de-Montbron et Robert Briollaud, demeurant 31, place Beaulieu à Cognac, membres de l'Amicale S.S.S., ont recueilli les souscriptions. Les bénéfices seront exclusivement au profit de cette amicale.

..... Le livre présente une valeur historique certaine, tant par le soin apporté au choix et à la vérification des témoignages, que par la personnalité même de son auteur à qui l'on doit déjà une étude appréciée sur "Le Général Dupont". Il est illustré de nombreux documents photographiques, plans d'opérations militaires, relevés de plans directeurs qui permettent de suivre le récit avec précision. Il présente trois parties bien distinctes : d'abord un rappel de l'organisation de la Résistance en Charente, ensuite une biographie du capitaine Jacques Nancy, puis un récit de l'action de la SSS de février 1945 à la libération des poches de Nancy.

D'autre part M. VERY Eugène André, mécanicien électricien, ancien membre du Maquis Foch-Bir'Hacheim, demeurant à Anzac-sur-Vienne (Chte) aurait l'intention de publier un ouvrage intitulé "La vérité sur les Maquis Charentais" en collaboration avec M. Henri De Bryne, ex-refugié belge, actuellement rentré en Belgique.

La parution de cet ouvrage est incertaine. C'est M. Bayet Albert, journaliste parisien, Président de la Fédération du Livre, propriétaire à Riezse (Chte) qui se chargerait de le faire éditer.

Le prix de ce volume, qui comportera 300 à 400 pages, n'est pas encore fixé. Le format n'est pas exactement défini.

La valeur de cette étude est contestée par certains résistants charentais qui estiment que l'auteur n'a pas une personnalité suffisante pour assurer le succès d'un tel ouvrage. Le cadre du récit se situe en Dordogne Nord, Charente et une partie de la Vienne où les maquis Bir'Hacheim - Foch ont opéré.

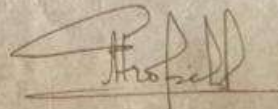
De plus, il y a lieu de signaler qu'un ouvrage intitulé "DB Maquis de la Vienne", dû à M. Jean Coste, ancien Contrôleur Principal des Contributions Indirectes à Angoulême, est paru en Charente fin 1944.

Cet ouvrage relate certaines opérations du maquis Bir'Hacheim - Foch intéressant notre département. De plus, il retrace l'action d'un officier de ce maquis, M. Fricaud, originaire d'Angoulême.

Cet opuscule compte 78 pages de format 14x20. Il a été édité par la Librairie Labouygne de Poitiers, sur les presses de l'imprimerie G. Basile 21, rue Cornet à Poitiers. Il est vendu au prix de 25 frs.

Le sujet principal de cette étude se situe dans le département de la Vienne, hors juridiction.

LE COMMISSAIRE DE POLICE
Chef de Service,



Annexe 2 : Transcription intégrale du témoignage de Jean-Pierre Gaborit et Florence Gaborit-Sartelet, fils et petite-fille du résistant fusillé à La Braconne Pierre Gaborit.

- Informations générales

- *Date de l'enregistrement* : 18 décembre 2024
- *Date de retranscription* : 13 février 2025
- *Durée de l'interview* : 32:00 min
- *Collectrice* : Lisa Métreau (L.M.)
- *Nom de l'interviewé 1* : Jean-Pierre Gaborit (Jean-Pierre G.)
 - *Parenté* : Fils de Pierre Gaborit, résistant charentais fusillé à La Braconne le 15 janvier 1944
 - *Date de naissance* : 7 octobre 1941
 - *Informations socio-professionnelles* : Cadre technique/ingénieur chez E.D.F. retraité
- *Nom de l'interviewée 2* : Florence Gaborit-Sartelet (Florence G.-S.)
 - *Parenté* : Petite-fille de Pierre Gaborit et fille de Jean-Pierre Gaborit
 - *Date de naissance* : 23 février 1967
 - *Informations socio-professionnelles* : Professeure des écoles
- *Lieu de l'interview* : En visioconférence.

- Légende

- *Hésitation* : ///
- *Ajout de précisions visuelles ou de mots sous-entendus* : [...]

- Transcription

- **L.M.** : Nous sommes le 18 décembre 2024, il est 15h05 en présence de Lisa Métreau, étudiante en master P.R.H. à l'Université d'Angers, collectrice, pour recueillir le témoignage de Florence Gaborit-Sartelet et Jean-Pierre Gaborit. J'aimerais que vous vous présentiez : qui vous êtes et quel est votre lien avec le résistant en question, donc Pierre Gaborit.
- **Jean-Pierre G.** : Moi, c'est Jean-Pierre Gaborit. Je suis le fils du résistant Pierre Gaborit. Je suis maintenant à la retraite, près de ma fille à Challans. /// Je n'ai pas connu mon père évidemment, puisque j'avais 2 ans quand il est décédé. J'ai été confié à mes grands-parents pour, je pense, des difficultés financières qu'avait ma mère à l'époque qui vivait à Angoulême. Je suis restée chez mes grands-parents jusqu'à l'âge de 13.
- **Florence G.-S.** : Alors moi, je suis Florence Gaborit-Sartelet. Je suis la fille de Jean-Pierre Gaborit et donc la petite-fille de Pierre Gaborit. Je suis fille unique

et mon père aussi était le fils unique de Pierre Gaborit. C'est pour ça qu'on est là que tous les deux.

- **L.M. : Très bien. Donc, vous petite-fille, vous fils de résistant. Est-ce que vous avez toujours été au fait de l'existence et des actes de Pierre Gaborit, ou est-ce quelque chose qui était tabou, que vous avez appris par hasard, en trouvant des documents ou au détour d'une conversation, l'un comme l'autre ?**
- Jean-Pierre G. : Moi, personnellement, pas du tout. On en parlait ... ///
- Florence G.-S. : Qu'est-ce qu'il y a papa ? /// On risque d'être ému. C'est quelque chose qui ...
- **L.M. : C'est pour ça que si jamais vous voulez qu'on s'arrête, qu'on fasse une pause, n'hésitez pas à me le dire.**
- Jean-Pierre G. : Il y avait une certaine fierté autour de ce qu'il avait fait dans la guerre. Donc, ce n'était pas un sujet tabou, au contraire. Cela dit, je ne suis pas très au courant de son vécu pendant la Résistance, sinon par les livres de Monsieur Hontarrède, je ne sais pas si vous connaissez ?
- **L.M. : Oui. Oui.**
- Jean-Pierre G. : Donc, on en parlait souvent.
- Florence G.-S. : Et, on s'est fait la réflexion tout à l'heure en en parlant ensemble justement, qu'on ne savait pas exactement, enfin on sait maintenant exactement, mais que par les livres, ce qu'il a pu faire comme actes de résistance. On l'a dans un petit document qui est là plus précis [visualisation commune du document].
- Jean-Pierre G. : Il était agent P.T.T./agent de ligne. Et donc, son action était, à mon avis, dirigée dans ce secteur-là.
- Florence G.-S. : Oui, sur les lignes, peut-être du sabotage, de la distribution de documents ... oui, tu m'as dit que ça on le savait. Et c'est vrai que, dans le document, on a appris que c'était le groupe Angoulême-Ruelle des Francs-tireurs et partisans français.
- Jean-Pierre G. : Mais ça, peut-être le savez-vous par Madame Dessendier ?
- **L.M. : Oui, oui.**
- Florence G.-S. : C'était pour dire que nous, par rapport à ça, ce sont les infos qu'on a en fait, puisque ma grand-mère, la mère de Jean-Pierre, n'était pas au courant que son mari était résistant.

- Jean-Pierre G. : Ah si, si, si ! Elle était au courant, mais pas des actions effectivement qu'il pouvait faire.
- Florence G.-S. : Je pensais qu'elle ne le savait pas jusqu'à l'arrestation. Non, elle savait avant l'arrestation.
- Jean-Pierre G. : Parce qu'elle avait un collègue qui venait. Elle savait qu'il y avait des tracts qui transitaient à la maison.
- **L.M. : Et justement, par ces lectures, je ne sais pas si c'est que vous êtes tombés par hasard sur ces livres ou que vous avez vraiment cherché à savoir quel avait été le vécu de cette personne, mais qu'est-ce que vous avez pu apprendre justement sur elle ?**
- Jean-Pierre G. : Ma mère était ... Il y avait une association que Monsieur Hontarrède avait menée. Il était venu faire une enquête auprès de ma mère et il allait auprès des familles de résistants. À la suite de ça, il a fait un livre et une association, dont Madame Dessendier a pris la suite. Donc, on était adhérent, ma mère et moi, à cette association et, tous les ans, il y avait un hommage et on y allait. Donc, on était très au courant pour ce qui s'était passé quand même.
- **L.M. : D'accord. Et aujourd'hui, est-ce que vous participez encore à cet hommage-là ou plus du tout ?**
- Jean-Pierre G. : Oui, moi-même et ma fille aussi. Enfin, dans la mesure où on peut, parce qu'on n'est pas tout près maintenant. Mais, j'y allais assez régulièrement.
- Florence G.-S. : Oui, à la cérémonie de janvier, non, du mois de mai.
- Jean-Pierre G. : Oui, alors janvier, puisque janvier c'est là où mon père a été exécuté avec, je crois, sept autres résistants. Et, il y avait une exécution avant qui s'était passé au mois de mai.
- **L.M. : Oui, oui, en effet.**
- Florence G.-S. : Et donc moi, je suis pour la première fois allée à cette cérémonie, parce que mes parents ne pouvaient plus se déplacer. Donc, j'y suis allée pour la première fois l'année dernière, pareil, à la cérémonie du mois de mai qui correspondait à une date particulière.
- Jean-Pierre G. : En gros, on est très attaché et même sur le plan des idées qui en dépendaient.

- Florence G.-S. : Oui, oui. Ça viendra peut-être après dans la discussion, mais bon, vous la remettrez dans l'ordre, ce pourquoi on est attaché à sa mémoire, c'est parce qu'on a adhéré aux pensées de mon grand-père. Il était communiste et donc ma grand-mère, mon père et moi-même nous avons repris ces idées-là et ...
- Jean-Pierre G. : Le côté humaniste surtout.
- **L.M. : Justement, vous dites que ça a influencé, ici, votre pensée politique. Est-ce que ça a pu influencer d'autres principes, d'autres valeurs ou même votre vision, de manière générale, du monde ou des Allemands en particulier ?**
- Jean-Pierre G. : Des Allemands ? Il n'y a jamais eu ... Je n'ai jamais ressenti, aussi bien de la part de ma mère, une haine envers les Allemands quand même. Enfin, toi tu dis ...
- Florence G.-S. : Moi, quand j'en parlais, enfin elle faisait comme beaucoup de gens de cette génération, elle disait les "Boches". Mais ça, c'est resté dans le langage courant de ces gens qui avaient connu cette période. Après, moi, je sais que j'ai choisi en langue vivante l'Allemand au collège et ça n'a pas posé de problème. Ma grand-mère avait peut-être dit : "Quelle drôle d'idée !", mais voilà.
- **L.M. : Il n'y a pas eu d'opposition franche à ça ?**
- Florence G.-S. : Non, non, non, non. De toute façon, on est toujours dans la discussion et l'ouverture d'esprit.
- **L.M. : Très bien. Et justement, étant donné que vous êtes dans la discussion, est-ce que, je ne sais pas si vous-même vous avez des enfants, Madame, est-ce que c'est une histoire, un récit qui fait partie de votre famille finalement, que vous avez transmis à votre tour dans votre famille ou même hors du cadre familial ?**
- Florence G.-S. : Alors moi, par rapport à moi en fait, cette histoire, j'en parlais avec mon père à travers les idées comme on vous disait, par rapport aux idées politiques, au militantisme politique, parce qu'on a été militants. Par rapport à mon grand-père, personnellement, c'est plus ma grand-mère qui me racontait en fait. Quand j'étais petite, j'allais en vacances chez ma grand-mère l'été, par exemple, pendant un mois, et mes souvenirs sont là en fait que ma grand-mère me racontait. Et quand elle ne racontait pas, je lui demandais. Je ne sais pas pourquoi, ça m'a toujours intéressée, toute petite. Donc, c'est comme ça que j'ai

eu cette mémoire de mon grand-père. J'avais une photo à la maison, comme disait mon père, par fierté, par attachement, et parce qu'on se reconnaissait en lui en fait. Et moi, j'ai trois fils. Donc, j'ai toujours eu la photo de mon grand-père chez moi. J'ai toujours expliqué qui il était, que c'était le père de grand-père, et on les a emmenés deux fois au monument de La Braconne avec nous. Ils étaient grands déjà, mais on les a emmenés au monument de La Braconne. Et, c'est quelque chose dont on parle beaucoup. J'ai notamment fait un album, comme je vous disais, un album photos comme ça, [visualisation commune de l'album], avec des documents et des photos pour raconter, pour que mes fils puissent avoir, et peut-être mes petits-enfants, je ne sais pas, mais pour qu'ils puissent avoir les documents et qu'ils puissent à leur tour en parler, se souvenir.

- **L.M. : Et justement, peut-être que je suis pointilleuse sur ma question, mais pourquoi, pour vous, c'est important de transmettre cette mémoire, au-delà du fait que c'est une personne de votre famille ?**
- Florence G.-S. : Et bien, c'est important dans le côté des valeurs humanistes, comme on disait, et puis de défendre son pays, de se défendre. Et, je sais que j'ai souvent dit à mes enfants dans certaines situations que, notamment, on pouvait dire : "Non !". On pouvait dire non à des choses qui n'étaient pas justes, à l'oppression, à des choses comme ça, ne pas suivre le groupe. Je pense que ça m'a accompagnée. Il serait là, il vous le dirait. Je disais : "Votre grand-père, il a su dire non quand c'était difficile ! Alors vous, vous pouvez dire non quand il y a des choses qui ne vont pas par exemple."
- **L.M. : Et donc, vous avez transmis ça plutôt à une échelle familiale, pas hors du cadre de la famille ? Cette mémoire est restée entre vous ?**
- Florence G.-S. : Oui, on en parle.
- Jean-Pierre G. : Oui, les amis le savent. J'en ai discuté avec mes proches amis moi quand même.
- **L.M. : On disait tout à l'heure que cette mémoire a pu influencer vos propres modes de vie etcetera. Est-ce que vous trouvez qu'aujourd'hui encore elle a un écho particulier ? Est-ce que, par exemple, les actualités d'en ce moment vous font penser à ça ? Est-ce que vous trouvez qu'il y a des liens, des petits éléments, qui pourraient réactiver cette mémoire-là aujourd'hui ?**

- Florence G.-S. : Et bien, nous, on est toujours contre l'oppression, donc on est sensible quand il y a des conflits de ce genre ou des choses dans les différents pays. Mais, il n'y a pas d'engagement particulier ou autre. Mais oui, on a cette sensibilité accompagnée par ça je pense.
- Jean-Pierre G. : Oui, pensant très bien qu'il ne faut qu'il oublie le climat actuel.
///
- Florence G.-S. : Je pensais à quand il y a eu la cérémonie de panthéonisation de Manouchian. Ça, c'est des choses qui nous touchent et on dit que c'est bien. On dit en même temps souvent : "Il était temps !" ou bien que, peut-être, c'est moins relayé, maintenant, de manière générale, la Résistance. Par exemple, moi, je pense que chez les jeunes, je vous dis, j'en parle à mes fils, après, je ne pense pas que les jeunes générations soient suffisamment informées. Peut-être qu'il faut aller chercher l'info. Mais, il y a les films quand même, les films, les livres, les choses comme ça qui relaient. Et puis, on voit que pour Manouchian notamment, mais il y a d'autres noms peut-être qui m'échappent par rapport à ça ... Là, on parle de Bloch qui était un résistant, donc c'est bien.
- **L.M. : Mais finalement, de ce que vous dites, vous avez une certaine crainte que cette mémoire-là, aujourd'hui, tombe dans l'oubli, parce qu'elle n'est pas suffisamment entretenue, aussi bien dans les écoles qu'hors du cadre scolaire par exemple. Enfin, je pense aux écoles avec les cours d'histoire.**
- Florence G.-S. : Oui ... c'est le fait du temps. Je pense que plus les événements s'éloignent de nous plus /// voilà. Par exemple, ma grand-mère m'en parlait beaucoup, mais moi j'en ai beaucoup moins parlé à mes enfants. Et, en parleront-ils aux leurs ? Je ne sais pas. Ce n'est pas forcément de l'indifférence, mais c'est que, quand on pense par exemple à la Guerre de 1914-18, il n'y a plus de témoins et du coup c'est moins relayé effectivement. Oui /// c'est relayé dans les familles.
- Jean-Pierre G. : Et puis, on peut voir que, dans des situations politiques difficiles, les idées peuvent renaître. C'est ça le problème !
- Florence G.-S. : Oui, oui, oui. Les idées du fascisme, du nazisme et des choses comme ça.
- Jean-Pierre G. : Voilà ! Même si les choses ne sont pas cachées, mais sous-jacentes. On voit bien dans le paysage politique actuellement de l'Europe ... On ne va pas se voiler la face, avec l'extrême-droite qui porte des valeurs encore,

malheureusement, qui étaient déjà dans cette période-là de la guerre et ces idées continuent.

- Florence G.-S. : Oui, oui.
- **L.M. : Je rebondis un peu sur ce qu'on a dit précédemment, par rapport à la transmission de cette mémoire. Vous me dites que vous l'avez transmis au sein de la famille et également que, dans ce cadre-là, vous vous êtes engagés dans l'association des fusillés de La Braconne, depuis longtemps ou c'est tout récent ? Et pourquoi ?**
- Jean-Pierre G. : Ah non, depuis longtemps. C'est Monsieur Hontarrède qui avait organisé ça et qui m'avait contacté pour que je fasse partie /// des amis de La Braconne et du Comité d'honneur. On avait eu un échange de lettres avec Monsieur Hontarrède et j'avais même eu l'occasion, à la suite de ça, de remonter à la personne qui avait été le commandant de la Résistance, à cette époque. C'était quelqu'un qui était typographe à *L'Humanité*. Et donc, je l'avais rencontré à Paris pour en discuter. C'était quelqu'un qui s'occupait du réseau à l'époque et, effectivement, j'avais eu par le canal du Parti communiste, puisque lui-même faisait partie des F.T.P. C'est comme ça que je l'ai eu. Donc, j'ai fait cet échange de lettres avec des responsables et qui m'ont aiguillé vers cette personne. J'ai eu une grave relation avec lui, une discussion, et il ne m'a pas appris grand-chose sur le sujet.
- **L.M. : Parce que le fait de s'être engagé dans cette association, c'était également pour avoir plus d'informations sur le passé de votre père, c'est ça ?**
- Jean-Pierre G. : Et bien, mon engagement politique, c'était ... il y avait ça de sous-jacent, mais pas que ça ...
- **L.M. : Je parle de l'association de La Braconne.**
- Jean-Pierre G. : Ah oui, de La Braconne toujours. Alors, oui, pour la Braconne. Par le canal de Monsieur Hontarrède, les contacts ont été pris et, à la suite de ça, j'ai adhéré effectivement. J'étais au Comité d'honneur et puis je n'ai pas adhéré aux réunions, parce que je n'étais pas tout près non plus. Et donc, c'est comme ça qu'on a eu des échanges et que j'y suis allé depuis, quand je le pouvais.

- **L.M. : Oui, parce que l'objectif, si on peut parler d'objectif, mais le but de l'association, c'est de commémorer les fusillades de janvier et de mai, rien d'autre ? Il n'y a pas d'autres événements qui sont organisés ?**
- Jean-Pierre G. : Oui, voilà.
- L.M. : Et vous Madame, vous faites également partie de l'association ou pas du tout ?
- Florence G.-S. : Que depuis l'année dernière. Quand je suis allée à la commémoration, j'ai pris ma carte d'adhésion. /// Pour assurer la suite aussi. Je ne m'étais jamais posée la question d'avoir ça, parce que je n'étais pas sur place. Mais là, comme j'étais sur place, j'ai rencontré les gens et il y avait effectivement la possibilité d'adhérer. Donc, j'ai choisi à ce moment-là.
- Jean-Pierre G. : Et, Madame Dessendier fait un travail énorme en ce sens par rapport aux jeunes. Enfin, vous êtes certainement au courant, mais c'est vraiment extraordinaire.
- **L.M. : En effet. Et justement, vous parlez du monument de La Braconne. Est-ce qu'il y a d'autres lieux de mémoire, d'autres endroits, que vous considérez comme lieux de mémoire, comme ce monument-là, par rapport à votre père ?**
- Florence G.-S. : Il y a La Poste, la plaque à La Poste³⁹⁵. On était assez attaché à La Poste d'Angoulême. Il y avait une plaque où était cité son nom, parce qu'il y avait une plaque pour tous les résistants de La Poste.
- **L.M. : À l'extérieur ?**
- Jean-Pierre G. : Non, à l'intérieur, c'était à l'intérieur. Et depuis qu'ils ont refait La Poste, cette plaque a disparu. On est allé les voir. Ils m'ont emmené dans un couloir qui était derrière, par où entraient les employés et là, effectivement, elle était là. Ils l'avaient enlevée du public.
- Florence G.-S. : Ça fait partie des signes de mémoire qui disparaissent et ça ne nous réjouit pas vraiment.
- **L.M. : Oui, je comprends tout à fait.**
- Jean-Pierre G. : Je n'ai pas insisté, mais j'aurais dû y retourner en reparler. Je crois que je l'avais signalé à Madame Dessendier il me semble.

³⁹⁵ Voir annexe 9 sur la stèle, p.225.

- **L.M. : Autre question, et là je change un peu de thème. Vous m'avez dit que vous avez constitué un album. Vous avez donc conservé des documents originaux d'époque.**
- Jean-Pierre G. : Oui, oui.
- Florence G.-S. : Oui, transmis par ma grand-mère.
- Jean-Pierre G. : D'ailleurs, ma mère avait effectivement ... enfin j'étais étonné quand même qu'il y ait autant de documents sur le passé de mon père et notamment ses lettres, qui sont les lettres manuscrites qu'il a envoyées. Et qu'est-ce qu'il y avait d'autre ? ///
- Florence G.-S. : Des papiers d'identité, des papiers militaires.
- Jean-Pierre G. : Tout ça a été conservé, on les a encore. On se les transmet.
- Florence G.-S. : Sa médaille d'honneur aussi, ou je ne sais pas comment ça s'appelle. On a des documents aussi sur la Résistance. Comment ça s'appelle ? La médaille de la Résistance, je crois.
- Jean-Pierre G. : Plusieurs médailles. Oui, tout ça.
- **L.M. : Et ça, vous vous les transmettez de génération en génération ? Ça reste dans la famille, vous ne comptez pas, par exemple, les déposer aux archives départementales ou autres.**
- Jean-Pierre G. : Oui.
- Florence G.-S. : Ça reste dans la famille. Oui, oui !
- **L.M. : Et justement, en parlant d'archives départementales, est-ce que vous avez cherché ailleurs, par exemple aux archives départementales ou d'autres centres d'archives ou associations, des informations complémentaires pour croiser vos sources, vérifier ou combler des parts d'ombre ?**
- Jean-Pierre G. : Non. Je crois que ce travail a été fait quand même sérieusement par l'association et ça nous serait difficile de faire mieux. Oui, je pense.
- Florence G.-S. : Et puis, on était quand même très éloigné de la Charente, donc on n'avait pas forcément accès aux archives. Il aurait vraiment fallu qu'on fasse la démarche pour des raisons bien précises.
- Jean-Pierre G. : Et puis, moi, je me suis effectivement reposé sur l'association qui a fait un travail de fond sur le sujet.

- Florence G.-S. : Des témoins directs au début. En fait, c'était un témoin direct Monsieur Hontarrède.
- Jean-Pierre G. : Non, non ! C'était un sujet qui l'intéressait beaucoup et il avait fait ce travail de recherche. Il est allé à bicyclette, à l'époque il n'avait pas de voiture, dans toutes les familles pour recueillir les témoignages.
- **L.M. : D'accord. Donc finalement, vous transmettez oralement, mais avec ce livre que vous avez fait, c'est, en sorte en quelque sorte, une autre manière de transmettre ce récit-là.**
- Florence G.-S. : Oui, c'est aussi que les documents que nous avons, les originaux, il peut arriver quelque chose, ils peuvent disparaître. En tous cas, les manipuler, ça les rend vulnérables aussi. Donc moi, j'ai scanné et j'ai mis sous forme de photos tous les documents dans un livre en fait, enfin dans un album. Je n'ai pas écrit, j'ai juste mis les photos des documents.
- Jean-Pierre G. : Les lettres manuscrites sont rédigées au crayon papier, mais sont très bien conservées. Elles n'ont jamais pris le jour. C'est dans une enveloppe.
- **L.M. : Par rapport à ce récit que vous transmettez, est-ce que, et là c'est un avis totalement personnel, le vôtre du moins, est-ce que vous pensez que vous transmettez tout le récit, une partie seulement ? Est-ce que vous héroïsez certains pans de l'histoire ou pas du tout ou vous essayez de rester neutre et de transmettre les faits, rien que les faits ?**
- Jean-Pierre G. : Oui. Moi, pour ma part, oui.
- Florence G.-S. : Je trouve aussi. On n'est pas dans le culte de cette personne. Il fait partie de notre famille, mais, et de manière générale, de toute façon, les honneurs, les choses comme ça, c'est pas trop notre truc.
- Jean-Pierre G. : Donc, non, on transmet simplement. On en parle. Évidemment, on voit bien qu'à travers les discussions, on est attaché. Les enfants doivent savoir.
- **L.M. : Très bien. Je rebondis sur quelque chose que vous avez dit tout à l'heure, Madame. Vous disiez que vous en parliez avec votre grand-mère. Elle n'a jamais été réfractaire à parler de ce genre de choses-là ?**
- Florence G.-S. : Elle n'aimait pas trop. Je lui disais : "Mémé, raconte-moi la guerre" et elle disait "Ah mais oui, mais bon ..." Mais, elle m'a quand même raconté, mais c'est pas ///

- Jean-Pierre G. : Oui, mais elle était fière de ce passé quand même, que notre famille ...
- Florence G.-S. : Oui, elle était fière de ça, mais ce n'était pas un sujet qui revenait souvent non plus. Et elle, de son côté, après, elle avait refait sa vie. Ma grand-mère, elle était très jeune, donc forcément ... Il n'y avait pas de photos de mon grand-père, il n'y avait pas des choses comme ça. Ce n'est pas un sujet qui revenait souvent. On était plus dans l'actualité et dans l'échange d'idées politiques ou autres. Il y avait des discussions, mais par rapport à ça, pas plus que ça en fait.
- Jean-Pierre G. : Mais, il n'y a jamais eu de la part de ma mère une quelconque opposition par rapport à ces actes, au contraire.
- **L.M. : Votre mère, votre grand-mère, étant donné qu'elle connaissait les actions de résistant de votre père, grand-père, est-ce qu'elle a pu garder contact avec des personnes qui, elles aussi, ont été résistantes et qui, peut-être, vous ont aidées après la guerre ?**
- Jean-Pierre G. : Elle a gardé effectivement ... Elle était déjà assez proche avec des femmes de résistants qui avaient été fusillés au même lieu. Donc elles étaient proches. Il y avait deux personnes ou trois avec qui elle était proche. Elles allaient ensemble à la commémoration. Plus précisément, par rapport à des résistants de l'époque /// elle n'avait pas de relation avec d'autres. Je veux dire que mon père, c'était son acte et il était même inquiet par rapport à elle.
- Florence G.-S. : Oui, ça, c'est ressorti souvent de dire que finalement, après c'était difficile, parce que, du coup, il est mort.
- Jean-Pierre G. : Non, mais il avait un peu peur, il avait peur mon père qu'il y ait des représailles sur la famille.
- **L.M. : Pendant la guerre ou après la guerre ?**
- Jean-Pierre G. : Pendant la guerre.
- Florence G.-S. : C'est pour ça qu'il n'en parlait pas trop. Elle était au courant, mais, apparemment, c'était pas ... vu qu'elle, elle n'est pas rentrée dans cette résistance. Du coup, oui, pour protéger je pense, protéger sa famille en en disant le moins possible.
- Jean-Pierre G. : Et c'est lui qui, sur une lettre, lui parle du fait qu'économiquement, elle est quand même ... Elle gardait des enfants, elle était

amaigrie et tout, et de me confier à mes grands-parents. Donc, c'est sur un conseil de mon père.

- **L.M. : Et votre père, vous savez pourquoi il s'est engagé ? Est-ce que c'est par rapport au S.T.O. ou c'est vraiment un engagement pleinement volontaire ?**
- Jean-Pierre G. : Non, c'est pas du tout ça, puisqu'il a adhéré, avant le S.T.O., au Parti communiste et, de ce fait, il s'est retrouvé à vouloir faire de la résistance. Mais, son adhésion remontait à avant le S.T.O. déjà et non, ce n'était pas par rapport à échapper au S.T.O. par contre, c'était par conviction.
- **L.M. : D'accord et il a agi principalement ou uniquement en Charente ?**
- Jean-Pierre G. : Oui, oui, oui, à Angoulême en fait. Alors, sur les actes, on ne sait pas très bien et même ///
- Florence G.-S. : On pense que oui, c'est en Charente et à Angoulême principalement dans le cadre, comme disait mon père, de son travail en fait.
- Jean-Pierre G. : Mais, il en faisait suffisamment pour quand même avoir été fusillé. Je crois que les Allemands, ça ne leur échappait pas.
- Florence G.-S. : Donc voilà. Et après ça, c'étaient les contacts qu'on avait gardés avec les gens ? Si ma grand-mère avait eu des contacts avec les gens. Donc il y a eu ça et puis, il y a eu aussi le Parti communiste, parce qu'en fait, ils ont aidé les gens après la guerre, les veuves notamment. Donc, ils lui ont trouvé un travail dans un lycée à Angoulême.
- Jean-Pierre G. : Euh, non
- Florence G.-S. : C'est pas ça ? Et bien, tu vois, c'est bien d'échanger. [sourire]
C'était quoi ?
- Jean-Pierre G. : Non, non, elle a travaillé pendant 2 ou 3 mois au niveau du Parti communiste, parce qu'elle n'avait pas de travail. Mais, après son travail, elle l'a eu d'une autre manière, pas du tout par le canal de la Résistance.
- **L.M. : D'accord. Est-ce qu'il y a d'autres informations que vous souhaitez me transmettre qui, pour vous, seraient importantes et dont on n'a pas parlé forcément ?**
- Jean-Pierre G. : À priori ///
non, je crois qu'on a évoqué ...
- Florence G.-S. : Oui, je pense juste qu'il y a aussi, par rapport à la mémoire, en fait, sur la tombe de mon grand-père, il y a un texte qui dit qui il est. Il n'y a pas

juste marqué "Pierre Gaborit". Il y a marqué, alors je ne sais plus exactement, mais "Résistant fusillé par les Allemands le 6 janvier 1943"³⁹⁶.

- **L.M. : Il est enterré à Angoulême ?**
- Florence G.-S. : Non, à Saint-Simon.
- Jean-Pierre G. : Je voudrais revenir sur une chose dans la famille. À part ma mère qui nous en a parlé, ta grand-mère, le reste de la famille ne s'est jamais appesanti : mon oncle, ma tante, mes cousines.
- Florence G.-S. : Ce n'est pas porté par le reste de la famille
- Jean-Pierre G. : Voilà ! Et je crois qu'il n'y a jamais eu de discussion. On sent bien qu'ils n'avaient pas le besoin d'en parler. Et cette transmission ... elle est quand même restée ... ///
- Florence G.-S. : Oui, elle ne se fait que par nous. En fait, ma grand-mère avait juste un frère ; on est une petite famille. Donc, ma grand-mère n'avait qu'un frère et c'est avec eux, effectivement, qu'on n'en a jamais beaucoup parlé. Et, cet oncle-là a deux filles aussi qui sont âgées. Mais, c'est pas du tout un sujet qu'on ///
- Jean-Pierre G. : Même mon oncle, même ma tante.
- Florence G.-S. : Oui, voilà : ni ton oncle, ni ta tante, ni les cousines.
- Jean-Pierre G. : On n'a jamais reçu une empathie par rapport à ce fait.
- Florence G.-S. : Il n'y a pas de partage d'idées en fait, comme nous on a pu faire.
- **L.M. : C'est quelque chose qui vous affecte ?**
- Jean-Pierre G. : Cette retransmission, elle est quand même assez confinée entre nous deux, les petits-enfants.
- Florence G.-S. : Mais bon ... après, c'est vrai qu'il n'y a pas d'autre famille.
- **L.M. : Je repense à quelque chose où vous m'avez dit, Monsieur, que vous avez été élevé par vos grands-parents. Est-ce que pour le coup, eux, ils vous parlaient de ça, de la Résistance, de votre père, ou pas du tout ?**
- Jean-Pierre G. : Pas spécialement, mais quand on en parlait ... Ils appréciaient beaucoup mon père et c'était plutôt pour abonder dans ce sens.

³⁹⁶ Erreur, la vraie date est le 15 janvier 1943. (In Guy HONTARRÈDE, *Ami, entends-tu ? L'Occupation et la Résistance en Charente*, Op. Cit., p.203 et 221-224.)

- **L.M. : Parce que ce sont vos grands-parents maternels en l'occurrence qui vous ont élevé, pas paternels.**
- Jean-Pierre G. : Oui, parce que mon père avait rompu ses liens avec sa famille, avec son père.
- Florence G.-S. : Oui, c'est vrai que du coup la transmission ne s'est pas faite par la famille de Pierre Gaborit, mais par la famille de ma grand-mère qui s'appelait Yvonne Marquet en fait. C'est vrai. Oui, ça s'est transmis comme ça finalement. Parce que ça aurait pu, mais il n'y avait pas de lien avec sa famille Gaborit en fait.
- **L.M. : Ou peut-être que lui il aurait pu avoir des frères ou sœurs qui auraient pu transmettre à leur tour.**
- Florence G.-S. : Ma grand-mère était en lien avec sa sœur, non ? Pierrette, non ?
/// Comment elle s'appelait cette ...
- Jean-Pierre G. : Oui, oui, c'était la sœur de mon père.
- Florence G.-S. : Mais, c'était pendant la guerre. Après, ils sont morts rapidement je crois.
- Jean-Pierre G. : Moi, j'ai connu.
- Florence G.-S. : Tu l'as connu oui.
- **L.M. : Très bien. Vous n'avez plus rien à rajouter ?**
- Florence G.-S. : Non.
- Jean-Pierre G. : Non, non, c'est bien. On vous on vous félicite de faire ce travail.
- **L.M. : Je vous remercie. Je vais couper l'enregistrement. Donc, l'entretien est terminé. Je vous remercie pour vos témoignages. Il est 15h37.**

Annexe 3 : Transcription intégrale du témoignage de Marie Nancy-Lasserre, nièce du résistant Jacques Nancy.

- Informations générales

- *Date de l'enregistrement* : 10 janvier 2025
- *Date de retranscription* : 15 février 2025
- *Durée de l'interview* : 52:14 min
- *Collectrice* : Lisa Métreau (L.M.)
- *Nom de l'interviewée* : Marie Nancy-Lasserre (Marie N.-L.)
 - *Parenté* : Nièce du résistant Jacques Nancy
 - *Date de naissance* : 21 janvier 1956
 - *Informations socio-professionnelles* : Réalisatrice-scénariste
- *Lieu de l'interview* : En visioconférence.

- Légende

- *Hésitation* : ///
- *Ajout de précisions visuelles ou de mots sous-entendus* : [...]

- Transcription

- **L.M.** : Nous sommes le 10 janvier 2025, il est 19h04, en présence de Lisa Métreau, moi-même étudiante en M.1 P.R.H. à l'Université d'Angers, collectrice, pour recueillir le témoignage de Madame Marie Nancy-Lasserre. Pour commencer, j'aimerais que vous vous présentiez : qui vous êtes et quel est votre lien avec votre descendant résistant.
- **Marie N.-L.** : Je suis Marie Nancy. Je suis scénariste-réalisatrice de télévision et romancière. Je me suis spécialisée dans la Résistance il y a plus de 15 ans. Je suis née dans une famille résistante et combattante, puisque mon père, mon oncle direct (le frère de mon père) et un oncle par alliance étaient résistants/combattants. J'ai 68 ans et ça fait une vingtaine d'années que je me bats pour défendre la mémoire et les valeurs de la Résistance en France et dans le monde en général.
- **L.M.** : Très bien. Et donc aujourd'hui, je ne sais pas si vous souhaitez plutôt me parler de votre père, de votre oncle, ou de tous, mais, ce que je voudrais savoir d'abord, c'est comment avez-vous pris connaissance de leur engagement ? Est-ce que vous l'avez toujours su ou est-ce quelque chose que vous avez découvert par hasard ?

- **Marie N.-L.** : Alors, je ne l'ai pas découvert par hasard. Disons que je suis tombée quand même toute petite dans la marmite de la Résistance, puisque mon père, quand j'étais petite, recevait des anciens résistants, des anciens militaires. Et moi, quand j'avais 3/4 ans, ils m'impressionnaient un peu, ils me faisaient un peu peur tous ces gens. Mais, mon père tenait absolument à ce que je dîne à leur table, même si je dînais un peu sous la table [rire], tout près de ma maman et j'étais bercée par ces conversations. Donc, certainement, ça s'est imprimé en moi dès l'enfance. Et puis, après, j'ai entendu dire quand même que mon père avait fait la guerre, qu'il était parti dans le Corps franc Pommiès³⁹⁷, que mon oncle (c'est-à-dire son frère) Jacques Nancy avait été un grand chef de maquis qui faisait sauter des trains et que mon oncle par alliance, Maurice Pucheu, avait été déporté à Rawa-Ruska. Il avait beaucoup souffert dans ce camp ukrainien. Il avait essayé de s'évader et lui aussi était résistant. Donc, tout ça, c'était un peu flou dans mon enfance, mais ça m'a marqué et c'est beaucoup plus tard, en 2011, en allant participer à une cérémonie qui avait lieu chaque année avec l'association des résistants de mon oncle Jacques Nancy, donc le frère de mon père, Adrien Nancy, que finalement, la femme de Jacques Nancy ne pouvant pas y aller, c'est moi qui représentais la famille Nancy. Et là, je me suis aperçue que tous les maquisards survivants, parce que mon oncle lui était décédé en 2011, tous les maquisards survivants de son maquis, qui s'appelaient la Section Spéciale de Sabotage, parlaient de lui comme un dieu. Ils se seraient fait tuer pour lui et lui pour eux. Là, j'ai pris une grosse claque affective et mémorielle. Et sur la route (ça se passait en Charente, du côté de Jonzac), quand je suis revenue, le temps du retour, et bien j'ai pris LA décision, je me suis dit : "Tu es réalisatrice-scénariste, tu fais partie de cette famille et donc il faut que tu fasses un film !" Et là, j'ai décidé de faire un film pour la télévision et aussi j'avais dans l'idée de faire un livre. Voilà ce qui a été réalisé aujourd'hui.
- **L.M.** : Vous avez été un peu bercée dans ce monde-là, mais comment avez-vous ensuite mené vos recherches, cherché d'autres renseignements, des détails plus concrets sur cette histoire ? Comment vous y êtes-vous prise ?

³⁹⁷ Le Corps franc Pommiès, fondé par le capitaine André Pommiès en novembre 1942 est un corps franc pyrénéen opérant dans la région B (sabotage, harcèlement de l'occupant), parrainé par l'Organisation de résistance de l'Armée. (*In* Archives du Centre national Jean Moulin, CJM-BGPF-CFP, « Lettre du 2 novembre 1969 du général Pommiès », 16 juin 2011).

- Marie N.-L. : En revenant de Charente, ça devait être en juin 2011, j'ai pris les coordonnées, tant que j'étais en Charente, d'à peu près tous les maquisards qui étaient là. Je leur ai demandé de m'écrire et de me dire pourquoi ils étaient partis en résistance, pourquoi ils s'étaient cachés dans les bois, pourquoi ils avaient rejoint les maquis, quelles avaient été leurs motivations, comment ça s'était passé et quels étaient leurs souvenirs du maquis, de mon oncle. C'était une unité d'élite de saboteurs-combattants qui s'appelaient la Section Spéciale de Sabotage. Donc déjà, ils m'ont écrit et puis j'avais déjà repéré pendant ce repas en Charente, en juin 2011, ceux qui parlaient le mieux, qui s'exprimaient le mieux. Comme ça faisait quand même un moment que j'étais réalisatrice, on a des automatismes, on repère ceux qui parlent le mieux, qui s'expriment le mieux, qui ont une bonne mémoire. Donc, j'en avais repéré quatre/cinq ou six et ils m'ont écrit, et puis leur écrit ressemblait beaucoup à leur parler. J'en ai retenu une demi-douzaine et j'ai commencé, même sans avoir un sou vaillant. J'ai demandé au cadreur-réalisateur qui travaille avec moi, qui était mon associé, s'il voulait bien prendre le risque de commencer à interviewer ces maquisards, alors que je n'avais pas monté du tout une production. Parce que je me disais qu'ils étaient quand même déjà assez âgés et que si j'attendais pour les filmer d'avoir monté la production, peut-être qu'ils ne seraient plus vivants. Donc, j'ai eu cet instinct en allant très vite. Deux mois après, je suis retournée en Charente et j'en ai interviewé une demi-douzaine. Et puis un peu plus après, un peu plus tard, mais là, déjà, j'avais un peu plus monté avec mon producteur et les chaînes. J'avais fait le montage financier de la production d'un 52 minutes télévision.
- **L.M. : Et ce film, il prend la forme d'un documentaire ? On voit les extraits de chacun de vos entretiens ?**
- Marie N.-L. : Oui, on voit les extraits. Il y a ça, mais c'est plus qu'un documentaire classique : c'est un documentaire-fiction, c'est-à-dire que ... Alors, il y a plusieurs strates. Il y a les interviews que j'avais réalisées à l'époque, il y en a d'autres que j'ai réalisé plus récemment qui sont venues compléter d'autres maquisards, et puis j'ai surtout travaillé avec un très grand historien qui s'appelle Jean-Louis Crémieux-Brilhac qui est décédé depuis et qui est un des plus grands historiens de la Seconde Guerre mondiale, de la France libre et des Français de l'an 1940. Il était l'ami de Raymond Aubrac, de Stéphane Hessel. Ils

se voyaient très souvent. Lui m'a beaucoup guidée pour avoir une rigueur historique. Il m'a dit que si, par exemple, je réunissais une information dans un témoignage direct, que cette information je la croisais avec des livres d'historiens et que, en plus, je la croisais une troisième fois dans des archives que je pouvais trouver aux archives de différentes archives départementales, puisque j'ai été chercher aux archives. J'ai fait des recherches pendant toute une année aux archives de Gironde, de Dordogne, des Pyrénées-Atlantiques et de Charente. Et là, si j'avais ces trois faisceaux de témoignages directs, de livres d'historiens et d'archives, je pouvais mettre cette information dans mon film. J'ai eu le témoignage direct de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui est le fil rouge de mon film, et, en plus, j'ai eu une trentaine de comédiens qui sont des reconstituteurs, comédiens, collectionneurs qui ont joué, finalement, les maquisards de mon oncle. J'ai choisi un comédien professionnel avec qui je travaillais habituellement pour jouer le rôle de Jacques Nancy. Mon producteur m'a amené, en plus, un très bon chef monteur et m'a accordé d'avoir un truqueur-graphiste d'images animées, ce qui fait qu'on a pu faire des explosions de train, faire sauter un train, faire exploser un arbre. On a pu avoir aussi des trucages comme, finalement, dans des films à budget, ce qui n'était pas le cas, mais ce qui, créativement et graphiquement, amenait un vrai plus.

- **L.M. : Est-ce que parmi les documents que vous avez utilisés, vous avez des documents personnels qui ont été transmis dans la famille : des lettres, des photos ?**
- Marie N.-L. : Oui, ça j'ai. Je me suis aussi inspirée des archives familiales puisque, ma tante, la seconde femme de Jacques Nancy, m'a donné, m'a offert les archives personnelles de Jacques Nancy. Donc, j'ai des courriers, j'ai des photos et la première femme, parce que mon oncle a eu deux femmes. La première femme de Jacques Nancy qui a été F.T.P.-M.O.I.³⁹⁸, m'a ... enfin, sa famille, m'a offert son album photos que lui avait offert Jacques Nancy. Donc oui, j'ai bénéficié de pas mal d'archives familiales très précieuses.
- **L.M. : D'accord. Et aujourd'hui, en ayant croisé toutes ces sources, on peut dire qu'il n'y a plus trop de parts d'ombre sur ce récit ?**

³⁹⁸ Francs-Tireurs et Partisans – Main d'Œuvre Immigrée (unité de la Résistance intérieure française communiste).

- Marie N.-L. : Non, non ... enfin, en toute humilité, je pense être la spécialiste de ce maquis et même d'une grosse partie de la Résistance en Aquitaine, puisqu'en fait, la trajectoire de Jacques Nancy qui a, par ailleurs, été l'adjoint de Claude Bonnier qui a été le délégué militaire régional pour la région B (qui est toute la Nouvelle-Aquitaine aujourd'hui). Ils arrivaient de Londres en fait. Jacques Nancy a d'abord été F.F.L., c'est-à-dire qu'il a rejoint Londres au printemps 1943, après avoir eu un très beau parcours. Il a fait la Bataille de France, il a déjà eu des citations. Puis, il a été fait prisonnier dans un stalag, près de la ligne Maginot en juin 1940 et, de là, il s'est évadé trois fois. La troisième fois fut la bonne et, pour narguer les Allemands, il s'est évadé le 11 novembre 1941, le 11 novembre étant, comme vous le savez, l'anniversaire de la victoire de 1918. Après, il a rejoint Pau, puisque ma famille est paloise d'origine et, là, il a fondé un petit maquis. Mais, il a été trahi et puis il voulait aller plus loin. Donc, il a passé les Pyrénées en décembre 1942. Et là, malheureusement, en passant la frontière, côté espagnol, il a été pris par la *Guardia Civil*. Il a été emprisonné au camp de Miranda de Ebro pendant 6 mois, un camp d'enfermement du franquisme qui n'avait rien à envier aux camps de concentration allemands. Et puis, au bout de six mois, les services secrets franco-anglais ont appris qu'il y avait plusieurs officiers, sous-officiers français qui étaient prisonniers là, qui voulaient rejoindre Londres ou l'Afrique du Nord. Et donc, ils les ont négociés. Ils leur ont dit de se faire passer pour Canadiens-Français et, diplomatiquement, le Canada avait de bien meilleures relations avec Franco, avec l'Espagne. Donc, ils ont pu être libérés et échangés aussi contre des sacs de blé, de pommes de terre et de céréales, parce que l'Espagne crevait de faim à ce moment-là. Jacques Nancy a été libéré au printemps 1943 et là, il a pu regagner Londres. Il a passé le filtre de la *Patriotic School* qui était une ancienne école reconvertie pour faire les interrogatoires de ceux qui arrivaient de l'extérieur et qui voulaient s'enrôler dans les Forces françaises libres. Il a été retenu et Claude Bonnier qui était plus âgé, qui avait 46 ans et qui est un grand ingénieur aéronautique, lui aussi est arrivé un peu plus tard, mais il a passé quelques mois, lui aussi, à Londres. Ils se sont tous les deux formés sans se connaître pendant plusieurs mois dans les camps d'entraînement anglais. Ils sont devenus officiers-parachutistes. Ils ont suivi une formation de commando très, très, très poussée. C'est aujourd'hui l'équivalent du

premier R.P.I.M.a.³⁹⁹ à Bayonne. C'est les forces spéciales d'aujourd'hui. C'était les forces spéciales de l'époque, c'était un peu comme des Rambo. Au bout de cette formation où ils apprenaient à coder, décoder les messages radio, à se servir du plastique, faire des sabotages, lancer des grenades, le maniement des armes, le *silent killing* qui est le fait de tuer à l'arme blanche, le *close combat* ; c'était très complet. Et, au bout de plusieurs mois, Jacques Nancy et Claude Bonnier ont été réunis pour partir en mission en France. Dans la nuit du 15 au 16 novembre 1943, ils sont partis sur un petit avion Westland Lysander. Ils sont partis de Londres et ils ont atterri en Charente. Ils avaient pour mission de fédérer, d'armer, de financer, de former toute la Résistance en région B qui est, comme je vous l'ai dit tout à l'heure toute la Nouvelle Aquitaine. Cette région était infestée par ce qu'on appelle l'affaire Grandclément⁴⁰⁰. Donc, mon film traite beaucoup plus que la Section Spéciale de Sabotage de mon oncle, il traite de toute la situation en 1943-1944 de la région B, donc de la Nouvelle-Aquitaine et puis, Crémieux-Brilhac, tout au long du film, ouvre le champ sur la situation nationale et internationale de la guerre. Dans mon film, on voit à la fois de très près comment vivait la Section Spéciale de Sabotage, c'est-à-dire sous des toiles de parachutes (on a reconstitué des camps dans des forêts et tout), comment ils se lavaient, comment ils mangeaient, comment ils se nourrissaient, comment ils dormaient, comment ils portaient en mission. Et puis, il y a Crémieux-Brilhac qui fait un parallèle entre ce côté très proche tout en ouvrant le champ historique régulièrement, nationalement et internationalement.

- **L.M. : Juste une petite question. Monsieur Nancy s'est engagé en raison de son statut de fugitif dans la Résistance ?**
- Marie N.-L. : Non, il s'est engagé par motivation. Par motivation, c'est-à-dire que certes, ça chauffait un peu pour lui à Pau, sur le réseau de résistance qu'il avait formé au retour du Stalag, mais surtout, il voulait aller plus loin, il voulait aller se former à Londres et il voulait faire quelque chose de plus grand.

³⁹⁹ 1^{er} Régiment de Parachutistes d'Infanterie Marine.

⁴⁰⁰ Affaire Grandclément (1943-1944) : trahison d'André Grandclément, dirigeant régional de l'Organisation civile et militaire de la région B, convaincu par le chef de la Gestapo de Bordeaux Friedrich Dohse de travailler pour le Reich contre les communistes, entraînant une désorganisation de la résistance bordelaise, et, plus largement, de la région B. (In Olivier Wieviorka, *Histoire de la Résistance : 1940-1945*, Paris, Perrin, 2013, p.460-461).

- **L.M. : Très bien. Et, est-ce que vous avez connaissance de l'incidence que cet engagement a pu avoir sur votre famille pendant la guerre et même après-guerre ?**
- **Marie N.-L. :** L'incidence ? Je pense que mon père, je ne suis pas sûre qu'il se serait engagé dans le Corps franc Pommiès si son frère aîné n'avait pas eu cet engagement bien avant lui, parce que mon père, lui, avait deux ans de moins. Jacques Nancy est né en 1912, mon père en 1914 et il était jeune médecin. Donc, en 1944, il aurait peut-être voulu s'engager avant, mais on lui a dit : "Écoute, tu es déjà marié." Jacques Nancy n'était pas marié, il n'avait pas d'enfants. Mon père lui était marié, il avait déjà mon frère aîné qui avait 18 mois, et ma mère était enceinte comme je vous l'ai écrit. Et donc, je pense que la Résistance lui a dit : "Écoute, tu es plus utile pour l'instant en tant que médecin dans la vie civile." Mais par contre, après le débarquement, mon père a vraiment reformulé sa volonté de s'engager dans le Corps franc Pommiès, parce qu'il connaissait André Pommiès qui était d'Oloron et mon père était à Pau. Donc, il a voulu s'engager en tant que combattant dans une armée régulière. Ils sont partis, ils ont remonté le Danube pour chasser les Allemands jusqu'en Allemagne. Mon père est allé jusqu'en Allemagne jusqu'à Stuttgart, en tant que médecin. Quant à mon oncle par alliance, je ne sais pas si ça a influencé, mais Maurice Pucheu, lui a été fait prisonnier. Il a un peu subi le S.T.O. et il était prisonnier dans une ferme allemande. Il a essayé de s'évader deux fois et puis, pour le punir, comme il s'est évadé deux fois, on l'a déporté à Rawa-Ruska qui était le camp de tous ceux qui se rebellaient et s'évadaient. C'était aux fins fonds de l'Ukraine. Il y avait un robinet d'eau pour des milliers d'internés et on l'appelait le camp de la mort lente. Il en est revenu malade toute sa vie. Il a eu des problèmes gastriques, d'estomac. Après, ça a beaucoup marqué la famille. C'est évident, parce que moi, on ne m'aurait pas dit comme ça : "Ton oncle Jacques Nancy a été un héros" ... Mais, quand j'étais petite le mot de héros, ça sonnait joliment, mais je ne savais pas quoi mettre, à 3/4 ans ou même plus tard, je ne savais pas quoi mettre [derrière ce mot]. On me disait : "Il a fait sauter des trains, il a fait sauter des voies ferrées, il était très courageux !" Bon et bien voilà, ça s'arrêtait là. Vous savez, dans les familles de vrais résistants, on est assez taiseux, on n'en parle pas beaucoup, parce qu'on considère qu'ils ont fait ce qu'il fallait, mais pas plus quoi. Ils ont

fait leur devoir, mais pas plus. Moi, mon oncle disait : "Je ne suis pas un héros ! Ne m'embêtez pas avec ça. De toute façon, vous ne pouvez pas comprendre, parce qu'il n'y a que ceux qui ont vécu ça qui peuvent comprendre. Et, je ne suis pas un héros." Il ne voulait pas trop en parler. Il était assez bougon. C'était l'homme le plus gentil du monde, mais assez ours en fait, mais très, très gentil. C'était la fête quand il arrivait chez moi. Il nous couvrait de cadeaux les neveux et nièces, parce qu'il n'avait pas eu lui-même d'enfant. Et, sa femme avait été (sa première femme) F.T.P.-M.O.I., Maryse Nicolas. Sa famille a même été honorée de la mention juive "Juste parmi les nations", parce que sa famille a caché, à Pons en Charente-Maritime, à Pisany exactement, non à Pons, un couple de juifs roumains qu'elle a fait échapper, Maryse Nicolas, des rafles de Périgueux. Et donc, elle a demandé à son père, maître Nicolas qui était notaire à Pons, de cacher ce couple, qui a été caché jusqu'à la fin de la guerre et sauvé.

- **L.M. : D'accord. Donc, si je résume, c'était un sujet qui n'était pas forcément tabou, mais dont on ne parlait pas énormément, à l'excès dans votre famille et, après-guerre, il y a eu un retour à la vie civile normale. Il n'y avait pas forcément de gens qui faisaient des courbettes à l'égard de votre famille, ils sont rentrés dans les rangs si l'on peut dire ?**
- Marie N.-L. : Non, ils ne faisaient pas des courbettes. Alors moi, ma famille n'a pas subi de retour de manivelle, je dirais, de certains. Mais par contre, les maquisards de mon oncle, et bien d'anciens collaborateurs, d'anciens pétainistes les ont accusés d'avoir fait sauter des ponts, des trains, d'avoir abîmé le territoire français. Et, non seulement ils ne les ont pas honorés, mais ils les ont montrés du doigt, parce qu'évidemment la propagande allemande disait : "Ce sont des terroristes". Ce mot avait une autre signification qu'aujourd'hui pour les collabos et les Allemands. Donc, certains maquisards, je vous cite par exemple un des maquisards de mon oncle qui était boulanger avant-guerre. Quand il a voulu remonter une boulangerie après-guerre, et bien de charmantes âmes lui ont mis des parasites dans sa farine pour que son pain ... voilà. Et, du coup, il n'a pas pu rouvrir sa boulangerie et il a fait un autre métier. Donc, il y a eu, comme ça, d'anciens collabos qu'on appelait les naphtalines. Ce sont les résistants qui les appelaient comme ça, parce qu'à la Libération, lorsqu'ils sont venus défiler avec les résistants, ils avaient laissé leur uniforme dans la naphtaline et ça sentait la

naphtaline. Donc, les résistants les appelaient les naphtalines. Et, certains collabos qui avaient un peu la nostalgie de Pétain se sont vengés sur les maquisards. Donc, mon oncle Jacques Nancy, qui était un grand ingénieur électrotechnique, avait quand même du pouvoir. Il connaissait Chaban-Delmas, il avait un certain pouvoir politique aussi. Et bien, il les a protégés et s'est assuré que chacun retrouve un métier équivalent, voire meilleur à celui qu'il avait avant-guerre, parce qu'il a compris que la France n'allait pas honorer ces maquisards.

- **L.M. : Donc, ce lien d'entraide créé pendant la guerre a demeuré après et ça explique aussi un peu pourquoi vous avez pu les connaître et les voir dans votre famille régulièrement.**
- Marie N.-L. : Oui, oui. Et, Jean-Louis Crémieux-Brilhac m'a dit quand même que le lien qu'il y a eu entre Claude Bonnier, Jacques Nancy et ses maquisards qui avaient entre 18 et 25 ans en plus ... Il y en avait un même qui est arrivé par hasard, qui avait 14 ans, à un des camps qu'avait Jacques Nancy. Alors Claude Bonnier, il avait 46 ans, mon oncle avait 32/33 ans. Il y a eu un lien presque de père guerrier à fils pendant ... Ils leur ont servi de père guerrier. Et ça, Jean-Louis Crémieux-Brilhac m'a dit que c'était tout à fait unique dans la Résistance française. Il n'y a pas eu, par exemple, de chef maquisard qui s'est assuré que tous ses maquisards, à la connaissance de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, aient ... ce lien /// Après le débarquement, ils ont tous été versés dans l'armée régulière. Ils sont rentrés dans le 50^e R.I. et Jacques Nancy restait à la tête de ses hommes. L'armée l'a laissé à la tête de ses hommes de la Section Spéciale de Sabotage. D'après Jean-Louis Crémieux-Brilhac, il n'y a pas d'autres exemples où un chef de maquisards, qui ensuite a été un chef militaire, donc capitaine dans l'armée régulière, s'est préoccupé après la guerre de protéger tous ses maquisards.
- **L.M. : Juste une petite question. Quand vous parliez de votre famille précédemment, vous dites que c'est une "vraie famille de résistants". C'est dans le sens où vous sous-entendez qu'il y en a qui ne sont pas vraiment des résistants, des résistants de la dernière heure ?**
- Marie N.-L. : Oui, voilà. Il y en a qui, tout d'un coup, parlent beaucoup, mettent beaucoup en avant leurs ancêtres. Mais moi, enfin, ça m'est arrivé une, deux ou trois fois en grattant, c'est beaucoup moindre et parfois même, c'était pour des

choses qui étaient beaucoup moins glorieuses. Ça ne m'est pas arrivé souvent, mais comme je commence à avoir un peu l'habitude des gens qui ont beaucoup à la bouche, des "Je fais partie d'une famille de grands résistants, des héros et tout", moi déjà, ça sonne mal à mon oreille.

- **L.M. : D'accord. Et donc cet engagement, est-ce qu'il a influencé votre vie personnelle à vous ? Est-ce que c'est ce qui a fait qu'aujourd'hui vous êtes dans le monde du cinéma ou que vous avez fait tel ou tel film, tel livre, telle prise de position ?**
- **Marie N.-L. :** Alors, ça ne m'a pas influencée pour devenir réalisatrice de cinéma télévision. J'ai d'abord fait une licence de lettres et puis, ensuite, la vie a fait que je me suis tournée vers le montage de films d'abord, et puis ensuite la réalisation. Mais, par contre, ça m'a influencée à partir de 2011, quand j'ai rencontré les maquisards de mon oncle, c'est sûr que ça m'a influencée pour me spécialiser dans les films et les documentaires sur la Résistance. J'en ai fait pas mal. Et puis, le livre que j'ai écrit récemment, qui est sorti il y a quelques mois, et puis je vous ai expliqué ... J'ai cette spécificité par rapport à ma fille. Mais ça, c'est très lié à l'esprit de résistance, c'est très lié à moi. Je pense que l'esprit de résistance, il ne se passe pas dans les gènes mais, quand on est bercé tout petit par ces histoires de résistance et quand on vous explique tout petit ce que c'est que l'esprit de la résistance, c'est-à-dire la désobéissance civile, finalement c'est très important cet esprit de résistance. Et les valeurs de la Résistance, c'est les valeurs républicaines et démocratiques. C'est : "Liberté, égalité, fraternité". Donc, quand vous êtes bercé là-dedans, forcément ça vous modèle, ça vous structure, ça vous personnalise. C'est incarné chez moi, ça c'est sûr, incarné chez ma fille aussi.
- **L.M. : À tel point que, pour vous, est-ce que ça a une incidence sur votre vision du monde en général ou, par exemple, sur les Allemands d'aujourd'hui ?**
- **Marie N.-L. :** Oui, certainement. Par exemple, là, on fête les 10 ans de Charlie, on fête les 10 ans de l'Hyper Cacher. Moi, par rapport à l'antisémitisme, à la montée des populismes aujourd'hui et tout, en plus ayant étudié beaucoup les années 1930, et bien moi j'ai très peur. Je vois ce qui s'est passé depuis 1929/1930, la montée d'Hitler et tout, les populismes, et bien pour moi, l'histoire, elle est en train de se répéter là. Je suis très inquiète de la situation internationale

aujourd'hui, des populismes, des racismes et de la montée à nouveau de ... Regardez ce qui se passe en Autriche ! Les néonazis qui vont peut-être devenir chancelier. Il a prononcé le mot de chancelier. C'est un peu comme Hitler en 1930/1933.

- **L.M. : Et aujourd'hui, est-ce que ce constat motive votre volonté de partager cette histoire de la Résistance par les films, par les livres ou même oralement, en discutant avec des gens, ou ça dépasse ce stade ?**
- Marie N.-L. : Oui, ça dépasse même ce stade. Je ne vous en ai pas parlé, mais je vais très souvent dans les écoles primaires, dans les collèges, dans les lycées, dans les médiathèques, dans les universités. J'étais à Science Po Bordeaux. Là, j'ai 15 dates en 2025 qui sont déjà pointées, parce qu'on fête évidemment les 80 ans de la Victoire, mais je suis beaucoup intervenue en 2024 aussi, parce qu'on a fêté les 80 ans de la Libération. Et puis, dès que je peux, si je suis dans un repas, chez des amis, j'en parle. C'est quelque chose qui me porte totalement. Et, mon combat pour rouvrir le Centre national Jean Moulin de Bordeaux, c'est un peu /// comment dire ? /// C'est ma pierre angulaire. Si j'arrive à le faire ouvrir, j'en serai très fière, d'autant plus qu'il a été fondé avec des anciens maquisards. Enfin, c'est Chaban-Delmas qui l'a voulu. Mais, il a été fondé avec des anciens maquisards de mon oncle et, le premier président du Centre national Jean Moulin, c'était André Delage qui était un ancien maquisard de mon oncle. Donc, je suis très liée familialement au Centre national Jean-Moulin de Bordeaux et à sa fondation. Donc, si j'arrive à le faire ouvrir, ça sera une grande joie et une grande fierté pour moi.
- **L.M. : Si on résume un peu, le cercle dans lequel vous partagez, c'est votre famille, mais même au-delà, à travers votre travail, vos visites dans les écoles. Pour vous, il y a une réelle importance à partager. Est-ce que vous pourriez mettre un mot sur pourquoi est-ce si important que ça pour vous de transmettre cette mémoire-là ?**
- Marie N.-L. : C'est quasi vital pour moi. Alors, par rapport à ma fille d'abord, parce que ça me fait vivre ; ce combat me fait vivre. Je vous laisse expliquer par la suite si vous le voulez. Mais, ce que je veux dire, c'est que je suis tellement inquiète de la situation internationale que, faisant partie de cette famille de résistants, je ne sais pas, je me sens comme une mission enfin, tout à ma mesure,

je suis très modeste. Mais, si je peux amener ma petite pierre à l'édifice pour être un éveillé, un lanceur d'alerte, un guetteur, un passeur de mémoire, et plus que ça ... Je souhaite être proactive et même au niveau national, c'est-à-dire, pour le Centre Jean Moulin, que si je dois faire appel au plus haut niveau, puisque moi, comme je suis déléguée régionale pour la Nouvelle-Aquitaine des descendants des médaillés de la Résistance française et Jacques Nancy avait la médaille de la Résistance avec rosette ... Cette association est parrainée par l'Ordre de la Libération qui est très proche du pouvoir, donc de la présidence. Et, si pour faire rouvrir le Centre Jean Moulin, je suis amenée à faire appel au président de la République, je le ferai. Donc ça va bien au-delà du cercle familial.

- **L.M. : Une dernière chose par rapport à la manière dont vous transmettez, notamment quand vous vous adressez à des collégiens, des étudiants, vous transmettez tout le récit ou est-ce que vous occultez certaines parts que vous pourriez considérer comme trop sombres, justement par rapport au fait qu'il s'agisse d'un jeune public. Est-ce qu'aussi c'est un récit qui est plutôt héroïque ? Vous essayez de rester neutre et de dire la vérité que la vérité dans votre transmission ?**
- Marie N.-L. : Vous voyez, là, je vais aller voir des collégiens le 14 mars. Mon film, par exemple, sur Jacques Nancy, ou d'autres films, il peut être vu par des primaires. Je ne touche rien aux films quand je vais voir des jeunes enfants, je ne touche rien aux films qui sont projetés. J'estime qu'ils peuvent être vus par des enfants de 10 ans facilement. Après, j'adapte derrière, dans le débat, dans la discussion, je m'adapte quand même au public que j'ai en face de moi. Mais, par exemple, par rapport à l'épuration, moi, heureusement, j'ai la chance que le maquis de mon oncle n'ait fait aucune exaction. Il n'y a pas eu de revanche à l'épuration etcetera. Ils n'ont pas fait de campagne de représailles. Mais, pendant la guerre, par exemple, mon oncle a été obligé de /// tuer un maire de Charente, parce que le maire commençait à donner les lieux de cache d'armes et les noms des maquisards charentais. Donc c'était eux ou ce maire. Ils ont été obligés, là, de faire une mission de représailles et ils l'ont exécuté. Mais, c'était pendant la guerre. Ça je ne le dis pas forcément aux enfants, j'adapte mon discours. Mais pour moi, ce n'est pas une zone d'ombre, c'est à replacer dans le contexte. Mais, je fais attention de ne pas heurter non plus un très jeune public sur l'épuration ou

sur des choses comme cette mission. Ce ne sont pas des représailles là, c'est de la survivance pour moi. Je fais la différence. Ils ne se sont pas vengés après-guerre sur des collaborateurs. Et puis, par exemple, je suis très choquée par l'épuration, par les femmes tondues et des choses comme ça. Je me suis assez documentée là-dessus, il y a peu de résistants qui ont tondu des femmes. C'étaient justement des gens qui n'ont pas été très nets pendant la guerre et qui ont voulu en faire un peu trop, se donner une image, un peu se racheter entre guillemets. Mais souvent, les résistants ne l'ont pas fait. Après, je ne dis pas que la Résistance n'a pas fait d'exactions. Je ne suis pas non plus hagiographique. Je veux dire que je ne cache rien des parts d'ombre qu'il y a pu avoir dans la Résistance.

- **L.M. : D'accord. Mais est-ce qu'on peut dire qu'il y a une fierté, pour vous, quant à l'héritage mémoriel que cet oncle vous a transmis ? Est-ce qu'il y a une certaine fierté de dire que vous êtes de la famille de Jacques Nancy, un grand résistant, ou pour vous c'est juste quelque chose qu'il devait faire et ça s'arrête là ?**
- Marie N.-L. : Les deux en fait. Je suis fière de faire partie de cette famille. Mais, je dis ce que je vous ai dit, c'est-à-dire que, pour lui, il a juste fait son devoir. C'est peut-être nous les générations qui suivent qui ... Mais disons que, si je valorise autant les valeurs de la Résistance et donc celles que défendaient mon oncle, mon père et mes oncles, c'est peut-être aussi parce que je sens que le monde est en danger et peut-être que je ne les valoriserais pas autant ces héros, femmes, hommes de la Résistance si je n'estimais pas qu'il fallait le faire pour que ça soit des modèles. Je travaille en fait pour les générations qui arrivent. C'est pour ça que j'interviens autant dans les écoles : primaires, collèges, lycées, universités, pour vous, pour les gens de votre âge, mais même plus jeunes. En fait, je travaille pour les générations qui vont venir pour qu'elles aient des modèles et que ces modèles soient ... C'est une époque moderne, très contemporaine pour moi, c'est l'époque la plus proche de nous, la plus forte et la plus proche de nous, c'est celle qui nous parle le plus ! Donc, c'est pour ça aussi que je suis aussi active et que je me bats autant. Après, la fierté bien sûr, elle est là, mais ce n'est pas de l'orgueil, c'est de la fierté ; ce n'est pas pareil.

- **L.M. :** Pour rebondir sur ce que vous disiez et notamment par rapport au fait qu'il y a une montée des extrêmes de manière générale aujourd'hui, vous pensez que cette mémoire-là, de ces gens qui se sont battus justement contre ces extrêmes par le passé, est en train d'être oubliée, qu'elle n'est pas suffisamment entretenue, ce qui pourrait expliquer la situation actuelle ?
- **Marie N.-L. :** Elle est en train d'être oubliée. Oui, ça c'est sûr. Que je vous dise aussi, moi je suis très bienveillante. Par exemple, quand on me dit : "Moi, j'aurais été, à cette époque-là, dans la résistance et tout", et bien moi, je ne sais pas. Je ne juge pas les collabos, parce que je ne sais pas ce que j'aurais fait. Je dis toujours que si on m'avait mis un revolver sur la tempe et si on m'avait dit, on va tuer ta famille, ta fille, ton mari, tes frères et sœurs, si tu ne nous livres pas telle et telle chose, tel ou tel renseignement, je ne sais pas comment je me serais comportée et je ne sais pas si je serais partie de moi-même en résistance. Donc, je ne juge pas. Et, plus je sais des choses, moins je juge. Ça c'est une première chose. Après, je pense que je m'inquiète beaucoup de cette mémoire. C'est pour ça que je me bats pour que le Centre Jean Moulin rouvre et qu'il soit très moderne, avec beaucoup d'animations numériques pour parler aux jeunes générations, faire des quiz, faire des conférences très accessibles au grand public, projeter des films et des débats. Il ne faut pas que ça soit poussiéreux, il ne faut pas que ça soit ennuyeux, triste. Il faut s'adapter aux générations de maintenant pour pouvoir leur parler et, pour vous citer quelque chose qui est dans mon association, on en parle régulièrement, dans les petits villages, pour fêter dernièrement la Libération, on s'est aperçu que beaucoup de petits villages, au lieu de faire venir des reconstituteurs en habits de résistants et avec des tractions ou des camions Renault, Peugeot de l'époque, les fameuses tractions qu'ils avaient pour les F.F.I.-F.F.L., et bien ils font venir, dans des régions où les Américains ne sont jamais venus, n'ont jamais libéré, des chars, des Jeeps, des Dodges pour faire défiler dans les villages. Or, les Américains ne sont jamais venus libérer ce village. Alors, je reconnais l'importance énorme de l'aide américaine, et russe aussi, pour libérer la France. Mais, dans certains villages, ça veut dire que ceux qui ne connaissent pas l'histoire, les enfants et même des gens beaucoup plus âgés, vont penser que ce sont les Américains qui, par exemple, ont libéré l'Aquitaine ! Et là, on est en train de réécrire l'histoire. Ça veut dire

qu'on ne fait plus défiler les gens en habit de résistants et avec les tractions et les camions qu'ils utilisaient et on les remplace par des Dodges, des tanks et des Jeeps américaines. Et ça, c'est grave, parce que ça veut dire qu'on réécrit une histoire sur des territoires. Et ça veut dire que, du coup, on oublie la Résistance. Et, même à Chasseneuil-sur-Bonnieure, c'est ce qu'il s'est passé dernièrement. Moi, ça m'a vraiment /// franchement /// j'en ai pleuré je vous dis ! Franchement j'en ai pleuré ! Parce que moi, j'avais proposé qu'il y ait une association avec qui j'ai travaillé pour les films, et puis on leur a préféré, même si je crois qu'il y a eu quelques résistants en habits, les chars américains qui ont défilés à Chasseneuil-sur-Bonnieure, là où il y a le mémorial de la Résistance en Charente.

- **L.M. : Après, et je pense à d'autres témoignages que j'ai pu récolter, est-ce que, finalement, il n'y aurait pas l'idée derrière ça de se dire que c'est du passé, qu'il faut avancer ou alors est-ce que ce serait un oubli volontaire justement ?**
- **Marie N.-L. :** Non, moi je pense que la raison, on s'en est parlé, c'est que, pour le grand public, c'est beaucoup plus spectaculaire de voir défiler des Jeeps, des Dodges et des tanks que des petites tractions. C'est tout bête ! Donc, les petits villages, ils veulent faire du spectaculaire et souvent, les maires qui sont des assez jeunes maires, et bien ils sont un peu incultes sur l'histoire et ils ne se rendent pas compte qu'ils ont une mission de préservation de l'histoire telle qu'elle a été. Et moi, à Chasseneuil-sur-Bonnieure, ça m'a vraiment choquée, d'autant plus que mon oncle et Claude Bonnier sont inhumés dans la crypte de Chasseneuil. Mais bon, je le rattrape. Je fais des visites avec les descendants. Je fais des visites régulières. J'en ai fait une le 7 décembre avec 25 descendants de résistants. J'ai fait ouvrir la crypte, puisqu'on peut faire ouvrir la crypte en dehors des journées du patrimoine. On est descendu dans la crypte et j'ai fait tout une explication de ce qu'est la nécropole et la crypte. Et avant, on avait été au musée Bir Hacheim de Chasseneuil pour parler du maquis de Bir Hacheim. Je ne parle pas que de la Section Spéciale de Sabotage, je parle aussi des autres maquis : du maquis Bernard, de la Brigade Rac qui ont œuvré en Charente et Charente-Maritime.

- **L.M. : Vous me parlez du mémorial de Chasseneuil, vous m'avez parlé de Jonzac également. Est-ce qu'il y a des endroits pour vous qui sont des sortes de lieux de mémoire ?**
- Marie N.-L. : Oui, tout à fait.
- **L.M. : Sur lesquels vous pouvez vous rendre seule ou accompagnée.**
- Marie N.-L. : Oui, oui, oui. Il y a aussi la ferme Duruisseau, au lieu-dit Les Forêts, dans le village de Bouëx, près d'Angoulême. C'est la ferme originelle où la Section Spéciale de Sabotage a été créée par mon oncle en février 1944 et les Duruisseau sont des grands résistants. La ferme, elle, est restée intacte et elle fait partie des Chemins de la mémoire. Le 7 décembre, on est allé chez Gérard aussi. On a fait le musée Bir Hacheim, le mémorial de Chasseneuil et puis, l'après-midi, on s'est rendu à la ferme Duruisseau parce qu'il y a un petit musée familial qui est très bien, qui retrace l'histoire de la Section Spéciale de Sabotage. Lui aussi [le fils des époux résistants Duruisseau], il est très investi dans la mémoire de la Résistance. Il fait partie d'une grande famille de résistants, puisque son père a été le bras droit de Jacques Nancy.
- **L.M. : Et dans cette démarche, quand vous visitez des endroits comme ces musées, le mémorial de Chasseneuil, est-ce que vous y allez seule ? Est-ce que vous y avez été avec votre mari ou même vos frères et sœurs ? Est-ce qu'ils sont impliqués comme vous dans cette volonté de transmettre ce récit familial ?**
- Marie N.-L. : J'y suis allée avec ma famille oui.
- **L.M. : Mais c'est plus particulièrement vous qui vous intéressez dans votre famille à ce sujet, pas forcément les autres.**
- Marie N.-L. : Non, non. Dans ma famille, il y a plein de gens qui ont acheté mon livre et qui ont acheté le DVD de mon film. C'est toute la famille qui est derrière, oui, oui.
- **L.M. : Ce que je veux dire, c'est que c'est vous seule qui avez fait ces recherches, ce n'est pas eux qui les ont faites avec vous.**
- Marie N.-L. : Non, non, ils ne les ont pas faites. Mais moi, je leur ai demandé, j'en avais besoin, parce que, comme je vous ai dit, j'ai des frères et sœurs qui sont plus âgés que moi, donc qui avaient plus d'informations sur certaines choses. Notamment pour mon livre, j'ai fait appel à des cousines et à une de mes sœurs,

à la fille de Maurice Pucheu, puisque je parle de lui et de sa femme dans mon livre. Donc, j'ai fait appel pour mon livre et un peu pour mon film à la famille. Mais, c'est vrai que c'est moi qui ai des années de recherche derrière. Mais, il faut dire que j'ai ce métier de réalisatrice et romancière et de réalisatrice documentariste TV, c'est mon métier aussi qui m'y amène.

- **L.M. : Dernier point important. Vous m'avez dit que vous faites partie d'une association qui est liée à la mémoire de la Résistance. Est-ce que vous pourriez m'en parler ? Pourquoi vous êtes-vous engagée ? Qu'est-ce que vous faites dans cette association ?**
- Marie N.-L. : L'A.N.D.M.R.F., l'Association Nationale des Descendants des Médailleurs de la Résistance Française, réunit des descendants de médaillés. Alors, la médaille de la Résistance a été créée par de Gaulle qui voulait compléter la médaille de l'Ordre de la Libération. En fait, elle a été créée par de Gaulle le 9 février 1943 je crois. Il voulait honorer des gens, hommes, femmes, collectivités, qui s'étaient particulièrement honorés, qui avaient eu des actes de courage particulièrement importants. Et donc aujourd'hui, nous les descendants, qu'est-ce qu'on fait ? Et bien, on fait ce que je fais, par exemple : des conférences, des débats, on organise des expositions, on s'occupe aussi de récolter la mémoire des médaillés, parfois on peut monter des dossiers pour que des résistants aient la médaille à titre posthume. Là, ce sont des familles qui peuvent nous demander de le faire. Et, à ce moment-là, il y a tout un chemin : on fait des enquêtes, on fait des recherches et, si ça aboutit, on remet la médaille à titre posthume. Mais surtout, on est là pour défendre la mémoire et les valeurs de la Résistance. Il y a des délégués départementaux, il y a des délégués régionaux et il y a des adhérents. C'est une jeune association. Elle a été fondée en 2018 et on est parrainé par l'Ordre de la Libération.
- **L.M. : D'accord. Et donc vous, vous êtes déléguée régionale dans cette association.**
- Marie N.-L. : Oui, moi je suis déléguée pour toute la Nouvelle-Aquitaine.
- **L.M. : Et, ce ne sont que des descendants qui sont membres de l'association ou c'est ouvert à un public plus large ?**
- Marie N.-L. : Non, pour l'instant, dans nos statuts, ce ne sont que des descendants de résistants qui ont été médaillés de la Résistance française. Alors, on réfléchit

à ouvrir plus largement, mais pour l'instant on est en réflexion, notamment pour les porte-drapeaux, parce qu'on en manque un peu lors des commémorations. Évidemment, on participe aussi beaucoup à des commémorations. Moi, ce n'est pas mon truc, ce n'est pas ma tasse de thé. Les commémorations, avec gerbes et couronnes aux monuments aux morts, il en faut, mais ...

- **L.M. : Ça fait partie de la transmission quand même.**
- Marie N.-L. : Oui, oui, ça fait partie de la transmission. Mais moi, à ce moment-là, j'aimerais bien que ces commémorations soient plus animées, soient ... je ne sais pas ... qu'il y ait par exemple des professeurs de théâtre qui fassent travailler des enfants pour faire des choses lors de ces commémorations. Si c'est pour toujours lire un peu le même texte, puis déposer une gerbe et jouer *La Marseillaise* ou *Le Chant des partisans*, si c'est chaque année la même chose, il y a quelque chose qui me dérange un peu, qui est un peu trop répétitif et qui peut peut-être éloigner les jeunes générations et faire penser que, justement, ce que vous disiez tout à l'heure, la Résistance c'est loin, c'est poussiéreux, ce n'est pas intéressant, c'est un peu le risque. Et, on s'aperçoit que s'il faut aujourd'hui dans notre association laisser toujours une part à ses commémorations, aux monuments aux morts, il faut aussi beaucoup plus développer des animations : conférences, débats, films, livres, témoignages directs de nous les descendants, parce qu'on pense que c'est ça qui va intéresser beaucoup plus le grand public aujourd'hui.
- **L.M. : Très bien. Donc, je vous ai posé à peu près toutes les questions que je voulais. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaiteriez rajouter, qui est important à votre sens ?**
- Marie N.-L. : Non, non, je crois qu'on a fait un tour assez complet.
- **L.M. : Très bien. Donc, je vais couper l'enregistrement. L'entretien est terminé. Je vous remercie pour votre témoignage. Il est 19h56.**

Annexe 4 : Transcription intégrale du témoignage de Michel Cholet, petit-fils du résistant fusillé à La Braconne René Gillardie.

- Informations générales

- *Date de l'enregistrement* : 7 février 2025
- *Date de retranscription* : 16 février 2025
- *Durée de l'interview* : 01:08:12
- *Collectrice* : Lisa Métreau (L.M.)
- *Nom de l'interviewé* : Michel Cholet (Michel C.)
 - *Parenté* : Petit-fils du résistant fusillé à La Braconne René Gillardie et arrière-petit-neveu du résistant décédé en déportation Gabriel Quément
 - *Date de naissance* : 18 mars 1957
 - *Informations socio-professionnelles* : Technicien/formateur en électronique retraité
- *Lieu de l'interview* : En visioconférence.

- Légende

- *Hésitation* : ///
- *Ajout de précisions visuelles ou de mots sous-entendus* : [...]

- Transcription

- **L.M.** : Nous sommes le 7 février 2025, il est 18h02, en présence de Lisa Métreau, étudiante en M.1 P.R.H. à l'Université d'Angers, collectrice, pour recueillir le témoignage de Monsieur Michel Cholet. Pour commencer, j'aimerais que, succinctement, vous vous présentiez.
- **Michel C.** : Je suis Michel Cholet, le petit-fils de René Gillardie qui a été fusillé à la Braconne le 4 janvier 1944. Je suis retraité et père de trois enfants, deux filles et un garçon, et j'ai quatre petits-enfants. Actuellement, j'habite dans les Landes : la commune de Labouheyre. Je fais partie de l'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne, dont je suis le vice-président.
- **L.M.** : Très bien. Donc, vous me dites, que vous êtes le petit-fils de René Gillardie. Comment avez-vous appris l'engagement de ce grand-père dans la Résistance ? Est-ce que c'est quelque chose que vous avez toujours su ou est-ce par hasard que vous êtes tombé dessus ?
- **Michel C.** : Je l'ai toujours su, bien qu'on n'en parlait pas beaucoup à la maison. Ma grand-mère vivait avec mes parents, mes frères, mais elle en parlait assez peu. J'ai comme deuxième et troisième prénoms : René, le prénom de mon

grand-père, et Gabriel, le prénom de son oncle par alliance qui a été arrêté en même temps que mon grand-père, qui lui a été déporté au camp du Struthof en Alsace et qui n'est jamais revenu. Donc, si vous voulez, j'ai toujours su, peut-être via le fait d'avoir ces prénoms, que mon grand-père avait été fusillé, que son oncle avait été déporté. De plus, où on habitait en Charente, à Ruelle-sur-Touvre, la rue qui passait devant la maison, c'était la rue René Gillardie. Et, je prenais cette rue pour aller à l'école. Donc, si vous voulez, j'ai su très tôt que mon grand-père avait été exécuté et que son oncle était mort en déportation.

- **L.M. : Très bien. Donc, vous l'avez toujours su, ce n'est pas par hasard que vous êtes tombé sur un document qui a pu faire que.**
- Michel C. : Non, non. Alors, je ne sais pas exactement depuis quel âge, mais on va dire relativement tôt, j'ai su que mon grand-père avait été fusillé oui.
- **L.M. : D'accord. Pour aller un peu plus en détail sur l'engagement de ce grand-père, est-ce que vous savez ce qui l'a conduit à s'engager dans la Résistance et ce qu'il y a fait ?**
- Michel C. : Alors là, disons que j'ai beaucoup de regrets de pas en avoir parlé, de ne pas m'être entretenu avec ma mère et ma grand-mère. À la maison, ma grand-mère en parlait très peu, on en parlait rarement. Et moi, je suis parti de la maison, j'avais 18 ans et c'est vrai que je pense qu'en étant enfant, ce n'est pas pour me justifier mais, je ne pensais pas à demander des précisions sur l'engagement de mon grand-père. C'est plus tard que j'ai essayé d'en savoir un peu plus. Mais, ma grand-mère est décédée en 1987 à l'âge de 74 ans et ma mère est morte trois ans après à l'âge de 57 ans. Il y a une grande partie de la mémoire qui est partie. Malgré ça, quand même, j'ai quelques souvenirs. Je sais que pour mon grand-père, l'inculpation lors de son arrestation, c'était la détention d'armes, je crois. Je me souviens avoir entendu ma mère dire que mon grand-père faisait de la politique. Après, j'ai su qu'il était membre du Parti communiste. Alors, au niveau des raisons qui ont poussé mon grand-père à son engagement, je pense que c'est, c'est moi qui m'imagine ça, le fait qu'il soit militant communiste. Il était aussi syndicaliste à la C.G.T. Comme, je pense, bien d'autres militants, beaucoup se sont engagés dans la Résistance. Je pense que c'est le fait de son appartenance politique qui l'a poussé à s'engager dans la Résistance. Il y a peut-être aussi le fait que, comme beaucoup de familles à cette époque-là, il y avait

quand même la Première Guerre mondiale qui était toujours présente. Le père de mon grand-père, donc mon arrière-grand-père, est mort sur le front en 1917. Donc, je pense qu'il y avait quand même, à l'époque, une certaine animosité envers les Allemands. C'est moi qui dis ça, mais je pense qu'il y a de ça aussi. Le fait que la France soit envahie par les Allemands, ça a peut-être entraîné chez beaucoup le fait d'entrer en Résistance.

- **L.M. : Donc, au regard de ce qu'on disait ou ce qu'on ne disait pas dans votre famille, ce n'était pas tabou, mais vous sentiez qu'il ne fallait pas insister non plus sur le sujet, si je vous suis.**
- Michel C. : Non /// Enfin, oui on n'en parlait pas. De temps en temps, le sujet était abordé, mais sans plus. Je me souviens que ma grand-mère était persuadée que c'était un voisin qui avait dénoncé mon grand-père. Bon, est-ce que c'est ... J'ai lu dans des ouvrages, notamment le livre de Monsieur Hontarrède, et entendu, qu'apparemment, ce serait le directeur de l'usine où il travaillait qui avait collaboré beaucoup avec les Allemands. Je pense que c'est peut-être plutôt lui qui avait ... Ce sont des choses que l'on n'a pas vraiment abordées enfin, à part de temps en temps, mais je sentais que ma grand-mère ... /// Elle s'est retrouvée veuve, elle avait 30 ans. Elle ne s'est /// jamais remise de la mort de son mari. Et en plus, si vous voulez, que ce soit la famille de mon grand-père ou de ma grand-mère, ce sont des familles qui ont été quand même très marquées par la vie. Du côté de mon grand-père, il a perdu son père à la Première Guerre Mondiale. Ensuite, il a perdu son frère aîné de maladie. Du côté de ma grand-mère, elle a perdu son père relativement jeune. Je crois qu'il a eu la grippe espagnole. Elle a perdu un petit frère. Ensuite, elle a perdu sa mère. C'est une tante qui l'a élevée. La sœur de sa mère, c'était l'épouse de Gabriel Quément et ils vivaient ensemble à Ruelle-sur-Touvre. Je pense que ma grand-mère a donc toujours vécu dans cette douleur et en parlait rarement.
- **L.M. : Mais, au regard de ce que vous me dites, est-ce que le voisin en question, dont elle pensait qu'il était le traître, a survécu à la guerre ?**
- Michel C. : Je pense qu'il a survécu à la guerre, oui, oui, parce que moi, de ce que je me souviens, elle me parlait d'un voisin et, d'après ce qu'elle me disait, oui il était encore en vie. C'est vrai que j'avoue que c'est un peu loin.

- **L.M. : Je comprends, ne vous inquiétez pas. En fait, je vous disais ça, parce que je me demandais si, après-guerre, tout cela avait eu des conséquences sur ses relations. Est-ce que votre grand-mère, ou votre famille plus largement, évitait des personnes comme celle-ci ou, au contraire, a créé des contacts, une sorte d'entraide entre les familles d'anciens résistants ?**
- Michel C. : Je pense que oui. Il y a, entre les familles de fusillés, des contacts, parce que je me souviens que ma grand-mère me parlait de telles personnes. Alors, il y a une autre personne sur Ruelle qui a été fusillée : Armand Jean. J'ai entendu parler de cette personne-là qui était résistant et d'une autre personne qui était aussi résistante : Monsieur Ferrand. Je pense qu'il y avait des contacts et il y avait aussi tous les 15 janvier la cérémonie devant le Monument à La Braconne qui permettait aussi aux familles de se rencontrer. Mais oui, je suis sûr qu'il y avait des contacts entre les familles de fusillés.
- **L.M. : D'accord. Et donc, vous me parlez de la cérémonie La Braconne. Il y a des endroits, des moments qui étaient obligatoires, par exemple tous les 15 janvier, assister à la cérémonie en famille, même si vous ne saviez pas toujours pourquoi vous y assistiez ?**
- Michel C. : Oui, oui, oui. Ça, quand j'étais enfant, je m'en souviens. Je n'y étais peut-être pas systématiquement, parce que la cérémonie tombe toujours le 15 janvier. Donc, quand c'était en semaine, ayant école, je ne pouvais pas y aller. Mais autrement, à chaque fois que ça tombait un samedi ou un dimanche, effectivement, j'y allais. Enfin, à l'époque c'était le jeudi où on n'allait pas à l'école. Et, il y avait aussi la cérémonie du mois de mai. Alors, je ne me souviens plus à l'époque s'il y avait la cérémonie au mois de mai, parce que vous savez ... enfin Madame Dessendier ...
- **L.M. : Oui, oui, oui. Elle m'en a parlé.**
- Michel C. : Il y avait les deux cérémonies. Au mois de mai, c'est toujours un week-end, enfin un samedi ou un dimanche. C'est vrai que ma mère et ma grand-mère sont toujours allées à cette cérémonie. Pour elles, c'était naturel, c'était quelque chose qui était obligatoire. Ce n'est pas vraiment le terme, mais voilà, c'était naturel.
- **L.M. : Et vous, vous y alliez en connaissance de cause, vous saviez à quoi vous preniez part, à qui on rendait hommage ?**

- Michel C. : Ah oui, oui, oui ! Ça oui ! Je savais que c'était mon grand-père et je me souviens que ma grand-mère ... /// Il y a l'endroit où a été construit le monument, l'endroit où ont été fusillés les résistants était un petit peu à côté. Il est, quand on descend vers le monument, sur la droite. Et, ma grand-mère, un jour, nous a parlé. Elle nous a dit : "C'est ici qu'ils ont été fusillés, que les corps ont été enterrés". Donc, étant enfant, je savais très bien pourquoi on allait à cette cérémonie.
- **L.M. : Peut-être d'ailleurs que vous avez rencontré d'autres jeunes de votre âge qui participaient ? Est-ce que vous avez créé des liens qui ont peut-être contribué à ce que vous fassiez partie de l'association aujourd'hui ?**
- Michel C. : Non, je ne me souviens pas avoir rencontré d'autres jeunes. /// J'avoue que je ne m'en souviens pas.
- **L.M. : D'accord. Et, est-ce qu'il y a d'autres endroits qui font office de lieux de mémoire pour vous, outre ce monument-là, dans votre famille en général, pour vous ?**
- Michel C. : /// Il y a aussi la maison où on habitait avec mes parents et la maison où mon grand-père et ma grand-mère ont habité. Moi, je sais qu'à chaque fois que je passe devant, il y a des souvenirs qui reviennent. Il y a aussi la maison où mon arrière-grand-mère habitait, qui était sur la commune de Garat. Alors, j'ai repensé à une chose, ça je pourrais peut-être vous l'envoyer. J'avais commencé, il y a plus de dix ans de ça. J'avais voulu écrire un petit peu sur mon grand-père et sur son oncle. Donc, j'avais commencé un petit peu à raconter ça. Je pourrais vous l'envoyer.
- **L.M. : Et qu'est-ce qui a motivé votre envie d'écrire ?**
- Michel C. : C'était pour transmettre ça à mes enfants et mes petits-enfants. C'était dans le but d'un peu fixer ce que je pensais et parce que je me dis : on ne sait jamais, s'il m'arrive quelque chose ... pour qu'au moins il y ait ça. Alors, je n'ai pas terminé. Je voulais aussi raconter un petit peu sur mon enfance. Ce qui a aussi fait déclencher ça, c'est lors d'une réunion avec l'Association pour le Souvenir des Fusillés, c'était en 2012. On préparait la réunion du mois de mai et Madame Dessendier m'a demandé si je voulais faire un témoignage sur mon grand-père. J'ai accepté et donc j'ai essayé de préparer ce témoignage. Ça a été assez difficile, parce que j'avais peu de, comme je vous disais tout à l'heure,

pendant mon enfance, j'avais assez peu de souvenirs sur mon grand-père. Donc, j'ai eu quand même un certain nombre de documents par le Service historique de la Défense, par un certain nombre d'organismes, mais ça a été assez difficile, parce qu'à chaque fois c'était /// comment dire ... le fait de parler de /// Excusez-moi, ce qui est arrivé à mon grand-père, j'avoue qu'en écrivant, en préparant ce texte, il y avait beaucoup d'émotions, je crois. Je me suis rendu compte, même si j'ai toujours su que mon grand-père avait été fusillé, je me suis dit : mais quand même, pour s'engager à cette époque dans la Résistance, il fallait quand même un certain courage, parce que les résistants surtout les ... Il faisait partie des F.T.P. Je pense qu'ils savaient très bien qu'ils risquaient leur vie. S'ils étaient arrêtés et bien, c'est la mort qui était au bout. Je me dis : il fallait quand même un drôle de courage. Et ça, c'est vraiment petit à petit que je l'ai réellement intégré.

- **L.M. : Et pour vous, il y a une forme de fierté derrière cet engagement ? Vous êtes fier de ce qu'il a fait ou, pour vous, ce sont les choses qui ont fait que ?**
- Michel C. : Ah oui, oui, oui ! Ça, oui ! Pour moi, c'est vraiment une fierté. Je suis fier d'avoir un grand-père qui s'est levé contre, comme bien d'autres, l'occupant allemand. Enfin, je dis allemand ... je n'aime pas le mot allemand, c'est plutôt nazi. Et il a eu le courage ! Ah oui, il y a une fierté. Et, si vous voulez, avec ma grand-mère, on n'a pas eu beaucoup de ... elle n'en parlait pas beaucoup. Mais, quand même, le fait d'avoir toujours, en présence à côté de moi, ce qu'avait fait mon grand-père, ça m'a un petit peu forgé, quelque part, une personnalité. Par exemple, tout ce qui concerne la montée de l'extrême-droite, c'est quelque chose, pour moi, qui est insupportable et ça, je pense qu'il faut, au-delà du témoignage sur un grand-père, sur une personne de la famille concernant la guerre, aller au-delà et se battre contre la montée de l'extrême-droite, justement pour que ça ne revienne pas. Et, je remercie ma grand-mère, surtout ma grand-mère, enfin ma mère et ma grand-mère, mais c'est ma grand-mère. C'était une petite dame qui ne parlait pas beaucoup, qui était toujours triste, mais qui avait quand même une conviction. À l'époque, elle ne parlait pas ... elle ne disait pas les Allemands, elle disait les "Boches", comme beaucoup et c'était bien ancré ça. Elle a toujours eu des idées de gauche si vous voulez et, vraiment, elle ne pouvait pas supporter

qu'il y ait des idées d'extrême-droite. Ça lui rappelait trop ce qui est arrivé à mon grand-père et je pense que, très tôt, ça m'est bien rentré dans la tête ça. Et puis, il faut dire qu'à l'époque aussi, dans les années 1960, la guerre était encore relativement proche, même si moi, en tant qu'enfant, ça me semblait loin. Ça faisait vingt ans. Maintenant, je me rends compte que vingt ans, ce n'est pas grand-chose. Mais vingt ans, c'est encore relativement frais tous ces événements. Au cinéma, il y avait beaucoup de films sur la Résistance. Moi, j'avais été voir un film *Paris brûle-t-il ?* Je me souviens, quand on a été voir ce film, c'était un petit peu un événement. Il y avait quand même cette mémoire de la guerre qui était très présente. Et, je me souviens d'une petite anecdote. Quand j'étais gamin, je jouais aux petits soldats, comme à l'époque on n'avait pas tous les jeux qu'ont les enfants maintenant. Et donc, j'avais des petits soldats. Il y avait des petits drapeaux qui faisaient entre dix et vingt centimètres. Il y avait un drapeau français et puis j'avais d'autres drapeaux. Alors, je ne me souviens plus trop de quels pays. J'avais à l'époque même pas dix ans je crois donc, pour moi, il y avait d'un côté les Français et de l'autre côté les Allemands. Et, sur un des drapeaux, j'ai enlevé le morceau de tissu qui représentait le pays, j'ai pris un autre morceau de tissu blanc et j'ai dessiné une croix gammée pour dire : il y a d'un côté le drapeau français, de l'autre côté le drapeau des nazis, enfin le drapeau allemand. Ma grand-mère a vu ça et elle est entrée en colère. C'est, je pense, la seule fois où je l'ai vue comme ça. Elle m'a dit : "Mais qu'est-ce que c'est que cette horreur-là ?" Alors, je me suis retrouvé bête et je me suis rendu compte qu'elle n'a pas vu que je jouais comme ça avec des soldats. Je ne sais pas ce qu'elle s'est imaginée. Mais, après coup, je me suis retrouvé tout bête et j'ai vite fait disparaître ce petit morceau de tissu. Je me suis rendu compte que ça lui avait certainement rappelé des souvenirs douloureux. Donc, si vous voulez, chez moi, c'est bien ancré le fait qu'il faut toujours continuer le combat contre les idées d'extrême-droite, en rappelant ce qui s'est passé pendant la guerre et en extrapolant ce qui pourrait se passer malheureusement dans le futur.

- **L.M. : D'accord, très bien. Vous avez anticipé sur les questions que je comptais vous poser : savoir si tout cela avait eu une incidence sur votre perception du monde, par exemple quand on voit le conflit au Moyen-**

Orient. Vous avez bien fait la différence entre les Allemands et les nazis. Quelle image en avez-vous aujourd'hui ?

- **Michel C.** : Si vous voulez, quand j'étais enfant, c'est vrai que ma grand-mère, quand elle parlait des Allemands, comme je disais, elle disait les "Boches" et tout ça. Mais, il s'est passé une chose quand j'avais 13/14 ans. C'est qu'on a eu un correspondant. Ruelle-sur-Touvre était jumelée avec une ville autrichienne. Donc, il y a un jeune Autrichien qui est venu à la maison. Et, l'année suivante, moi, je suis allé en Autriche. Quand ma grand-mère a ... Bon, c'est mon père surtout qui a souhaité qu'un jeune vienne à la maison. Je me souviens de ma grand-mère, elle m'avait dit : "Oh, je t'avoue que moi, ça ne m'enchante pas qu'il y ait un jeune ici, d'entendre parler allemand." Et en fait, et bien ce jeune, il parlait déjà très bien français. Donc, je pense que sa perception vis-à-vis des Allemands, puis en extrapolant aux Autrichiens, a un peu changé à ce moment-là. Elle s'est rendu compte que les autres générations n'étaient pour rien dans ce qui est arrivé. Et moi aussi, je n'ai aucune [haine] envers les Allemands, enfin je veux dire envers les plus jeunes générations, enfin les autres générations après la guerre. Non, je pense qu'ils ont été malheureusement victimes. Après, il y a une chose, quand même, qu'il ne faut pas oublier : c'est que ce sont quand même les nazis qui sont arrivés au pouvoir on va dire, entre guillemets, démocratiquement, par un vote. Mais bon, est-ce que les Allemands à l'époque pouvaient imaginer ce qui allait se passer après ? Je n'en suis pas sûr. Est-ce qu'en France, s'il y avait eu la même personne que Hitler, est-ce que ça aurait pu se passer ? Peut-être. On ne sait pas trop. Je ne pense pas que ça soit lié vraiment aux Allemands. Il y avait une époque /// Le nazisme a germé sur la crise de 1929, le traité de Versailles, et il y a d'autres choses qui ont fait que. Non, autrement, je n'ai rien contre les Allemands.
- **L.M.** : Je dérive un peu vers un autre genre de question. Vous m'avez dit par mail, et votre frère Dominique Cholet, me l'a également confirmé, que vous avez commencé à mener des recherches plus approfondies depuis que vous êtes à la retraite. Comment ça s'est passé ? Quel a été le déclic ? Est-ce que ça a été juste le fait d'être à la retraite ? Et comment vous y êtes-vous pris pour mener vos recherches ? Vous êtes-vous tourné d'abord vers des archives plutôt familiales ou archives départementales ou ailleurs ?

- Michel C. : Ce qui a un petit peu déclenché, c'est au niveau de l'association. J'ai commencé l'association, ça devait être en 2007/2008 à peu près, parce qu'au niveau de ma carrière, j'étais souvent parti. Je ne suis plus revenu en Charente depuis mes 18 ans, à part quand je revenais voir la famille. C'est vraiment quand j'ai été plus dans la région, enfin j'étais en Gironde depuis 1995, que j'ai petit à petit plus participé aux cérémonies, ensuite à l'association. Ce qui a un petit peu déclenché le fait que je fasse des recherches, c'est quand on m'a demandé de faire le témoignage sur mon grand-père. Ça a, je pense, encore amplifié les recherches. J'ai recherché au niveau des archives départementales, Service historique de la Défense, au niveau du Bureau des archives des victimes de conflits contemporains. Il y a aussi les ... comment ça s'appelle ? C'est à Châtellerault : les archives du ministère de la Défense, parce que mon grand-père travaillait à Ruelle-sur-Touvre à l'époque, à la fonderie, qui faisait partie du ministère de la Défense. J'ai eu des renseignements qui m'ont bien éclairé. Et, d'ailleurs, il y a une étudiante à l'époque qui a fait un dossier pédagogique centré un peu sur mon grand-père. Mais, j'ai vraiment commencé à m'y intéresser, je crois, à partir de 2010 à peu près.
- **L.M. : Et aujourd'hui, vous considérez avoir levé la majeure partie de l'ombre qui planait sur ce récit, ou il y a encore des gros manques que vous aimeriez combler ?**
- Michel C. : Oui, il y a une chose que je voudrais savoir, parce que la dernière lettre de mon grand-père, il n'y a pas de trace de cette dernière lettre, apparemment, elle aurait été censurée par les Allemands. Ce que je ne sais pas, c'est : est-ce que la lettre a été détruite ou alors, est-ce qu'elle est partie avec les Allemands quand ils sont repartis en Allemagne, est-ce qu'ils sont partis avec ? Ça, c'est quelque chose que j'aimerais bien savoir. Et, j'ai retrouvé dans les documents que m'avait prêté Monsieur Hontarrède ... Il avait fait un travail de recherche extraordinaire sur tous les résistants. Et moi, je suis tombé sur un document qui parlait du procès qu'il y a eu fin décembre 1943. Et, apparemment, il y a des éléments de ce procès qui ont soit disparus, soit qu'il ne retrouvait pas. Le document serait peut-être sur Poitiers, au niveau des archives, ou sur Limoges. Je suis allé une fois sur Limoges. J'étais aux archives départementales, mais je n'ai rien trouvé de particulier. Donc, c'est pareil. Est-ce que ce document

a été détruit ? Je me dis que, peut-être, il mettait en cause un certain nombre de personnes, notamment la police française, puisque c'est la police française qui a arrêté mon grand-père et son oncle. Est-ce qu'il y a ça ? Mais, ça fait partie des choses pour lesquelles je voudrais essayer d'aller un petit peu plus loin, savoir.

- **L.M. : Et donc, parmi les documents que vous avez conservés, il y a des lettres, il y a peut-être des photographies, des documents que vous avez aussi obtenu aux archives. Et, vous comptez les transmettre aussi dans votre famille, les garder précieusement ?**
- Michel C. : Ah oui, oui, oui, ça oui. Les documents qui viennent des archives, je les ai conservés. J'ai l'avant-dernière lettre de mon grand-père quand il a écrit depuis la prison d'Angoulême, et puis un certain nombre de photos. Je vous en ai envoyé quelques-unes. Mais, je garde ça bien précieusement pour qu'après, mes enfants, mes petits-enfants puissent les garder.
- **L.M. : Vous allez me dire que j'insiste un peu mais, pour vous, pourquoi est-ce si important de partager, de transmettre cette mémoire-là ? Qu'est-ce qui fait que ?**
- Michel C. : Là, je parle de mon grand-père, mais comme d'autres résistants, je pense que c'est important de montrer qu'à cette époque-là, il y a des gens qui se sont rebellés, qui ont dit : "Non, ce n'est pas possible !" C'était une minorité les résistants et je pense que c'est un exemple de courage de se rebeller contre un pouvoir, une dictature. Je pense que c'est un exemple à montrer, que ces gens-là sortent de l'ombre un petit peu, parce qu'il y en a peut-être qui ont été oubliés. Mais, c'est important d'un peu les mettre en lumière à titre d'exemple et au-delà, pour dire qu'il ne faut plus qu'il y ait ce genre de conflit, comme la Deuxième Guerre mondiale, avec toutes les horreurs que ça a entraîné. Je pense que c'est surtout envers les jeunes qu'il faut transmettre tout le courage de ces gens-là. Alors, je fais aussi partie d'une association sur Bordeaux. C'est l'Association pour le Souvenir des Fusillés de Souge, où il y a eu 256 fusillés. C'est la deuxième fusillade la plus importante en France.
- **L.M. : Et vous dites, qu'en quelque sorte, que c'est pour que cette mémoire ne tombe pas dans l'oubli. Est-ce que vous considérez aujourd'hui, et là c'est plutôt une mémoire qui serait collective, plus large que cette mémoire de la**

Résistance, de l'engagement de ces personnes, qu'elle est en train d'être oubliée, ou du moins qu'il y a un risque ?

- **Michel C.** : Oui, je pense qu'elle est quand même oubliée, parce que, bon, il faut peut-être faire attention à ce que disent les sondages, mais, récemment, j'ai vu qu'il y avait 46 % des jeunes qui, alors je ne sais plus dans quelle tranche d'âge, n'avait jamais entendu parler d'Auschwitz. C'est quand même ... parce que, si vous voulez, pour moi, il y a l'exemple de mon grand-père et de son oncle qui est mort en déportation. Je pense que, pour moi, c'est dans ma mémoire, dans ma façon de penser ; c'est un petit peu indissociable. Il y a d'un côté mon grand-père fusillé, comme bien d'autres résistants qui ont été fusillés, et d'un autre côté les gens qui sont morts en Déportation. Il y a ces deux aspects de la Deuxième Guerre.
- **L.M.** : Et puis, en plus, vous avez été marqué au sein de votre famille, parce que ce n'est aussi pas le cas de toutes les familles, donc ça ne se transmet pas pareil. Mais, vous voyez, ça m'avait surpris quand on me l'avait dit, je parlais avec une personne bien plus jeune qui me disait qu'il fallait oublier un peu le passé, regarder vers l'avenir et puis avancer, qu'il ne fallait pas ressasser le passé.
- **Michel C.** : Non. Moi, je pense que c'est d'ailleurs toutes les personnes, les anciens déportés qui ont témoigné au départ, quand ils sont revenus des camps, ils n'en parlaient pas, parce que personne ne les aurait cru. Mais, ils se sont remis à témoigner dans le milieu des années 1980. Je pense que c'était aussi par rapport à la montée de l'extrême droite à l'époque. Ils se sont dit : il faut faire quelque chose et c'est ça, je pense ... surtout dans le monde actuel, avec la montée de l'extrême-droite dans beaucoup de pays en Europe, en France, aux États-Unis. Pour moi, c'est quelque chose qui est indispensable de rappeler ce qui s'est passé. Je crois que c'est Primo Lévi qui disait : "Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre." Je suis allé une fois, parce que je travaillais dans un centre de formation en Gironde qui avait un partenariat avec l'Éducation nationale sur des jeunes qui faisaient une formation bac pro. Et, un jour, on a été écouter un ancien déporté. Je n'ai pas la prétention de connaître énormément de choses sur la Déportation, mais je connais quand même un certain nombre de choses. Et, je peux vous dire que là, on était tous très bouleversés par ce que

disait cette ancienne déportée. Je pense que, les élèves, ça les a beaucoup marqués. Je pense que le fait d'avoir une personne qui avait vécu ça, c'est voilà ! Alors, malheureusement, il n'y a plus beaucoup de survivants. Je pense que c'est quelque chose qui est, pour moi, indispensable. Je reviens un peu sur ce que je disais par rapport à ma grand-mère qui, pour elle, c'était vraiment quelque chose qui était ancré en elle (ce qu'avaient fait les nazis). Et, je pense que si actuellement elle voyait ce qui se passe, mais pour elle, ce serait insupportable de voir ça ! Je me souviens, c'était au milieu des années 1960 je crois. Devant la gare d'Angoulême, il y a un monument sur la Déportation et, ce monument avait été saccagé avec de la peinture par des groupuscules d'extrême droite. Et je me souviens, ça m'est resté ça, parce qu'elle [sa grand-mère] avait parlé de ça. Mais, elle était scandalisée ! Elle disait : "Ce n'est pas possible !" Je crois qu'au-delà de ce qu'il s'est passé pendant la guerre, il faut continuer à en parler, parce que le risque, malheureusement, c'est qu'un jour ça puisse revenir. Et ça passe par ... alors, je ne sais : est-ce que c'est au niveau de l'école ? L'école a-t-elle son rôle à jouer là-dedans ? Et puis, la banalisation des idées d'extrême-droite ... Il faut avoir conscience d'où, notamment en France, vient l'extrême-droite.

- **L.M. : Je rebondis sur ce que vous me dites. Vous me parlez beaucoup de votre grand-mère, mais votre mère, est-ce qu'elle tenait le même discours ? Est-ce que vous pouviez en parler un petit peu avec elle ou pas du tout ?**
- Michel C. : J'avoue qu'avec ma mère, on n'en a pas trop parlé. Elle n'en parlait pas beaucoup. Je pense qu'elle était un peu dans le même état d'esprit que ma grand-mère. Je me ne me souviens pas trop ... Je pense, qu'elle aussi, bien sûr, a été très marquée, puisqu'à onze ans, elle s'est retrouvée sans père. Je me souviens qu'un fois, je crois qu'on devait parler justement de ce qui s'était passé pendant la guerre en général : les résistants exécutés, la Déportation. Et, je me souviens qu'elle a dit : "Si un dieu existait, il n'aurait jamais permis ça !" Je me souviens de ça. Elle n'était pas croyante, ma grand-mère non plus.
- **L.M. : Donc, votre source première d'informations, c'était plutôt votre grand-mère en fait, plus que votre mère.**
- Michel C. : Oui, oui, oui. C'était plutôt ma grand-mère, oui.
- **L.M. : Je reviens un peu en arrière, sur votre démarche de recherche de documents, d'archives. Est-ce que vous avez mené cette démarche seul ?**

Est-ce que, votre frère par exemple, ou d'autres personnes de votre famille vous ont accompagné ?

- **Michel C.** : J'ai plutôt fait ça tout seul. Il y a juste l'avant-dernière lettre de mon grand-père, c'est mon père qui l'avait gardé parce que ... c'est un peu compliqué au niveau de la famille si vous voulez, parce que ma mère est décédée en 1990 et mon père s'est remarié. La maison de mes parents a été mise en location et toutes les affaires qu'il y avait dans la maison, c'est lui qui les a gardées. Et quand je lui parlais, à l'époque, du fait que j'allais faire un témoignage, je lui ai demandé ce qu'il avait comme documents. C'est là qu'il m'a envoyé cette lettre. Mais autrement, non. C'est parce que c'était lié, si vous voulez. Ce qui a déclenché, c'est le témoignage que j'ai préparé en 2012.
- **L.M.** : **Et après, le résultat de ces recherches vous l'avez transmis à quelle échelle : qu'auprès de vos enfants, auprès de vos frères et sœurs ou même hors du cadre de la famille (peut-être avec l'association de La Braconne) ?**
- **Michel C.** : Je l'ai retransmis, bien sûr, à mes enfants. Il y a des personnes, après le témoignage [lors de la cérémonie d'hommage à La Braconne], qui sont venues me demander mon témoignage. J'ai été un peu surpris, parce que, si vous voulez, moi, si j'ai fait ce témoignage, c'était surtout par rapport à la mémoire de mon grand-père, de ma famille. Ce n'était pas en disant : moi j'ai fait ça ... Mais, il y a ces personnes qui sont venues me demander. Il y a notamment une personne du Parti communiste qui m'a demandé et, d'ailleurs, je pourrai vous l'envoyer, car ils éditent un petit journal. Ils ont fait un numéro spécial sur le témoignage que j'avais fait sur mon grand-père, avec des photos. Aussi, je l'ai retransmis, des fois, à des amis. Quand je parlais de mon grand-père, je disais : "Tiens, j'ai fait ce témoignage." Donc ça, je l'ai retransmis aussi un petit peu autour de moi, dans mes connaissances.
- **L.M.** : **Et dans la famille, ça se faisait plutôt oralement ?**
- **Michel C.** : Et bien, dans la famille, j'ai retransmis à mes enfants. Mais, le problème, c'est que c'est surtout intéressant pour la famille du côté de moi, enfin de ma mère. Après, du côté de mon père, je l'ai retransmis à une de mes tantes je crois. Mais autrement, du côté de la famille de ma mère, il n'y a plus personne. Ma mère était fille unique. Si, il y a peut-être des cousins très éloignés, mais du côté de cette famille-là, je n'ai pas pu le transmettre plus loin.

- **L.M. :** Il faut prendre une certaine forme de recul, mais trouvez-vous qu'il y ait des discordances entre la mémoire que vous possédiez en étant jeune et la mémoire que vous avez, maintenant que vous avez fait des recherches ? Est-ce qu'il y a des éléments qui sont contradictoires, des choses qui étaient fausses par rapport à ce que vous pensiez ?
- **Michel C. :** Non, je ne pense pas. Juste par rapport à ce que disait ma grand-mère : c'était un voisin qui l'avait dénoncé, je pense que c'est plutôt le directeur de l'usine. Mais autrement, non, je n'ai pas vu de choses qui seraient différentes. Il y a eu un moment le fait qu'on ne savait pas s'il était lié aux F.T.P ou à l'O.C.M. J'ai recherché un petit peu plus et j'ai vu qu'il était F.T.P., donc militant communiste. Mais, il avait des contacts avec l'O.C.M., puisque l'autre personne qui a été fusillé à Ruelle : Armand Jean, lui, il était dans l'O.C.M. Donc, forcément, ils avaient des contacts, ils étaient tous un petit peu liés. Autrement non. Ce que je regrette, ce sera un de mes grands regrets, c'est de ne pas, bien sûr, en avoir parlé, de ne pas avoir questionné plus tôt ma grand-mère et ma mère, pour savoir un peu quelle était la personnalité de mon grand-père, comment il était. Vous voyez, c'est un peu cet aspect-là qui ... parce qu'il a été fusillé et tout ce qui s'est passé autour de son arrestation, j'ai à peu près tout cerné. Mais, ce qui me manque, c'est vraiment qui il était dans la vie de tous les jours. Ça, c'est vraiment un regret de ne pas avoir abordé ça avec ma mère et avec ma grand-mère. Ça sera vraiment un manque. Alors après, on imagine certaines choses. Quand je vois les photos d'époque, il y a plusieurs photos où il est avec ma mère. Je le vois, il est souriant avec ma mère. Je pense que ma mère, donc sa fille unique ... On sent qu'ils sont très proches. Je me dis qu'elle devait être proche de son père. C'est vrai qu'un père ... je le vois, j'ai deux filles. Bon, peut-être que les fils sont un peu plus proches de leur père, je ne sais pas. Mais, vous voyez, c'est un peu ce genre de choses qui me manquent. Et puis, c'est difficile à savoir là, maintenant.
- **L.M. :** Oui, je me doute bien. Dernier point concernant la transmission, dans le récit que vous transmettez, vous essayez de transmettre tout, de ne pas omettre de choses, de rester neutre sans forcément chercher à transmettre un récit héroïque ?

- Michel C. : Oui, j'essaie. C'est vrai qu'on dit qu'il y a une certaine fierté d'avoir un grand-père comme ça, mais oui, j'essaie de retransmettre quelque chose, de ne pas ... par rapport aux renseignements que j'ai, peut-être être le plus neutre possible. Oui, bien sûr.
- **L.M. : Et, vous m'avez dit tout à l'heure vous aviez quatre petits-enfants. Je ne sais pas quel âge ils ont, mais si vous leur en avez parlé, est-ce que vous avez adapté votre discours ? Vous ne leur avez peut-être pas forcément tout dit.**
- Michel C. : Les deux plus grands ont 15 et 13 ans et, ensuite, ma petite-fille a 11 ans, et puis son frère a 8 ans. Je n'en ai parlé qu'aux deux plus grands, mais on n'est pas vraiment rentré dans les détails. Je leur ai expliqué ce qui s'était passé : que mon grand-père avait été résistant, avait été arrêté, avait été fusillé, mais on n'est pas rentré dans les détails, on n'a pas été plus loin. Je pense qu'on le fera peut-être quand on aura l'occasion de le faire. Ils sont venus, ils étaient un peu jeunes, aux cérémonies. C'est vrai qu'à chaque fois qu'ils ont, au niveau des programmes scolaires, des devoirs, des enquêtes par rapport à la guerre, moi, je leur en parlais. Mais, je leur disais : "Vous avez un arrière-grand-père qui était résistant." J'en parlais un petit peu. Et, mon petit-fils, le plus grand, quand il était en troisième, il m'a contacté, parce que dans la maison où on est dans les Landes, c'est un peu curieux, mais c'est une grande maison et il y a des pièces inhabitées je pense depuis la guerre. Et, ce sont des pièces qui ont servies à loger des soldats allemands. Il y a des inscriptions sur le mur-même. C'étaient des soldats de la division S.S., donc ça fait un petit peu bizarre. Ce sont des pièces qui ne servent pas du coup ... c'est un débarras. Et donc j'en avais parlé à mes enfants, mes petits-enfants et un jour en classe, la prof a dû parler d'inscriptions, et mon petit-fils a dit : "Mais chez mon papi, il y a des inscriptions comme ça." Donc, j'ai pris contact avec sa prof et elle m'avait demandé : "Est-ce que ça vous intéresserait de venir ?" Alors, j'ai parlé des inscriptions et j'en ai aussi profité pour parler de l'histoire de mon grand-père. Elle me demandait si j'étais d'accord pour venir faire un témoignage, j'ai dit oui. Mais bon, après, je n'ai pas été contacté à nouveau. Il n'y a pas eu de suite. Mais, je pense quand même que j'en ai reparlé avec mes petits-enfants. Je pense surtout au plus grand, c'est un gamin qui ne parle pas beaucoup contrairement à son frère, mais je pense qu'il a quand

même intégré. Après, à chaque fois qu'il y a une occasion ... Je vois là, récemment, il y avait, alors ça concerne la Déportation, mais pour les 80 ans de la libération d'Auschwitz, et bien j'ai dit à ma famille qu'il y avait des émissions. Donc, j'ai dit : "Tiens, ça serait bien que les enfants voient cela." Si vous voulez, à chaque fois qu'il y a quelque chose, qu'il y a un événement, et bien j'essaie un peu d'insister là-dessus avec mes petits-enfants. J'avais aussi un livre sur la Déportation. Je l'ai prêté à mon petit-fils, au plus grand, parce qu'il avait un oral de troisième. Lui, il avait choisi comme thème : les films qui dénoncent la guerre. Je lui avais apporté un certain nombre de choses, je lui avais prêté des documents. Donc, à chaque fois, j'essaie d'en parler un petit peu, à chaque fois que c'est l'occasion.

- **L.M. : J'aimerais vous poser une question sur une dernière thématique qui concerne votre engagement à vous. Vous m'avez dit que vous faisiez partie de l'Association des Fusillés de La Braconne, de l'Association du Camp de Souge et également que vous étiez dans un club de photos. Tout cela est-il lié à cette mémoire de la Résistance de ce grand-père ? Et pourquoi avez-vous ressenti le besoin de vous engager, de prendre part à ce type d'association là ?**
- Michel C. : Par rapport au club photos, c'est un club photos assez généraliste. Chaque année, c'est parce qu'on a, ici, à Labouheyre, une maison de la photo, puisqu'une personnalité qui s'appelle Félix Arnaudin qui a pris des photos des Landes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Donc, on a un club et chaque année, il y a un thème. Et, il se trouve que là, le thème était "Transmission". Alors, transmission c'est très large. De suite, je me suis dit : transmission ... au départ, je voulais faire quelque chose sur la transmission, le devoir de mémoire. J'avais commencé à prendre des photos de livres, de couvertures de livres, de personnes, d'anciens déportés, des choses comme ça. Pour moi, ça illustre le devoir de mémoire. Dans mes photos, j'avais aussi mis la plaque de la rue René Gillardie. Et, pour cette exposition, il y a un genre de directeur artistique qui pilotait tout cela et qui a regardé un petit peu, qui donnait son avis sur les photos. Il ne comprenait pas ce que je voulais faire. Je lui ai dit : "C'est la rue qui porte le nom de mon grand-père". Il m'a dit : "Il faut que tu fasses quelque chose qui soit plus axé sur l'histoire de ton grand-père !" Donc,

c'est pour cela que je suis parti dans ce sens. Je l'ai appelé : "Transmission : mission de transmettre". /// C'est vrai que, de suite, je me suis dit qu'il fallait le rattacher au devoir de mémoire. C'est qu'au départ, peut-être par timidité, je n'osais pas l'axer sur la mémoire familiale, mais on m'y a un petit peu incité du coup.

- **L.M. : D'accord et pour l'Association des Fusillés de La Braconne, je ne sais pas si vous êtes le premier ou le seul de votre famille à en faire partie, mais, pour vous, c'était important d'en faire partie, par rapport à la mémoire de votre grand-père ?**
- Michel C. : On est trois frères. Moi, je suis l'aîné, puis mon frère Dominique qui en fait partie. Mon frère qui est entre nous deux, Pascal, lui, je sais qu'il en a fait partie pendant un moment, mais c'est vrai qu'il est très éloigné de la Charente. C'est vrai que ça n'empêcherait pas d'en faire partie, mais je ne sais pas ... peut-être qu'il est /// Je ne sais pas, je ne peux pas trop parler pour lui. Mais, c'est vrai que je pense que c'est important de faire partie de cette association, non seulement pour moi, par rapport à mes enfants, mes petits-enfants, et puis aussi par rapport à ma mère, à ma grand-mère. Je pense que, je ne crois pas en l'au-delà, mais je me dis que si jamais l'au-delà existait, elles seraient contentes de voir, que ce soit ma grand-mère ou ma mère, que leur petit-fils ou fils fait partie de cette association et continue de perpétuer le souvenir.
- **L.M. : Et elles, elles faisaient partie de l'association ?**
- Michel C. : Ma mère, si. À l'époque, je crois que ça ne s'appelait pas ... Il y avait un autre nom, mais elles en faisaient partie. Elles en ont toujours fait partie depuis le début. Après, ma grand-mère est décédée en 1987, ma mère en 1990, donc il y a un eu passage ; je crois que mon père en a fait partie. Mon frère Pascal qui, à l'époque, était sur place, en a fait partie. C'est après, dans les années 2000, que moi, étant revenu en Gironde, j'étais un peu plus près, et c'est là que j'ai adhéré à l'association.
- **L.M. : Dans cette association, vous organisez la cérémonie dont nous avons parlé, il y a la publication du bulletin dans lequel vous insérez des témoignages, et c'est à peu près tout ?**
- Michel C. : Oui, oui. Depuis quelques années, j'essaie de faire un petit article. Le dernier, je l'avais fait sur la résistante Madeleine Riffaud. J'avais fait sur

Oradour-sur-Glane. À chaque fois qu'il y a un thème, on en discute avec Madame Dessendier et elle me dit : "Est-ce que tu penses à un sujet ?" Donc, jusqu'à maintenant, j'ai toujours réussi à trouver un sujet qui était en rapport avec la Résistance.

- **L.M. : Madame Dessendier m'a expliqué qu'il y avait eu une scission au sein de l'association, liée à la question d'un potentiel traître chez les fusillés, et aujourd'hui lié à l'intégration de son descendant dans l'association.**
- Michel C. : Oui, il y a bien eu une scission qui s'est faite au niveau du monument quand il y a eu l'installation de stèles tout le long, parce qu'était mentionné le nom de Robert Geoffroy. À ce moment-là, les familles, notamment d'Armand Jean et Vandeputte, ont ... Enfin, pour ces familles, c'était un traître, c'est lui qui a vendu les autres personnes. Il y a eu cette scission-là et c'est vrai qu'il y a eu des débats un petit peu passionnés, houleux ... Parce que la position de l'association, donc de Madame Dessendier, présidente, était de dire que, quand même, Robert Geoffroy avait été fusillé. Son nom n'avait pas été inscrit sur le monument, parce qu'à l'époque, les éléments disaient que c'était lui qui avait parlé. Alors, il a peut-être parlé, mais c'était sous l'effet de la torture. On ne sait pas en réalité ! il y a quelque chose qui est assez dingue ! Et c'est vrai que, depuis, il y a une deuxième association qui s'est créée. Mais, c'est vrai que, parmi tous les résistants qui ont été fusillés, que ce soit à La Braconne où ailleurs, tous ont été torturés. Certains ont parlé, d'autres n'ont pas parlé. Sous l'effet de la torture, on ne peut pas savoir, on n'était pas à leur place ! Parce que, vous savez, souvent, je me suis demandé quand j'ai préparé le témoignage sur mon grand-père, je me suis dit : "Qu'est-ce que j'aurais fait à sa place ?" D'abord est-ce que je me serais engagé dans la Résistance ? Je ne peux pas dire, on ne peut pas savoir. C'est vrai que c'est une question très importante, parce que si les gens ont parlé, si certains ont pu être amenés à trahir, au départ, ils ont quand même eu la volonté, ils se sont engagés. Ils auraient très bien pu rester tranquilles, entre guillemets, mais ne pas s'engager en somme. Le fait de me dire qu'est-ce que j'aurais fait à la place de mon grand-père, c'est important. Il m'est arrivé dans ma vie de me dire, en face de tel ou tel problème, qu'est-ce que mon grand-père aurait fait à ma place ? Ce qu'il a fait, ça m'a permis, peut-être certaines fois, de m'engager dans certaines choses par rapport à la mémoire de mon grand-père.

- **L.M. : Très bien. Je vous remercie pour toutes ces informations. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaitez rajouter, qui, pour vous, est important à préciser, que je ne vous ai pas demandé ?**
- Michel C. : /// Alors oui, il y a une chose. Je ne sais pas si j'arriverai à le faire un jour. J'ai dit que j'avais commencé à écrire, un petit peu, les souvenirs que je transmettrai sûrement à mes enfants. Ça peut vous paraître bizarre, mais j'avais envie, je ne sais pas si le ferai un jour, si je réussirai à le faire, d'essayer de faire un livre, une fiction, par rapport à l'histoire de mon grand-père. Essayer de faire quelque chose en changeant les noms, essayer de ... Je ne sais pas si je pourrai le faire. Je n'ai pas particulièrement de talent littéraire, mais c'est quelque chose que j'aimerais essayer de faire. Je dis essayer, je ne sais pas si je réussirai. Et, il y a autre chose. Je me pose la question ... il faut que j'en parle avec mes enfants. Depuis quelque temps, on peut, au niveau du nom de famille, associer un autre nom. Donc moi, j'avais pensé associer le nom Gillardie avec mon nom de famille. Je ne sais pas encore, je me pose la question ... Je vais en parler aussi avec mes enfants, savoir ce qu'ils en pensent. Ça serait peut-être un hommage. Les procédures ont été simplifiées, donc ...
- **L.M. : En effet. Et, ce serait une manière de lui rendre hommage par votre identité donc.**
- Michel C. : Oui, c'est ce que je me dis. Et parce le nom de Gillardie, je le trouve beaucoup beau que le nom de Cholet. Alors après, c'est assez subjectif ça, mais je trouve que c'est plus ... D'ailleurs, ça me fait penser à quelque chose. Je me souviens, une fois, je devais avoir peut-être une dizaine d'années. Ma mère ou ma grand-mère m'avait demandé d'aller faire quelques courses à l'épicerie du coin. J'étais à cinquante mètres de la maison. Et, quand je suis arrivé à l'épicerie, il y a une dame qui a demandé à l'épicier qui était ce petit garçon. Il a dit : "C'est le petit Gillardie." /// On était plus connu à l'époque, c'était dans les années 1960, par le nom de ma grand-mère. /// Je crois quand même que mon grand regret est de ne pas avoir parlé avec ma mère et ma grand-mère de tout cela. C'est vrai que je ne pouvais pas deviner qu'elles partiraient si tôt, mais ...
- **L.M. : Oui, mais vous avez quand même mené une démarche superbe : de rechercher par vous-même et, aujourd'hui, d'essayer de transmettre à votre tour. Je trouve cela génial !**



- Michel C. : Oui ... Il y avait aussi le fait quand elles m'ont donné ces prénoms ... Je pense qu'elles souhaitaient qu'il y ait une continuité. Je pense qu'il faut que je sois fidèle ce qu'elles ont voulu faire.
- L.M. : **Très bien. Écoutez, je vais donc clore l'entretien. L'entretien est terminé, je vous remercie. Il est 19h10.**

Annexe 5 : Publication Facebook de Patrice Rolli, historien local, faisant suite à l'identification du résistant fusillé à Espinasse (Saint-Étienne-de-Puycorbier) Roger Renault, par sa nièce Danielle Gay.



Patrice Rolli

15 avril 2022 · 🌐

...

Les recherches concernant les 34 victimes du massacre d'Espinasse le 27 juillet 1944 à Saint-Germain du Salembre (Dordogne) se poursuivent. Grâce à un avis de recherche que j'avais posté sur un groupe Facebook consacré à Barbezieux, la nièce de Roger Renault m'a contacté et m'a envoyé une photo de son oncle, un des 28 maquisards tué ce jour là. Les recherches continuent pour mettre un visage sur l'ensemble des victimes et connaître leur parcours.



Roger Renault (3 novembre 1923 - 27 juillet 1944)

Annexe 6 : Dernière lettre de Paul Bernard à sa famille le 5 mai 1943 à 4h30 du matin, écrite à la prison Saint-Roch d'Angoulême, avant d'être fusillé à La Braconne (reproduction de la lettre originale (4 feuillets) et de sa transcription (2 pages)).

Angoulême le 5 Mai 1943 du matin

Ma petite femme bien aimée
Mes très chers enfants et toute ma famille

Condamné à mort par le tribunal militaire
le 30 avril écoulé, notre pourvoi en cassation a été
refusé. L'occurrence nous donne encore une nuit
de 6 heures. Lorsque tu lis ces lignes c'est à peu
près minuit, qu'il te pourras communiquer cette
lettre à ta mère et à mes enfants et à toute ma
famille. Mais tu n'auras pas pour cela à rougir
de ton Paul qui fut pour vous tous toujours un
bon mari et un excellent père. Je te recommande
une dernière fois d'envoyer nos enfants dans l'H.
omière et la petite c'est mon dernier vœu et le
plus cher. Tu connais ma bonté je n'ai aucune
envie de te laisser même pour quelques
jours une inquiétude que je ne sois pas croyant
je n'en fais pas à cause de la loi de Dieu mais de
ce Dieu que vous croyez vous les croyants. Il
doit être juge et me jure dans un monde sans
doute meilleur. Pour toi ta vie est brisée et c'est
dans une minute d'espérance que j'aurai
fini cette vie. La vie brisée est pour moi
qu'un long calvaire. Mais bien d'aux à suppler
dans un foyer unis comme était le notre. Ma
vie de bonheur et de peine dans cette un exemple
frappant dans la mémoire de mes très chers
enfants. Pour toi ma chérie je ne puis te
meander de te faire une autre vie avec un
autre homme mais si le bon Dieu veut il
me sera loisible. Ton Paul. Un assailli d'un
peu de la parole de fidélité que tu m'as
donnée. Mais ce sujet fait entrer confiance

en toi, que toute la vie se passe à faire le bien
 et à donner l'exemple de paix et de justice.
 une vie meilleure, nécessaire. L'insolence a été
 terrible guerre et les hommes conscients de leurs
 devoirs et animés d'un désir de paix se sont
 établis un ordre nouveau afin de se faire
 connaître ces merveilleuses choses que vivent
 les hommes du monde entier en ce moment.
 nous qui a été épouvantable cataclysme
 succédant le chaos de soleil éternel. Pour moi
 ma vie est brisée juste au moment où nous
 allons pouvoir goûter un peu de bonheur. J'ai
 été la victime innocente d'un affreux concours
 de circonstances. Pour mon petit Jean et mon
 petit Roger qui travaillent en ce moment en
 Allemagne, il ne faut pas qu'ils aient de

ressentiments pour les hommes qui m'auront
 offensés, ils obéissent aux lois de la guerre
 et sont hommes d'homme avant tout. 2
 et doivent observer la discipline imposée.
 Je n'ai aucune haine pour eux. Je l'imagine.
 Seulement les hommes qui nous ont imposé
 cette guerre, mais ont-ils bien réfléchi aux conséquences
 et n'est-ce pas seulement l'égoïsme personnel
 qui les a fait agir ainsi. En un mot, nous
 nous même pour ceux qui nous auront fait
 perdre le bien pour le mal, c'est tout.
 Je ne comprends rien que j'ai à vous faire
 à tous, qui ne soient que des exemples
 à la portée de tous. Malheureusement, il y
 a tant de gens qui ne comprennent rien, qui ne
 comprennent rien, même pas de la vie.

femme française. adieu mes chers enfants
 mon Brian, Gaston, Antoinette et Odéon
 dans ma profonde solitude je ne vous ai
 jamais oubliés. mon petit Jean et Marcelle
 soyez toujours unis dans votre mariage
 mon cher petit Mariage qui vas être
 dans la vie. suis l'exemple de l'homme
 et du courage. Mon petit Roger, sois 3
 courageux. Et mon cœur se gonfle en
 pensant surtout à ma chère petite
 Marie-Louise et à mon petit Claude
 qui ont encore besoin de vous tous car
 ils ont besoin de leur mère.

aidez votre pauvre mère à les élever
 car sa charge sera très lourde.

Soyez tous pour elle aidés lui dans
 la mesure de votre possible. encore
 une fois adieu je vous embrasse une
 dernière fois tous avec tendrement
 que je vous aime.

Je te fais l'interprète auprès de mes
 frères et mes sœurs de mes vœux et de
 toute ma famille.

A vous tous que j'aime et que
 j'adore.

4

4

soyez bons et aimez, il n'y a de
vraie joie que dans les émotions
du cœur. l'être le plus petit le plus
méprisé vaut souvent des milliers de
fois plus que les êtres les plus choquants
et les plus habiles.

Adieu pour toujours.
encore de bien tendres baisers

Guibet

A mon épouse chérie.
A notre père aimé
tous nos regrets éternels
le souvenir ineffaçable d'un
bon mari d'un bon père
d'un bon travailleur et d'un
bon français. ta femme pour la
vie qui suivra tes justes conseils
le bien le travail, l'honneur
Germaine Marie La Rampe

Angoulême le 5 mai 4h30 du matin

Ma petite femme bien aimée,

Mes très chers enfants et toute ma famille,

Condamné à mort par le tribunal militaire le 30 avril écoulé notre pourvoi en grâce a été refusé. En l'occurrence nous serons exécutés ce matin à 6 heures. Lorsque tu liras ces lignes c'est le cœur bien meurtri que tu pourras communiquer cette bien triste nouvelle à mes enfants et à toute ma famille. Mais tu n'auras pas pour cela à rougir de ton Paul qui fut pour vous tous toujours un bon mari et un excellent père. Je te recommande une dernière fois d'élever nos enfants dans l'honneur et la probité c'est mon dernier vœu et le plus cher. Tu connais ma bonté je n'ai aucune rancune et aucune haine pour personne sur cette terre. Tu sais que je ne suis pas croyant je n'ai pas à invoquer l'aide de dieu. Mais si ce dieu que vous évoquez vous les croyants existe, il doit être juge et sera juste dans un monde meilleur. Pour toi ta vie est brisée, et c'est dans une minute d'égarement que j'aurai brisé celle-ci. La vie n'aura été pour moi qu'un long calvaire. Mais bien doux à supporter dans un foyer uni comme était le nôtre. Ma vie de labeur et de peine devra rester un exemple frappant dans la mémoire de mes très chers enfants. Pour toi ma chérie je ne puis te recommander de te faire une autre vie avec un autre homme mais si le hasard voulait que cela se produisit, toi seule pourras en décider, je te rends la parole de fidélité que tu m'avais donné. Mais à ce sujet j'ai entière confiance en toi. Que toute ta vie se passe à faire le bien et à donner l'exemple de paix et de justice. Une ère meilleure succédera sans doute à cette horrible guerre et les hommes conscients de leurs devoirs et animés d'un désir de paix devront établir un ordre nouveau afin de ne jamais connaître ces mauvaises heures que vivent les hommes du monde entier en ce moment. Espérons qu'à cet épouvantable cataclysme succédera le rayon de soleil éternel. Pour moi, ma vie est brisée juste au moment où nous allions pouvoir goûter un peu de bonheur. J'ai été la victime innocente d'un affreux concours de circonstances. Pour mon petit Jean et mon petit Roger qui travaillent en Allemagne, il ne faut pas qu'ils aient de ressentiments pour les hommes qui m'auront jugé, ils obéissent aux lois de la guerre et sont hommes d'honneur avant tout, et doivent observer la discipline imposée. Je n'ai aucune haine pour eux. Je maudis seulement les hommes qui nous ont imposés cette guerre. Mais ont-ils bien réfléchi eux-mêmes et n'est-ce pas seulement

l'égoïsme personnel qui les a fait agir ainsi. En un mot soyez bons même pour ceux qui vous auront fait mal, rendez le bien pour le mal. C'est toutes les recommandations que j'ai à vous faire à tous. Que ce deuil cruel serve d'exemple à la société future. Malheureusement ce ne sont pas toujours les coupables qui paient de leur vie. Encore une fois adieu ma femme bien aimée, adieu mes chers enfants, mon Grand Gaston. Antoinette et Alain, dans ma profonde solitude je ne vous ai jamais oubliés. Mon petit Jean et Marcelle soyez toujours unis dans votre mariage. Mon cher petit Maurice qui va entrer dans la vie, suis l'exemple de l'honneur et du courage. Mon petit Roger, sois courageux et mon cœur se gonfle en pensant surtout à ma chère petite Marie Laure et à mon petit Claude qui ont encore besoin de vous tous car ils ne sont qu'au seuil de la vie. Aidez votre pauvre mère à les élever car sa charge sera très lourde. Soyez bons pour elle, aidez-là dans la mesure de votre possible. Encore une fois adieu. Je vous embrasse une dernière fois tous aussi tendrement que je vous aime. Je te fais l'interprète auprès de mes frères et mes sœurs, de mes neveux, nièces et toute ma famille.

À vous tous que j'aime et que j'adore.

Paul

Soyez bons et aimez, il n'y a de vraie joie que dans les émotions du cœur.

L'être le plus petit, le plus méprisé vaut souvent des millions de fois plus que les êtres les plus éloquents et les plus habiles.

Adieu pour toujours

Encore de bien tendres baisers à tous.

Signature PaulBern

Ajout postérieur

À mon époux chéri

À notre père aimé

Tous nos regrets éternels

Le souvenir infaisable d'un bon mari d'un bon père d'un bon travailleur et d'un bon Français. Ta femme pour la vie qui suivra tes justes conseils le bien le travail l'honneur.

Germaine. Vive la France.

Annexe 7 : Extrait du Journal officiel de la République française du 9 septembre 1959 reconnaissant le grade de sergent à René Michel.

Par décret en date du 3 septembre 1959, rendu sur la proposition du Premier ministre et du ministre des armées, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire les déportés et internés de la Résistance dont les noms suivent.

A titre posthume

Madriat (Louis).	Mazurat (Jean-Baptiste), sergent.
Maero (Jean-Louis), caporal-chef.	Meillet (Henri), 2 ^e classe.
Maess (Marcel), sergent.	Melou (Georges), 1 ^{re} classe.
Magnier (Victor).	Menache (Lucien), sergent.
Mailfert (Eugène), 1 ^{re} classe.	Menager (Bernard), 2 ^e classe.
Mailard (Charles-Joseph), 1 ^{re} classe.	Mennel (Jules).
Maison (Jean-Marie), sergent.	Mensier (Albert), 2 ^e classe.
Maitre (Jacques), 2 ^e classe.	Mercier (Omer-Henri), brigadier.
Maitre (Maurice), 2 ^e classe.	Mercier (Pierre), 2 ^e classe.
Malapel (Fernand), 2 ^e classe.	Meriggiolo (Mario), 2 ^e classe.
Malhomme (Michel).	Meru (Isidore).
Malick (Alphonse).	Messenger (Roger), 2 ^e classe.
Malet (Maurice), sergent.	Melairaud (Marc), sergent.
Mallet (Roger), 1 ^{re} classe.	Metens (Henri), 2 ^e classe.
Malvesy (Louis), 2 ^e classe.	Metzger (Louis), adjudant.
Mangin (Raymond), 2 ^e classe.	Michel (Marcel), sergent.
Maniez (Léon), sergent-chef.	Michel (Raymond), 2 ^e classe.
Marceau (Maurice).	Michel (René), sergent.
Marchal (Georges), soldat.	Millet (Gaston), adjudant-chef.
	Mingarelli (Bruno), 2 ^e classe.

Annexe 8 : Extraits relatifs à la Résistance du livret *Histoire d'une famille*, écrit par Colette Lassoutière en juillet 2017 sur l'histoire de la famille Saint-Jean (9 feuillets).



Tante Madeleine, elle, s'était mariée à Jean Doucet, ouvrier poudrier. Jean Doucet est né le 09.08.1896, il est décédé en avril 1945.



Ils habitaient Saint Michel et vivaient dans une maison qui maintenant appartient à Fabien, fils de Claude. Ils ont eu un fils, Marc, né le 10 avril 1924.

Jean et Marc sont morts tous les deux en 1945. Ils ont été arrêtés tous les deux en novembre 1942, Jean a été arrêté à son domicile par la gestapo pour avoir hébergé, Michel, René et Jean Barrière, résistants, membres du réseau F.T.P. (Francs tireurs et partisans).

Jean est emprisonné à Angoulême, torturé par des policiers français, puis déporté en camp de concentration à Buchenwald le 21 septembre 1943. Il décédera en avril 1945, lors d'une longue marche avec ses camarades de misère (la marche de la mort). Epuisé, il s'écroule. Une femme allemande tente de le secourir, le gardien allemand la met alors en joug, puis retourne son arme contre tonton et l'abat d'une balle.



Marc, leur fils, arrêté sur son lieu de travail à l'usine Leroy en novembre 1942 est emprisonné à Angoulême, puis déporté au camp de concentration de Lublin en Pologne. Atteint du typhus, mourant, il est emmené au four crématoire en avril 1944, renseignement donné par Pierre Chaumette, également déporté, mais revenu à la fin de la guerre.

A la libération, tante madeleine, épouse et mère de ces deux martyrs de la résistance, entreprend des recherches auprès des déportés revenus des camps de concentration, afin de pouvoir obtenir quelques informations sur leurs fins tragiques.

Elle pensait pouvoir retrouver le corps de son époux mais, le camarade de misère de celui-ci ne pouvait se souvenir du lieu où était tombé mon oncle Jean.



Tante madeleine a été très courageuse pour faire face à cette immense peine. Elle a lutté au sein du parti communiste, d'associations, pour ne pas oublier les atrocités commises pendant cette guerre.



Ensuite, elle a travaillé au centre hospitalier de Breuty. Elle enseignait et s'occupait d'enfants adolescents en difficulté, mentale et sociale. Madeleine était une femme extraordinaire, pleine de vie et de gaieté, toujours prête à aider les autres, malgré son vécu, elle n'a jamais baissé les bras. J'ai vécu chez elle une partie de ma jeunesse, quand j'ai travaillé au cinéma à Angoulême.

Je l'appréciais énormément. Elle est morte d'un cancer du sein en janvier 1956. Elle repose au cimetière de Saint Michel.

Les grands-parents Saint Jean eux et leur fille Rachelle, reposent au cimetière de Saint Simeux.

Mes enfants, je vais vous conter maintenant, l'histoire de notre famille pendant la guerre 39/45.

En 1939, la guerre a été déclarée à la France par les Allemands, papa a été mobilisé. Il est donc parti et je me rappelle être allée en voiture avec maman et Claude lui rendre visite à St Catherine. Il n'ira pas plus loin car il avait eu la tuberculose et a donc été réformé. Il participera malgré tout de façon différente à cette guerre.

Les Allemands ont envahi et occupé certaines régions de la France. L'Alsace et la Moselle occupées en premier, leurs habitants ont fui et certains se sont réfugiés à St Simeux où j'habitais. Une famille de mosellans avec ses enfants vivait au moulin de St Simeux. Maya leur fille 15 ans et François 17 ans d'une autre famille venaient travaillaient chez nous à la ferme.

MAYA ET FRANÇOIS

Papa allait chercher Maya et la ramenait le soir chez elle sur son guidon de vélo. Nous avions une voiture mais pas d'essence pour mettre dedans. Ces deux jeunes parlaient la langue Allemande et avait fait connaissance d'un jeune soldat Allemand Henry qui était basé à St Simeux, les allemands occupaient l'école pendant les vacances. Henry venait régulièrement à la maison et passait des soirées à discuter avec Maya et François, qui traduisaient nos conversations.



Nous nous sommes liés d'amitié et un jour Henry nous a apporté une photo de lui. Cette photo est restée dans le tiroir du meuble de la salle à manger et plus tard, lorsque nous avons fui la gestapo, les allemands sont venus perquisitionner au point du jour. Ils ont trouvé la photo d'Henry. Il a été fusillé pour trahison et oui, il avait sympathisé avec des communistes qui plus est des résistants.

A cette même époque un évènement nous a beaucoup marqué. Un jeune collègue de régiment d'Henry ayant appris la mort de sa femme et de ses enfants sous un bombardement par les anglais en Allemagne, s'est tiré une balle dans la cour de l'école. Je me souviens des traces de balles sur le mur du préau.

Pour ma part, je vais vous compter une anecdote que je n'ai jamais racontée, pas même à mes parents.

J'entendais parler à la maison de ce qui se passait pendant cette guerre et je savais que dans les écoles il était obligatoire d'avoir la photo du Maréchal Pétain dans les salles de classe.

Je revois papa dire que c'était honteux d'obliger les enseignants à mettre la photo de Pétain dans ces salles.

Dans la journée qui a suivi, j'ai pris mon vélo, je suis descendue à l'école en douce. Une fois rentrée dans la salle de classe, je suis montée sur le bureau de la maîtresse et j'ai attrapé cette fichue photo, je l'ai déchirée en petits morceaux et je l'ai jeté dans les chiottes...

A la rentrée scolaire, la maîtresse a demandé : - « vous voyez les enfants, la photo du Maréchal Pétain a disparu, savez-vous qui a fait ça ???? »

Je n'ai jamais répondu et dit à qui que ce soit que c'était moi, **sauf aujourd'hui**.....



Moi 10 ans

Pendant l'année 1942, papa a été contacté par des résistants communistes F.T.P., Jean Michel et Jean Barrière, venant de Bordeaux afin de former un secteur de résistants. Tous deux étaient bien sûr clandestins, ainsi que leurs familles et enfants.

Nous avons eu à la maison, le point du jour à Saint Simeux, Julienne Michel la femme de Jean et son petit garçon Serge 4 ans. Il fallait parfois, avec eux partir nous cacher dans les champs, par peur d'une descente de police. Par la suite, Julienne et Serge ont été cachés dans une autre famille près de Cognac.

Un jour, un déraillement de train chargé d'armes a été organisé sur la ligne Angoulême Saintes. Papa participait le soir venu avec Michel et les frères Népoux, Marc et Marcel à ce déraillement. Les frères Népoux ont été arrêtés, Marcel à son domicile et Marc arrêté en fuyant, puis fusillés à la Braconne en mai 1943 avec René Michel et Jean Barrière.

Jean nous a toujours raconté qu'il avait vu ce jour là à Ruelle, quand il habitait avenue Jean Jaurès, passer les camions qui les emmenaient sur leur lieu de mort. Les pauvres hommes faisaient un signe de la main à travers les fenêtres en signe d'adieu.

Quelques jours plus tard, un soir à la nuit tombante, l'officier allemand Alfred chef de la gestapo est venu à la maison avec plusieurs soldats en armes, en compagnie du capitaine de gendarmerie de Chateaufort, Delahaye, ancien camarade de régiment de papa. Nous étions avec maman en train de tirer le lait de la chèvre dans la cour. Ils nous ont demandé où était papa.

Maman dit alors :

- « Il est dans la chambre, malade ».

Ils ont alors montré des photos de René Michel et Jean Barrière à Claude qui était un peu plus loin, en disant

- « Est-ce que tu connais ces gens là ? ». Il a répondu non.

Souvent, je me dis que si ça avait été à moi qu'ils avaient posé la question, avec mon innocence d'enfant (j'avais 12 ans), j'aurais sûrement répondu :

- « Oui je les connais... »

Je les revois redescendant du grenier à foin, ils avaient été le fouiller. A ce moment là, j'ai eu besoin de rentrer dans la grange pour aller aux toilettes, quand j'ai ouvert la porte, il y avait un soldat qui pointait son arme sur moi. Affolée, j'ai refermé la porte.

Ils venaient pour interroger papa. Il était couché avec une bronchite.

Maman a écouté derrière la porte lors de l'interrogatoire pour savoir ce qu'il répondait et ne pas faire d'erreur dans ses réponses. Heureusement, ils ne l'ont pas vu.

Lorsque qu'à son tour elle était interrogée, elle a dit :

- « Mon mari est très malade, il est tuberculeux », ce qui a sauvé papa.

L'officier Alfred a hésité à emmener papa par peur de la maladie, qui à l'époque était considérée comme très dangereuse. Il a demandé à Delahaye, ce que ce dernier en pensait.

Celui-ci a répondu qu'en tant que gendarme français, il ne prendrait pas le risque de l'emmener. Alfred a donc chargé ce gendarme de surveiller la maison.

Le lendemain, le capitaine Delahaye était réquisitionné par le haut commandement allemand de Limoges, afin de garder les voies de chemins de fer.

Delahaye a fait avertir papa qu'il ne surveillait plus la maison et de profiter de ce fait, pour s'enfuir. Nous sommes donc partis très vite cachés au fond d'une charrette sous des couvertures pour prendre un train de nuit à Mouthiers via Bordeaux, mais descendus à Coutras pour éviter les risques de reprises.

Nous nous sommes installés une nuit à l'hôtel où des soldats allemands alcoolisés nous ont terrorisés. Deux d'entre eux ont attrapé maman par les épaules qui était enceinte de Jacky. Nous sommes tous montés dans notre chambre et le lendemain matin nous avons pris le train pour Paris, une autre destination afin de déjouer les recherches des allemands. Nous étions déjà recherchés.

C'est là que nous sommes arrivés chez la famille Arnaudeau, Germaine et Jean, les parents de Marguerite ma cousine qui était la mère de Jean Louis Haine. Nous étions à Bezons dans la région parisienne. Durant quelques jours Claude et moi avons été hébergés à Colombe chez Mr et Mme Thomas, garagistes de métier et résistants communistes. Ils cachaient des armes parmi les voitures.

Puis nous avons eu une villa sur les bords de la seine à Colombe. Il y avait souvent des bombardements sur les usines Renault qui étaient à proximité. Les anglais attaquaient les allemands qui les occupaient.

Très vite un contact a été établi avec Andrée Chevrier native d'Angeac et travaillant aux PTT à Parmin en Seine et Oise. Elle était l'amie de Balli secrétaire de mairie de cette commune, lui aussi résistant avec son adjoint. Ils nous ont fourni de fausses cartes d'identité sous le nom de Jallet, mais aussi des cartes d'alimentation.

Claude s'appelait Roger, moi Jeanne.

Balli et son secrétaire nous ont trouvé une villa qui par chance n'avait pas été réquisitionnée par les allemands. Nous étions dans un quartier résidentiel qu'avaient investis les officiers allemands, ceux-ci étaient en grand nombre sur cette commune. En fait, nous étions cachés au milieu de ceux qui nous cherchaient.

Il a fallu partir par sécurité dans une commune voisine à Nelle la vallée. C'est là où Jacky est né au mois de juin. Il a été déclaré à la mairie de Parmin sous le

nom de Gérard Jallet avec la complicité de Balli et de son adjoint, nom ensuite modifié à la libération.

Moi 13 ans en 1943



Un jour alors que Balli avait un rendez-vous avec des résistants dans un bar près de la gare Saint Lazare à Paris, maman n'a pas voulu laisser partir papa, elle avait un pressentiment.

Malheureusement la gestapo les attendait, Balli et les contacts de la résistance ont été abattus sur les lieux de leur rencontre Balli a agonisé pendant trois jours sur les coups de la gestapo.

Suite à ça, Andrée la compagne de Balli a été interrogée par la gestapo. Elle avait un papier sur elle nous concernant. Elle a alors demandé à aller aux toilettes et a jeté ce papier. Nous sommes passés près de l'arrestation.

Après ces événements il a fallu partir dans le Cher où Marguerite et ses parents connaissaient une petite auberge où ils venaient passer les vacances. De là, nos parents ont trouvés une petite maison dans un village en bordure de la Loire, Passy tout près de Neuvers.

Nous y sommes restés jusqu'à la fin de la guerre.



Papa, maman, Claude, Jacky et moi devant notre maison à Passy

Jacky et moi en 1944



Claude et moi nous étions dans une ferme pour travailler, moi comme bonne (mais tout en douceur), Claude comme commis. Nous avions au moins de quoi manger.

Les propriétaires de la ferme se sont doutés, mais non jamais posés de questions.

Claude et moi sommes allés revoir les gens de ce village, que de souvenirs, grand moment d'émotion.

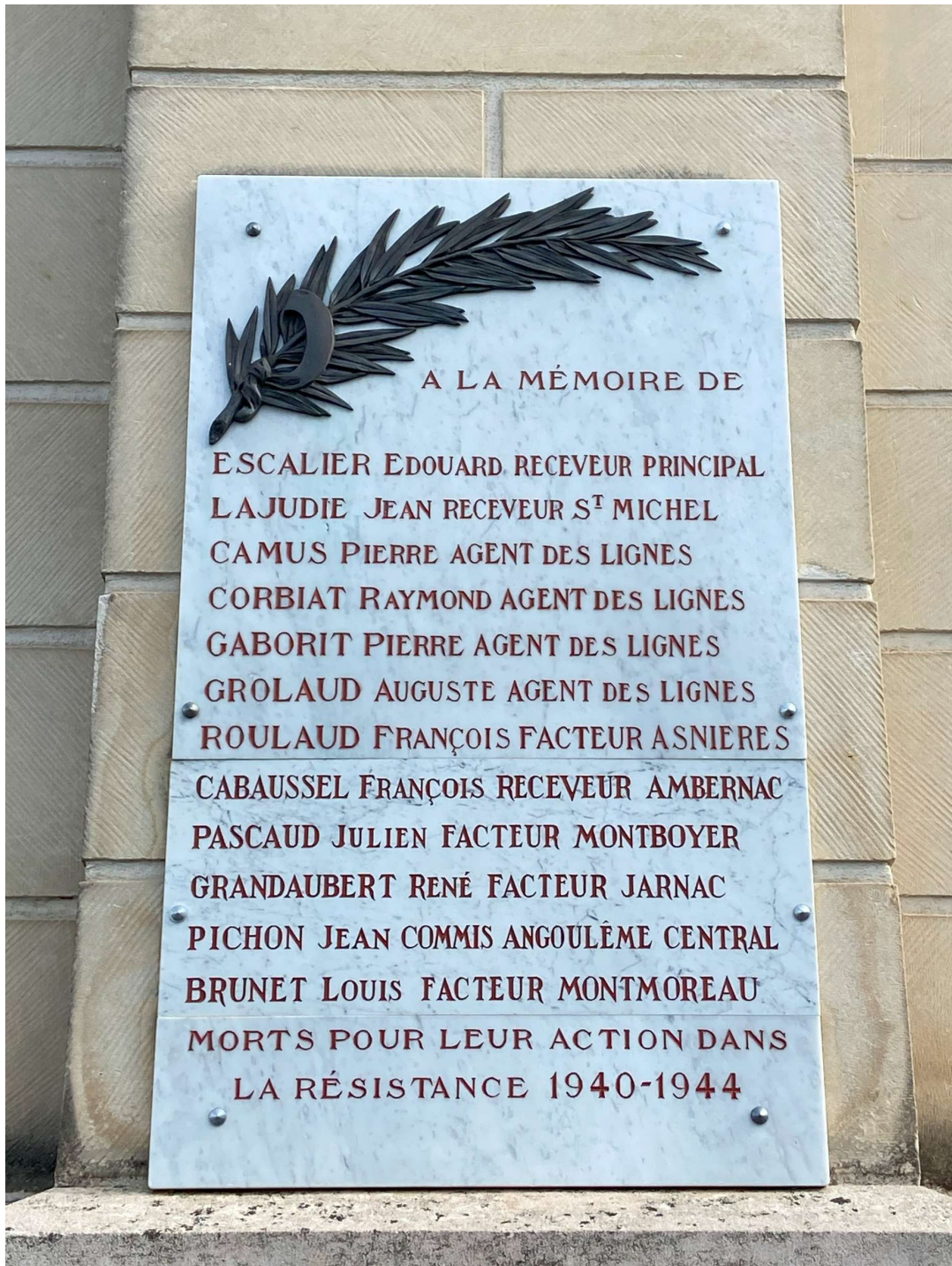


A la fin de la guerre, été 1945, retour au point du jour Le grand-père Saint Jean y était resté et il avait continué à faire vivre la petite ferme familiale. Il avait été interrogé par les allemands, battu mais n'avait rien dit. Il ne savait d'ailleurs pas où nous étions.

Nous avions gardé le contact avec Gaby Pittaud de Vibrac. Il était le beau-frère de tonton René (frère de maman). Il était le seul à savoir où nous étions. Nous nous écrivions, des lettres cachés, et oui les enfants, papa écrivait avec une plume trempée dans du jus d'oignon. Il suffisait ensuite à celui qui recevait de passer une flamme sur la feuille et l'écriture se révélait.

Si aujourd'hui je peux vous conter cette histoire, c'est grâce à toute cette solidarité. Tant d'autres n'ont pas eu cette chance. Aussi mes enfants, n'oubliez pas.

Annexe 9 : Stèle exposée sur la devanture de La Poste d'Angoulême, à la mémoire de ses employés morts pour actes de résistance, dont Pierre Gaborit (photographie, Lisa Métreau, 19 mars 2025).



Annexe 10 : Discours de Michel Cholet du 15 janvier 2024 lors de la cérémonie d'hommage aux fusillés de La Braconne du 15 janvier 1944.

Madame la Préfète, Mesdames et Messieurs les autorités civiles et militaires présentes aujourd'hui, chers enfants des écoles de Brie et de Ruelle, Mesdames, Messieurs, chers amis, j'interviens aujourd'hui devant vous en qualité de petit-fils de fusillé, petit-fils de René Gillardie.

C'était un samedi. Quel temps faisait-il ce jour-là ? Était-ce une journée comme aujourd'hui ? Seuls les plus grands arbres, les plus majestueux, pourraient s'ils pouvaient parler nous le dire. Ils sont les derniers témoins de la tragédie qui a eu lieu ici, il y a tout juste 80 ans, le 15 janvier 1944.

Dix résistants, ce jour-là, à 15 h, sont exécutés par un peloton de Feldgendarmes, 8 mois après leurs 6 camarades tombés ici le 5 mai 1943.

Ils s'appelaient Amédée, Armand, Francis, Gérard, Marcel, Pierre, Raymond, René, Robert. Certains, peut-être croyaient au ciel, d'autres n'y croyaient pas. Mais tous avaient eu en commun la volonté de se lever, de se battre, pour en finir avec l'occupation allemande, la dictature des nazis, et l'État français de Vichy. Ils faisaient partie de ces hommes qui s'étaient engagés avec courage dans la résistance, tout en sachant qu'ils risquaient leur vie. Mais comme l'a dit Aragon : « La mort n'éblouit pas les yeux des partisans ».

Le plus jeune de ces résistants avait 27 ans, et l'ainé 45 ans. Ils étaient ouvriers, paysans, artisans, employés, sous-officiers. Sept d'entre eux faisaient partie des F.T.P. (Francs-Tireurs et Partisans) du Front National de Lutte et trois de l'O.C.M. (Organisation Civile et Militaire).

À l'Est, la bataille de Stalingrad voit la victoire de l'Armée Rouge le 2 février 1943. Cette bataille est le tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale. La victoire soviétique sauve l'U.R.S.S. L'armée allemande n'est plus invincible et bat en retraite. Cette défaite motive les résistants allemands à perpétrer des actes spectaculaires. En France également, la résistance s'intensifie. La victoire sur l'occupant est désormais possible, avec le débarquement des alliés à l'Ouest qui se prépare. À Ruelle des inscriptions apparaissent : « Stalingrad, vive Thorez et Duclos ». Le Front National de Lutte et les F.T.P. veulent multiplier les attentats. Le mot d'ordre est « s'armer, s'unir, se battre ».

Mais la lutte de l'occupant et de la police française s'intensifie également. La répression est implacable. En Charente comme ailleurs, les arrestations vont commencer. Le destin des 7 résistants F.T.P. et des 3 O.C.M. sera bientôt scellé. Début septembre 1943, la police allemande procède aux premières arrestations des membres de l'O.C.M. Robert Geoffroy, Francis Louvel et Armand Jean sont arrêtés entre le 5 et le 7 septembre, puis transférés à la prison Saint-Roch à Angoulême.

Puis c'est le tour des résistants F.T.P. du groupe « Angoulême-Ruelle ». Amédée Berque, Raymond Corbiat, Pierre Gaborit, Pierre Camus, René Gillardie, Marcel Baud, et Gérard Vandeputte, arrêtés entre le 1^{er} et le 22 octobre, eux aussi incarcérés à la prison d'Angoulême.

Au total, 20 résistants O.C.M., et 26 F.T.P. se retrouvent sous les verrous. L'occupant et la police française ont porté un coup très dur à la résistance, et en particulier aux F.T.P. Durant leur détention, ils sont interrogés, et torturés par la police française, placée sous la tutelle de la Feldgendarmérie. L'instruction est achevée en un mois. La parodie de procès des résistants O.C.M. se déroule fin décembre 1943.

Le 22 décembre, le tribunal militaire allemand d'Angoulême prononce 3 condamnations à mort. Les autres accusés seront déportés, emprisonnés, ou graciés.

Le 6 janvier 1944, c'est encore un simulacre de procès qui juge les résistants F.T.P. Le même tribunal prononce 9 condamnations à mort, les autres résistants étant déportés.

Des démarches sont effectuées par le résistant Gérard Ferrand, auprès du préfet Daguerre et des instances parisiennes, pour sauver les condamnés. Mais rien n'y fait. L'engrenage de la répression a entraîné trop loin ces résistants.

Le jugement du tribunal militaire est envoyé au Haut État-Major allemand, qui donne sa réponse le 13 janvier 1944. Quinze condamnés sont graciés, et 10 seront fusillés, 7 F.T.P. et 3 O.C.M., pour complicité avec l'ennemi, détention d'armes, et activité communiste pour les F.T.P.

La libération des condamnés est envisagée. C'est l'attaque de la prison Saint-Roch. Mais malheureusement les moyens en hommes et en armes ne sont pas suffisants. Une autre action est étudiée, une embuscade à La Poste manquée, sur le trajet des camions vers le lieu d'exécution. Mais là encore, l'action est impossible faute de moyens. Il n'y a plus d'espoir.

Après une dernière nuit dans leur cellule, les condamnés écrivent une dernière lettre à leur famille. Amour, courage, honneur reviennent le plus souvent. Plusieurs laissent éclater leur colère. Leur lettre est confisquée par la censure allemande.

En début d'après-midi, ce 15 janvier, le convoi démarre de la prison et traverse Ruelle en direction de La Braconne. Des passants le voient traverser la ville. Ont-ils identifié la destination de ce convoi ?

Le résistant Gérard Ferrand voit lui aussi passer le convoi. Il se souvient : « Les poings serrés, je regarde passer le fourgon qui emmène mes camarades au poteau d'exécution. Dans les rues, des groupes discutent. Je sais hélas le sujet de leur conversation ».

Le convoi ralentit. Un des condamnés a identifié l'approche du passage à niveau. Il arrive à glisser une main sous la bâche du camion. Il fait un signe d'adieu. Peut-être un de ses proches l'a vu ?

Les camions arrivent à leur funeste destination. Un peu à l'écart du camp, le lieu d'exécution a été préparé, dans une clairière. Des poteaux ont été dressés et une fosse a été creusée. Les Feldgendarmes font descendre les malheureux. Selon les consignes allemandes, les fusillades devaient être faites par groupe de trois ou quatre.

Le peloton d'exécution abat un premier groupe. Après les coups de grâce, les corps sont trainés vers la fosse commune. Les autres groupes suivent. Un des condamnés a peut-être eu ces dernières pensées :

« Jusqu'à maintenant, je n'arrivais pas à imaginer que c'était la fin, que dans quelques instants je ne serai plus. Déjà des camarades sont tombés, et cela va être mon tour.

La nuit dernière, je n'ai pas pu fermer l'œil. Trop de pensées se bousculaient dans ma tête. J'ai revu tous les événements qui se sont passés depuis mon engagement dans la Résistance, jusqu'à maintenant. Je savais ce que je risquais. Je ne regrette rien, mais c'est dur de mourir. Je vais laisser ma femme et mes enfants dans la peine et la souffrance. Et ma mère, la pauvre, elle qui a déjà perdu son mari, mort au front en 1917 ! Que vont-ils devenir ? J'espère que ma dernière lettre va leur arriver.

Pendant ces semaines de détention, mes camarades et moi avons subi les interrogatoires de la police et des Allemands, enfin plutôt une suite de tortures. J'ai essayé d'en finir, en me jetant tête la première contre le mur de ma cellule. Je préférerais ça plutôt que de parler. Mais je n'ai pas réussi. Je n'ai fait qu'ajouter un peu plus de souffrances. Ai-je parlé, n'ai-je pas parlé, je ne sais pas, je ne sais plus. Après les coups répétés par ces bourreaux mon esprit était tellement confus.

La victoire est proche. Les Allemands ont été vaincus à Stalingrad, et ils battent en retraite. On dit que dans quelques mois les Américains et les Anglais vont débarquer. Je vais mourir avec mes camarades, mais c'est avec la certitude que notre pays va être débarrassé à jamais des nazis. Notre combat n'a pas été vain, et à notre niveau, nous avons participé à la libération qui va se produire. J'ai l'espoir qu'une société nouvelle, libre, fraternelle naîtra bientôt. Que ceux qui vont nous survivre puissent nous faire sortir de l'ombre.

Dans le camion qui nous emmenait vers la mort, mon regard a croisé celui d'un soldat allemand, un jeune, 30 ans peut-être, comme moi. Il a eu l'air gêné, et il a baissé les yeux.

Mais voilà, on vient me chercher, avec trois camarades. On nous attache au poteau d'exécution. Non, je ne veux pas que l'on me bande les yeux, mes camarades aussi. Je tourne la tête à gauche, à droite vers eux. Nos regards se croisent. Unis dans le combat, unis dans la mort. Comme nos camarades déjà tombés nous entonnons La Marseillaise.

Le peloton d'exécution se met en place. Mon cœur s'accélère. L'officier allemand donne l'ordre de tirer. Les détonations, ma poitrine qui sursaute. Je ne suis pas encore mort. Ma tête est penchée et ma vue qui se brouille distingue encore ma vie et le sang qui s'écoule à terre. Une détonation. Mon camarade de droite vient de recevoir le coup de grâce. L'officier allemand s'approche. Le pas du tueur, tout près. Je tourne la tête vers lui, mais je le distingue à peine. Une dernière fois, je pense à ma femme, à mes enfants. Ma tête explose. C'est fini... »

Les 10 exécutés sont ensuite ensevelis dans la fosse commune.

Rapidement, on sait qu'une exécution a eu lieu, près du camp de la Braconne. Les familles des fusillés sont prévenues. L'émotion est grande, surtout à Ruelle. Le lundi 17 janvier, un hommage est rendu aux fusillés. Gérard Ferrand et plusieurs résistants déposent avec courage une gerbe au monument aux morts de Ruelle. Des habitants viennent s'incliner devant le monument aux morts.

Le 7 février 1944, les autres condamnés quittent la prison Saint-Roch pour celle de Fresnes, puis vers le camp de concentration du Struthof. Les plus fragiles, souvent les plus âgés décéderont dans les semaines suivantes. Après le débarquement et la progression des alliés, les Allemands emmènent les survivants à Dachau. Le 8 mai 1945, après la capitulation de l'Allemagne, il ne restera que 3 survivants.

Après la Libération, les corps des fusillés sont exhumés le 24 septembre 1944, en présence de leurs familles. Les 10 fusillés du 15 janvier peuvent être identifiés, ce qui n'est pas le cas des 6 fusillés du 5 mai. Les corps sont ensuite rassemblés au camp militaire.

Après la mort d'un mari, d'un père, d'un frère, d'un fils, c'est une nouvelle épreuve pour les familles. Dans les mois qui suivent la Libération, le monument que nous voyons dans cette clairière, est érigé, fait de pierres de la région. Il est inauguré le dimanche 13 janvier 1946 devant plus de 10 000 personnes par Maurice Thorez, alors ministre d'État.

Depuis cette tragédie du 15 janvier 1944 et celle du 5 mai 1943, les plaies ne se sont jamais refermées dans les familles de fusillés. J'ai vécu cela, pendant mon enfance. Même si ma grand-mère et ma mère parlaient peu de ce drame, la douleur, la tristesse était toujours présente. C'était la même chose pour la tante de ma grand-mère, son mari, Gabriel Quément n'étant jamais revenu de déportation au camp du Struthof. Leur seul réconfort était que cette barbarie, le nazisme, avait été vaincue, définitivement. Pour ces familles, l'engagement et le sacrifice de ces êtres chers n'avait pas été vain et pour elles, il était impensable que cette idéologie renaisse un jour.

Malheureusement, depuis les années 80, les mêmes idées qui ont conduit à la montée du fascisme, du nazisme refont surface. La percée électorale dès le début des années 80 du Front national, parti créé en 1972 par des néofascistes et d'anciens collaborateurs devenus en 2018 le Rassemblement national était une exception en Europe.

En 1985, Jean Ferrat chantait « La porte à droite ». Déjà très lucide au sujet du discours de l'extrême droite, il disait :

Dois-je vous l'avouer ces propos me renversent
Quand je vais boire un verre au café du commerce
Parfois je crois revoir sur du papier jauni
La photo de Pétain dans mon verre de Vichy

Actuellement l'extrême-droite gagne du terrain dans plusieurs pays d'Europe : Pays-Bas, Italie, Finlande, Lettonie, Slovaquie. Elle prospère sur la peur de l'immigration, de l'islam, sur l'insécurité, et l'antisémitisme refait surface. En France l'influence du Rassemblement national est en constante augmentation. Il est aux portes du pouvoir. Il se veut plus présentable que le Front national, mais le fond n'a pas changé. Cette progression en Europe rappelle les années 1930, avec l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne, de Mussolini en Italie, de Franco en Espagne, ou encore celle des ligues d'extrême-droite en France.

Que s'est-il passé pour que 90 ans plus tard la même idéologie menace à nouveau la démocratie ?

Qu'est devenu l'héritage transmis par la Résistance et l'exemple de ces combattants qui ont sacrifié leur vie dans l'espoir que la nôtre soit meilleure ? Que diraient ces 10 résistants fusillés ici il y a 80 ans, et leurs 6 camarades tombés avant eux ?

Depuis de nombreuses années, les acquis du Conseil National de la Résistance sont remis en cause. Le discours des partis conservateurs se rapproche de celui de l'extrême-droite, en particulier sur l'immigration.

Le 21 février prochain, Emmanuel Macron fera entrer le résistant Missak Manouchian au Panthéon, 80 ans après son exécution. Il sera accompagné de son épouse Mélinée, elle aussi résistante. Ce résistant d'origine arménienne a été exécuté le 21 février 1944 avec ses 21 camarades au Mont-Valérien. Réfugié en France après le génocide de 1915, il a formé le groupe F.T.P.-M.O.I. (Main d'œuvre Immigrée) dit de « L'affiche rouge » proche du Parti communiste français, et qui était l'un des plus actifs de la Résistance. Bien que cette panthéonisation, voulue par le président de la République s'apparente à une manœuvre politique, cet hommage aura le mérite de mettre en lumière, au-delà de la figure de ce résistant, celle de ses camarades de lutte, et celle de toute la Résistance.

Juste avant d'être exécuté, il a écrit une lettre bouleversante à son épouse : « *Bonheur à ceux qui vont nous survivre et goûter la douceur de la liberté et de la paix de demain. Je suis sûr que le peuple français et tous les combattants de la liberté sauront honorer notre mémoire dignement* »."

Puisse cet hommage raviver le devoir de mémoire si important, et rappeler surtout aux jeunes générations, le combat et le sacrifice de ces 10 et 6 résistants fusillés ici, et de tous ceux tombés sous les balles nazies.

Primo Lévi disait « Quiconque oublie son passé est condamné à le revivre ».

Je voudrais terminer en citant Lucie Aubrac, cette grande résistante, venue ici même en 1988, décédée en 2017, et qui disait : « Le verbe Résister doit toujours se conjuguer au présent ».

Soyons vigilants, résistons, dès maintenant, encore et toujours, c'est notre devoir à tous, et à vous, les enfants qui représentez l'avenir.

Je vous remercie pour votre attention.

Annexe 11 : Photographie du conseil municipal des jeunes de Brie lors de la cérémonie d'hommage aux fusillés de La Braconne du 5 mai 1943 (Lisa Métreau, 3 mai 2025).



Annexe 12 : Grille d'entretien utilisée pour mener les entretiens.

Présentation générale

- Qui je suis + Contexte de recherche + Comment ça va se passer
- Rassurer

Début de l'enregistrement

- **Annonce de début** : « Nous sommes le **date**, il est **heure**, en présence de Lisa Métreau, étudiante en Master 1 « Pratiques de la recherche historique » à l'Université d'Angers, collectrice, pour recueillir le témoignage de **identité du témoin**. »
- **Consigne** : « J'aimerais que vous me parliez de votre expérience quant à la transmission de la mémoire de la Résistance en Charente. »

Cœur de l'entretien

THÈMES	SOUS-THÈMES
Présentation introductive du de la témoin	- Présentation - Parcours d'études - Parcours professionnel - Liens familiaux
Contexte historique et familial	- Lien avec le·la résistant·e - Comment avez-vous appris son engagement dans la Résistance ? • Quand, où, comment, avec qui, pourquoi • Comment le propos a-t-il été introduit • Contexte particulier ? Pourquoi à ce moment-là ?
Le récit transmis (contenu)	- Débuts/contexte personnel et historique du de la résistant·e : • Vie avant engagement • Prise de connaissance de l'existence de la Résistance • Motivations de son engagement • Comment > Via qui, quel réseau - Expérience/Parcours résistant : • Quelles missions/types d'actions • Avec qui, où • Dangers rencontrés, peurs • Liens avec des personnes en particulier
Forme du récit	- Transmission de « tout » le récit ou de souvenirs spécifiques, épisodiques - Transmission différente en fonction de la génération, en fonction des familles > Pourquoi - Présentation de ces récits : héroïque, dramatique ...

Conséquences sur la vie du témoin (sur sa vie, sentiments, perception)	- Quelle incidence sur la famille • Mode de fonctionnement • Participation à des commémorations • Relations de la famille avec des individus spécifiques • Tabous > Pourquoi - Conséquences sur la vie du·de la témoin lui-même • Comment ce récit a-t-il influencé le reste de sa vie (décisions, engagements) • Gardé des contacts avec gens de la Résistance, descendant·es • Fierté, douleur, regrets liés à ce passé familial
Sources	- Documents archivés • Lesquels : lettres, photos, journaux, objets, traditions, etc. • Pourquoi, objectif(s) • Utilisation, conservation - Vérification du récit transmis par croisement de sources • Y-a-t-il des informations qu'il/elle aurait aimé connaître ; échanger avec le concerné • Parts d'ombres dans ce récit • Regrets de ne pas avoir questionné
Transmission ou non de la mémoire : pourquoi, comment, etc.	- Volonté de partager • Pourquoi, quelle importance • Différence en fonction des générations • Transmission à quelle échelle (famille ou plus large) • Valeur accordée à cette mémoire - Volonté de taire • Pourquoi > Enjeux, censure, tabous, top secret, douleur, « c'est du passé » ... • Évolution au fil du temps + en fonction des générations • Redécouverte de ce passé • Désintérêt des générations suivantes > Pourquoi • Récit transmis qu'à une génération et pas plus > Raisons
Influence de cette mémoire sur les mœurs et perception du monde contemporain	- Mémoire ayant influencé son identité personnelle et familiale du·de la témoin - Valeurs/principes que vous associez à cette période - Incidence sur sa perception du monde

	• Vision des Allemands et collabos aujourd'hui ○ Vision transmise à ses enfants ○ S'appliquent aux descendants • Incidence sur sa vie de famille • Perception du monde actuel (notamment face à de nouveaux conflits, à des formes de résistance nouvelles)
Évolution de la mémoire	- Évolution de sa perception de la Résistance - Évolution de cette mémoire • Chez lui/elle, chez autrui • Impact différent de cette mémoire aujourd'hui qu'aussitôt après la guerre • Confusion avec la mémoire d'autres familles > <i>Observation</i> - Quelle mémoire transmettre aux générations futures (toute la vérité, pas la pire, héroïsée, etc.) • À leurs descendant·es et autres • Quelle mémoire les autres membres de la famille possède selon vous (récit différent) • Comment ○ Récit oral/écrit ○ Visites > Lieux de mémoires publics + personnels spécifiques (cf. monuments F.L.B., nécropole ...) - Place de cette mémoire familiale dans la mémoire collective (pouvoirs publics, écoles ...) • Mémoire suffisamment reconnue et entretenue aujourd'hui // Risque d'oubli
Engagement lié à cette mémoire	- Participation du/de la témoin à la transmission • Pourquoi important de transmettre • Auprès de qui/quelle échelle (famille ou plus large) • Comment - Si engagement associatif • Quelle association • Quel rôle/missions • Évènements organisés • Avec qui • Objectif(s) sous-jacent(s) (pourquoi cet engagement)

**Fin de l'entretien**

- Faire un petit résumé
- Demander si pour finir elle a un bon souvenir à nous communiquer
- « L'entretien est terminé, merci de votre témoignage. Il est ... heure et ... minutes »

Après l'enregistrement

- Arrêt de l'enregistrement
- Demander à la personne comme elle a vécu l'exercice (impressions, difficultés)
- La remercier
- Signature du **contrat de communication** par le témoin (autorisation pour enregistrement voix + autorisation de réutilisation de ses propos) + remplir la **fiche d'identité**.

> Relance par reformulation, en répétant le dernier mot, en offrant de nouvelles pistes de lecture, en expliquant un non-dit/attitude, recentrage, demande de précisions, demande d'éclaircissements

> Noter les perturbations s'il y a.

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement.....	3
Engagement de non-plagiat.....	4
Remerciements.....	5
Liste des abréviations.....	6
Sommaire	7
Introduction générale	9
I - Historiographie.....	13
A. Écrire l'histoire de la Résistance française : entre mythe national et renouvellement historiographique.....	13
1. Les premiers écrits des résistant·es : un moyen de transmission et d'appui probant de leur engagement	13
2. Rassembler des sources pour établir une histoire de la Résistance : les premiers travaux historiques de synthèse.....	14
3. Un renforcement méthodologique et qualitatif dans les travaux d'historien·nes, acteur·trices-témoins de la Résistance	17
4. Un renouvellement historiographique porté par une approche sociale globalisante	19
5. La Résistance à l'aune de questionnements neufs : un champ d'étude encore inépuisé.....	22
B. La Résistance en Charente : une histoire locale à trois facettes	27
1. Les travaux institutionnels, preuve de l'implication des pouvoirs publics dans la mémoire locale.....	28
2. Les écrits d'ancien·nes résistant·es ou le besoin de transmettre et de se souvenir.....	32
3. L'émergence d'une historiographie scientifique et locale	34

C. De la mémoire collective à la mémoire familiale : transmettre de génération en génération	41
1. Conceptualiser la mémoire : une approche pluridisciplinaire.....	41
2. L'historiographie de la mémoire à l'aune du mythe résistancialiste.....	44
3. Le tournant conflictuel des années 1970 : le changement de régime mémoriel	46
4. Transmettre la mémoire : l'apport de la psychologie.....	50
II - Bibliographie.....	56
A. Histoire de la Résistance à l'échelle nationale	56
1. La Résistance vue par les résistant·es eux/elles-mêmes	56
2. Les premiers travaux historiques de synthèse	56
3. Renforcement méthodologique et élargissement des approches : la marque du tournant des années 1970 dans les travaux historiques.....	57
4. Les travaux récents sur la Résistance : un sujet d'étude encore inépuisé	58
5. Historiographie de l'histoire de la Résistance.....	59
B. Histoire de la Résistance à l'échelle de la Charente	59
1. Publications de résistant·es locaux·les pouvant faire office de sources..	59
2. Travaux d'historien·nes locaux·les	60
4. Mémoires de maîtrise/master en histoire	60
5. Travaux scientifiques	61
C. Histoire de la mémoire	61
1. Conceptualiser la mémoire via une approche pluridisciplinaire	61
2. Le devenir de la mémoire de la Résistance dans la société française d'après-guerre	62
3. Le besoin de savoir confronté au silence	63
4. Les régimes en histoire.....	64
5. Histoire et mémoire : deux notions en conflit mais complémentaires	64
6. La place du témoin en histoire	65



III – État des sources	66
A. Archives départementales de la Charente	66
B. Témoignages oraux	70
C. Archives privées des familles rencontrées	73
D. Écrits publiés par des descendant·es de résistant·es	85
E. Archives privées de Guy Hontarrède	86
F. Documentation en ligne	88
IV – Étude de cas	91
Introduction	91
Preliminaire	95
A. Accueillir une mémoire familiale fragmentée	96
1. (Re)découvrir un pan de mémoire familiale : diversité des modalités et des réactions	96
2. Comprendre le silence : au cœur des mécanismes mémoriels	104
B. Les répercussions de la mémoire familiale sur les descendant·es	114
1. (Re)construire un pan du passé familial mis au jour	114
2. L'histoire au présent chez les descendant·es : valeurs et représentations issues de la mémoire de la Résistance	122
C. Transmettre pour ne pas oublier : une œuvre intergénérationnelle	132
1. L'impérieuse transmission de la mémoire familiale de la Résistance ..	132
2. De la diversité des modes de transmission : marque de la mémoire familiale de la Résistance	144
Conclusion	153
Conclusion générale	156
Annexes	158
Table des matières	234
Abstract	237
Résumé	237

RÉSUMÉ

Titre : La transmission intrafamiliale des mémoires de la Résistance en Charente depuis 1945.

Résumé : Ce mémoire examine la manière dont les mémoires de la Résistance en Charente se sont transmises au sein des familles depuis 1945. En retraçant l'historiographie de l'histoire de la Résistance à l'échelle nationale, à l'échelle de la Charente, ainsi que l'histoire de la mémoire, cette étude entend s'intéresser à un aspect peu traité : les mémoires familiales. Objet intangible et caractère intime propulsent les témoignages oraux au rang de source de premier ordre pour ce sujet. C'est pourquoi, ils servent de fondement à une étude de cas plongeant au cœur de la (re)découverte de ces mémoires, tout en observant ses répercussions et l'enjeu de transmission qu'elle initie ensuite.

Mots-clefs : Mémoire familiale, Résistance, transmission, témoignages oraux, histoire et mémoire, silence, intergénération.

ABSTRACT

Title : The intrafamilial transmission of memories of the Resistance in Charente since 1945.

Abstract : This master's dissertation examines the way in which memories of the Resistance in Charente have been passed on within families since 1945. By tracing the historiography of the history of the Resistance at national and departmental level, as well as the history of memory, this study aims to focus on an aspect that has received little attention: family memories. Because of their intangible nature and intimate character, oral testimonies are a primary source for this subject. It is for this reason that they serve as the basis for a case study that plunges to the heart of the (re)discovery of these memories, while observing its repercussions and the challenge of transmission that it then initiates.

Key words : Family memory, Resistance, transmission, oral testimony, history and memory, silence, intergeneration.